neu Barcelonès
BIBLIOTECA
305805
n. 143.
est. I.

ŒUVRES POLITIQUES

DE

EDGAR QUINET

Bruxelles. — Typ. de Fr. Van Meenen et Cie, rue de la Putterie, 33.

Digitized by Google

ŒUVRES POLITIQUES

DE

EDGAR QUINET

LA RÉVOLUTION RELIGIEUSE AU XIXe SIÈCLE

A EUGÈNE SUE, LETTRE SUR LA SITUATION RELIGIEUSE ET MORALE DE L'EUROPE

L'ENSEIGNEMENT DU PEUPLE

BIBLIOTECA UNIVERSITÀRIA BARCELONA

TOME PREMIER

ARCHIU BARCELONÈS

BRUXELLES

FR. VAN MEENEN ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE DE LA PUTTERIE, 33

1860

R. 305805

Digitized by Google

PRÉFACE.

Ce volume s'adresse aux obstinés qui se souviennent encore de cette vieille cause tant de fois désespérée et ruinée, jamais perdue, la liberté. Ils y verront quelques-uns des derniers efforts qui ont été faits pour la sauver.

Notre expérience a été sanglante. Puisse-t-elle profiter à d'autres!

Beaucoup de personnes nous prouvent chaqu jour, à nous, amis de la liberté, que notre temps est fini. Ils nous jettent en riant la dernière pelletée de terre. Je ne puis pourtant oublier que les principes contenus dans ces ouvrages ont acquis une évidence incontestable, au prix de ce que nous avions de plus cher.

Et lorsque j'entends les acclamations de l'Italie qui ressuscite, ne m'est-il pas permis de penser que j'ai soutenu sa cause, il y a trente ans, lorsqu'elle

n'était qu'une utopie aux yeux de presque tout le monde?

Quand on songe combien il a fallu peu d'années pour que l'histoire contemporaine soit faussée, tous les rôles intervertis, le silence et l'oubli répandus sur les actes les plus violents du siècle, on se demande ce que sont devenues la conscience et la mémoire humaine? Si le renversement des faits ne doit pas être irréparable, il est bon que les témoins de ces temps, revendiquent la part grande ou petite qui leur revient dans ce passé d'hier.

En voyant, comme il est déjà dénaturé, je crains que l'on ne nous accuse, un jour, de n'avoir pas fait parler assez haut la vérité. Mais pour être équitable, on dira qu'il ne s'est pas trouvé un seul endroit sur le continent, où la vérité ait pu être ouvertement et simplement publiée.

Une fois que le droit a été violé sur un point, il y a eu sur tous les autres, une ligue universelle pour empêcher la conscience de crier.

Si après la Saint-Barthélemy ou la Révocation de l'Édit de Nantes, il ne se fut pas trouvé un seul État où la vérité eût pu se produire, s'il y avait eu une complicité pareille pour empêcher la plainte,

que serait-il arrivé? La conscience humaineeût péri en ces temps-là, comme elle a péri dans le nôtre.

Depuis la chute de la liberté on nous accuse de ne pas être en joie et en liesse. On nous fait un crime *d'oser nous souvenir*. Il est vrai que nous avons l'audace de n'avoir pas perdu la mémoire ; nous poussons le ridicule jusqu'à nous souvenir de nos serments et de tout ce que les hommes avaient honoré jusqu'ici.

Le Droit a péri avec nous; chaque jour démontre l'impossibilité de le rétablir sans nous.

Avec la conscience a été engloutie du même coup l'intelligence. On peut déjà se donner le plaisir d'observer l'espèce de maladie morale que la servitude a partout traînée après elle. Car la première chose que Dieu enlève aux hommes avec la liberté, c'est le bon sens. On dirait qu'ils sont enivrés d'un vin empoisonné qui leur ôte le discernement des choses les plus simples. Ils admirent tout dans le plus fort, principalement les coups qu'ils en reçoivent. Qu'il décide à son gré; tout ce qu'il fait, est miraculeux; et s'il change au même moment, c'est mieux encore. Va-t-il à droite? A merveille! A gauche? Prodigieux! Retourne-t-il à droite? Ho! oh! c'est du génie! — Donne-moi tes deux mains, que je les lie.

— Les voici. C'est pour mon bien. — Et tes pieds, que j'y attache les entraves. — Bon ! c'est pour que je marche plus librement. — Maintenant, mets sur tes épaules ce joug à deux cornes de fer. — J'y suis. O dieux puissants ! pourquoi ne l'ai-je pas toujours porté !

Ainsi de tous leurs raisonnements ; et n'essayez pas de les en faire changer. Le ressort humain est faussé en eux ; ce ne sont pas des paroles qui le redresseront. Comment de cette démence servile, ne naîtrait pas la servitude?

Lorsque dans l'ancien monde toute notion de liberté et de droit eût disparu, ceux qui en conservaient la mémoire, furent pris d'un grand dégoût de vivre. Ils échappaient à l'universelle flétrissure par le suicide. Rien de semblable ne s'est vu parmi nous, quoique peut-être l'occasion de mépriser ou de haïr n'ait manqué à personne.

Est-ce que nous sommes plus attachés à la vie ? Est-ce que le regret de la dignité humaine est moins profond ? Je crois plutôt que l'espérance de la justice a survécu chez nous à tous les démentis de la force.

E. Quinet.

16 mars 1860.

INTRODUCTION

AUX

ŒUVRES DE PHILIPPE DE MARNIX.

Digitized by Google

INTRODUCTION GÉNÉRALE

AUX

ŒUVRES DE PHILIPPE DE MARNIX.

I.

La Révolution Religieuse au Dix-Neuvième Siècle.

Depuis le jour, où ma bonne fortune m'a conduit à étudier la vie (1) de Marnix de Sainte-Aldegonde, et à

(1) Voir pour la vie de Marnix : *Fondation de la République des Provinces-Unies,* E. Quinet, Bruxelles et Paris 1854. — Voir les Œuvres de Philippe de Marnix, Bruxelles 1857.

Ne voulant pas répéter ici ce que j'ai dit dans l'ouvrage que je viens de citer, je me contente d'y renvoyer le lecteur. Pour achever d'acquitter ma tâche envers Marnix, il me restait à montrer com-

entrer en commerce avec cet esprit héroïque, j'ai travaillé à faire revivre ses œuvres à peu près ensevelies sous trois siècles de persécution, d'oubli, ou d'ingratitude. Outre qu'il était juste de rendre à la lumière cet homme de lumière, il me paraissait utile de tirer cette figure de l'oubli dans les temps de silence et de ténèbres morales où nous vivons plongés. Car il est alors d'un bon exemple de montrer que ceux qui ont combattu pour la vérité surgissent quelquefois du tombeau à la face de leurs ennemis.

En voyant que les morts d'il y a trois siècles sortent armés et vivants du sépulcre, tout homme de conscience doit être rassuré sur sa propre mémoire; et les méchants dorment moins tranquilles.

Grâce au concours que j'ai rencontré parmi des amis éclairés de la dignité humaine, mon projet a pu se réaliser.

Voici pour l'honneur de la Belgique le monument de son grand citoyen, du premier de ses écrivains. Un proscrit relève la mémoire d'un proscrit. Je place sous l'égide de la Constitution Belge le monument exhumé

bien sa pensée s'adapte encore aux nécessités de notre siècle. Car c'est le caractère des œuvres durables qu'elles apparaissent toujours, comme une actualité, à quelque moment qu'on les retrouve.

Le vrai moyen de prouver que les œuvres de Marnix sont vivantes, c'est de les rattacher à des questions vivantes et pratiques. J'ai voulu marquer ainsi ces œuvres du sceau de notre temps; je le fais aujourd'hui en m'abstenant d'entrer dans les affaires d'aucun état en particulier; il me suffit de rester au centre de l'esprit général de notre époque.

de l'un des héros de la liberté civile et religieuse.

Tout ce qui peut intéresser des esprits libres, les hommes de notre temps le trouveront dans les œuvres françaises et flamandes de Marnix. Ceux-là même qui ne cherchent que le plaisir de l'esprit admireront dans ces pages la robuste diction du XVIe siècle, jointe au coloris, à la fougue, à l'imagination d'un peintre et d'un poëte; et soit qu'ils veuillent tirer de ces qualités éminentes un grand et juste titre de gloire pour leur pays, soit qu'ils en rapportent l'honneur à la langue française, ils auront un ample sujet de considérations littéraires dans la comparaison de la langue de Marnix avec celle de Montaigne, de Rabelais et de d'Aubigné.

Mais ce n'est pas seulement un homme de style, un artisan de la parole que nous rendons au public, et il y aurait peu de justice à ne l'envisager que par cet endroit où pourtant il excelle. C'est par-dessus tout un athlète de la vérité, un destructeur du mensonge; voilà les vertus pour lesquelles j'ai travaillé assidûment à sa résurrection.

C'est ici le triomphe de la vérité et de la sérénité humaine sur les masques et les épouvantements de l'Église de Rome. Que personne n'y soit trompé. Marnix n'a pas voulu seulement, à l'exemple d'autres écrivains, discuter cette église comme un point littéraire. La lutte est sérieuse et à outrance. Il s'agit ici non seulement de réfuter le papisme, mais de l'extirper, non seulement de l'extirper, mais de le déshonorer, non seulement de le déshonorer, mais comme le voulait l'ancienne loi germaine

contre l'adultère, de l'étouffer dans la boue. Tel est le but de Marnix. Voilà pourquoi après la dialectique la plus forte, la plus savante, la plus lumineuse, il étend l'opprobre sur le cadavre qu'il traîne et ensevelit dans le grand cloaque de Rabelais.

Ne cherchez donc point ici les capitulations de notre temps. C'est un livre non de ruse mais de véracité, sans merci et sans quartier. Si vous voulez être abusé, ne le lisez pas. Ce qu'il vous promet, il vous le donne. Pour quiconque l'aura lu jusqu'au bout, le dogme catholique aura disparu de fond en comble. Il restera l'emplacement d'une vieille Église rasée, abandonnée aux sifflements et aux ricanements des vents, une dernière forme du paganisme mis à nu, une mythologie restaurée et soudain renversée, les débris épars d'une autre Diane d'Éphèse, et par-dessus ces ruines payennes, la conscience de l'homme moderne qui cherche, examine et se fraie hardiment, à travers l'Évangile, son retour à Dieu et à la liberté.

Que veulent dire ces œuvres d'un autre siècle, rendues ainsi à la lumière? Pourquoi reparaissent-elles aujourd'hui? Qu'ont-elles à enseigner aux hommes de notre temps? Quelles pensées, et au cas échéant, quelles résolutions doivent-elles éveiller dans les esprits? La résurrection des œuvres enfouies d'un homme qui fut grand par l'action, n'est jamais une chose indifférente. Les morts ne reviennent pas, s'ils n'ont quelque chose à dire aux vivants.

En quelles circonstances reparaissent ces œuvres?

Deux siècles et demi ont passé depuis Marnix ; et malgré son rire de victoire, pas un peuple dans tout cet intervalle, n'a pu être véritablement arraché à la vieille Église. Elle n'a rien pu reconquérir de ce qu'elle a perdu; mais elle a gardé dans ses fers tous les peuples que le XVIe siècle lui a laissés; soit que la vigueur ait manqué pour achever la victoire, soit qu'en se proposant des buts trop éloignés, on ait manqué le plus nécessaire.

Pour ne nous occuper ici que des États catholiques, deux grands peuples ont péri, la Pologne et la Hongrie. La Belgique, le Piémont, le Portugal essaient une liberté née d'hier et déjà menacée. Le reste est esclave, il n'est pas permis d'en parler.

Marnix a démontré que le catholicisme est un paganisme nouveau (1) ; notre siècle a complété cette idée en y rattachant une autre face des choses. Ce que l'ami du Taciturne a fait à l'égard du dogme, notre temps l'a fait à l'égard de la politique ; et, pour ma part, je revendique l'honneur de n'avoir cessé, depuis trente ans, un seul jour, de montrer l'incompatibilité radicale, absolue de cette forme de religion avec la civilisation moderne, avec l'affranchissement des nationalités, avec les libertés politiques et civiles.

Dieu merci, les événements donnent à ces idées une confirmation qui va même quelquefois au delà de mon désir. Pour achever d'ouvrir les yeux aux plus aveugles, il nous a été donné de voir un grand peuple, après qu'il

(1) Gœthe l'appelle un *paganisme baroque*.

a dépensé trois millions d'hommes sur plus de cent champs de bataille, que plusieurs assemblées se sont dévorées dans une lutte sans trève, que les plus beaux génies ont lassé vainement la renommée, que soixante ans d'efforts, de sacrifices, de gloire inouïe, de revers incomparables se sont succédé, il nous a été donné de voir ce peuple, après tant de travaux gigantesques, de combats magnanimes, demeurer sur la vieille base du moyen-âge, et condamné par là à ne pouvoir fonder chez lui, d'une manière durable, je ne dis pas un établissement, mais un atôme de liberté.

Ainsi deux points sont acquis sur la religion du moyen-âge.

Mensonge dans le ciel, tyrannie sur la terre, paganisme et servitude, tel est l'état dans lequel se présente aujourd'hui la question.

Maintenant voulons-nous faire un pas de plus? ou bien les choses étant arrivées à ce degré d'évidence, où la discussion est close, ne voulons-nous en tirer aucune conclusion effective?

II.

La liberté, est-ce le droit de détruire la liberté?

Il faut que le catholicisme tombe! Ce cri commence à partir du vieux monde et du nouveau. La diplomatie elle-même prend soin de nous instruire que cette forme de religion est en danger, qu'elle peut être frappée inopinément à la tête dans la Papauté, que déjà l'institution chancelle.

Avertis de tous côtés, voulons-nous en aveugles laisser les choses suivre leur pente sans que nous y prenions aucune part, même de pensée et d'intelligence? Si, en effet, comme on nous en menace, il y a quelqu'apparence de voir un jour le catholicisme soudainement démembré par quelque grande surprise du sort, sans tête, sans chef, sans conseil, tout cela arrivera-t-il sans que nous ayons rien prévu, sans que personne d'entre nous ait seulement réfléchi aux moyens de fermer et d'ordonner ce chaos? Ne voulons-nous pas jeter au moins une idée dans le gouffre qui ne manquera pas de se faire,

sitôt que se réaliseront tant d'appréhensions sur la chute de l'Institution Romaine? car, vous l'avouerez, le premier degré de la chute, c'est de publier qu'elle est possible. . .

Il faut que je reconnaisse ici les avantages qu'ont sur nous les ennemis de la liberté. Quel que soit leur pays, leur croyance, tous ont eu un instinct infaillible quand ils se sont ralliés autour de l'Église Romaine, comme autour de leur citadelle. Si la nécessité de nous préserver laissait encore quelque place à l'admiration, j'admirerais sans difficulté cette tactique vive, rapide, plus prompte que le raisonnement, qui en toute contrée, dans toute langue, a montré aux partisans de l'oppression que leur appui naturel, leur lien, leur force, la clef de leur position est là. Tous ont reconnu leur *Labarum*. Pas un ne s'y est trompé. Nulle tergiversation, nul besoin de se concerter. L'instinct, la force des choses ont parlé. Rome papale est devenue le ciment de tout ce qui reste de servitude sur la terre.

Combien hélas! il en a été autrement des amis de la liberté! Je me lasserais, si je voulais seulement énumérer les faux raisonnements, les subtilités, les illusions, les sophismes, par lesquels ils ont voulu se tromper eux-mêmes sur la nature du danger et fermer les yeux au progrès, à la marche, aux usurpations de leur mortel ennemi. Que d'efforts, que de catastrophes n'a-t-il pas fallu pour les contraindre de voir le coup qui les frappait déjà!

D'abord, ce n'était qu'une fausse alarme, une alerte

sans cause, une opinion de poëte, quelque préjugé philosophique. Puis quand l'ennemi a été plus près, fallait-il donc le craindre? Il était trop chétif pour qu'on daignât s'en soucier. D'ailleurs n'était-ce pas plutôt un allié, peut être quelque ami? Le bas clergé au moins, n'était-ce pas la pure démocratie? Fallait-il donc se défier aussi des siens? Après tout, la révolution convertirait bientôt l'Église. Qu'on lui fasse seulement bénir la liberté en germe; la réconciliation sera complète.

A cette ferme volonté de s'abuser chez les uns, comparez chez les autres la netteté d'instinct, la rapidité du coup d'œil, l'alliance instantanée avec l'Église, et demandez-vous à qui doit rester la victoire, si nous ne commençons enfin à nous orienter dans le désastre.

Tous les siècles se sont proposé d'atteindre un but, quand ils ont soutenu une discussion fondamentale. Le XIXe siècle sera-t-il le seul qui ne veuille tirer aucun résultat pratique des protestations qui partent de tous les points de la terre contre la même tyrannie? Quoi! toutes les volontés qui se soulèvent dans l'univers ne songent qu'à remuer des mots? nous ne voulons que parler, écrire, ergoter, sans laisser aucune trace dans les choses? Tant de cœurs indignés, tant de lumières accumulées, tant de paroles vivantes, ne sont qu'un jeu d'esprit qui ne doit pas dépasser le bout des lèvres?

Dans le contrat entre le catholicisme et la liberté, tel que notre temps l'a signé les yeux fermés, les parts sont vraiment trop inégales. Il ne peut subsister, sans quelque correction. Vous en jugerez vous-même.

Le catholicisme, partout où il rencontrera la liberté, s'il est le maître, jure de la détruire, et il la détruit en effet. Réciproquement, la liberté, si elle est maîtresse, partout où elle rencontrera le catholicisme, jure de le respecter. Abattu, elle le relève; vaincu, elle lui demande grâce; l'un combat avec un glaive tranchant, l'autre avec un roseau rompu.

Ce contrat doit-il durer toujours?

La liberté, est-ce le droit et le pouvoir de détruire aisément et impunément la liberté?

Ainsi le monde sera la proie d'une scolastique nouvelle, et nous n'essaierons pas même d'en sortir. Nous tomberons sous la fatalité de deux ou trois syllabes et elles auront la puissance magique de nous ôter le plus simple bon sens. Il suffira que l'ennemi nous ait surpris le mot du guet, pour que nous nous croyions obligés de lui ouvrir la porte. Parce que l'oppression a appris de nous à prononcer le mot de passe *liberté*, nous voilà obligés en toute conscience de lui livrer la place que nous avions charge de défendre! Nous verrons le XIXe siècle tomber en enfance, et nous ne nous croirons pas le droit de l'en avertir!

Honnête Brutus! dupe magnanime, éternel jouet de la victoire qui se rit de toi, parce que tu n'oses la saisir! Ne sauras-tu donc jamais que relever ton ennemi abattu à tes pieds? Car c'est toi, oui, c'est toi qui r'ouvres le chemin à Antoine. Tu veux qu'Antoine fasse sa harangue à la tribune, et si quelqu'un mieux avisé s'y oppose, c'est toi qui cries à la foule : « Faites silence! écoutez le

noble Antoine! » Tu veux encore qu'il accomplisse sur la place publique ses rites serviles, ses cérémonies de mort; « car » dis-tu, « Antoine est notre ami, Antoine nous a serré la main; pourvu que Brutus parle à son tour, le peuple n'aura de suffrages et de vœux que pour Brutus. »

Voilà ce que tu dis; et moi je te réponds : Prends y garde! Antoine te perdra, toi et tous les tiens, si tu ne perds Antoine.

III.

Comment l'Église catholique a détruit le paganisme.

La première chose à faire, est de sortir des illusions. Quelles que soient vos intentions, vos espérances, ne croyez pas qu'une vieille religion, même caduque, disparaisse de la scène par l'action seule du temps ou par le travail latent de l'esprit humain ; c'est là une idée fausse, un leurre ; il y faut renoncer.

Voyez les Églises décrépites de l'Orient payen, le brahmanisme, le bouddhisme. Nulle autorité ne leur a jamais commandé de disparaître. Ces paganismes qui comptent des milliers d'années subsistent pétrifiés, comme une masse inorganique, sourde, aveugle, sur laquelle la discussion passe sans même qu'ils l'entendent.

Il en est tout de même parmi nous du brahmanisme de l'Occident. Vous pouvez supposer autant de réfutations que vous voudrez. Qu'importent la réfutation, la discussion, la lumière, la parole, à qui n'a plus ni yeux pour voir, ni oreilles pour entendre ?

Voulez-vous savoir comment les vieilles religions disparaissent? l'Église catholique a donné le modèle accompli de ces sortes de changements; et je ne sais comment elle pourrait repousser comme exécrable le droit qu'elle a fait elle-même et sur lequel elle repose.

Ses historiens ont peu à peu réussi à faire admettre de tous, que la foi catholique a renversé les religions antérieures par la seule expansion de la doctrine, par le seul empire de la persuasion, de la beauté, de la bonté morale, sans que la force et l'autorité aient eu besoin de s'en mêler. Sur cet échafaudage mensonger, Dieu sait les théories que nous avons bâties aussitôt, touchant la facilité qu'il y a de faire disparaître une religion caduque au souffle seul de la raison, de l'examen, de ce que nous appelons éducation, développement, progrès de l'esprit. Voilà la fiction, voyons les choses.

L'avidité, l'acharnement avec lesquels les Empereurs du Bas-Empire ont saisi l'unité catholique dès qu'ils l'ont entrevue, est un des spectacles les plus extraordinaires du monde. Ils se sont précipités sur cette arme comme des furieux, sitôt qu'ils l'ont aperçue.

Longtemps avant d'être convertis au christianisme, ces despotes avaient vu tout ce que le despotisme aurait à tirer de l'Église catholique. Voilà pourquoi Constantin, avant qu'il fût chrétien, avant qu'il fût baptisé, était déjà fanatique de ce nouvel instrument de domination. Il avait découvert l'Église par le côté politique.

Un naufragé ne se jette pas sur une planche qu'il rencontre, en pleine mer, avec plus de furie que n'ont fait

les Empereurs de la décadence sur l'unité de l'Église, pour sauver l'unité dispersée du Bas-empire qui craquait de toutes parts.

Entre ces deux tyrannies, l'une naissante, l'autre expirante, de l'Église et de l'empire, il y eut un accord subit, dès qu'ils furent mis en contact.

L'Église faible encore épousa l'empire. L'âme impériale des Césars passa dans le catholicisme et le vieillit aussitôt, de plusieurs siècles; il passa en un moment de l'extrême servitude à la domination absolue. L'empire caduc tenta de se rajeunir dans l'esprit de l'Église.

Du mélange de ces deux despotismes, l'un nouveau, l'autre ancien, se forma cette unité monstrueuse à deux têtes, appelée le Bas-empire.

Sitôt que la foi catholique fut armée et maîtresse, elle se proposa de se débarrasser de la vieille religion payenne. Pour cela, elle ne se borna pas à instruire, à prêcher, à convertir, à catéchiser; elle profita de l'occasion, dès que l'occasion lui fut donnée. Pour réduire le paganisme à l'incapacité de nuire, elle ne se contenta pas de le dédaigner; elle voulut en finir. Avec ce projet, elle adopta un ensemble de mesures parfaitement liées entr'elles, fondement du droit catholique, qui certainement ne peuvent être acceptées comme règle idéale, mais qui d'autre part dans la pratique, au milieu d'une société amoureuse de la force, ne laissaient aucune issue au passé, et donnaient à l'avenir l'impulsion de la fatalité.

IV.

Quelle a été la jurisprudence du catholicisme contre le paganisme.

Peu de mots montreront le cercle dans lequel l'autorité catholique enferma la religion ancienne, si bien qu'il était impossible à celle-ci de ne pas disparaître.

Il y avait trois points à envisager : l'institution en soi, les personnes, les choses. Voici comment l'autorité en décida, bien sûre de ne rien omettre si ces trois points étaient résolus par le même principe.

En ce qui touche l'institution, la décision est brève. Elle est tout entière renfermée dans quelques décrets de peu de lignes ; il suffit de citer les suivants puisqu'ils se ressemblent tous.

L'Empereur Constantius (1) :

(1) Voyez tout le livre 16 du Code Théodosien. Imp. Constantius. — Cesset superstitio. Sacrificiorum aboleatur insania. Nam quicumque contrà legem Divi principis parentis nostri et hanc nostræ mansuetudinis jussionem ausus fuerit sacrificia celebrare, competens in eum vindicta et præsens sententia exeratur. Acc. Marcellino et Probino coss. (341).

« Que la superstition cesse ! Que la folie du culte payen soit abolie ! Quiconque aura osé contrevenir à cet ordre et célébrer des sacrifices, sera puni des peines portées dans la loi ! »

Ou encore (1) :

« Nous voulons que tous renoncent à l'exercice du culte payen. Si quelqu'un désobéit, qu'il soit terrassé par le glaive vengeur. « Ultore gladio sternatur ! »

A l'égard des personnes, les principales dispositions se résument ainsi :

1° Défense d'approcher des temples en aucun lieu, en aucune ville. (Nemo templa circumeat) (2).

2° Peine de mort (3) contre quiconque visite les tem-

(1) Constantius. Placuit omnibus locis atque urbibus universis claudi protinùs templa et accessu vetitis omnibus, licentiam delinquendi perditis abnegari. Volumus etiàm cunctos sacrificiis abstinere. Quod si quis aliquid fortè hujus modi perpetraverit, gladio ultore sternatur. Facultatis etiam perempti Fisco decernimus vindicari : et similiter adfligi Rectores provinciarum si facinora vindicare neglexerint. Dat. Kalend. Decemb. Constantio IV et Constante II. AA. conss.

(2) Theodosii magni quinta lex. Nulli sacrificandi tribuatur potestas. — Impp. Arcadius et Honorius AA. Rufino p. f. p. Statuimus nullum ad fanum vel quodlibet Templum habere quempiam licentiam accedendi, vel abominanda sacrificia celebrandi, quolibet loco vel tempore. — Theodosio-Valentiniana lex. Nemo se hostiis polluat, nemo insontem victimam cædat, nemo delubra adeat, templa perlustret.

(3) Pœnâ capitis subjugari præcipimus eos, quos operam sacrificiis dare, vel colere simulacra constiterit. Dat. XI. Kalend. Mart. Med. Constantio A. VIII, et Juliano Cæs. Coss. — Impp. Valent et Mart. AA. Palladio p. p. Nemo venerandi adorandique animo de-

ples, allume du feu sur un autel, brûle de l'encens, fait des libations, orne de fleurs le gond des portes.

3° Ceux qui reviennent à l'ancienne religion, frappés de mort civile. Leurs biens dévolus sans testament à leurs plus proches parents.

4° Les prêtres, exilés hors de la métropole, soumis à la coërcition compétente (1).

5° (Quand les peines furent adoucies, la confiscation des biens et l'exil.)

(Bonorum proscriptioni et exilio coerceri.)

6° Les gouverneurs des provinces, les officiers publics rendus responsables de l'exécution de ces lois, sous peine du supplice capital et de la confiscation des biens (2).

Après cela, restait à réglementer les choses, ce qui se faisait de la manière suivante :

lubra, quæ olim jam clausa sunt reseret. Absit à sæculo nostro infandis execrandisque simulacris honorem pristinum reddi, redimiri sertis templorum impios postes, profanos aris accendi ignes, adoleri in hisdem thura, victimas cædi, pateris vina libari et religionis loco existimari sacrilegium. Quisquis autem contrà hanc serenitatis nostræ sanctionem sacrificia exercere tentaverit... convictus proscriptionem omnium bonorum suorum et ultimum supplicium subeat.

(1) Sacerdotales paganæ superstitionis competenti coercitioni subjacere præcipimus. — La loi précédemment citée punit de mort les prêtres pris en flagrant délit d'exercice du culte. Conscii etiàm criminis ac ministri sacrificiorum eamdem pœnam quæ in illum fuerit irrogata, sustineant.

(2) Capitali supplicio judicamus officia coercenda, quæ statuta neglexerint. Impp. Arcadius et Honorius.

1° Ordre de fermer, détruire, raser les temples (1); sine turbâ ac tumultu diruantur! Car, ajoute la loi, en extirpant les édifices, on extirpe la matière même de la superstition.

2° Ordre de renverser, en tous lieux, les simulacres, les statues, les images, de raser, extirper les autels (2).

(De simulacris et aris evellendis, destruendis.)

3° Destruction des écoles payennes, les bâtiments rasés(Excisis priùs aris et scholis).

4° Suppression de ce que nous appelons aujourd'hui le salaire du clergé, lequel est appliqué à l'entretien des troupes (3).

(De annonis templorum ad annonam militarem transferendis.)

5° Transformation des édifices religieux qu'on laissait subsister et qui rentrent dans le domaine de l'état et sont affectés à des usages civils, publics (4).

(1) Constantii prima lex. — Arcadii Tertia lex. — Si qua in agris templa sunt, sine turbâ ac tumultu diruantur. His enim dejectis atque sublatis omnis superstitionis materia consumetur. Dat. III. id. Jul. Damasco, Theodoro, V, C. Cons.

(2) Impp. Arcadius, Honorius et Theodosius. — Simulacra si qua etiam nunc in templis fanisque consistunt..., suis sedibus evellantur. Aedificia ipsa templorum quæ in civitatibus vel oppidis, vel extrà oppida sunt ad usum publicum vendicentur, aræ locis omnibus destruantur.

(3) Impp. Arcadius, Honorius et Theodos. — Templorum detrahantur Annonæ et rem annonariam jubent expensis devotissimorum militum profuturæ.

(4) Omniaque templa possessionibus nostris ad usus ad commodos transferantur. Domini destruere cogantur.

6° Toutes les propriétés privées, où serait accompli un des exercices de l'ancien culte (1), où fumerait l'encens (2), dévolues au fisc.

Voilà comment l'Église nouvelle s'est fait place sur la terre.

Lors même que les vieilles religions auraient eu la force de subsister encore de longs siècles, par l'habitude, par le respect humain, par l'extérieur qui survit si longtemps chez les hommes à la foi, par la croyance même, que l'on me dise comment ces cultes auraient pu échapper à un système si savamment combiné? Comment les croyances des pères auraient-elles pu se transmettre à leurs fils, surtout à leurs petits-fils, lorsque nul ne pouvait fuir et emporter ses dieux dans le désert?

Supposez un moment que la Religion catholique qui a fondé ce droit y soit soumise seulement pendant deux générations, et dites-moi ce qu'elle deviendrait elle-même après cette épreuve.

Voyez la logique irrésistible qui lie l'une à l'autre ces mesures; il vaut la peine de les examiner de près.

D'abord le principe général est posé : l'anéantissement de l'ancien culte.

Volumus cunctos sacrificiis abstinere.

(1) Impp. Honorius et Theodosius. AA. omnia etiam loca quæ sacris error veterum deputavit, secundum Divi Gratiani constituta, nostræ rei jubemus sociari.

(2) Namque omnia loca, quæ thuris constiterit vapore fumasse (si tamen ea in jure fuisse thurificantium probabuntur) fisco nostro adsocianda censemus. Imp. Theodosius.

Aboleatur insania. Ce n'est pas une réforme, une interruption dans le culte. La pensée humaine ne reste pas un instant en suspens; l'espérance de rétablir la religion vaincue est extirpée dans sa racine.

Cesset superstitio! Combien cette ferme et altière parole n'enleva-t-elle pas de demi-croyants au paganisme caduc!

Ils eussent continué de languir, sans foi, sans résolution, dans un dogme entretenu par l'habitude. Mais la parole souveraine a retenti : *Cesset superstitio!* Tout s'incline. La résistance que quelques-uns redoutaient se trouve nulle. Si l'autorité nouvelle eût tergiversé, consulté, au lieu d'agir, le vieux dogme se serait cru une force qu'il ne possédait pas.

Les religions caduques ressemblent à ces vieux arbres qui n'ont plus que l'écorce. Ils ne laissent pas de végéter et de couvrir au loin le sol d'une ombre noire, jusqu'à ce que le bûcheron ou la foudre les atteigne; alors ce n'est plus que poussière.

Après le principe général, viennent les dispositions particulières, qui sont aussi à considérer. La première (1) concerne les temples : « Que tous les temples dans tous les lieux, dans toutes les villes, soient fermés sur le champ! Et qu'il soit défendu d'en approcher! » « Placuit omnibus locis atque urbibus universis claudi protinùs templa! »

(1) Constantii prima Constitutio : et accessu vetitis omnibus licentiam delinquendi, perditis abnegari.

Presqu'aussitôt la mesure paraissant incomplète, ce qu'on ordonne, ce n'est pas seulement la fermeture, c'est la destruction des édifices de l'ancien culte. La nouvelle autorité catholique sait la puissance des objets extérieurs, principalement des lieux consacrés, sur l'esprit des hommes. Voilà pourquoi ceux qui commandent au nom de cette église ne se laissent arrêter par aucune considération. Le culte de l'art qui vivait encore chez plusieurs, ne peut en retenir un seul. Libanius demande grâce au moins pour les pierres. Ses supplications sont inutiles. Les plus magnifiques œuvres de la main de l'homme, les édifices les plus célèbres, en Grèce, en Italie, en Afrique, en Asie, sont renversés, dès qu'ils font obstacle à la *main ecclésiastique*.

Dans toute l'étendue de l'empire, le marteau, le pic retentissent. Des légions *sont envoyées contre des pierres*.

Si l'autorité politique se lasse un moment, les conciles demandent que l'œuvre de destruction s'achève. Celui de Carthage (1) dénonce les édifices, les statues, les arbres même (2). De la poussière des temples, on refait des Églises.

Remarquez, en outre, je vous prie, l'intention marquée du décret qui attribue les revenus des temples aux soldats. Par là, les armées étaient poussées au sac de la vieille Église. De même on intéressait au changement les

(1) Ut Reliquias idolorum per omnem Africam juberet penitùs amputari.

(2) Ut Reliquiæ idolatriæ non solùm in simulacris sed in quibuscumque locis vel lucis vel arboribus omninò delerentur.

populations, en consacrant à leur usage, quelquefois à des jeux, à des cirques, ce qu'on épargnait par hasard des édifices. Souvent, pour mieux souiller les temples, on en faisait des lieux de prostitution.

Il s'ensuivit que d'un côté, la volonté souveraine de l'autorité, de l'autre, l'intérêt, la cupidité, les passions des masses, se réunirent pour dépouiller, ruiner les édifices du paganisme. Les décrets se précipitent, ils redoublent sans relâche. Enfin, le dernier coup est porté par Théodose II :

« Que tous les temples, sanctuaires, s'il en reste encore d'entiers (si qua etiam nunc restant integra) soient détruits par l'ordre des magistrats et purifiés par la croix. Si quelqu'un contrevient à cette loi, qu'il soit puni de mort (1). »

Après cela, le paganisme a disparu, l'église nouvelle reste assise sur des ruines.

Il arriva en effet, qu'il devint matériellement impossible de continuer l'exercice du culte payen. Les choses manquèrent pour cela aussi bien que les hommes (2). Il

(1) Omnibus sceleratæ mentis paganæ, exsecrandis hostiarum immolationibus, damnandisque sacrificiis cæterisque antiquarum sanctionum Auctoritate prohibitis, interdicimus : Cunctaque eorum fana, templa, delubra, si qua etiam nunc restant integra, præcepto magistratuum destrui, conlocationeque venerandæ christianæ religionis signi expiari præcipimus ; scientibus universis, si quem huic legi apud competentem judicem idoneis probationibus inlusisse constiterit, eum morte esse multandum. Dat. XIX, Kal. Decemb. Theodos. XII, Valent. IV. AA. Coss.

(2) Theodosii magni sexta constitutio. Nullus omninò ex quolibet

ne pouvait plus y avoir ni prêtres, ni temples, ni sacrificateurs; et ces changements s'étant accomplis non point comme des actes aveugles de violence, mais au nom de la loi (*præcepto magistratuum*), reçurent aussitôt la consécration que l'autorité légale imprime si aisément aux yeux des hommes sur tout ce qu'elle marque de son sceau.

Chez le grand nombre, l'appareil de la force déployée avec une apparence légitime fut irrésistible. Ils reconnurent la volonté du Ciel dans les nouvelles mesures. Puis l'absence soudaine, imprévue de l'ancienne religion laissait parmi eux un vide qu'ils cherchèrent à combler par quelqu'autre croyance; et comme rien ne leur rappelait le vieux culte, sinon des ruines et des désastres, ils commencèrent à s'en détacher, puis bientôt à oublier. Découvrant alors autour d'eux une Église riche, triomphante, puissante, qui imitait les cérémonies anciennes, cette Église les attira; à la fin ils subirent l'empire de la croyance nouvelle; ils lui étaient, pour ainsi dire, livrés d'avance.

Cela est si vrai, que partout où ce système de lois fut appliqué, le paganisme s'évanouit de lui-même; partout au contraire, où ces lois ne purent s'étendre, le paganisme subsista, et il subsiste encore sans presqu'aucune altération, comme vous pouvez le voir dans les grandes

genere, ordine, hominum, dignitatum, vel in potestate positus, vel honore perfunctus, sive potens sorte nascendi, seu humilis genere, conditione, fortunâ, in nullo penitùs loco, in nullâ urbe... accendat lumina, imponat thura, serta suspendat.

religions de l'Asie orientale. Telles étaient ces religions avant le christianisme, telles elles sont encore aujourd'hui.

De ce qui précède, vous pouvez conclure, que l'autorité catholique dans sa lutte avec le paganisme, a donné elle-même la méthode la plus absolue, la plus radicale pous réduire à néant une religion ancienne; et si j'examine de près cette méthode, je la trouve si ferme, si logique, si consistante, que je doute, le problème étant posé dans toute sa rigueur, que l'esprit humain trouve rien de plus sûr pour le résoudre.

V.

Comment une Religion finit.

J'ai dit quel est le droit catholique auquel s'attache le nom de Théodose. J'ajoute que ce droit qui a servi à établir la domination de l'Église, a également servi à la maintenir. Il se retrouve identique dans tous les temps, partout où elle est restée maîtresse; et d'autre part, c'est avec ce même droit que les adversaires du catholicisme ont réussi à le vaincre. Partout où une province a été arrachée définitivement à l'Église Romaine, cette législation a été retournée un moment contre elle; témoin l'Angleterre, la Hollande, la Suède, la Norwège, la Suisse, une partie de l'Allemagne, qui n'ont pu s'assurer la victoire qu'en retournant avec discernement contre l'Église les lois de l'Église.

Ici, je n'ai point à exposer ce qui dans cette législation contrarie l'esprit de notre temps, ni quelles sont les parties qui peuvent revivre encore. Je n'ai pas non plus à décider si par la loi de l'éternel talion, le droit catholique

avec le tempérament exigé par l'humanité moderne est destiné un jour à envelopper à son tour l'Église catholique. Ce serait vouloir entrer dans les conseils de l'avenir. Tout ce qu'un écrivain peut faire, c'est de réunir les matériaux par lesquels se forme et se mûrit quelquefois une de ces résolutions qui changent un siècle, et le couronnent. Mais dire par avance : faites ceci, faites cela; tracer prématurément une méthode particulière, ce serait chose insensée, lorsque dans ces questions qui embrassent la nature humaine, tout dépend de la circonstance, du lieu, du moment, du degré de force, de passion, de volonté que vous trouvez parmi vos contemporains.

Avec l'habitude qu'ont les hommes de nos jours, de réduire toute chose à une question d'argent, ils croient volontiers pouvoir se débarrasser de la domination d'un vieux culte, en se contentant de lui ôter le salaire. L'Église naissante, ou plutôt la main ecclésiastique qui tenait la plume des Empereurs, a cru qu'il fallait *labourer plus profond,* et que ce moyen, d'ailleurs élémentaire et indispensable, serait illusoire, s'il n'était accompagné de l'ensemble des mesures que j'ai énumérées plus haut. C'est en quoi je ne puis m'empêcher d'être de l'opinion de l'Église.

Si elle se fût contentée d'enlever le salaire, le budget aux temples, ceux-ci eussent été entretenus par la pitié publique; plus ils eussent été misérables, plus ils eussent attiré la compassion, et cette pitié eût alimenté la haine contre les déprédateurs. Car ceux qui auraient fait au-

mône au vieux culte se seraient crus lésés par le nouveau. Le peuple eût crié au vol; et l'avarice des hommes se serait rangée du parti du vieux culte. Ainsi la persécution eût paru tout à la fois odieuse et impuissante; elle eût excité autant de plaintes que l'extirpation. Sans avoir les bénéfices d'une ruine totale, on en aurait eu tous les dommages.

Au lieu de cela, la vieille religion jusque-là tranquille et souveraine, se trouve à l'improviste, dans le même moment, surprise, investie, enveloppée, frappée, ruinée, rasée, extirpée, foudroyée, sans qu'il y ait place même à la pitié. Le sentiment de l'irréparable, de l'irrévocable, arrête la plainte avant qu'elle soit formée.

Au spectacle de la ruine instantanée d'une vieille institution à laquelle on ne laissait aucun recours, les hommes, toujours si bons adorateurs de la force, abandonnèrent sans trop de peine des dieux qui paraissaient s'abandonner eux-mêmes.

Ici l'exemple de la révolution française éclaircira ce qui vient d'être dit; car il n'est pas sans utilité de remarquer combien dans ses décisions les plus extrêmes, en matière religieuse, cette révolution a été timide en comparaison des Empereurs catholiques, Constantin, Théodose, Arcadius, Honorius, Valentinien, Théodose le jeune, qui ont fait passer l'âme de Rome impériale dans le génie de l'Église. Ces Empereurs ont osé proclamer la chute de l'ancienne religion et finir par là l'ère ancienne, ce que n'a jamais osé la révolution française; et je ne doute guère que ce manque d'audace d'esprit

n'ait été pour quelque chose dans sa défaite. Car tandis qu'elle se donnait toute l'apparence de la persécution religieuse, et qu'elle déchaînait contre elle tout le passé, elle n'osait pourtant frapper le passé religieux et y mettre légalement un terme. En sorte qu'elle n'ôtait pas à ses ennemis l'espérance de renaître, quoiqu'elle fit tout pour se les rendre irréconciliables. Situation qui est la pire de toutes et qui contenait infailliblement ces retours, ces revers que nous avons vus et que nous voyons encore.

Les temps qui ont suivi ont enseigné ceci : il fallait ou laisser de côté la religion ancienne (chose, il est vrai, qui me semble impossible) ou, si la nécessité obligeait de déchaîner cette religion contre soi, il fallait en finir.

Par là, on ne se donnait pas un ennemi de plus. Mais provoquer le catholicisme, le désespérer et ne pas le frapper irrévocablement de l'interdiction de la loi; lui prendre ses prêtres, ses temples, ses autels, ses lois, son or, et lui laisser l'espérance et le droit, en le maintenant debout dans la loi et la constitution, c'était se condamner soi-même infailliblement à périr même après cent victoires. Une telle capitulation ôtait toute force aux résolutions les plus hardies. C'était dire que l'orage allait passer et qu'il n'y avait qu'à attendre pour voir renaître ce que la loi n'osait placer au rang des choses mortes.

Si donc l'on veut tirer de l'établissement politique de l'Église quelqu'enseignement capable de servir à la pratique des choses, en des circonstances considérables (puisque les hommes, quoiqu'ils en disent, n'ont point

changé) voici, je pense, comment cet exemple de l'Église peut se résumer :

Celui qui entreprend de déraciner une superstition caduque et malfaisante, s'il possède l'autorité, doit avant tout éloigner cette superstition des yeux des peuples et en rendre l'exercice absolument et matériellement impossible, en même temps qu'il ôte toute espérance de la voir renaître. Alors, avec la facilité qu'ont les hommes à se détacher de ce que leurs yeux ne voient plus, la première chose qu'ils font, c'est d'oublier. Une nouvelle génération se forme, qui n'ayant rien aperçu que les ruines de la religion morte, est toute disposée à porter ailleurs son espoir et sa croyance.

Le changement est déjà bien près d'être accompli. Vous pouvez dès lors, sans trop de risque, desserrer le frein, comme on le voit par l'exemple de Théodose le Jeune, qui après une seule génération a pu, sans manquer à la prudence humaine, adoucir les peines plus dures édictées par son père.

La première précaution de Moïse pour donner à son peuple un autre esprit, a été de l'enlever du milieu des idoles d'Égypte. Tant que le peuple eut les yeux éblouis par ces idoles, il fut impossible de l'arracher aux dieux de pierre. Mais au contraire, sitôt qu'il les eût perdus de vue, il commença à les oublier, et le plus vil des esclaves devint l'un des chefs de la race humaine.

Il faut donc qu'il y ait un temps, où la vieille religion soit voilée, pendant lequel un esprit nouveau se forme et se constitue. Lorsque cet esprit a grandi, vous pouvez

ramener le droit commun et rouvrir la porte au vieux dogme, sans courir un péril trop imminent; car vos constructions nouvelles ont eu le temps de se développer et de s'affermir.

Mais l'expérience n'a encore montré à aucune époque, en aucun lieu, que l'on ait pu, par exemple, laisser subsister avec toute sa force l'Église catholique dans le berceau de la liberté, sans qu'après un certain temps la liberté n'ait été trouvée étouffée dans ses langes.

Ceci explique pourquoi l'idée que la Convention s'était faite du système religieux était sans force et ne pouvait aboutir à une création solide. Lors même qu'aucun obstacle politique n'eût ruiné cette conception, elle se serait ruinée elle-même. La liberté, l'égalité de tous les cultes laissait une force accablante au plus ancien. Cette force n'eût laissé aucune chance de vie à l'ordre nouveau que l'on voulait établir; le frêle arbrisseau n'eût pas manqué d'être écrasé à sa naissance, par la vieille souche gothique qu'on n'avait pas osé extirper de la loi.

Il ne faut pas que l'on m'oppose ici l'exemple des États-Unis; car cet exemple confirme au contraire tout ce que je viens de dire. La religion romaine ayant été tenue là à l'origine de la constitution dans une sorte d'accablement et de dépendance voisine de l'anéantissement, la liberté a pu se former et s'étendre dans les États du Nord; il était trop tard pour l'étouffer, lorsque la religion romaine a été admise à partager le droit commun.

VI.

De la religion de la force.

C'est ici le lieu d'examiner les principaux moyens, par lesquels les hommes de nos jours croient pouvoir mettre le frein à une église tyrannique ou même la réduire entièrement.

Mais, avant d'entrer dans la question, je constaterai un fait qui jettera quelque lumière sur ce qui doit suivre.

L'Europe par son admiration ou sa complaisance pour la force déchaînée, a montré clairement à tous les yeux, qu'elle est restée plus barbare qu'on ne l'imaginait. Il y a encore du Vandale chez elle. Et celui qui ne tirerait de cette première observation sur la religion de la force aucune conséquence pratique, celui qui se croirait jeté dans une société idéale, où le droit, la vérité, la justice, n'ont qu'à se montrer nus et désarmés pour l'emporter, celui-là perdrait d'avance par sa faute et sa cause et lui-même; il méconnaîtrait les choses ; elles s'en vengeraient bientôt sur ses théories. Je pourrais en dire davantage à ce sujet; je m'arrête.

VII.

Première solution.

Quelques-uns de ceux qui sont le plus décidés à mettre fin à l'Église du moyen-âge, croient qu'ils arriveront à ce résultat lentement, graduellement, par l'autorité de l'éducation seule. C'est là un cercle vicieux, dont ils ne se rendent pas compte. Comment l'éducation toute seule pourrait-elle détruire une religion malfaisante? Cela ne s'est jamais vu et ne se verra jamais! En voici la raison principale :

La véritable éducation d'un peuple, c'est sa religion; à proprement parler, il n'a pas d'autre enseignement. Bonne ou mauvaise, vivante ou caduque, c'est la religion qui pénètre dans les profondeurs du peuple pour y porter la vie ou la mort. Ne me répondez pas que l'Église Romaine est toute de surface et qu'elle ne possède ainsi que les dehors; car il y a des temps où la surface est tout ce qui reste d'un monde. Celui qui possède alors l'extérieur de l'homme, possède l'homme tout entier. Dans ces

temps-là, donnez-moi le masque, je vous tiens quitte du reste; avec le masque, je ressaisirai la personne.

Croire que quelques maisons laïques, quelques rares établissements d'enseignement, pensions, colléges, universités, qui ne s'adressent qu'à un petit nombre, peuvent se substituer à l'action d'une Église souveraine et la faire disparaître au bruit de quelques paroles, de quelques conseils, c'est se faire la plus grande illusion du monde.

Que sont tous les systèmes déposés dans les livres, répandus par quelques mains, en comparaison de cette autorité qui enveloppe une nation de toutes parts? Tant que cette autorité est debout et qu'elle pétrit l'âme d'un peuple, vos traités de philosophie, vos méthodes, vos conseils, vos avertissements, vos leçons, vos brochures, accueillis avec transport à la surface de la nation par quelques uns, restent ignorés des masses qui ne connaissent, ne voient, n'entendent, ne respectent, ou ne craignent que l'Église avec laquelle elles sont jour et nuit en contact, et qui peut d'un mot les perdre, les déshonorer, les ruiner, les effacer de la terre.

C'est ce sentiment qui a empoisonné pour moi toutes les joies de l'enseignement, dans le temps où il m'était donné au Collége de France, de vivre au milieu d'une foule d'amis, dont les témoignages eussent pu me faire illusion sur la réalité des choses. Il ne m'est pas arrivé un seul jour de sortir de cette atmosphère vivante, sans me dire : hors de cette enceinte, la parole, la vie ne s'étendent pas. A peine aurai-je franchi le seuil, je retrou-

verai la même masse opaque, ténébreuse, où aucun écho ne parvient.

L'événement a prouvé que je ne m'étais pas trompé.

N'espérez donc pas que la pensée de vos livres, de vos systèmes s'enracine dans l'esprit des peuples que l'Église tient occupés par son culte, par sa liturgie, ses têtes, ses terreurs. S'il arrive quelque écho lointain de vos enseignements dans le fond des peuples, ils en sont plutôt étonnés qu'éclairés. Voyez-les partagés entre une Église qui a pour elle la menace, l'autorité, la force, et des idées qui apparaissent isolées, désarmées, en contradiction avec les ténèbres natives amoncelées sur eux; ils ne tirent de cette opposition aucun résultat pratique; ils ont peur, sinon de l'enfer, au moins du prêtre.

J'ai parlé des États où l'éducation est libre. Que dirai-je des États où elle ne l'est pas, de ceux où il n'y a d'enseignement possible que sous le bon plaisir et avec l'agrément de l'ennemi même? Comment imaginez-vous qu'une éducation qui n'existe pas, qui est radicalement impossible, puisse par le seul bénéfice de la patience avoir raison d'une institution souveraine, indiscutable? L'illusion touche ici à l'absurde.

Le despotisme religieux comme tout autre despotisme ne peut être extirpé sans que l'on sorte de la légalité, puisque sa légalité c'est son caprice. Aveugle, il appelle contre soi la force aveugle; et en effet avec le tempérament qui se forme dans les gouvernements et les religions de bon plaisir, il ne faudrait pas non plus se montrer trop étonné si tant de peuples serfs brisaient eux-mêmes demain ce qu'ils adorent aujourd'hui.

VIII.

Seconde Solution.

D'autres sont persuadés qu'ils feraient quelque chose d'irrévocable, s'ils ôtaient simplement au Saint-Siége le patrimoine de St. Pierre.

Disons-leur ce qui arriverait à coup sûr de ce demi-affranchissement.

Il y a deux hommes dans le pape. Il y a le prince et le pontife. Lorsque l'on a chassé le prince, le pontife l'a toujours ramené par la main.

Si le cœur eût manqué à la réforme, et si elle n'eût arraché que le pouvoir temporel à la papauté, son œuvre n'eût pas été de longue durée. Le spirituel eût fait bien vite regagner le temporel. Les clefs de Saint-Pierre eussent ramené le glaive. Il en serait assurément de même aujourd'hui,

En effet, quiconque a laissé subsister la domination spirituelle et toutes les marques de cette souveraineté, a toujours été contraint de rendre aussi le domaine

temporel, comme on l'a vu par l'exemple de Napoléon. Personne ne croit à la durée d'un changement accompli seulement dans l'ordre politique. Dès lors peu de gens sont décidés à se compromettre pour un établissement nouveau, si peu sûr de lui-même qu'il maintient l'ennemi au cœur même de l'état. Une armée de prêtres soutenue de tout ce qui reste d'hommes intéressés à l'ancienne domination, dénonce l'impiété, la spoliation, le sacrilége; et ces plaintes ne pourraient être plus vives, s'il s'agissait du dogme.

En quelque lieu que la Papauté soit retirée, elle continue de régner moralement sur ses anciens sujets; elle tient dans ses mains le fil de toutes les menées, de toutes les brigues; son pouvoir spirituel ne paraît que plus imposant parce qu'il atteste la timidité de ceux qui n'ont osé y porter atteinte.

La théocratie, il est vrai, est sortie de la place, mais elle y a encore un pied. Il ne faut donc qu'une occasion pour l'y faire rentrer, et toutes les tyrannies solidaires l'une de l'autre font infailliblement naître cette occasion. Alors l'ancien pouvoir théocratique rattache de nouveau le glaive à la tiare; il reparaît plus invincible après cette épreuve. Il montre par des actes sans réplique aux chefs de la demi-révolution, à ses partisans, à ses instruments, à ses agens, qu'en pareille matière, il faut savoir oser ou obéir, et que celui que ne fait ni l'un ni l'autre court au devant de son châtiment et de sa ruine.

IX.

Si un nouveau dogme est nécessaire pour sortir de la servitude.

D'autres imaginent qu'il n'y a rien à tenter contre la vieille Église, si le monde n'a pas trouvé d'abord un nouveau dogme; et sur cela, ils se mettent à la recherche d'une Église nouvelle pour remplacer l'ancienne dans son autorité, son infaillibilité, son universalité.

Je pourrais me contenter de répondre à ceux-ci qu'il n'est pas donné à chaque peuple d'enfanter une religion. L'Angleterre, la Hollande, les États-Unis d'Amérique, la Suède, n'ont produit dans leur sein aucun réformateur dogmatique national, à véritablement parler, et n'ont pas laissé de s'affranchir. Si ces nations eussent attendu qu'elles eussent produit chez elles un dogme véritablement nouveau, elles seraient encore esclaves du moyen-âge, comme les autres.

Je voudrais m'en tenir à cette première raison; car les personnes qui ajournent toute vie, tout effort, dans

l'attente de je ne sais quel Messie social, ont souvent des intentions si excellentes que je serais désespéré de rien ajouter qui les afflige. Et pourtant convaincu, comme je le suis, qu'elles cherchent l'impossible, qu'elles sont en pleine opposition avec l'esprit moderne, je ne puis m'empêcher de les contredire, avec plus d'insistance.

Deux choses sont à considérer dans l'opinion qu'elles embrassent, la pratique et la vérité même de l'idée

Voyons d'abord la pratique. Il est trop évident qu'elle est désastreuse. Car s'il s'agit de découvrir un dogme encore inconnu pour échapper à la tyrannie subsistante, apprenez-moi ce que peut devenir l'homme jusqu'à ce qu'il ait fait cette découverte? N'est-ce pas abandonner purement et simplement la place à l'oppression? D'ailleurs cet inconnu, ce grand X que vous cherchez, sans lequel vous prétendez ne pouvoir rien faire, si vous ne le trouviez pas? Si votre attente était trompée? Voilà donc le monde entier légitimement livré, sans lutte possible, au premier occupant, c'est-à-dire à toute tyrannie, pourvu qu'elle ait le bon sens de prétendre posséder le mystère qui vous échappe. Quelle bonne fortune, grand Dieu! pour quiconque aspire à opprimer les autres! Jamais l'homme n'aura été ainsi livré à la violence et au hasard.

De grâce, sortons de ce rêve, il donne le vertige de la mort. Hommes de bonne foi, ne vous abandonnez pas à la merci de quiconque voudra se jouer de vous. Considérez une chose : nous n'avons pas seulement des devoirs envers ce que nous appelons l'avenir; nous avons premièrement des devoirs envers le présent.

Accomplissons donc ceux-ci, et les autres s'y trouveront compris. Car ce n'est pas l'avenir qui est enchaîné, c'est le présent; c'est lui qui souffre et qui crie; c'est vous, c'est moi, c'est nous tous, hommes qui vivons à cette heure sur la terre. C'est donc avec ce qui existe aujourd'hui dans le monde, que nous devons travailler à délivrer le monde. L'oppression est actuelle, elle s'exerce sur des êtres réels, vivants, dont la plaie est saignante. C'est donc avec des choses actuelles, avec les pensées qui existent aujourd'hui, quelque part, dans l'esprit de l'humanité, avec les forces vivantes, présentes, que vous pouvez, que vous devez combattre une oppression vivante, présente.

Pendant que la tyrannie a trouvé son dogme, dire que vous cherchez le vôtre, c'est accepter une trève dans le combat du juste et de l'injuste, un armistice avec le mal, une capitulation avec le mensonge; c'est admettre dans le droit, dans l'esprit humain, dans l'ordre moral, dans la tradition de la vérité, de la vie, un *intérim*, une suspension, un évanouissement de la conscience qui n'a jamais été, qui ne sera jamais, qui serait la mort même de la nature humaine.

Non! point de tréve avec l'Injuste! Je n'en accepte aucune! Point d'armistice avec le mal, avec le mensonge couronné et triomphant! Point de suspension d'armes avec la force oppressive et homicide! Si elle peut nous écraser, qu'elle le fasse. Nous n'en sommes point en peine. D'autres viendront après nous, meilleurs que nous!

Il y a toujours assez de vérité manifestée dans le monde

pour combattre le règne reconnu du faux? Vous laissez l'empire à l'injustice et vous vous réfugiez dans l'inconnu, c'est-à-dire dans le vide? Est-ce là que vous trouverez un point d'appui?

Cette idée n'est si désastreuse dans la pratique de la vie que parce qu'elle est essentiellement fausse en elle-même. On ne cherche pas un dogme; on ne se le démontre pas à la sueur de son front. On le rencontre sur le chemin de Damas, et il vous éblouit.

En second lieu, c'est aller directement contre le génie des temps modernes, que de s'imaginer qu'un dogme puisse conquérir l'Universalité, à la manière de l'ancienne Église. Enfermer l'expansion, l'énergie infinie de l'âme moderne dans la lettre close d'un nouveau symbole, c'est là une entreprise qui répugne essentiellement à l'humanité contemporaine. N'oubliez pas que l'homme moderne est né, il y a trois siècles; depuis ce moment il n'est plus de pape, ni de concile religieux qui puisse s'imposer à la conscience individuelle.

Que serviraient tous vos conciles! Un seul homme qui se lèvera pour refuser votre dogme, le mettra en poussière. Il restera une théorie, un système, une opinion, une secte peut-être, mais rien qui ressemble à un symbole général.

Remarquez encore que cette idée de refaire un dogme universel est un triste legs de l'Église que vous voulez combattre. C'est là chez vous un reste du vieil homme; vous sortez de l'Église catholique pour la refaire sur un autre plan. Mais ce plan, je vous le répète, a été rejeté;

ce moule, dans lequel votre esprit retombe, a été brisé. Que nous parlez-vous de conciles? ils ont été fermés; ils ne se rouvriront pas. Rompez donc cette dernière chaîne, ombre d'une servitude dont vous ne voulez plus.

X.

Qu'attendez-vous?

Je reproche au Saint-Simonisme de s'être absolument abusé sur la chose la plus fondamentale et d'avoir, par imitation du passé, rengagé beaucoup d'esprits dans la servitude du moyen âge, en fermant les yeux à la lumière vivante du monde moderne. L'idée de refaire un pape, un conclave, un concile, prouve que cette école était incapable d'orienter les esprits; elle tournait le dos à l'avenir. Elle a joint à la confusion, l'imitation stérile et fausse. Elle a tout fait pour aveugler l'esprit français, et lui ôter la tradition de sa propre indépendance.

Il est bien temps que l'aiguillon de l'adversité nous rende enfin le sentiment du réel. Lors même que l'impossible se trouverait réalisé, que vous découvririez votre dogme, quel résultat s'en suivrait-il pour dénouer l'universelle servitude? Je veux que vous trouviez demain ce Christ nouveau que vous cherchez; je vous l'accorde. Quelle en sera la conséquence pour le monde que nous

voyons et dont nous faisons partie? Il a fallu trois siècles au Christ avant d'agir efficacement sur le monde et de l'enlever à ses anciennes dominations. Est-ce trois siècles de répit que vous voulez donner encore aux dominations qui le possèdent aujourd'hui?

Qu'attendez-vous? Une nouvelle unité religieuse et sociale. Voilà ce qu'il nous faut, dites-vous, pour revivre : *Quod unitatis cupimus plenâ redintegratione firmari* (1). C'est justement le mot des moines du Bas-Empire.

Ah! si vos vœux étaient exaucés, que vous seriez prompts à vous repentir! l'homme moderne protesterait bientôt en vous contre ce vœu imprudent! A quel prix a été achetée cette unité si vantée de doctrines dans les choses secrètes, mystérieuses, intimes, qui sont le for intérieur de la conscience humaine? Au prix de quinze siècles d'une tyrannie de fer. Or cette tyrannie serait cent fois plus nécessaire aujourd'hui que l'âme humaine, individuelle, a conquis sa liberté dans ces domaines et qu'elle a appris à s'en servir. Vous êtes à peine affranchis de la vieille chaîne; déjà vous voulez vous en forger une nouvelle! Votre demande aveugle ne vous sera pas accordée. Vous resterez libres, en dépit de vous-mêmes, au moins sur ce point là.

Que demandez-vous encore? des armes sacrées, qui vous tombent du ciel. Mais le temps est passé où des

(1) Quod unitatem reddidisse...videreris—Epistola concilii Romani ad Gratianum et Valentinianum. Impp. V. Cod. Theodos. Appendix, p. XXXI.

messagers apportaient des boucliers divins, forgés dans la nue par les Cyclopes. Vos boucliers, vos armes, c'est à vous de les forger vous-mêmes en pleine lumière, dans la conscience libre que vous avez reçue en naissant. Ce siècle, qui a repris tant de choses qu'on croyait assurées, ne vous a pas encore ôté celle-là.

Vous ne pouvez vous sauver, ajoutez-vous, qu'avec des forces, des idées qui n'existent encore dans l'esprit de personne, pas même dans le vôtre. Écoutez :

Si un homme est échoué sur un banc de sable, au milieu d'une mer déserte, il se sert de ce qui est sous ses mains, et de ses propres débris pour se faire un radeau. Avec le secours de ce qu'il a sauvé du naufrage, il s'embarque de nouveau, et il finit par revoir sa patrie, ses amis, ses parents qui le croyaient perdu et qui déjà portaient son deuil. Au lieu de cela, si le même homme attendait qu'un navire lui vînt du ciel; s'il rejetait tous ceux qui existent réellement et qui passent devant lui; s'il ne voulait accepter pour sa délivrance et son salut qu'un vaisseau encore idéal que personne n'a vu, qui n'existe encore nulle part et n'existera peut-être jamais, dont le plan même est à trouver, que pensez-vous, dites-moi, que deviendrait ce naufragé sur son îlot, perdu au milieu de l'Océan?

XI.

De ceux qui attendent une solution finale.

Concluons. — Rien au monde n'est plus illusoire que d'attendre, comme vous le faites, *la solution finale du problème*. Cette solution ne vous sera jamais donnée par aucun livre, par aucun catéchisme; vous passeriez des siècles à attendre ainsi vainement que l'eau du fleuve ait coulé pour vous faire un passage.

Faites chaque jour ce que vous avez à faire. C'est la première règle pour résoudre la question. Mais croire que la solution suprême vous sera donnée en bloc, qu'elle tombera des nues comme un aérolithe, ou comme un autre Coran, et que jusque-là vous êtes dispensé de vivre, de sentir, de lutter, d'aimer, de haïr, de combattre à la manière des hommes, c'est une idée si insensée que toute une génération peut aisément s'y perdre.

On veut régir la vie sociale comme une figure de géométrie et l'on est dupe de ces grands mots. Voyez en effet la différence qu'il y a de l'une à l'autre.

Un géomètre, un savant, s'il ne découvre pas un certain théorème qu'il poursuit, se trouve arrêté court dans la déduction de ses idées. Il n'a qu'à se croiser les bras jusqu'à ce qu'il ait dénoué l'énigme. L'illustre Geoffroy Saint-Hilaire me racontait, un jour, que n'ayant pu résoudre une certaine difficulté d'ostéologie, le découragement le prit; il renonça à l'étude de l'histoire naturelle pendant cinq ou six ans. Il fallut qu'un hasard le ramenât à ses travaux abandonnés.

Qui ne sent qu'appliquer des procédés semblables à la vie sociale, politique, c'est y porter la mort? Un homme, une nation ne peuvent, sans risquer de périr, renoncer à la vie morale, parce qu'ils ont rencontré un obstacle. Ils ne peuvent impunément se retirer hors de l'humanité vivante, jusqu'à ce que la solution de la question leur soit tombée des nues. Chaque jour apporte son devoir immédiat, auquel il faut satisfaire, sa question à laquelle il faut répondre.

Et un peuple, une génération qui donnerait sa démission d'hommes, sur le prétexte qu'un certain théorème, un certain scolie de géométrie sociale est encore à découvrir, cette génération se couvrirait certainement de ridicule et peut être d'infamie, puisqu'elle renoncerait à la nature humaine qui n'accorde ni répit, ni congé dans la pratique des devoirs publics ou privés.

Le mal que les écoles de sectaires ont fait aux hommes de notre époque, en grossissant les idées fausses des maîtres, est incalculable; quant à nous, nous expions les fautes que nous n'avons pas commises. La pensée de

faire régir la société par des instituts de savants, comme s'il s'agissait d'une équation d'Euler, cette pensée, en dehors de toute nature, de toute vie, de toute politique, a troublé, dénaturé les esprits les mieux faits. Chacun cherchant sa formule a oublié de vivre. On n'a plus rencontré que des hommes qui construisaient l'équation, cherchaient les asymptotes de l'hyperbole sociale, et, en attendant, perdaient les instincts les plus simples, jusqu'à se mettre à la merci de tous leurs ennemis.

On a fait de la vie sociale un problème mathématique si difficile, si inaccessible, que je ne m'étonne point de voir tant de gens y renoncer et y préférer la mort. A ce compte là, on pourrait aussi faire de la respiration humaine un tel épouvantail de science, on pourrait exiger tant de labeurs préparatoires, tant de combinaisons dynamiques pour se tenir debout sur ses deux pieds, qu'il serait infiniment plus commode d'y renoncer.

Non, la vie humaine n'est pas un problème si irréalisable qu'on nous l'a faite.

Le progrès social n'est ni une géométrie, ni une mathématique, ni une mécanique; c'est une vie, non une formule. Comme toute vie, celle-ci est plus simple que vous ne dites. Pour faire une œuvre humaine, redevenons si nous pouvons des hommes; voilà le premier point.

Pendant que les amis de la liberté, égarés par de fausses mathématiques, interrogeaient toute science, excepté celle de l'homme, pendant qu'ils cherchaient partout dans l'univers extérieur leur solution, excepté en eux-mêmes, les ennemis de la liberté agissaient autrement;

ils savaient que les affaires humaines se débattent plus simplement au for intérieur du cœur de l'homme, et que l'important est de faire chaque jour un pas pour rester maître de la place. Ils ne perdaient point terre; car ils savaient encore que la victoire, à certains moments, est une affaire de tact, de sens, de coup-d'œil, d'opportunité. C'est avec les notions les plus simples, les plus unies du monde qu'ils ont eu bon marché de ceux qui ne voulaient prendre conseil que de la mécanique des sphères.

Que l'on se persuade bien que la liberté, en Europe, est tombée, non point faute de conceptions transmondaines, mais pour avoir méconnu les plus simples éléments des choses. Nous avons péri par l'A B C.

Ne confondons plus ce qui est absolument différent : la science et la vie, la mécanique et la société civile.

Les Archimèdes de la liberté ne font pas des œuvres mortes; ils portent leurs machines vivantes, armées dans leur esprit. Ils demeurent au centre de la nature humaine. Qui les attaque, les trouve toujours debout et préparés. Quand vient le moment d'agir, ils ne vont point étudier à l'écart le problème social; ils le résolvent à chaque heure, à chaque instant de la vie, toujours instruits, toujours armés suivant l'occasion, le moment, la difficulté, ou l'opportunité.

Qui dira jamais, qui croira plus tard combien l'abus de la langue théologique, de la langue mathématique, transportées là où elles sont déplacées, a ôté aux hommes de ce temps-ci, le sentiment vif, simple, vrai, actif de leurs propres affaires! Combien ces alliances de mots

surannés : papauté civile, communion, conclave social, concile social, n'ont-ils pas souvent ramené les novateurs eux-mêmes à des choses surannées !

De même l'abus de la langue scientifique mal appliquée, a substitué chez un grand nombre une vague idée pédantesque et morte, à la place d'une idée vivante, d'une œuvre de conscience, dont ils sont eux-mêmes les artisans et les juges. L'âme des choses a disparu, nous avons gardé quelques mots de vingt coudées, sans force et sans justesse.

Ce n'est ici affaire ni de moines et de théologiens du moyen âge, ni d'érudits ou de géométres ; c'est une affaire d'hommes. Reprenez donc le langage humain, connu, vivant. Retrouvons au moins la langue de la liberté, si nous avons perdu la chose.

XII.

Un sophisme.

Ainsi plus d'embûches de mots, je vous en prie. S'il vous est défendu de parler, gardez le silence; mais n'essayez pas à la fois de parler et de vous taire, vous ne le pourriez sans torturer le sens commun. Le plus grand mal de la servitude, c'est qu'elle est la mère de tous les sophismes.

Par exemple, ce que vous proposez est en exécration à l'Église, dont il ne resterait pas, si l'on vous écoutait, pierre sur pierre. Néanmoins, c'est là ce que vous appelez *Réconciliation de l'Église et de la Révolution.*

Je veux bien que votre intention soit franche, mais votre langage ne l'est pas; et, comme il est obscur, il cache ainsi que toute obscurité un esclavage. Car par cette ambiguité de paroles, vous ne ferez pas illusion à nos ennemis. Si c'est un piége innocent, vous ne les y ferez pas tomber; ils ont trop d'instinct, d'expérience pour cela. Mais vous y entraînerez les simples, les crédules, qui ne

cherchent, n'attendent, ne demandent, n'implorent qu'une embûche nouvelle. En voyant cette doctrine si honnêtement exposée de la réconciliation du catholicisme et de la démocratie, lequel d'entre nous se dira que ce catholicisme prétendu est le renversement du catholicisme, que le noir veut dire ici le blanc, que la réparation de l'Église veut dire ici la chute de l'Église?

L'ancienne illusion, qui ne demande qu'à renaître, qui nous a déjà perdus vingt fois, qui cherche un accord impossible et absurde entre l'Église et la liberté, entre le cercle et le quarré, cette illusion, vous la relevez; vous la réchauffez. Vous aveuglez ceux qui commencent à ouvrir les yeux. Quant à ceux dont les ténèbres font la vie, vous les fortifiez de votre faiblesse. Ils règnent; vous leur donnez le sacre!

Si vous êtes pour l'Église, dites-le. Mais si vous voulez le renversement de l'Église, n'appelez pas cela Conciliation du Catholicisme et de la Démocratie. C'est se jouer de vos amis comme de vos ennemis.

Ne nous prenons pas les uns aux autres nos noms, nos devises, nos drapeaux. Sauvons au moins, s'il se peut, la franchise de l'esprit humain. Sortons de la confusion. Mais comment en sortir, quand nous prenons plaisir à la faire renaître d'elle-même?

O siècle tortueux qui détestes la voie droite, quand en aurai-je fini avec tes détours? Dès que j'ai surpris une de tes subtilités, tu vas en serpentant, en rampant, te replier dans une autre plus obscure. Tu roules un peu plus loin tes anneaux et l'on ne peut te faire regarder en face

la simple lumière du jour ! Que de subtilités j'ai déjà rencontrées ! En as-tu encore d'autres !

XIII.

Autre sophisme. Si toutes les religions sont égales.

Après les sophismes que je viens de combattre, le premier que je rencontre, le plus enraciné, le plus contraire à l'établissement de la liberté, est celui-ci : que toutes les religions se valent au point de vue de la vérité, et même de la politique, en sorte qu'il n'y a nulle différence à établir entre les unes et les autres. Ce principe est le contraire de toute philosophie, de toute science, de toute histoire, qui cherchent partout à marquer la nature diverse des choses; et cette fausse philosophie a entraîné bien vite des résultats mortels à la révolution, comme à la liberté !

Car loin que les religions soient toutes égales, il est certain qu'il y a entre elles des différences, des degrés dans le vrai, des spécialités, des nuances, comme il y en a dans toutes les choses de la nature. Il y a une religion qui se proclame elle-même l'ennemie de toutes les autres; elle se glorifie d'être incompatible avec la liberté moderne.

Cette religion a des institutions, des organes, des instruments de servitude, que d'autres ne possèdent pas, tels, par exemple, que la papauté, le célibat, d'où naît une forme nouvelle de caste, absolument inconciliable avec l'organisation des sociétés nouvelles. Il y a d'autres religions qui sont compatibles avec la liberté moderne, puisqu'elles l'ont engendrée et qu'elles la conservent. Il y en a enfin qui confinent à la liberté philosophique, puisque ce sont des philosophes qui les ont révélées.

Si la Révolution française avait clairement vu ces degrés, ces différences, elle eût pu, en concentrant ses forces, ses inimitiés, ses décisions contre le culte qui exclut la civilisation moderne, éliminer ce culte, en laissant subsister le principe de la liberté, et ouvrir par là une ère nouvelle. Mais en faisant vaguement la guerre à tous les cultes sans distinction, elle n'en a pas atteint un seul; elle a manqué d'audace; et celui qu'elle avait mission d'abattre est sorti de ses mains plus entier, plus indompté qu'auparavant.

Supposez que la Révolution française eût mieux apprécié l'organisation du monde religieux, elle eût pu appuyer son levier sur tout ce qui renferme un élément de liberté morale et renverser par là l'édifice de toute tyrannie.

Elle aurait eu la force de mettre fin au culte qui proscrit tous les autres.

Elle aurait osé réduire son ennemi; mais n'ayant fait aucune différence dans l'échelle des choses religieuses, elle a déchaîné oontre soi la religion même, sans trouver

d'appui nulle part pour déplacer irrévocablement la borne du vieux monde.

XIV.

Deux voies restent ouvertes. Laquelle choisir?

Ne refaisons pas la même faute. Il nous est encore une fois donné de choisir entre deux chemins. Seulement, si après tant d'expériences, de revers, d'enseignements produits par la persécution, nous nous obstinons à répéter les fautes d'autrui, il est probable que pour longtemps seront compromis le salut, la liberté, la dignité de l'esprit humain en Europe.

Voici les deux voies qui s'ouvrent encore devant vous : vous pouvez attaquer en même temps que le catholicisme toutes les religions de la terre, spécialement les sectes chrétiennes, sans distinction, et par là les obliger à faire de nouveau une seule masse avec lui; dans ce cas, vous avez contre vous l'univers entier. Vous voilà encore une fois réduits à l'impuissance.

Au contraire, vous pouvez vous armer de tout ce qui est opposé au catholicisme, spécialement de la masse de toutes les sectes chrétiennes qui lui font la guerre; en y

ajoutant la force d'impulsion de la Révolution française, vous mettrez le catholicisme dans le plus grand danger qu'il ait jamais couru. Vous pouvez dès lors vous promettre raisonnablement de le placer au moins dans l'impossibilité de nuire.

De ces deux voies, laquelle voulez-vous adopter? La première a été tentée jusqu'ici; elle n'a conduit qu'à des revers, sans un seul résultat durable; la seconde (et c'est celle que je propose) n'a point été essayée; elle s'accorde avec la justice, avec la science, avec l'histoire, avec la politique, avec l'équité. Choisissez. On a vu souvent une armée dispersée, soudainement ralliée et victorieuse, seulement pour avoir changé son ordre de bataille.

Au lieu de vous chercher vaguement des ennemis à tous les bouts de l'horizon, sans en atteindre aucun, il s'agit de concentrer vos vues, vos forces, vos volontés dispersées, sur le point unique qui est le centre d'où partent toutes les attaques dirigées contre vous; et si vous reconnaissez avec la même unanimité que vos adversaires, que ce point précis, qui soutient tout l'échafaudage de servitude, est l'Église romaine, il s'agit non plus de dépenser vos paroles, vos répugnances, vos haines, vos menaces à tous les vents, mais de vous appliquer à ce point, sans vous en départir que vous ne soyez arrivé à un résultat pratique, que vous pourrez léguer à à vos fils.

Pour ces grands résultats, il vous faut des alliés; il faut qu'une partie du monde au moins soit de cœur avec vous.

Que si vous montrez la pensée de repousser également toutes les croyances, vous êtes premièrement injustes, secondement ennemis de vous-mêmes, puisque vous vous faites des adversaires de ceux qui doivent être une partie de votre force.

Voilà pourquoi je m'adresse à toutes les croyances, à toutes les religions qui ont combattu Rome; elles sont toutes (qu'elles le veuillent ou non) dans nos rangs, puisqu'au fond leur existence est tout aussi inconciliable que la nôtre avec la domination de Rome.

En effet, puisque la prétention ancienne, nouvelle, éternelle de cette religion est d'asservir l'univers (urbi et orbi), c'est dans tout l'univers que vous devez trouver des points d'appui et des alliés. Je n'invoque pas seulement une théorie, une philosophie, un système particulier; je fais appel à toute croyance opprimée, à toute église persécutée, à tout temple qui peut montrer ses martyrs. Ce n'est pas seulement Rousseau, Voltaire, Kant, qui sont avec nous contre l'éternelle oppression; c'est aussi Luther, Zwingle, Calvin, Marnix, Herder, Channing, toute la légion des esprits qui combattent avec leurs temps, avec leurs peuples, contre le même ennemi qui nous ferme en ce moment la route. Ils trouveront place dans nos rangs, tous les athlètes de l'esprit. Surtout nous appelons ceux qui dans les formes les plus affranchies du christianisme font le lien des uns et des autres. Je ne propose ni un système ni un dogme. Ce que je demande, c'est un acte, c'est une œuvre de vie, une alliance de tous les esprits libres de la terre, pour l'affranchir en

commun de l'esprit qui la possède et qui la stérilise.

Alliance très-possible que la force des choses produit, qui seule peut amener un dénouement à tant de paroles, de discussions, où le XIXe siècle court risque de s'user, sans honneur, sans profit, sans réaliser même une seule de ses idées.

Qu'y a-t-il de plus logique au monde que de faire un seul faisceau des révolutions qui ont paru dans le monde depuis trois siècles, de les réunir dans une même lutte, de reparaître ainsi sous le soleil, pour achever la victoire sur la religion du moyen-âge?

Le malheur de la Révolution française, c'est de s'être isolée des révolutions qui l'ont précédée. Réparons cette faute. Replaçons-nous au cœur du monde moderne.

Voulez-vous ne faire qu'une école littéraire, académique, philosophique, sans laisser aucune empreinte réelle sur la face de la terre? Vous pouvez alors rester dans l'isolement. Il est certain que quelques écrivains, quelques penseurs solitaires suffiront toujours à imprimer un mouvement quelconque à la vérité abstraite, dans les murs d'une école.

Pour moi, je crois que malgré beaucoup de fautes, il n'est pas encore trop tard pour couronner cette fin de siècle par quelque grand et mémorable changement dont la postérité garderait la mémoire. Voilà pourquoi j'appelle tout ce qui a un esprit de vie, d'examen, tout ce qui a scellé un jour, une heure, son contrat d'alliance avec la liberté; tous ceux qui veulent que les paroles laissent une trace dans les choses; tous ceux qui cherchent dans

les discussions un dénouement pratique; tous ceux qui veulent non pas seulement médire du moyen-âge, mais en sortir et l'abolir; tous ceux qui à un degré quelconque ont fait entrer l'esprit moderne dans le monde chrétien. Hérésies nationales, religions modernes, sectes, croyances affranchies, écoles de libres penseurs, systèmes, philosophies, tout ce qui vit, tout ce qui respire doit entrer dans ce grand et suprême effort contre la mort qui jette déjà son ombre sur nous.

Quelle serait la force des révolutions modernes ainsi ramenées au point de jonction dans lequel elles se rassemblent toutes? Cette force est incalculable. Je dis qu'elle serait invincible. C'est ici la cause du Seizième siècle comme du Dix-neuvième, de la Réformation comme de la Révolution, de Marnix comme de Voltaire. Quels sont ceux qui refuseront d'entrer dans cette alliance pour achever d'expulser le moyen-âge? Ceux pour qui toute religion n'est plus qu'un frein politique, également bon pourvu qu'il asservisse le monde. Mais bien peu feront un aveu de ce genre, et il ne manquerait pas de se retourner contre ceux qui le feraient. Tous ont le même but, tous ont le même intérêt; car je suppose qu'il y a encore des intérêts moraux sur la terre. Sinon donnez-nous le pain et le cirque. Oublions que nous avons été des hommes.

Si le seizième siècle a arraché la moitié de l'Europe aux chaînes de la papauté, est-ce trop exiger du dix-neuvième qu'il achève l'œuvre à moitie consommée? Est-ce trop demander de sa résolution, de sa force, ou de sa maturité?

XV.

Quel sera l'héritier du catholicisme?

Ici, n'objectez pas que l'alliance avec tous les éléments hostiles à Rome, pour une œuvre de vie, un but déterminé, dans le temps de l'action, est contraire à la philosophie; car j'ai montré, un peu plus haut, qu'il n'est rien de plus conforme à la vraie philosophie pratique, que de reconnaître les différences, les degrés qui existent entre des choses. Voulez-vous savoir ce qui est l'opposé de la philosophie? C'est de ne reconnaître, de n'admettre aucune diversité entre les institutions religieuses, et de les confondre toutes dans une même exclusion; vue aveugle, s'il en fut, opposée à toute vraie science, encore plus qu'à toute vraie politique.

Que diriez-vous d'un musicien qui prétendrait que toutes les musiques sont égales? et d'un peintre qui mettrait sur le même plan tous ses personnages, sans observer aucune perspective? Le philosophe, le politique, le législateur qui confond toutes les religions de la terre,

toutes les époques, tous les âges de développement de l'esprit humain, dans la même exclusion, ne manque pas moins essentiellement aux conditions de la philosophie, de la politique ou de la législation qui est aussi un art.

Il ne serait pas juste non plus de m'accuser de prêcher une foi qui n'est pas la mienne, quand je montre des routes diverses dans lesquelles la dignité politique peut se concilier avec la croyance. Voilà des chemins divers, où la liberté est possible. Voilà un chemin obscur, qui mène infailliblement à la servitude; choisissez entre les premiers, rejetez le dernier. Celui qui parle ainsi exprime le principe fondamental du monde moderne, la liberté.

Encore une fois, je ne réclame pas la succession du catholicisme pour une formule, pour une théorie, pour une secte en particulier. Je réclame cette succession pour toutes les idées qui ont sauvé une parcelle de la liberté humaine; c'est-à-dire que je demande, pour héritier, l'esprit humain tel qu'il a pu se développer dans le monde moderne, avec ses croyances, ses aspirations, sa philosophie, ses instincts nouveaux.

Liberté pour tous, expansion de toutes les énergies de l'âme et de l'esprit, en dehors de l'église despotique et serve.

Si vous repoussez ces larges issues, que la force des choses a ouvertes elle-même aux peuples modernes, pour sortir de l'antiquité et du moyen-âge, il faudrait donc se contenter de la philosophie? Mais laquelle? Déjà vous excluez Rousseau; il n'est pas, pensez-vous, assez avancé pour les adorateurs de Saint-Janvier et de la robe de Trè-

ves. Un autre prétendra que votre système à son tour est aussi trop circonspect. Jusqu'à ce que vous ayez trouvé l'impossible, c'est-à-dire la formule philosophique qui dans le même temps à tous les esprits, à tous les lieux, convienne également à tous les peuples, voilà l'ancienne servitude établie sans contestation sur la terre.

Ce qui nous aveugle, encore un coup, c'est que nous nous représentons toujours l'avenir sous la forme d'une unité, dans laquelle nous n'acceptons que notre secte, ou notre formule. Même en rejetant le passé, nous travaillons à le faire renaître. A une Église universelle, nous autres catholiques, nous cherchons toujours pour héritier une autre Église universelle, ou du moins une autre philosophie universelle ; c'est en cela que nous nous abusons.

La centralisation religieuse, à laquelle nous voulons échapper, ne renaîtra pas, si tant est que nous établissions la liberté. Tout au contraire, la vieille Église, unité aveugle, inorganique, inférieure, chaos ténébreux, ira de plus en plus en se partageant pour faire place à la variété de la vie. Comme du sein de la nature inorganique sont sortis des centres de vie organisée, de même du fond aveugle de l'Église immobile, sortiront de plus en plus des individualités, des personnalités, qui auront, chacune, leur intuition propre, soit dans la religion, soit dans la philosophie. Déjà le siècle n'est plus le disciple d'un seul livre, *homo unius libri*. Il le deviendra de moins en moins. S'il est vrai que tout homme est appelé à devenir son prêtre, il l'est aussi que tout homme doit devenir son philosophe; ce qui n'empêche pas qu'il y aura encore

des sectes, des croyances générales, des écoles diverses de philosophie, des maîtres et des disciples.

Ouvrez donc les portes, à deux battants, à tout ce qui renferme un élément de liberté, une étincelle de vie, de dignité; ouvrez-les toutes grandes; il y faut faire passer un monde.

Ne dites pas : « Si vous n'acceptez pas ma formule, mon système, je préfère que vous restiez dans le sépulcre. »

Dites au contraire : « Il y a diverses voies, outre la mienne que je crois la meilleure. Toutes seront bonnes, pourvu que vous sortiez de la mort. »

— Si vous détruisez cette Église, où me conduirez-vous? Voilà ce que le monde est en droit de vous demander.

— A mon système de philosophie, répondez-vous.

— Cela ne me suffit pas; cette porte est trop étroite, je m'en défie. Je demande à passer par la brèche que l'humanité moderne a ouverte; car cette issue est éprouvée et j'aime les chemins battus.

Voilà ce que vous réplique une bonne partie des hommes.

Le temps de la domination d'un livre, d'un système est passé. Nous ne verrons plus de Mahomet ni de Coran. Nous ne verrons plus même de *Contrat social* devenir le livre de classe de toute une nation.

Ouvrez donc aussi tous les livres de vie, et laissez au monde la satisfaction de choisir sa voie de délivrance; instruisez-le, poussez-le, mais ne le contraignez pas dans

son droit d'élection. Même lorsqu'il vous suivra, qu'il croie vous précéder. S'il accepte votre système, votre symbole, votre doctrine, qu'il puisse s'imaginer les avoir trouvés lui-même. Car c'est un orgueilleux. Il se défie de tout ce qui lui paraît exclusif, étroit, magistral. D'ailleurs, il sort d'une prison de dix-huit siècles; tout lui fait ombrage. Il voit partout des geôliers et des chaînes.

XVI.

Ce qui arriverait de la chute du catholicisme.

Si l'alliance que je propose à des esprits, à des Églises, à des systèmes, qui tous ont un intérêt commun, s'accomplissait; si, par la justice de l'histoire, la loi de l'éternel talion voulait que le Droit catholique fût appliqué par la Providence à l'Église catholique, avec les tempéraments qu'exige l'humanité moderne; si les avertissements de la diplomatie se réalisaient; qu'arriverait-il? La chute de cette Église.

D'abord, la surprise, la peur, un grand silence; puis le lendemain, les hommes s'étonneraient de pouvoir subsister sans l'organisation qui leur semblait indispensable; et, passant bientôt à un autre sentiment, les peuples qui sont aujourd'hui le plus rivés à cette Église s'étonneraient le plus d'avoir gardé si longtemps cette chaîne.

Le grand mât étant coupé, le vaisseau, aujourd'hui échoué, de l'humanité se relèverait de son écueil; il flotterait avec orgueil et se pavoiserait de couleurs nouvelles.

L'âme du christianisme, partout où elle s'est maintenue libre, affluerait pour combler le vide que laisserait l'institution du moyen-âge.

Dans le même temps, l'esprit philosophique sortant des livres et des systèmes de quelques docteurs, deviendrait esprit de vie, d'action; il se répandrait à son tour sur les ossements arides et dispersés du vieux culte.

Il ne se formerait pas symbole unique, pétrifié aussitôt que conçu, mais une grande âme humaine et divine qui passerait sur la face des nations et les renouvellerait. Car chacun voudrait avoir part à la succession de la religion morte; et, soit dans les philosophies, soit dans les sectes, tous feraient quelque effort pour mériter d'occuper ce vaste héritage.

L'esprit moderne, agrandi par sa propre victoire, communiquerait à toutes choses un essor inattendu.

Ce qui survivrait, ce serait *le dogme liberté* qui assurerait, en dehors de l'Église tyrannique le présent au plus sage, l'avenir aux meilleurs.

Là où l'esprit pur du christianisme ou de la philosophie ne pourrait s'enraciner encore, on verrait du moins sortir du catholicisme démembré, des formes nouvelles, locales, nationales, spontanées, indépendantes, qui ne pourraient dans aucun cas refaire l'œuvre de la tyrannie, parce que la tête de cette tyrannie aurait été abattue avec la papauté, et qu'il serait impossible de la retrouver.

Il y aurait encore des luttes dans le monde, puisque c'est le lot de la nature humaine, mais ces luttes ne seraient plus stériles.

Le XIXe siècle enchaîné, hébété, ivre de matérialisme, ne deviendrait pas un objet de risée pour la postérité; il aurait fait sa tâche comme les autres; il pourrait dire: « Voici mes œuvres! » Il ne se contenterait pas de dire: « Voici mes chaînes, elles sont dorées. »

La religion ne serait pas seulement un masque; elle aurait concouru à rendre à l'homme la vie morale.

La philosophie ne serait pas seulement une abstraction, une chimère; elle serait devenue action, affranchissement.

L'industrie ne serait pas une nouvelle glèbe pour de nouveaux serfs; ce serait une grande fabrique de peuples; elle produirait non-seulement des choses, mais des hommes.

L'Europe ne serait plus seulement un vieux monde; ce serait un monde rajeuni, supérieur au nouveau.

XVII.

Si l'industrie peut sauver l'Europe?

Supposez, au contraire, que la papauté continue d'être la tête de toutes les tyrannies religieuses, politiques, financières, industrielles, administratives, comme ces idoles de l'Inde aux mille bras armés de glaives, et dites s'il restera un mot dans une langue quelconque pour exprimer le progrès indéfini de servitude où vous vous trouvez engagés.

L'énergie spirituelle, morale, diminuant de plus en plus, en même temps que les forces matérielles s'augmenteraient à vue d'œil, ce défaut total d'équilibre produirait nécessairement le renversement et la chute de la dignité humaine. L'homme disparaîtrait sous la machine

Vous comptez trop, en effet, que la matière toute seule vous affranchira, vous rendra l'honneur, la dignité, la bonne foi, la conscience, la probité, tout ce que vous perdez chaque jour. C'est là une illusion; vous avez beau chercher hors de vous votre sauveur dans le progrès de

la mécanique, dans le seul développement de l'industrie, dans une machine de bois ou de fer.

Vous croyez, vous espérez que ces machines vous dispenseront d'avoir vous-même une valeur propre, qu'elles vous communiqueront celle qu'elles possèdent. Détrompez-vous. Rien au monde ne peut vous dispenser d'avoir vous-même une âme, une dignité personnelle, le respect de vous même, un caractère, une conscience, une parole. Tous les rails de fer, toutes les chaudières à haute pression, ne peuvent vous acquitter de l'obligation d'avoir vous-même cette trempe invisible, ce ressort interne, ce point moral qui résiste, s'il le faut, au poids de l'univers, et constitue l'être humain. Ni le fer, ni le bois, ni la tôle, ne vous prêteront leurs vertus. Il faut absolument que vous ayez les vôtres, celles qui caractérisent la nature humaine. Aucune machine ne vous exemptera d'être homme.

Tout au contraire, le développement des forces mécaniques exige un développement au moins égal des énergies de l'esprit. Mais si celui-ci s'endort, se démet, se rapetisse, se ravale à plaisir, il ne peut manquer d'être écrasé par les forces même qu'il met en jeu; toutes, loin de le servir, se tourneront contre lui.

Il restera comme enseveli dans ce qu'il lui plaît d'appeler sa victoire sur la nature.

C'est ce que vous avez vu partout où les puissances industrielles ont grandi, sans que l'esprit de l'homme ait fait effort sur lui-même pour grandir à son tour. Considérez les vieilles sociétés dans leur âge de décadence.

Toutes étaient parvenues à la plus haute industrie qui fût dans le monde. Elles possédaient les plus grands imstruments de fortune! Mais quoi! l'homme avait disparu. Enveloppées de l'ombre d'une vieille religion morte, elles élevaient des pyramides à la mort. Elles commerçaient, elles trafiquaient,elles tissaient, elles produisaient, elles consommaient. Mais leurs richesses croissantes ne servaient qu'à accroître la misère et la servitude de tous. Les plus belles machines, celles d'Archimède, n'ont pas empêché Syracuse d'être la sentine du monde. Les plus belles voies de communication, dans l'antiquité, les meilleurs aqueducs, les plus magnifiques tunnels, les projets les mieux étudiés sur le percement des isthmes, appartiennent à l'époque d'opprobre du genre humain, à l'époque impériale. Les thermes les plus confortables sont les thermes de Caracalla.

Quand ces belles voies romaines de communication furent achevées, et que le réseau fut tendu à travers l'Europe, que s'ensuivit-il? L'avez-vous oublié? Il arriva que la pensée qui gouvernait le monde eut ses chemins préparés; et, comme cette pensée était la fantaisie d'un maître, ses caprices, ses colères, ses ordres, ses cruautés franchirent l'espace.

Il atteignit de la main la conscience humaine au bout de la terre. Dès lors il n'y eut plus un seul refuge pour une seule âme libre. A qui voulut échapper, il ne resta qu'à se poignarder.

Il est vraiment trop plaisant de vous voir vous imaginer que les chemins de fer vous rendront la dignité, la

ATENEU BARCELONES

sécurité, la liberté, sans que vous y soyez pour rien. Je veux encore vous ôter ce dernier leurre. La servitude courra plus vite que vous sur vos routes ferrées; elle vous devancera, si vous n'avez pas d'autres moyens de vous y dérober. Les chemins de fer n'entraîneront que l'idée que vous y laisserez monter; et si c'est une pensée d'esclave, les rails, la vapeur, l'électricité, le télégraphe, les puissances rassemblées de la nature ne pourront transporter à l'extrémité du monde que votre esclavage.

Eussiez-vous à votre service toutes les forces conjurées de l'univers, elles serviraient comme autrefois à publier dans l'univers votre déshonneur.

La vieille nature des choses n'est pas changée. Rien n'ôtera à l'esprit sa prééminence. Même souillé, même en sanglanté, c'est lui qui continuera de gouverner le monde; et, si ce n'est une âme juste qui tient les rênes, ce sera une âme criminelle. Un Caligula, au centre d'un réseau de chemins de fer! Voyez où cela conduit!

Que veux-je prétendre par-là? Deux choses. La première, c'est qu'il ne faut pas vous fier, tant que vous le faites, du soin de votre honneur, de votre avenir à vos machines. Ce sont des esclaves; si vous vous endormez, elles pourront vous trahir.

La seconde conséquence, c'est que vous vous pressez trop de vous louer. Je voudrais vous voir moins contents de vous mêmes. Mon espérance en vous n'en serait que plus grande. Après tout, le monde n'est pas encore dans une telle félicité, que vous ne puissiez ajourner quelque peu les actions de grâce que vous ne cessez de vous rendre à vous-mêmes.

Souvenez-vous un peu plus de ceux qui meurent au loin pour vous; cela calmera votre ivresse.

Lorsque dans la situation où vous êtes, vous continuez de vous donner pour des modèles à ce qui reste encore de peuples libres et fiers sur la terre, comment ne sentez-vous ce qu'il y a là de ridicule pour vous et d'injurieux pour la nature humaine? il me semble que votre langue devrait se sécher, dans votre bouche, en prononçant vos louanges.

Que l'esprit d'inertie est ingénieux! qu'il trouve d'admirables consolations ou de sublimes prétextes pour endormir le monde! Qui eût pensé que la doctrine du progrès, à laquelle nous aussi avons travaillé, devînt si vite un instrument contre tout progrès?

Car les hommes de notre temps ont conclu une seule chose de cette noble doctrine, à savoir, que quoi qu'ils fassent, le bien ou le mal, dormant, veillant, buvant, mangeant, rampant, ils servent le progrès. Certes les voilà bien à leur aise! Et, en effet, cette formule une fois tombée dans leur esprit, il faut voir comme ils en tirent parti, au profit les uns de leur apathie, les autres, de leur cupidité.

Les meilleurs se contentent de ne pas bouger; ils sentent, disent-ils, que l'idée marche! il ne serait pas bon de la trop précipiter. Les autres, de nus qu'ils étaient, se font millionnaires en un jour, en trichant à la bourse par amour de la bonne vieille cause humanitaire. Turcaret et Crispin sont des apôtres.

Quant aux peuples, les voilà tout glorieux d'avoir fait,

en dormant, sans le savoir, la nuit dernière, cinq ou six grandes révolutions industrielles, anarchiques, féodales, communales, royales; sans y penser, ils ont emjambé six siècles bien comptés, étendus sur le seuil! Que ces nations se rendorment seulement du bon sommeil! Il sera toujours assez tôt pour les réveiller quand on sera dans l'Éden.

XVIII.

Ce qui arriverait de la victoire du catholicisme.

Voyons les suites de la victoire du catholicisme. Réduits à l'impossibilité de s'éclairer, les peuples qui ont pris en main la grande affaire de nos temps, la Révolution du dix-neuvième siècle, la laisseraient avorter ! Et cet avortement de la pensée d'une époque serait un démenti donné à toute l'espèce humaine ; les conséquences s'en feraient sentir partout.

Les peuples qui s'étaient donnés pour missionnaires de leur temps, se trouveraient condamnés les premiers à un aveuglement éternel. Les yeux fermés, sans même avoir la conscience de ce qui les retient dans les ténèbres, tous leurs efforts se perdraient dans le vide. Bientôt, désespérant d'échapper à la condamnation portée contre eux, ils s'assiéraient dans la nuit ; persuadés que tout est inutile, ils ne donneraient plus leur confiance à personne, car ils auraient d'abord perdu confiance en eux-mêmes ; ils n'estimeraient personne, car ils auraient perdu leur propre estime.

Alors ils accuseraient leurs défenseurs de l'oppression inexplicable et de l'abjection qui pèseraient de plus en plus sur eux; ils se promettraient de ne plus suivre aucun guide, de n'écouter aucune parole, de n'aimer, de n'admirer qui que ce soit, de ne prendre conseil que de la nuit. Ils croiraient voir partout, faiblesse, incapacité ou trahison.

Arrivés à ce point, ils tomberaient dans l'endurcissement de la pierre. Ils n'auraient nulle pitié de ceux qui souffrent pour eux; car, se diraient-ils, les martyrs ne sont que des ambitieux joués. Eux-mêmes affecteraient l'indifférence de l'esclave. A toutes les décadences morales, à toutes les chutes de la civilisation, de la liberté humaine, ils secoueraient la tête avec indifférence, comme si aucune de ces choses-là ne les regardait. Par toutes ces apparences et d'autres encore, ils sembleraient être les complices de leur propre servitude; plus d'un les accuserait d'avoir vendu, comme Judas, l'espèce humaine pour trente deniers.

Mais d'autre part, comme ils auraient entrevu la lumière morale, même après l'avoir perdue, le souvenir leur en resterait; ils ne pourraient l'oublier entièrement. C'est pour cela qu'ils ne deviendraient jamais de bons esclaves.

Vous entendriez, par intervalles, une immense aspiration sortir du fond de la terre; cette aspiration serait celle d'Encelade vaincu, terrassé, aveuglé, enchaîné, qui se souvient qu'il a connu la lumiere, et qui se réjouit dans son cœur de vous la disputer et de vous l'enlever à votre tour.

Il y aurait d'autres conséquences; celles-là s'étendraient jusqu'aux institutions libres, qui se corrompraient par l'exemple.

En voyant les peuples terrassés par le catholicisme et la victoire si aisée du despotisme, un grand désir d'imitation saisirait les chefs des Églises dissidentes; car ils voudraient partager la victoire; et, comme toutes les révolutions sont liées entre elles, ils commenceraient par déplorer que la Réforme ait réussi au seizième siècle; ils déclareraient que s'il fallait la refaire, ils s'y opposeraient eux-mêmes.

Du moins ils tenteraient de se rapprocher, autant que possible, du catholicisme vainqueur. Vous verriez les Églises schismatiques, ardentes à se renier, emprunter d'abord la tactique, l'esprit, les antipathies, les haines, puis aussi les armes de leurs plus anciens ennemis.

Il ne resterait plus en Europe que des religions politiques; toutes auraient pris le tempérament du vainqueur. L'esprit de tyrannie de l'Église Romaine se répandrait comme l'eau dans les Églises du libre examen; car chacun aurait conscience que le modèle du despotisme heureux, c'est Rome. Et chaque Église, chaque temple, chaque communion, chaque secte mettrait son honneur à se rapprocher de ce modèle et à porter le dernier coup à la raison humaine tombée et prosternée; tant est grand parmi les hommes le désir qu'ils ont de se joindre au plus fort.

Le reniement du XIXe siècle irait ainsi corrompre, jusqu'à sa source même, les libertés du XVIe.

Il en serait de même dans l'ordre politique. Toutes les institutions modernes de la liberté, suffrages, élections, seraient retournées contre la liberté. Il n'y aurait plus de tribunes ou d'assemblées qui ne missent leur honneur à montrer qu'elles aussi peuvent être de bons instruments d'oppression.

Plus vous descendriez dans le fond des masses, plus vous puiseriez à pleines mains la servitude ; vous verriez de grands peuples voter, en riant, leur esclavage.

Les nationalités expirantes, se traînant au pied du plus fort, renieraient la seule chose qui aurait pu les faire revivre, le droit.

Le paupérisme moral entraînerait après lui le paupérisme physique et réciproquement. Ce qui resterait d'une nation, ce seraient quelques compagnies de finance anonymes qui dévoreraient en silence des générations anonymes.

Chacun reprocherait à son voisin d'être indigne de la liberté, et chacun deviendrait par là garant de l'abjection de tous.

Le niveau de l'intelligence baissant plus vite encore, s'il est possible, que celui des consciences, la philosophie serait méprisée, parce qu'on ne la comprendrait plus.

Une seule chose survivrait en tous : la vanité. Car le plus abaissé se donnerait pour modèle aux autres. Le plus asservi ferait la leçon à ceux qui ne le seraient pas encore ; il faudrait endurer, sans réplique, ce qu'il y a de plus intolérable au monde, la fatuité de l'esclave.

Les temps reviendraient alors, où les écrivains, les

penseurs, les amis de la vérité, chassés de leur pays, iraient errants à travers le monde, et le monde les repousserait de lieu en lieu jusqu'à ce que la terre manquât sous leurs pieds. Ils continueraient de penser, mais personne ne les comprendrait. Ils appelleraient, personne ne répondrait.

Leur pensée sans écho s'ensevelirait avec eux. Quand on la retrouverait, elle paraîtrait surannée. Les générations et les peuples passeraient sur leurs tombeaux, sans les reconnaître.

Le Christianisme tout entier, prenant le tempérament de l'Église Romaine, se dessécherait et se flétrirait comme elle.

Dès lors il y aurait dans le vieux monde deux ou trois grandes religions mortes et pétrifiées : en Orient le Brahmanisme et le Bouddhisme, en Occident le Catholicisme. Elles étendraient, comme les pyramides d'Égypte, leur ombre massive sur un désert moral. Ce serait pour servir de sépulcre à des cadavres de peuples ; et le silence se ferait sur une bonne partie de la terre.

XIX.

Conclusion. – Ce qu'il faut faire.

Si on laisse la victoire du Catholicisme se consommer, je tiens pour inévitables les conséquences que je viens d'énumérer. Au contraire, si le catholicisme est vaincu, comme on nous annonce qu'il en court le risque par une de ces réactions qui sont la loi de la nature humaine, les conséquences opposées ne sont pas moins assurées.

Car autant, dans le premier cas, il y aura d'émulation à se rapprocher du triomphateur, s'il réussit, autant, dans le second, vous verrez d'empressement à le renier s'il tombe, à le maudire dès qu'il sera désarmé. Alors l'exemple de sa victoire n'étant plus là pour pervertir le monde, chacun rentrera dans sa conscience. Les institutions de la liberté ne seront plus si impatientes de se changer en instruments d'esclavage.

Dans cette alternative, où les choses sont pendantes, ce qui pourrait inquiéter les amis de l'humanité, c'est l'infatuation des nations esclaves. Car comment se rele-

ver d'une déchéance où l'on s'admire? Les hommes de notre temps, dès que vous ne les louez pas, vous accusent de découragement; ils en parlent vraiment trop à leur aise.

Certes, il est permis d'éprouver quelque surprise à voir une infatuation qui est tout ensemble un défi au sens commun et un défi à la conscience universelle. Mais, Dieu merci, je ne suis ni étonné, ni déconcerté; je sais combien la vanité ou la peur font dire aux hommes de choses même criminelles, qui ne dépassent guères le bout des lèvres, et comme ils seraient prêts à changer de langage, sitôt que d'autres circonstances les auraient corrigés.

Non, ce n'est pas être découragé que de ne pas applaudir à votre abaissement; c'est au contraire vous inviter à en sortir; car je crois, pour ma part, que la force d'esprit consiste non à se payer de mots, à se vanter de ses chutes, à caresser ses chaînes, à nier le péril, mais bien à le mesurer et à indiquer les moyens les meilleurs de le vaincre sûrement.

Que faut-il donc faire?

Je vous l'ai dit (1). Je le répète, puisque vous ne m'avez pas entendu.

Sortez de la vieille Église, vous, vos femmes, vos enfants. Sortez, pendant qu'il est temps encore, avant qu'elle n'ait muré elle-même la porte.

Sortez par toutes les voies ouvertes, pour ne pas périr de paupérisme moral et physique.

(1) Voyez ci-après ma *Lettre sur la situation religieuse et morale de l'Europe.*

Sortez ! et, si par des événements que j'ignore, la Providence vous tend encore une fois la main, sachez enfin la saisir. Ne donnez plus au monde le spectacle d'hommes qui, ne pouvant s'accoutumer à la défaite, ne veulent pourtant jamais profiter de la victoire.

Ne faites pas comme les Juifs qui attendaient le Messie, quand le Messie avait paru au milieu d'eux et qu'il était déjà sur la croix ! Vous cherchez le dogme moderne, et vous fermez les yeux pour ne pas le voir. Car ce dogme vit, marche ; le monde le connaît et vous ne l'avez pas connu, lorsqu'il a paru au milieu de vous. Il est aujourd'hui élevé sur la croix, et vous ne le voyez pas encore ; il s'appelle Liberté !

LETTRE

SUR LA SITUATION RELIGIEUSE ET MORALE

DE L'EUROPE.

A EUGÈNE SUE.

Digitized by Google

LETTRE

SUR LA SITUATION RELIGIEUSE ET MORALE

DE L'EUROPE.

A EUGÈNE SUE.

Que vous dirai-je, mon cher ami? Vous faites appel aux hommes de bonne volonté, qui se souviennent encore de la dignité humaine; vous les invitez à dire ce qu'ils pensent sur la question morale qui comprend toutes les autres et seule fait la différence entre l'homme et la bête. Mais de quoi nous est-il permis de parler? N'avons-nous pas un sceau sur la bouche? Ne vivons-nous pas à condition d'être comme les morts?

En quoi nous regarde l'homme? Ne sommes- nous pas de ceux qu'il est loisible de chasser, de traquer impunément de lieux en lieux, jusqu'à ce que la terre nous manque sous les pieds? N'est-ce pas un crime dans notre bouche que ces mots : Justice, pitié, humanité? Pour peu que nous les répétions encore, n'est-il pas à peu près convenu que le feu et l'eau nous seront refusés?

Pourtant, mon ami, malgré ce qu'ils disent, je me souviens encore que je suis homme. Parlons donc de ce

qui les touche le plus. Cherchons leur bien, leur dignité; ils feront après cela ce qu'ils voudront.

Pour ce qui me regarde, mon exil me plaît; je me le serais moi-même imposé. Je l'aime, indépendamment d'une autre raison, parce qu'il me rappelle à chaque heure ce qu'il y a de grave et de vrai dans la destinée. A ce premier degré de la mort, j'apprends, j'entrevois chaque jour des choses qui m'auraient échappé sans cette épreuve. Je ne me suis jamais senti si libre que depuis que je suis banni.

Vous savez, mon ami, que peu de gens répugnent plus que moi à tout ce qui ressemble à un vain bruit. J'attends volontiers que la nécessité me provoque à rompre le silence. Alors si l'occasion commande, si une conscience noble, droite, me sollicite d'exprimer mon sentiment, non sur tel ou tel peuple, non sur tel ou tel gouvernement, mais sur l'un des intérêts universels de l'humanité, je reconnais là un devoir strict. Je le suis; j'y obéis; sans pouvoir y échapper plus qu'un autre.

Je veux savoir ce que je suis. Ou tous les droits de la condition humaine m'ont été retirés à la fois, et l'on ne m'a laissé qu'un simulacre de vie; ou bien je fais encore partie de la société universelle; et dans ce cas, je dois avoir comme tous les autres une pensée qui m'est propre sur le monde moral. Cette pensée, mon droit est de la soutenir, mon devoir est de la dire, librement, sans crainte, comme il appartient à chaque membre de la famille humaine.

C'est vous, le romancier, qui proposez aujourd'hui la politique la plus positive, la plus pratique, là où tant

d'hommes d'État de profession n'ont fait le plus souvent qu'un roman.

Oui, ce qu'il y a de plus effrayant au monde, c'est de voir des peuples, des États s'asseoir tranquillement à l'ombre d'une vieille religion morte. Quel silence, grand Dieu! quelles ténèbres! comme les plus simples notions s'effacent promptement! et avec quelle rapidité la nuit descend dans l'âme des hommes!

Prêtez l'oreille, mon ami! il y a de grands États, de grands peuples que je ne nomme pas, chez lesquels vous n'entendrez pas le battement d'un cœur, le souffle, la respiration d'une personne morale. Une société a-t-elle disparu? C'est le silence d'une plage déserte.

La tribune anglaise ne parle plus que pour vendre ce qui reste de vérité et d'honneur sur la terre.

Sommes-nous donc seuls désormais dans l'univers moral? S'il en est ainsi, c'est bien! sachons au moins mourir debout.

Notre grand Arago soutenait que la vie physique de ce globe peut finir et s'arrêter un jour, faute d'air respirable. Et le monde moral! et la vie des intelligences, qu'en dirons-nous? ne les voyons-nous pas s'évanouir faute d'air, et périr d'étouffement?

Combien déjà ont pris un autre visage et que nous aurions peine à reconnaître depuis que leur cœur s'est abaissé! et qu'il est vrai de dire que les générations serviles sentent de loin le cadavre!

De l'air! de l'air! voilà ce qui manque au monde. Mais il n'ose le dire; si nous le disons pour lui, il nous dénonce.

Que l'esprit humain, s'il fut jamais infatué, regarde les temps où nous sommes et qu'il s'instruise à son tour! qu'il voie, lui aussi, combien il est chose fragile et comme il est aisé sinon de l'extirper, au moins de l'ensevelir vivant! Venez, vous tous, grands esprits pratiques, les plus accrédités près du bon sens, Bacon, Montesquieu, Mirabeau, qui avez dit cent fois que votre lumière ne serait plus éclipsée, que les ténèbres ne peuvent rien contre le jour immortel! Venez, regardez, voyez ce qu'ils ont fait de vos divines clartés! Cet être cupide, endurci, sourd, hébété, avili, qui passe et qui rampe, est-ce bien là l'homme que vous avez connu et que vous nous avez promis? donnez-vous le spectacle orgueilleux de cet abaissement des intelligences encore plus que des caractères! car qui peut dire où il s'arrêtera? Et que Pascal aurait aujourd'hui beau jeu, après avoir bafoué l'ange, à contempler la bête!

Je viens de relire le morceau écrit par Jouffroy vers 1825 : *Comment les Dogmes finissent.* Il a analysé avec une sagacité admirable tous les enseignements qui étaient offerts dans le passé et dans les faits accomplis sous ses yeux. Mais combien il est loin du vrai et de la réalité dès qu'il essaie de soulever le voile du lendemain, pour pénétrer au delà du moment où il écrivait. On souffre aujourd'hui en voyant l'espérance exaltée qu'il mettait dans les hommes de son temps!

Il croyait (et il a légué cette erreur à beaucoup d'hommes de nos jours), il croyait qu'une religion morte, vaincue par la raison, ne peut plus être un obstacle, un

danger pour les sociétés humaines. Le faible des philosophes, des écrivains dans les affaires d'État a toujours été de penser qu'un dogme est fini quand ils l'ont réfuté, et qu'il suffit de montrer la lumière aux hommes pour qu'ils se dégoûtent des ténèbres. Les hommes de 1825 ne savaient pas qu'après que la discussion est close, quand les dogmes morts n'ont plus rien à répliquer, ils se pétrifient; devenus sourds à toute vérité, capables seulement d'outrages, ils ont sous cette forme la puissance d'inertie et d'étouffement qui tient de la nature aveugle. Le paganisme avait été vaincu cent fois par l'esprit des philosophes qu'il pesait encore, comme la pierre du sépulcre; sans le marteau du Centurion, ses temples seraient encore debout en Occident, comme ils le sont dans les Indes orientales.

Il est vrai, il est certain que la discussion est close avec le catholicisme, puisque, sauf l'injure, il reste muet à toute contradiction. La parole, la vie n'ont plus de prise sur ces corps pétrifiés; ils n'en sont que plus redoutables.

Car, sous cette forme aveugle, muette, les dogmes vieillis ne sont plus, pour ainsi dire, que le cadavre d'une religion; et si la société par un effort quelconque ne s'en délie, elle devient elle-même cadavre, sous cette ombre de mort.

Autre point non moins important que la fin prématurée de Jouffroy l'a empêché de saisir; il est mort à temps pour ne pas voir les choses que je vais dire. Les années pesantes qui ont passé sur nous depuis 1825 nous

permettent de continuer le tableau qu'il a commencé.

Voici ce qu'il eût vu, et, sauf l'identité des termes, ce qu'il eût dit, si sa vie n'eût été abrégée avant l'âge :

Quand, après une longue lutte contre l'ancien dogme au nom de l'idée nouvelle, les philosophes, appuyés du concours et des espérances de tous, obtiennent la victoire et que le pouvoir si longtemps désiré tombe enfin entre leurs mains, il arrive une chose que personne n'avait pu prévoir. C'est que les philosophes trouvent une telle douceur dans la domination, qu'ils oublient les idées au nom desquelles ils l'ont reçue; et, sans s'occuper davantage de la vérité, ils ne songent plus qu'à goûter en paix l'autorité acquise. Alors ils découvrent, en premier lieu, que l'ancien dogme, si longtemps attaqué par eux, est le meilleur frein pour retenir les hommes sous le joug; et ils mettent tout leur art à réparer ce frein qu'ils avaient brisé et qui leur paraît divin depuis qu'il est en leur puissance. Car ils obtiennent par là le double avantage de vivre en paix avec l'ancien ennemi et de réprimer leurs partisans devenus leur principal embarras.

Maîtres du pouvoir, les philosophes font alors cette seconde découverte : que leurs systèmes n'étaient rien autre chose, après tout, que le fondement, l'explication du vieux dogme, sous une autre forme. Après avoir voulu l'anéantir, ils l'édifient de nouveau; ils s'en proclament les plus intelligents défenseurs. Alors on voit des choses incroyables. Ceux qui avaient passé leur vie à railler les vieux dogmes prennent tout à coup un masque grave, composé.

Les uns se convertissent avec éclat à la religion qu'ils ont tout fait pour renverser, et ils renient en secret leur conversion publique. Les autres, plus timides, et qui gardent encore une apparence dans le parjure, déclarent qu'il est de bon goût de cesser les attaques contre des choses sacrées. Quand ce mot a été prononcé, tout est fini; la vanité se trouve intéressée à respecter la servitude. Il ne manque plus qu'une occasion pour la faire éclater. Cette occasion ne tarde pas à paraître. Est-il un lieu sur la terre où le dogme vieilli chancelle et s'écroule de lui-même? aussitôt ses adversaires de la veille, les sceptiques redevenus croyants depuis qu'ils règnent, se précipitent à sa défense; ils le rétablissent de vive force, par les armes, par le fer, par le sang.

Dans ce concert d'apostasies effrontées ou cachées, s'il se trouve quelque penseur qui rappelle aux philosophes les idées pour lesquelles ils ont vaincu; s'il leur demande de profiter de leur autorité pour asseoir la doctrine nouvelle ou pour la développer; s'il les adjure de tenir leurs promesses; s'il invoque la foi reçue, les luttes entreprises en commun pour la cause sainte, celui-là n'est plus qu'un embarras; il devient promptement odieux. Qu'il poursuive l'ancienne lutte, les nouveaux vainqueurs se joignent aux vaincus pour l'accabler; car désormais leur cause paraît inséparable. Sans se laisser décourager par la défection, si l'apôtre fidèle continue de marcher tête haute dans la voie où tous s'étaient rencontrés d'abord; si, au mépris de son intérêt propre, il poursuit avec sa foi première le travail de la liberté, la

conquête du vrai ; s'il garde sa croyance, son culte persévérant dans les idées, et s'il convie les autres à la clarté héroïque de ce flambeau, alors il faut le perdre. L'ironie, le persiflage, le dédain, l'outrage pleuvent sur lui; ce n'est plus qu'un imprudent qui veut tout compromettre; il faut jeter cet ancien compagnon d'armes en proie à l'ancien ennemi. Dans tous les cas, le silence, l'oubli, feront raison d'un esprit incommode qui s'obstine à penser, quand c'est l'heure pour tous ses compagnons de jouir en paix de la domination usurpée. Il est enseveli vivant; il meurt au loin, seul, à l'écart; personne ne se souvient qu'il a vécu.

Cependant, relevé, réhabilité par les libres penseurs, le vieux dogme n'attend qu'une occasion de se dégager de leurs mains. Ils croyaient, en le protégeant, le patronant, s'en faire un allié; le dogme, une fois réparé, leur échappe. Tout indigné d'avoir subi de tels patrons, il se retourne contre eux et leur ôte ce pouvoir qui n'était qu'une fraude.

C'est la chute de la philosophie.

Elle tombe sans bruit, déconsidérée, dégradée aux yeux des peuples; et Dieu sait ce qu'il faudra de merveilles pour la relever jamais! Car le plus grand nombre hait principalement ce qui lui semble un parjure. Les apostats de la libre pensée, courbés, agenouillés volontairement aux pieds des hommes de l'autorité aveugle, font paraître ceux-ci plus grands que nature. On ne peut s'empêcher de les comparer ensemble; le reniement des uns relève la constance, la perpétuité des autres, qui du moins ne se sont jamais démentis.

Peu à peu, en voyant que les affranchis de la veille se sont eux-mêmes refaits esclaves, l'opinion se déconcerte ; le mépris s'étend des personnes jusques sur les idées. Aux meilleurs, elles paraissent un piége, aux ambitieux une duperie, aux parvenus un danger, aux penseurs un reproche.

Tous s'en éloignent également par différents chemins avec colère, avec terreur, avec repentir, avec honte. Une génération s'avance tête basse, sans qu'aucune pensée luise sur son front. Un vide étonnant, inconcevable, inconnu se fait dans l'esprit humain. Les idées les plus simples deviennent une fatigue. Le niveau de l'intelligence baisse à vue d'œil ; l'âme se retire, la voilà qui cède de toutes parts à la matière.

Chacun ayant voulu à son tour se servir de l'ancienne religion comme d'un frein ou d'un instrument, et l'ayant réparée à sa guise, il ne reste plus une âme entière, une conscience droite, un esprit libre. Dans cette nuit, l'ancien dogme ose ce qu'il n'avait encore ni espéré, ni convoité ; il fait accepter des monstres de doctrine auxquels il n'eût jamais songé, si les philosophes ne lui eussent fait ces ténèbres. Alors des prodiges de lâcheté et de servitude se consomment dans l'ombre ! On entend comme un glas retentir sur la terre. On dirait des funérailles d'un monde.

Nouveau progrès dans la chute. Le lien des idées détruit, les hommes, en pleine civilisation, retombent dans une sorte d'isolement barbare. Vous pouvez alors, si cela vous plaît, les prendre, les lier, les garrotter ; ils

n'en seront point offensés; du moins, ils paraîtront ne point le sentir, soit dissimulation, soit peur.

Comme un troupeau, ils verront stupidement passer leurs compagnons enchaînés et ils ne tourneront pas la tête pour demander où vous les conduisez. Car ils ne se doutent pas qu'il s'agit là d'eux-mêmes. Nulle sympathie, nulle pitié. C'est beaucoup s'ils ne se raillent pas de ceux qui souffrent pour leur cause. Chacun, aussi longtemps qu'il n'est pas lui-même saisi au corps, restera insensible aux maux de tous les autres. En quoi cela le regarde-t-il? Vous pourriez alors, à votre gré, faire disparaître un peuple successivement, un à un, homme à homme, sans causer aucun trouble à ceux que vous épargneriez, et sans tirer d'eux un soupir!

C'est là, croyez-vous, le dernier terme, la crise salutaire et finale? Vous le pensez? Je n'oserais l'affirmer. Tant il y a de combinaisons fertiles, de degrés continus et surtout de surprises dans l'abaissement d'une société, une fois qu'elle s'abandonne les yeux fermés à la force ou au hasard!

Je craindrais trop de faire à mon tour comme Jouffroy, qui dans sa sincérité de philosophe n'a pu prévoir ni l'hypocrisie philosophique, ni quelle force elle possède pour relever les choses mortes. Si ma vie se fût arrêtée comme la sienne peu après 1825, assurément j'aurais nié d'avance comme lui ce que mes yeux ont vu plus tard. J'aurais rejeté comme une fiction impossible ces nouvelles formes de la servilité humaine auxquelles je suis bien obligé de croire, puisque j'y suis plongé et, pour ainsi dire, enseveli.

L'expérience nous ayant donc appris à nos dépens ce

que tous les dons de l'esprit ne nous eussent jamais révélé, nous pouvons préciser aujourd'hui la question du monde moral, mieux peut-être qu'on ne l'a fait avant nous.

Comment arracher un monde à la mort qui l'enveloppe?

Voici, en énervant les mots, pour n'offenser personne, la réponse qui se présente :

Il y a trois manières de toucher à une religion surannée et de la vaincre.

Premièrement, on peut la faire disparaître par l'autorité, par la force C'est ainsi que le paganisme a été extirpé de vive force par les décrets des empereurs catholiques, les religions orientales par les Califes, le catholicisme par les rois d'Angleterre, de Suède, de Danemarck, le protestantisme par les rois de France, d'Espagne.

Ce que l'on peut dire de ce moyen, c'est qu'il est le seul qui ait réussi à anéantir une croyance ancienne. Toutes les religions qui ont disparu de la terre ont été effacées par la force et par l'autorité; au contraire, il n'en est aucune, si folle, si insensée, si absurde que vous l'imaginiez, qui ait été détrônée et extirpée par la seule liberté de discussion. Tout le monde répète que la force n'a rien pu contre les croyances, et le monde entier est le témoin du contraire.

Secondement, on peut, au moyen de la discussion, essayer de remplacer une religion surannée par une forme nouvelle de cette religion. Dans ce cas, la force ne

semble pas aussi nécessaire; quoiqu'il n'y ait pas d'exemple au monde que la forme nouvelle ait remplacé l'ancienne sans que l'autorité s'en soit mêlée, et sans qu'elle ait fait taire au moins un moment ceux qui ont pour eux l'antiquité.

Troisièmement, on peut à une religion surannée opposer la pure lumière de la raison, de la philosophie. Mais le temps a montré que si vous ne laissez aux peuples un vestige au moins de leurs anciennes croyances, ils se croient égarés; et ne pouvant s'élever d'un seul coup ni se maintenir sur les hauteurs de la philosophie, ils retombent inévitablement dans leurs plus anciennes formes,et redeviennent la proie de leurs superstitions les plus sordides.

De ces trois systèmes, si le premier est le plus efficace, il est en même temps le plus impraticable aujourd'hui. Nul ne peut en conseiller l'usage, puisque, indépendamment d'autres raisons, il y en a une capitale qui exclut l'incertitude; c'est qu'il suppose la force et l'autorité, c'est-à-dire les choses qui manquent le plus à ceux qui pourraient être le plus tentés de l'employer.

Le troisième moyen, tout philosophique, est le mieux fait pour séduire. C'est aussi le moins sûr; et vous avez fait preuve d'un grand sens en l'excluant aujourd'hui, au risque de déplaire à quelques-uns; car il en est qui pensent que les peuples pris en masse n'ont pas encore assez montré combien il est aisé de les renchaîner aux vieilles formes, tant qu'ils n'en ont pas adopté de nouvelles.

Reste à examiner le second système. Certes le progrès serait immense si l'on pouvait en un jour arracher les peuples au catholicisme qui représente la barbarie du moyen âge, et les attirer vers une des formes les plus modernes du christianisme. Ce serait les enlever au moyen âge, où ils gisent ensevelis, pour les transporter vivants dans le monde moderne.

Et parmi ces formes du christianisme, il n'a pu vous échapper que l'*Unitarisme* est celle qui se concilie le mieux avec nos temps; car s'il conserve une ombre de l'antiquité chrétienne et s'il rassure par là l'esprit tremblant des peuples, de l'autre, il donne la main à la philosophie la plus hardie. En sorte qu'il semble tout préparé pour faire le pont sur lequel ils peuvent passer l'abîme sans vertige, sans crainte de s'y perdre, ni désir de retourner en arrière. L'Unitarisme n'est rien autre chose que la profession de foi du *Vicaire savoyard* qui a été si longtemps l'âme de la révolution française. De plus, l'Unitarisme a l'avantage incomparable d'être non pas seulement un livre, mais une institution éprouvée sur laquelle repose en partie et s'étend cet édifice merveilleux des États-Unis, qui semble croître à vue d'œil, pour notre orgueil et pour notre espérance.

Qui ne voudrait, qui ne souhaiterait que la parole d'un Emerson français, d'un Channing, retentît au milieu de la société française, dans nos campagnes et dans nos ateliers? Quels éclairs de vie morale ils feraient sortir de ces âmes en travail, et qui peut savoir où s'arrêterait cet apostolat d'une âme libre?

J'ose dire que nous avions commencé quelque chose de semblable au Collége de France et nous y avons travaillé dix ans. Plus tard, lorsque j'ai lu la parole de ces grands hommes de bien, j'ai été étonné et fier de voir que dans le même temps nous disions à peu près les mêmes choses, aux deux bords opposés de l'Océan. J'en appelle au souvenir de ceux qui étaient là ; ils nous sont tous restés fidèles !

Venons à la pratique de la vie, que vous avez envisagée avec une si rare justesse d'esprit. Nous ne pouvons ni exiger, ni attendre du grand nombre un génie assez stoïque pour que les grandes dates de l'existence ne soient marquées d'aucune solennité.

L'homme ne se décidera pas à traverser la vie sans qu'aucune parole le relie à la société des êtres immortels ; il ne veut ni entrer dans le monde, ni en sortir en secret, comme une feuille des bois qui naît, qui meurt, sans que personne le sache. Il a besoin d'un témoin qui réponde de lui devant la société des vivants et des morts. Force, grandeur, ou faiblesse, telle est sa nature. Nous ne la changerons pas. Lors même que nous ferions de lui le philosophe stoïque sur son roc immuable, resterait la femme, l'épouse, la mère, qui assurément ne consentirait pas à se priver de tout lien visible avec la société morale ; et les femmes feront ici la loi aux hommes ; elles retourneront infailliblement au passé, si elles ne sont retenues par un lien nouveau.

N'est-ce pas là ce que nous voyons à chaque heure du jour ? Personne ne s'en étonne. Pour moi, c'est un spec-

tacle auquel je ne m'accoutume pas, de voir un ami de la liberté donner par le baptême son enfant à l'Église qu'il ne cesse de proclamer l'ennemie de toute liberté. Et ce n'est pas l'exception, c'est la règle. La démocratie parmi nous est ainsi faite que tout enfant qui vient au monde reçoit en naissant le baptême et le sceau de l'ennemi de la démocratie. La jeunesse arrive; l'adolescent est confirmé par la même puissance hostile. Dans la communion, il jure de rester fidèle à ce même adversaire qui de son côté lui jure une inimitié implacable. Après cela le mariage, puis la mort; et cet ami de la liberté, depuis sa naissance jusqu'à son dernier jour, est à toutes les circonstances solennelles le témoin, le gage, le disciple, le client, la proie et le jouet de l'Église ennemie.

Que la démocratie européenne, que les amis de la liberté disent donc à la fin ce qu'ils veulent, et si c'est là un jeu qu'ils prétendent continuer longtemps. Comment ce fleuve, qui de son plein gré découle de la source de toute servitude, s'y plonge en naissant, pour s'y replonger encore et s'y engloutir à jamais, comment un homme de sens espère-t-il que ce soit la voie pour enfanter la vie, pour féconder la liberté? Qui ne serait effrayé de voir ces générations aveugles se pousser l'une l'autre sans répit, sans intervalle sous le joug, en même temps qu'elles prétendent s'affranchir? Où trouver une issue dans ce cercle de mort? Encore une fois est-ce un jeu? Sachez, s'il en est ainsi, qu'il est odieux; les générations y passeront et s'y useront l'une après l'autre sans profit pour personne.

Quand ils ont ainsi, par faiblesse ou par nécessité, li-

vré les leurs à l'ennemi, vous savez leur réponse : « Quoi » donc ! la chose a-t-elle de l'importance? le baptême, la » communion ! pures formes qui n'engagent plus à rien ! » Le serment religieux prêté à la naissance, au mariage, » à la mort, devant le ciel, devant les hommes, ce n'est » là qu'un mot, une complaisance, une formalité, que » sais-je, une comédie. N'en parlons plus, de grâce! »

Pardon, il faut en parler; et ce sera pour dire que la démocratie, la liberté, ne seront que des mots aussi longtemps que vous les servirez du bout des lèvres et que vous les renierez, que vous les livrerez dès que l'occasion solennelle s'en présentera dans la vie ou dans la mort. Car il faut savoir pour qui vous êtes, et avec qui vous êtes. Voulez-vous l'absolutisme, le despotisme intellectuel et civil? Croyez-vous que la servitude de l'intelligence soit un bien? Cela peut aisément se soutenir. Dans ce cas, donnez vos enfants à l'Eglise qui soutient, répand cette doctrine, et qui s'en fait un dogme; personne n'accusera chez vous que votre aveuglement. Voulez-vous au contraire la liberté, le développement de la raison? Dans ce cas il est monstrueux de donner vos enfants à l'Église qui maudit ce que vous croyez. Quand je songe que, de votre plein gré, vous livrez, vous abandonnez ces intelligences naissantes, qui ne peuvent se défendre, à l'Église que vous condamnez et maudissez vous-même, de quel mot me servirai-je? Le mot que je vais prononcer est dur, mais il est nécessaire; c'est une sorte d'infanticide moral que vous consommez, le sachant ou l'ignorant.

Car l'excuse que vous donnez est pire que la chose

elle-même! « C'est un jeu, une comédie. » Vous savez parfaitement qu'il n'en est rien; que ce n'est pas une chose vaine d'être engagé dès le berceau dans les liens d'une église, et d'y être confirmé, enchaîné à bon escient, sitôt que la raison commence.

Ne prendrez-vous donc jamais exemple de vos adversaires? Ils donnent à leurs enfants le sceau de leur église! Qui peut s'en étonner? Qui songe à le leur reprocher? C'est leur droit; ils en usent, ils font bien. Mais vous? Êtes-vous des agneaux pour lécher, de générations en générations, la main qui vous flagelle et vous déchire?

Pourtant, je le veux bien! Ce sera une comédie. Prenez garde alors, que la vie humaine tout entière, et tout ce que vous prétendez aimer, liberté, raison, justice, démocratie, égalité, peuple, ne soit à son tour une comédie, et la plus misérable de toutes. Car l'enfant qui a commencé ce jeu dès le berceau, et auquel vous aurez si vite attaché le masque, aura, ce me semble, quelque peine à ne pas le garder et le porter devant vous, devant nous, dans les affaires humaines, après l'avoir si bien gardé dans les affaires sacrées. Ah! qu'il me semble périlleux de faire naître un homme en pleine ruse, dans le faux serment! Après avoir menti au ciel, la tentation doit être grande de mentir à la terre!

Que veux-je donc vous demander?

Une seule chose, et je vais la renfermer dans les termes les plus étroits pour que vous n'ayez aucune raison de me refuser. Je ne parlerai pas de vos morts; je ne chercherai pas pourquoi vous les donnez à l'Église qui

vous a déclaré la guerre. Eux-mêmes, direz-vous, peuvent l'avoir exigé (et qui voudrait ne pas respecter la parole d'un mourant?). D'ailleurs les pleurs, le deuil, la consternation, la terreur qui enveloppe un pareil jour, tout, si vous le voulez, sera votre excuse.

Mais les enfants, eux qui viennent de naître, voilà ceux pour lesquels je demande grâce! Ici, vous n'avez pas l'excuse des larmes, des lamentations, de la terreur du tombeau. C'est un jour joyeux qui luit sur vous; il vous convie à l'avenir! Pourquoi, dans ce jour radieux, étendez-vous prématurément les ténèbres sur cette créature qui arrive au monde et aspire à la lumière? Je ne peux plus vous comprendre.

Quoi! vous réprouvez cette Église; vous la dénoncez comme la demeure du mensonge et de l'esclavage; elle vous le rend en haine, en invectives, en malédictions, en imprécations; partout où elle a la main sur vous, elle vous le fait sentir; elle encense vos bourreaux; voilà une lutte ouverte, s'il en fut sur la terre.

Pourquoi donc, encore un coup, portez-vous votre enfant souriant à la source que vous dites empoisonnée? Pourquoi le baptisez-vous dans la servitude que vous maudissez pour vous? Pourquoi enchaînez-vous de vos libres mains cet être désarmé qui ne peut résister? N'êtes-vous pas son père pour le préserver, le sauver de ce que vous avez reconnu être le mal, le faux, la mort? Et c'est vous qui l'y portez! C'est vous qui l'ensevelissez, à peine né, dans le servage moral! C'est vous qui mettez, sur cette tête fragile et toute branlante encore, un joug d'airain de dix-huit siècles!

Je ne sais ce que vous penserez de la franchise de mes paroles; mais je ne puis les retenir, et tant qu'il y aura un souffle en moi, je réveillerai, j'embarrasserai, je tourmenterai votre conscience, jusqu'à ce que vous reconnaissiez ce qui est évident. Car enfin la nature, la vie, l'avenir, vous donnent dans chaque enfant qui naît l'occasion et, pour ainsi dire, l'injonction de sortir de l'esclavage du passé; et vous faites servir la nature, l'avenir, la vie perpétuellement renaissante, à renouveler, à perpétuer votre contrat de servitude.

Eh bien! il faut ouvrir les yeux. Il faut que la liberté, la démocratie profitent de ces forces inépuisables de la nature renaissante, ou bien, si vous êtes décidés à tourner contre vous ces forces invincibles, il faut renoncer à la démocratie, comme à la liberté! Car les lois de l'univers ne changeront pas pour votre plaisir; et lorsque les générations nouvelles vous sont données pour renouveler la vie humaine, si vous les liez, le sachant et le voulant, à ce qu'il y a de plus immuable, de plus hostile dans le passé, vous désobéissez à toutes les lois de la vie; vous n'enfanterez que la mort.

Que faut-il donc faire? Une chose très-simple et je crains qu'elle ne soit repoussée à cause de sa simplicité même. Le point pratique, le point utile, le point urgent, c'est de sortir en masse de l'Église qui a fait serment de vous perdre. Il faut que les peuples qui habitent encore le moyen âge prennent enfin pied dans le monde moderne; et pour cela, je n'exige pas qu'ils deviennent subitement des philosophes. Je ne pense pas non plus que,

pour faire un pas en dehors de la barbarie, il soit sage d'attendre cette foi nouvelle, cette forme de culte jusqu'ici inconnue, cette révélation de l'esprit attendu, que je suis loin de nier, mais sur laquelle je ne puis rien bâtir d'assuré ni de solide aujourd'hui, puisqu'une seule chose est certaine, c'est que cette révélation souveraine qui doit relier tous les cœurs ne s'est pas montrée encore.

En des circonstances semblables, si nous ne voulons que les jours passent inutiles et amassent une plus lourde servitude, il me semble sage et sensé de commencer l'affranchissement des hommes pris en masse avec les leviers qui existent aujourd'hui. Et si, pour se délivrer du moyen âge, l'homme, au seizième siècle, s'est tant appuyé du pur évangile, peut-être serait-il raisonnable de s'appuyer aujourd'hui sur les résultats les plus avancés de la révolution religieuse, pour s'affranchir du catholicisme dans sa caducité, la forme la plus aveugle qui ait encore paru dans le monde.

Que ceux qui se sentent l'esprit assez trempé pour vivre dans la philosophie le fassent; je les applaudirai; la philosophie reste après tout le temple serein par excellence; *templa serena*. Celui qui sera baptisé loin des orages, dans l'éternelle sagesse, n'aura rien à envier aux autres.

Mais le nombre de ceux-là ne sera pas le plus grand. Quant aux autres, il y aurait quelque dureté et peu de sens à les compter pour rien. Cela admis, ce serait, certes, un grand malheur, si parmi les mille formes du christianisme moderne qui semblent parcourir toute l'échelle de

la liberté religieuse, depuis la moindre jusqu'à la plus grande et la plus semblable à la liberté philosophique, il n'en était aucune que les hommes nouveaux pussent s'approprier selon les besoins différents qu'ils ont d'indépendance ou d'assujettissement.

Je ne blâmerais donc point celui qui, entre tant de cultes divers, tous affranchis du moyen âge, choisirait pour son enfant le culte qui répondrait le mieux à son état moral.

De quoi s'agit-il? De briser la chaîne par laquelle, suivant la forte expression des Jurisconsultes, *le mort saisit le vif* dans un héritage non-interrompu d'aveuglement moral. Le moindre ébranlement de la colonne qui soutient à elle seule toutes les servitudes, aura des conséquences infinies pour la liberté, la dignité humaine; mais ce premier pas, il faut au moins le faire à un titre quelconque, au nom de la politique, sinon de la religion. Donnez-moi un seul rayon ; la grande lumière suivra bientôt.

Ici je les entends d'avance; vous savez comme moi la réponse qui me sera faite : « Tous les prêtres se ressemblent, disent-ils; mieux vaut garder les anciens » qu'en prendre de nouveaux. Un vicaire savoyard, un » Unitarien, un Jésuite, c'est pour nous même chose. » Restons où nous sommes. Refaisons ce que nous » avons fait jusqu'ici. L'imprévu avisera. »

Je l'ai déjà dit bien des fois, je le répète encore : l'inconvénient d'une révolution faite par des philosophes, c'est d'abord que les plus égoïstes la renient et la livrent. C'est ensuite que les plus honnêtes, confondant la philo-

sophie et la politique, réclament dès leur avénement l'absolu, l'idéal; et ne pouvant les réaliser sur-le-champ, ils se dégoûtent de tout ce qui n'est pas parfait. Ceux-là, dès le premier jour, arborent pour devise : *Tout ou rien.* Moyen assuré d'être pris au mot par la fortune qui ôte volontiers aux dédaigneux ce qu'elle s'est laissé arracher dans un moment de complaisance ou de surprise.

Quand même il serait vrai que tous les prêtres ont le même esprit, il faudrait pourtant voir au moins une fois avec sang-froid, s'il n'y a pas une différence presque infinie entre celui qui, lié à une organisation, à une hiérarchie souveraine, toute-puissante, peut à bon droit s'appeler légion, et celui qui, seul, n'a que sa parole, livrée à l'examen de tous. Pour moi, j'avoue qu'il m'est odieux de prouver l'évidence; je sais trop que rien n'est plus inutile.

Quand les hommes ferment les yeux à l'évidence, c'est qu'ils ont une raison cachée pour le faire. Combien de fois il arrive qu'ils rejettent une réforme comme vaine, pour se dispenser de l'entreprendre! Car il faudrait vaincre des préjugés qu'il est plus commode de respecter. Combien de fois, chez les plus révolutionnaires des hommes, n'a-t-on pas vu l'instinct naturel du *statu quo*, de la paresse d'esprit, de la routine, de l'immobilité, se déguiser à leurs propres yeux sous le mépris de tout ce qui est, sinon facile, du moins possible!

Voulez-vous donc ne jamais faire un pas, à moins que ce ne soit, comme les dieux d'Homère, pour atteindre au bout du monde!

Après tout, la question n'en reste pas moins très-simple. Si parmi toutes les formes modernes de la liberté religieuse, il n'en est point que vous ne vous croyez en droit de dédaigner; si toutes les routes, par lesquelles les autres se sont émancipés, vous semblent également fausses et trompeuses, est-ce une raison pour cela de refaire vous-même de vos mains votre alliance avec le moyen âge?

Si vous ne voulez pour aucun des vôtres tirer nul profit des révolutions religieuses qui se sont accomplies sur la terre, faut-il pour cela que votre audace d'esprit ne vous serve qu'à vous mieux enchaîner dans le passé? Vous ne voulez sortir de la vieille Église par aucune des portes que l'esprit moderne a ouvertes aux peuples. C'est bien! Dans ce cas, faites-vous donc une issue à vous-même.

Dans la tunique déchirée du Christ que les peuples modernes se sont partagée, il n'est pas un lambeau que vos peuples veuillent retenir. C'est bien. Dans ce cas prenez donc vous-même la robe virile. Toutes les communions, même celles qui confinent à la philosophie, ne sont pour vous qu'un autre genre de mort. C'est bien! mais alors sortez donc au moins de votre sépulcre.

Car, n'est-ce pas véritablement le comble de repousser toutes les formes connues, éprouvées de la liberté, comme insuffisantes, et de vous sceller, vous et les vôtres, dans le tombeau, sans faire quoi que ce soit au monde pour en sortir? Par trop d'ambition ou d'orgueil n'embrassons pas le néant!

Pour moi, loin de m'attacher à cette seule issue de la philosophie, qui est la plus difficile, qui, pendant longtemps encore, ne conviendra qu'à un petit nombre, je voudrais que les peuples sortissent en foule de la vieille Église par les mille portes que l'esprit religieux des modernes a pratiquées dans l'enceinte du christianisme. La voie est ouverte; elle est simple, elle est grande, elle est multiple pour ménager la liberté de tous. Choisissez à votre gré! Que craignez-vous? L'obstacle est vaincu, le chemin est sûr, il a été éprouvé par des foules d'hommes et de nations avant vous. Nul besoin d'attendre un prophète, un révélateur. Les siècles modernes ont frappé à la porte et ils ont fait la brèche. Il ne s'agit plus que de passer sur la trace de ceux qui se sont émancipés avant vous. De quoi avez-vous peur? Vous êtes restés ici les derniers. Que tardez-vous? qu'attendez-vous? Marchez donc, avancez et sortez!

Et que l'on ne dise pas que cet écoulement des peuples dans les formes les plus libres du christianisme moderne, tel qu'il s'épanouit par exemple avec l'Unitarisme dans le nouveau monde, ne soit pas un résultat digne d'attention. Car, un philosophe peut bien compter sur l'avénement, sur l'explosion plus ou moins éloignée d'une foi nouvelle; mais je ne saurais conseiller rien de semblable à un politique; et, après soixante et dix ans d'attente, depuis la révolution française, ayant vu comme les peuples sont aisément ressaisis par les vieilles formes, quand ils n'en ont pas revêtu de nouvelles, et surtout de quel ridicule se sont comblés les fabricateurs de nouveaux dogmes,

il est permis, il est raisonnable, il est nécessaire de ne pas ajourner davantage l'occasion de respirer et de renaître.

Le camp des amis de la liberté est aujourd'hui, sur presque toute la terre, dans la position d'une armée immense, aguerrie, fidèle, intrépide, qui par suite des manœuvres les plus fausses, se trouve coupée, cernée, bloquée, affamée et que l'on a juré d'anéantir. C'est pour elle le moment de ramasser ses forces vives, de simplifier ses vues, de recourir à l'instinct. Abandonnez sur la grande route le vain bagage des systèmes inexplorés, des idées retentissantes et vides, qui, sans vous nourrir, encombrent votre marche et vous empêchent de faire un seul pas! Quoi! des utopies lointaines, à cette heure! des rêveries, des songes, des nuées! Soyez tranquilles! vous en retrouverez d'autres demain; aujourd'hui il s'agit de sauver votre cause.

L'avantage de nos temps, c'est qu'ils nous dispensent de la nécessité de flatter personne; grand bien, si nous savons en user. Jusqu'ici pour agir sur la démocratie, il a fallu la flatter; pour la flatter, il a fallu fortifier ses préjugés, c'est-à-dire éterniser ses servitudes. Sortons de ce cercle fatal; le premier qui s'en affranchira et qui osera montrer au monde un esprit libre, celui-là sera le sauveur des autres.

Empêchez une nouvelle scolastique de naître. J'entends par là ces embûches de mots dans lesquels l'instinct de la vie réelle, de la vérité politique est sacrifié à une logomachie puérile qui n'a que l'apparence et point de corps.

Combien d'âmes droites sont déjà dupes de cette scolastique et s'y embarrassent à plaisir ! Combien surtout d'âmes serviles s'abritent aujourd'hui sous ce masque !

Nous avons trop aimé les mots ! Prenons enfin souci des choses.

Qui aura le courage de dire : Laissez-là les bulles gonflées ! revenez au nerf des choses. Attachez-vous à la masse solide, éprouvée du navire échoué, si vous voulez qu'il se relève. Redevenez simples pour redevenir forts. Laissez aux millénaires la partie fantastique, fabuleuse, mythologique de vos théories. Elles appartiennent à l'enfance de la démocratie. Sortons des songes ! Quittons l'enfance, il est bien temps d'être des hommes.

Qui osera dire cela ? Celui qui aimera assez sa cause pour vouloir la sauver.

Bruxelles, le 5 décembre 1856.

L'ENSEIGNEMENT

DU PEUPLE

Digitized by Google

L'ENSEIGNEMENT DU PEUPLE.

I.

Une cause de servitude volontaire.

Le 24 février, un miracle social met dans les mains de la France le choix de ses destinées. La France, librement consultée, répond en se plaçant dans l'échelle des peuples libres entre le Portugal et Naples. Il doit y avoir une cause de cette servitude volontaire; l'objet de ces pages est de rechercher cette cause, et, s'il se peut, d'en préserver l'avenir.

Lorque la France républicaine ressaisira ses destinées, quelle solution apportera-t-elle aux problèmes qui se poseront devant elle? Où est le principe qui survivra aux subtilités sous lesquelles la liberté a été étouffée? Ce jour-là, le sphinx dévorera quiconque ne répondra pas à la question.

Certain que les obstacles ne serviront encore une fois qu'à élever la Révolution française à une nouvelle

puissance, et qu'il faut déjà songer à organiser une victoire inévitable, je veux chercher, ici, sur quel principe devra être établi l'enseignement dans la Démocratie. Ce problème touchant à toute l'organisation sociale, si la solution que je propose est la vraie, il n'est pas impossible qu'il en rejaillisse quelque lumière sur ceux mêmes qui semblent s'en écarter le plus.

Qu'est-ce en soi que la question de l'enseignement? Une question de direction morale. Tout se réduit à demander où est désormais le principe d'autorité. On répond : Dans la religion. J'accepte cette réponse, mais j'insiste et je demande à mon tour : Quelle religion?

Il est trop manifeste que nulle autorité ne peut s'établir sur le principe de trois ou quatre cultes qui, se niant mutuellement, se détruisent l'un par l'autre. Asseoir la société française sur cette base, c'est l'asseoir dans le vide sur le trépied de l'éternelle anarchie.

Nous sommes accoutumés, en France, à considérer les religions comme un élément particulier qui se développe indépendamment des autres éléments de la société. Personne n'a plus contribué que Montesquieu à consacrer cette opinion dans l'*Esprit des lois*. Ce sont les pieds d'argile du colosse.

Ce grand esprit croit que partout la religion s'est accommodée à la forme politique, et il ne voit pas, au contraire, que c'est la forme politique qui partout s'est réglée sur le moule de l'institution religieuse.

Il croit que la religion ne doit pas donner des lois; et il ne voit pas que partout, sous toutes les formes, la religion est la loi des lois, c'est à dire celle sur laquelle toutes les autres s'ordonnent.

Il croit que plus la religion est sévère, plus les lois civiles sont douces, que le principe de la fatalité peut être dans le dogme, celui du libre arbitre dans le code; et il ne voit pas que la substance de la religion et de la vie civile est la même.

C'est Montesquieu qui a enseigné aux publicistes à considérer l'élément religieux comme un accessoire sans relation nécessaire avec la vie politique des peuples. Tant que cette mère d'erreurs subsistera, les discussions se passeront à la surface des choses; il n'est pire joug que celui d'une idée fausse.

Qui ne voit, en effet, que cette manière d'envisager les religions est la plus sûre garantie contre toute émancipation des sacerdoces? Si la constitution religieuse est un fait insignifiant, sans relation avec les autres, pourquoi la changer, pourquoi la réparer? Une révolution religieuse serait peine perdue.

Dans les pays où les cultes sont envisagés à ce point de vue, l'ancienne croyance, quoique toujours s'affaiblissant et réduite à l'apparence, ne reste pas moins souveraine. On crée deux mondes distincts : l'un comprend la société politique, l'autre la société spirituelle. Ce divorce, qui est dans les esprits, passe dans les choses. Ces pays font des révolutions politiques et point de révolutions religieuses, parce qu'ils n'ont plus

assez de foi pour cela. Ils se contentent de distinguer la vie publique d'avec la vie intérieure. Ils ont un pied dans l'État, un autre dans l'église. Mais si, après s'être placés dans l'impossibilité de faire une révolution religieuse, ils renoncent à cette séparation des choses civiles et des choses ecclésiastiques, qui pour eux est la loi de salut, ces mêmes États sont en péril de mort.

Là au contraire où la religion, prise par tout le monde au sérieux, a été considérée comme ce qu'elle est en effet, c'est à dire comme la substance des lois, des gouvernements, des mœurs, on a pensé que l'on ne pouvait rien changer si l'on ne changeait d'abord la religion ; d'où il est arrivé que les peuples le plus profondément croyants ont fait des révolutions religieuses, et que ceux qui le sont le moins, se sont mis dans l'impossibilité d'en faire. En sorte que, par excès même d'indifférence, ils se sont rendus, pour ainsi dire, incapables d'échapper au joug de la religion qu'ils n'ont plus.

Où la révolution religieuse a précédé la révolution politique, il est certaines conquêtes morales sur lesquelles personne ne songe à revenir. Partout, au contraire, où la révolution politique s'est accomplie sans que la religion nationale ait été modifiée, vous voyez au même moment d'incroyables progrès et des retours plus incroyables encore. Dans les temps les plus calmes, vous découvrez, sous le gouvernement le plus libre, l'ancien fonds persistant d'un gouverne-

ment absolu. Vous ne pouvez dire d'aucune réforme, même la plus insignifiante, qu'elle est irrévocablement acquise. Vous passez en un jour de l'extrême liberté à l'extrême servitude; vous touchez à la fois les temps les plus opposés, toujours ballottés entre le moyen âge et la Convention. Dans ces pays, la Révolution n'a pas jeté l'ancre. Le passé vient la ressaisir jusque dans le port. Ils semblent condamnés à d'éternelles tempêtes.

Je connais tel de ces États où l'on passe la journée à se demander si l'on sera gouverné le soir par Babeuf ou par Grégoire VII, ou encore par tous les deux à la fois, ce qui n'est point impossible. Là il n'est jamais certain que deux et deux font quatre. La chose est solennellement contestée tous les quinze ans en présence de tous les pouvoirs de l'État; et l'on n'imagine pas quelle dépense d'éloquence il se fait à ces occasions pour et contre. Cela forme une partie des monuments oratoires de ces populations.

Au reste, la complaisance que ces peuples mettent à se laisser asservir est ce qui trompe le plus les princes et les pouvoirs publics. Elle devient pour eux une tentation prodigieuse à laquelle nul d'entre eux n'a encore su résister; et c'est là ce qui cause leur ruine violente. Une telle commodité d'usurpation les poussant à abuser de la servitude, ils ne tardent pas à la détruire par son insolence même; car ces peuples semblent ne s'apercevoir qu'ils ont perdu quelque chose, que le jour où il ne leur reste plus rien à

perdre. Alors, on les voit regagner en un jour, en une heure, fort au delà de ce qu'ils se sont laissé enlever, quelquefois en un demi-siècle.

En 1617, le plus grand esprit de l'Italie écrivait ceci : « Je ne croirai jamais à un changement dans « l'État si je n'en vois un dans la religion. Mais on ne « s'aperçoit pas que rien de pareil se prépare ; au « contraire, l'ancienne s'invétère de jour en jour. »

Ainsi, ce qui frappe dans ces États, c'est que l'indifférence totale en matière religieuse les aveuglant sur l'importance des questions de cette nature, ils sont infailliblement dupes dans toute affaire où la religion est mêlée.

Que nous fait, disent-ils, cette religion? Vaut-elle la peine qu'on s'en occupe? Elle est morte! Disant cela, ils sont liés et garrottés ; ceux qui ne le sont pas s'amusent à garrotter les autres.

Peu importe, reprennent-ils; cette Église, il est vrai, commande nos armées ; elle dirige notre gouvernement, elle nomme nos inquisiteurs d'État, elle fait le plan de nos expéditions, elle ordonne, elle règne, elle gouverne; mais, encore une fois, qu'est-ce que cela prouve? Elle n'existe pas.

Après cela, qui se chargera de démontrer que si telle religion est morte, comme on le dit, là précisément est le danger ; qu'une religion vivante peut bien imposer à un État une forme despotique, mais que du moins elle lui communique une partie de sa force, tandis qu'une religion morte communique infaillible-

ment sa mort à l'État, au peuple qui y reste politiquement et organiquement attaché. Liez donc un vivant à un cadavre, et dites-moi s'il n'y a, dans cet arrangement, nul inconvénient pour le premier. Ce que les anciens craignaient le plus était la contagion de la mort des dieux.

Inutiles discours; incompréhensible métaphysique! Ils veulent continuer de marcher jusqu'au bout enchaînés au moyen âge sans regarder une seule fois cette difficulté en face.

Est-ce pusillanimité d'esprit? Mais comment taxer de pusillanimes des gens si intrépides? Le monde romain a péri pour cela. Que disait-il par la bouche de Pilate de Festus? « Ce sont des subtilités dont « nous ne nous occupons pas; nous les laissons aux « juifs. » Vous savez ce qui en arriva.

Puisque le raisonnement sur ce sujet paraît inutile, je me contenterai de rapporter l'histoire qui suit : elle se passait mille ans avant J.-C.

Des captifs, les uns prisonniers de guerre, les autres enlevés sur les rivages, étaient entassés dans une galère grecque de Ténédos; et le maître du vaisseau cinglait vers un port d'Italie où il devait les vendre, Au milieu de la nuit, les captifs brisent leurs liens; ils s'emparent de l'équipage. Ce fut une grande fête; l'océan n'avait pas encore entendu de pareils cris de joie.

L'un des prisonniers s'approcha de ses compagnons, et leur dit : « Une chose m'inquiète, c'est de voir que

vous laissez le gouvernail entre les mains qui vous conduisaient au marché. » En effet, un vieillard qui semblait étranger à tout ce qui se passait autour de lui, tenait le gouvernail, et il avait ses yeux attachés sur une étoile.

« Eh! quoi, répondirent les captifs, ne voyez-vous pas que ce vieillard regarde dans les nues, et qu'il ne se mêle en rien de ce qui se passe parmi nous? Vous avez peur de ce bâton vermoulu dans ses mains tremblantes; mais voyez donc son âge : c'est vraiment folie de croire qu'il pourrait mouvoir ce vaisseau. Vous avez, mon ami, besoin d'ellébore. » Ainsi ils renvoyèrent le bon conseiller, et ils continuèrent de cingler joyeusement vers les Iles Fortunées.

Cependant le vieillard, toujours souriant, ne quittait pas le gouvernail; il fit si bien qu'en rasant un rivage, d'un seul coup de timon, voilà le vaisseau dans le port. C'était justement celui de Tarente, fameux entre tous pour la vente des esclaves. En un moment, les marchands qui attendaient la cargaison se précipitent armés sur les captifs; ils leur rendent leurs chaînes, et chacun est vendu vingt deniers. Depuis ce moment, aucun d'eux n'entendit jamais parler d'un vaisseau sans demander qui tenait le gouvernail.

Cette histoire est trop ancienne, dites-vous; je le veux bien. Écoutez donc cette autre, elle est tout aussi vraie, mais elle a deux mille ans de moins.

Il s'agit d'un fondeur de Florence, vrai patriote, qui toute sa vie chercha le bien et mourut désespéré

de ne l'avoir pas trouvé. Il voulut un jour couler la statue d'un héros pour en faire don à sa patrie; par malheur, il n'avait dans son atelier que le moule d'un cheval de quadrige. Peu importe, pensa-t-il en lui-même; je combinerai si bien les matières que je réparerai cet inconvénient; et, en effet, il versa dans le moule les matières les plus précieuses, l'or et l'argent mêlés d'une manière admirable.

C'est étonnant, dit-il, lorsque l'œuvre fut achevée; je voulais un héros, et je n'ai qu'un cheval. Évidemment ma combinaison ne vaut rien. Brisant la statue, c'est, dit-il, la faute de l'or et de l'argent; essayons le bronze, voilà le vrai métal du sculpteur. Il employa ce qui lui restait de bien à se fournir d'un bronze sans défauts; versant ce nouveau métal dans le même moule, il resta quelque temps plein d'angoisse, jusqu'à ce que l'œuvre fût achevée. Quoi, dit-il, lorsqu'il la vit, encore une fois un cheval, et je n'obtiendrai jamais le héros! Le sort est jeté sur ma maison. Et il brisa la statue de bronze comme il avait fait de celle d'or et d'argent.

Ces riches métaux sont perfides, reprit-il en lui-même; ce qui rendra ingénument ma pensée, c'est la pure argile, fille innocente de la terre.

Ayant rempli l'ancien moule d'argile, il lui donna le temps de sécher. Après quoi, dans une inquiétude inexprimable, il jeta de nouveau les yeux sur son œuvre; et c'était encore une fois un cheval d'argile au lieu d'un héros. De nouveau il brisa la statue; il la

mit en poussière, et cette fois, il tomba dans le désespoir. Quoi! disait-il, j'ai usé de toutes les forces de la création, et je n'ai jamais pu changer la forme ancienne. La malédiction est sur moi!

Ainsi, il se plaignait de la destinée, et ses amis ne purent jamais lui faire comprendre que, pour changer une forme, il faut changer le moule.

O mes amis, artistes incomparables, combien de fois avez vous déjà brisé votre statue! en 1789; en 1815, en 1830, en 1848! toujours l'ancienne forme, toujours le cheval du quadrige et jamais le demi-dieu! prenez garde d'épuiser vainement, dans ce travail, toute l'argile du globe!

II.

L'expérience.

Pendant dix ans j'avais travaillé sans relâche à démontrer deux choses : l'une, que tous les États catholiques périssent; l'autre, que la liberté politique est irréalisable dans ces sortes d'États. J'avais montré l'Italie esclave de toute l'Europe, l'Espagne esclave au dedans, le Portugal esclave au dedans et au dehors, l'Irlande esclave de l'Angleterre, la Pologne esclave de la Russie, la Bohême, la Hongrie, esclave de l'Autriche, l'Autriche elle-même, mère de toute servitude, dans la servitude de la Russie. Cherchant le même avertissement au delà de l'Europe, j'avais montré, en Amérique, d'un côté la fortune croissante des États-Unis hérétiques, de l'autre, la servitude des démocraties et des monarchies catholiques dans les États du Sud;

chez les premiers, Washington, chez les seconds, Rosas.

Frappé de cette démonstration de ruines qui ne souffre aucune exception sur toute la surface du globe, j'avais adjuré mon pays, tout en conservant et respectant la liberté de conscience, de se garder politiquement et temporellement de la domination catholique, puisque chez tous les peuples modernes elle avait été l'avant-courrière de la dissolution et de l'asservissement.

Cent fois j'avais posé la question dans les termes suivants : Voyez l'histoire des peuples liés à la papauté; tous ils sont tombés. Vous seuls restez encore debout; prenez garde dans ce chemin qui a mené tous les autres à la ruine. Je n'envisage pas ce que l'Église romaine est ou n'est pas dans le royaume invisible; mais je dis, j'affirme qu'au seul point de vue temporel, tout peuple qui identifie sa destinée avec celle de l'Église romaine est un peuple perdu. Si vous croyez, conservez votre foi. Si vous voulez rester un peuple, faites que votre église n'intervienne en rien dans la conduite de vos affaires.

Du reste, je savais combien cette séparation que je demandais est chose difficile; car j'avais toujours tenu pour certain qu'une religion nationale est le principe fondamental sur lequel s'ordonne l'État, et qu'en quelque situation qu'elle se trouve, aussi longtemps qu'elle subsiste ou paraît subsister, elle communique à une nation ou la durée, ou l'être, ou le semblant,

ou le néant, sans qu'aucun des efforts faits pour contrarier cette loi puisse réussir à en détruire entièrement l'effet.

Telles étaient les idées que je travaillais à faire prévaloir au moment de l'explosion du 24 février. Ce jour là je crus à l'émancipation de la France... Vous qui voulez connaître combien il y a loin d'une pensée démontrée à une pensée réalisée, et combien de fois il faut recommencer le même ouvrage, c'est pour vous que j'achève ce récit.

J'étais, dis-je, tout plein de l'idée du péril permanent que fait courir à la France sa solidarité avec le catholicisme. Le lendemain du jour d'émancipation, d'ardents amis me pressent d'accourir au pied de la montagne Geneviève. Il s'agissait pour nous d'inaugurer de nos mains la victoire de la philosophie. J'arrive; la place était déjà remplie d'un peuple frémissant d'enthousiasme. Je m'arrête au bord de la fosse où l'arbre allait être enraciné. Sur l'autre bord était notre maire, le sculpteur David d'Angers, qui n'a point, j'imagine, perdu le souvenir de ce moment. Un murmure solennel s'échappe de cette foule attendrie. Elle se découvre, il se fait un moment de silence sacré. Du fond de la terre surgit, porté par l'enthousiasme, un homme en surplis. Il ouvre ses lèvres auxquelles étaient suspendus des milliers d'hommes; et voici les paroles qui tombent dans la fosse : « Messieurs, cet arbre de la liberté vous est donné par les dames du Sacré-Cœur. » — Mille voix répondirent ;

l'accent en monta jusqu'aux nues! O sublime ironie de la Bible, je te savourai en ce moment dans toute ta grandeur! Ton enseignement ne sera pas perdu pour moi!

Que signifiait le baptême qu'était allée chercher la révolution de 1848? le voici :

En France, toute révolution qui reconnaît qu'elle n'a pas en soi une force morale assez grande pour soutenir et sauver la société est une révolution qui se livre. Déclarer qu'elle a besoin d'une autre puissance que la sienne, c'est tomber sous la dépendance de cette puissance étrangère. Rien au monde ne peut corriger ce premier manque de foi.

Quelle est la différence de la révolution de 1789 et de celle de 1848? La première a cru qu'elle pouvait sauver le monde par sa propre énergie spirituelle; elle a enfanté les grandes choses et les grands hommes que l'on connaît. La seconde a cru qu'elle ne pouvait sauver le monde si elle n'avait l'appui du prêtre. Elle est allée nécessairement aboutir à l'expédition romaine.

Singulière idée de croire que les révolutions se sauvent par la timidité d'esprit! Se faire petites, se renfermer dans une seule question, mauvaise politique pour elles. La condition de leur succès est d'intéresser à leur victoire et de ranger en bataille toutes les facultés de l'esprit humain. Le mot de Danton n'est pas seulement vrai contre les armées étrangères ; il l'est cent fois davantage contre les puissances coalisées de la tradition.

La Révolution de 1848 a recommencé le jeu de Sixte V. Elle a cru faire son chemin en s'inclinant et s'appuyant sur des béquilles. Il ne faudrait pourtant pas en prendre l'habitude; car ce moyen ne réussit pas à tous; il serait temps peut-être de se redresser et de montrer que l'on peut comme d'autres se tenir sur ses pieds.

La scène de la bénédiction des arbres de la liberté a été répétée, pour ainsi dire, chaque jour dans l'Assemblée constituante. Que l'on ne dise pas qu'un peuple ne perd rien dans le servage. Dès les premiers moments on put voir combien le principe vital de la société française avait été dénaturé pendant cette captivité étrangère où la France avait été retenue depuis Waterloo. Combien d'idées avaient été ensevelies, sous terre, depuis les invasions! combien avaient subi la rouille! l'esprit national paraissait avoir perdu sa trempe.

Un prisonnier retenu longtemps dans les ténèbres, s'il est brusquement délivré, est blessé par la lumière; de même, la France ne pouvait plus supporter l'éclat des principes de droit public qui avaient fait son émancipation il y a un demi-siècle. Il fallait d'abord que ces principes fussent non seulement voilés, mais niés.

On en vit un exemple saisissant dès la première séance.

L'assemblée, sortie de la fournaise de la révolution se plaça aussitôt par le choix de son président sous l'invocation du parti catholique; et les masses de ténèbres, accumulées dans l'*Histoire parlementaire*,

devinrent comme la doctrine officielle de notre régénération.

Le lendemain, il se trouva un ministre, homme de talent et de cœur, qui crut qu'une question aussi débattue que celle du divorce, résolue chez toutes les nations civilisées, hormis les nations catholiques, Prusse, Allemagne, Hollande, Russie, pays Slaves, Suède, Grèce, Moldavie, Valachie, Angleterre, États-Unis, Suisse, Autriche même, n'avait besoin que d'être présentée pour être acceptée en France le lendemain d'une révolution démocratique. Qui ne se souvient de l'affreux scandale qu'excita parmi nous un pareil projet de loi?

Comment! proposer que la doctrine catholique sur le mariage cessât d'être imposée comme règle de droit civil même à ceux qui ne sont pas catholiques! Blesser ainsi la loi suprême d'intolérance! Prendre au sérieux la liberté des cultes! la faire entrer, comme nos pères, dans le droit civil! Il n'y eut qu'une voix pour condamner un pareil blasphème; c'était, disait-on, détruire la famille. Rien qu'un juif avait été capable de cette énormité. Il retira sa proposition et fit bien. *Nous nous signâmes plus de dix fois*, comme dit Brantôme du chevalier Bayard. Nous débutâmes ainsi, en nous plaçant dès l'origine au dessous du droit public de l'Autriche, et tout fut réparé, grâce à Dieu.

Lecteur, dis-moi à quelle époque de l'histoire profane ou sacrée s'adressent les paroles suivantes de Montesquieu : « Une bigoterie universelle abattit les cou-
« rages et engourdit tout l'empire. »

Je continue.

Quand on vit la France de 1848 débuter ainsi sur une question aussi élémentaire, on put se demander jusqu'où irait la chute.

Étrange avertissement que celui d'une révolution triomphante qui commençait par s'agenouiller devant ses ennemis implacables et par leur demander grâce! Les vainqueurs voulurent à tout prix se faire amnistier; et comme en cela même on ne garda pas la mesure, plus on suppliait les vaincus et plus ils devenaient hautains. Bientôt, comme cela était inévitable, ceux-ci arrivèrent au mépris, soupçonnant que l'on ne pouvait se passer d'eux, et que tant d'humilité de la part des victorieux venait peut-être de quelque manque de foi dans la victoire.

Au milieu de ce renversement imprévu, le parti du clergé fut le seul, qui, passé le premier moment de confusion, s'orienta aussitôt du haut de ses tours, le seul qui retrouva sa voie, le seul qui sut profiter de tout, le seul qui, pendant que les autres s'agitaient et se remuaient sans profit, saisissait d'une main sûre l'avenir du lendemain.

L'indifférence en matière religieuse s'alliant chez un grand nombre des républicains de la constituante à une secrète peur de se commettre avec la puissance du clergé, il arriva qu'ils furent à la fois dupes et de leur peur et de leur indifférence. L'une les conduisait à faire d'énormes concessions que l'autre leur faisait regarder comme insignifiantes; si bien que, chaque

jour, ils s'enchaînaient davantage, sans même l'apercevoir; et c'était là une triste épreuve pour ceux qui, étrangers à une pareille illusion, assistaient à cette renaissance de la servitude sans pouvoir l'empêcher. Que le ciel leur épargne une nouvelle expérience de ce genre! Car si un tel spectacle est cruel dans tous les cas, il devient insupportable quand ce sont les amis les plus sûrs, les plus éprouvés de la liberté qui, à leur insu, travaillent à la détruire.

L'illusion était si complète que l'on renversait presque toujours d'une main ce que l'on faisait de l'autre.

On voulait, par exemple, la liberté de l'enseignement; mais en votant, presque sans tolérer de discussion, le salaire des clergés, on rendait cette liberté impossible, puisqu'on détruisait ce qui en est la première condition, l'égalité.

On proclamait l'égalité des cultes; mais on décidait que cette déclaration serait inaugurée par Monseigneur l'archevêque de Paris; en sorte que tous ceux qui ne voulaient pas faire profession de foi catholique étaient exclus par le fait de la déclaration de l'égalité des cultes.

Dans leur langage officiel, les plus anciens républicains, ceux qui avaient acquis le droit de parler au nom de la Révolution, déclaraient la France républicaine et catholique. Si un ministre ouvrait la bouche pour parler du pape, c'était le *Guide de nos consciences.* Par des paroles et des actes de ce genre, on pensait ne

rien faire autre chose que conquérir à la République la faveur de l'Église, et l'on ne sentait pas que l'on était, soi-même, envahi et conquis. On pensait que ces principes de convention n'auraient pas de conséquences; et l'on ne voyait pas que l'on semait derrière soi les dents de Cadmus, qu'on se plaçait sur une pente invincible, que de telles paroles et de tels actes, c'étaient des chaînes. On se vantait de vaincre ainsi l'hostilité du clergé, et l'on ne soupçonnait pas que chacune de ces victoires était une ruine. A la fin, d'habiletés en habiletés, de succès en succès, de triomphes en triomphes, on se réveilla dans le gouffre de l'expédition catholique de Rome. Est-il bien sûr que le réveil soit complet?

Otez de la discussion une certaine fièvre contre les personnes ou contre les systèmes politiques, est-il bien sûr que cette expérience ait fait tomber les écailles des yeux? Qui a tiré les conséquences des principes? Qui a fait faire un pas à la philosophie? On nous accuse d'être des barbares. Oui, nous sommes, en effet, les vrais compagnons d'Attila. Il suffit de nous montrer dans le lointain l'ombre d'une tiare, voilà la troupe des barbares qui s'agenouille et demande merci pour tant d'audace.

A-t-on assez vu, assez senti, assez prouvé, assez compris que la France a perdu la clef de sa position, son pas des Thermopyles?

Ah! vous vous flattez de n'avoir frappé, du même coup, que deux peuples étrangers. Détrompez-vous.

Après tout l'Italie pouvait vous dire, comme Ferrucci : *Tu poignardes un homme mort.* Prenez-y garde. C'est bien vous-même que vous avez frappé de l'épée. Fasse le ciel que vous ne vous en aperceviez pas trop tard!

Mais de quoi vais-je m'inquiéter? En identifiant sa cause avec celle du papisme, en extirpant dans son germe le principe de la nationalité italienne, la France a donné à sa religion, le plus grand, le plus auguste, le plus magnifique gage qu'elle eût entre les mains ; car elle s'est livrée elle-même ; elle a fait, sur l'autel de Saint-Pierre, le sacrifice pieux de sa propre nationalité. Elle s'est, autant que possible, anéantie politiquement dans une immolation mystique. Quoi de plus respectable, quoi de plus saint, que de s'exténuer, de se flageller, de se livrer, de se perdre volontairement en renouvelant contre soi-même les divins stigmates des invasions et des traités de 1815! O céleste suicide! c'est ce que Savonarole appelait pour les nations : l'*Art de bien mourir.*

Oui, il est beau de voir le peuple hébreu s'ensevelir tout vivant pour la gloire de son temple. Qui n'envierait cette gloire! Tous les siècles ont admiré un pareil holocauste. Puisque nous consommons avec la même foi le sacrifice de nous-mêmes, soyons tranquilles! l'avenir saura bien nous payer tous d'une même admiration.

Quand viendra pour l'Occident le jour où la lutte suprême, vous regarderez de tous les côtés de l'horizon, et vous appellerez : Italiens, Hongrois, Romains,

Vénitiens, Piémontais, Lombards, Moldaves, Valaques, Polonais, Allemands, ô mes frères, secourez votre frère! la solidarité nous lie, c'est la meilleure des vertus humanitaires. Dérision! chacun d'eux vous montrera en ricanant ses cadavres et les plaies que vous avez faites. Alors, il vous faudra retirer en toute hâte votre couteau sanglant des flancs de l'Italie, et vous en couvrir vous-mêmes; car vous serez seuls ce jour-là pour vaincre. Ce sera votre expiation!

Nul spectacle plus cruel. J'ai vu un grand peuple qui, dans son sommeil, s'était laissé enlever les principes qui font sa force; il était semblable dans cet état à Samson, auquel ses ennemis avaient retranché sa chevelure.

Comment le géant qui faisait la terreur des rois est-il devenu plus faible qu'un roseau? Ses adversaires se jouaient de lui comme d'un enfant, ou plutôt des enfants le menaient à la lisière; ils le couvraient d'opprobres : « Ah! c'est toi qui d'une main renversais les trônes et brisais les armées! c'est toi qui faisais une révolution en te jouant! maintenant que ta force est tombée sous le ciseau, que tu as livré toi-même le secret de ta puissance, voyons donc, beau roi, ce que tu sais faire! »

Et ils continuaient ainsi de le railler. Ils voulurent même l'aveugler en prétendant l'éclairer; ils essayèrent par mille moyens de lui crever les yeux et de le retenir dans les ténèbres. Insensés, qui ne voient pas que si le géant se laisse aveugler, ils sont eux-mêmes perdus,

puisque, dans les ténèbres, il ébranlera les deux colonnes sur lesquelles tout subsiste et il s'ensevelira avec eux sous les décombres. Mais, au contraire, s'il veille pour qu'on n'aveugle pas en lui l'œil de la conscience, de la justice, de la raison, au lieu de tout abîmer, il élèvera de ses fortes mains (car je vois déjà renaître la chevelure du Samson tonsuré) la demeure où doivent habiter les trois sœurs, liberté, égalité, fraternité, qui sont dispersées sur la terre.

III.

Problème social et religieux.

Le catholicisme étant la religion nationale, comment établir la liberté moderne sur un principe religieux qui la repousse? Ce problème est le fond de l'histoire de France, depuis soixante ans; il se retrouve en tout; il peut être posé dans les mêmes termes pour chacun des éléments de la société laïque.

Car il est certain qu'aujourd'hui du moins la nation française semble ne vouloir renoncer ni à la religion catholique ni à la liberté moderne; nous prétendons maintenir l'une avec la ténacité de l'habitude, l'autre, avec l'enthousiasme de la nouveauté. Telle est la vérité pratique. C'est là ce qui complique, pour nous, le problème social de difficultés extraordinaires. Comment les résoudre? Rien ne sert de supprimer en idée l'un ou l'autre de ces éléments. Encore une fois, la France

veut conserver deux contraires. Que doit-il en résulter? Voilà la question.

Supposez qu'un nouveau changement éclate; ou le catholicisme sera persécuté, ou il s'abritera dans l'indifférence. Dans le premier cas, la persécution servira à le ranimer; dans le second cas, c'est par l'indifférence qu'il sera sauvé; dans tous, il survivra, puisqu'au milieu de tant de tourmentes, il ne se découvre aucun système qui se donne hardiment pour son successeur.

Je connais pour les peuples deux moyens d'échapper à la ruine qu'entraîne avec soi le déclin d'une religion nationale : le premier est de faire une révolution religieuse, c'est à dire de substituer à une religion vieillie une religion nouvelle. Les Allemands, les Russes, les Anglais, les Suédois, les Américains des États-Unis, ont grandi par ce système; mais rien ne marque que vous entriez dans cette voie, et je crois inutile d'y insister davantage.

La seconde manière, convenable aux peuples qui n'ont plus de foi positive, et qui, par là, seraient incapables de réformer leur croyance, est de séparer absolument la société laïque de la société ecclésiastique. Ces peuples peuvent ainsi se sauver du naufrage en rompant le lien qui les rattache politiquement à une église menacée de périr. Ce moyen, toutefois inférieur au premier, ne peut être efficace qu'à condition que la séparation soit absolue; le moindre lien temporel qui subsiste peut amener la ruine; car ce qui est un déclin

pour une église devient aisément une chute irréparable pour une nation.

Combien de nationalités vivantes l'Église romaine n'a-t-elle pas déjà ensevelies sans pâlir! Quoique déclinant toujours, elle peut encore continuer de régner par son isolement même; au lieu que la nation qui décline est remplacée aussitôt par une autre qui grandit à sa place. Tel peuple qui croit n'avoir fait que descendre a vraiment disparu dans l'abîme creusé par son église. De là, le cri de salut des états modernes catholiques, depuis l'affaissement successif de leur système religieux, a été celui-ci : Séparation de l'Église et de l'État. Voyant la grande nef qui menaçait de sombrer, ils ont coupé le câble. Malheur à ceux qui le renouent!

A ne considérer que les choses temporelles, la condition des peuples est, en effet, toute différente selon qu'ils ont conservé, comme base de l'organisation sociale, le principe de la caste sacerdotale ou selon qu'ils ont échappé à ce régime. Un homme célèbre de notre temps a fait un livre sur la question de savoir : Pourquoi la révolution d'Angleterre a réussi? Je crains qu'il n'ait omis la cause qui renferme toutes les autres. La révolution d'Angleterre a réussi parce qu'elle a établi un gouvernement de libre discussion sur le fondement d'une religion de libre examen. Le principe politique de l'Angleterre s'est confondu avec son principe religieux; et cette unité a permis à cette société de suivre une marche régulière.

La même chose est bien plus vraie encore des États-

Unis. On répète, d'une manière générale, que le développement de la démocratie en Amérique repose sur la religion? Mais, encore une fois, quelle religion? C'est ce qu'il fallait dire. Là encore le principe de la vie politique n'est qu'une conséquence du principe de la liberté religieuse propre à toute les sectes protestantes. Ainsi s'explique l'assurance avec laquelle cette société s'engage dans l'avenir. Elle marche en ligne droite vers un but auquel tout concourt, sectes religieuses et partis politiques.

Vous demandez en quoi les révolutions d'Angleterre et celles des États-Unis diffèrent des révolutions de France : la réponse à cette question est contenue dans ce qui précède.

Les révolutions d'Angleterre et celles de l'Amérique du Nord se sont identifiées avec le principe de la religion nationale. L'une et l'autre se meuvent dans l'orbite tracée par une religion positive. Il s'ensuit que ces États ne s'avancent jamais aussi loin que la France; mais aussi il est certaines bornes au delà desquelles ils ne peuvent reculer jamais.

Dans un temps où la logique des principes se montrait à nu, Charles II, Jacques II d'Angleterre, catholiques de cœur, se croient liés par un engagement de conscience à l'absolutisme politique comme à une conséquence nécessaire de leur foi.

Réciproquement, la haine invétérée de l'Angleterre pour le papisme n'était pas seulement une fièvre religieuse; c'était une horrenr naturelle pour le principe

de la servitude chez un peuple qui travaillait à fonder sa liberté.

L'Angleterre aristocratique s'ordonne au XVIIe siècle sur le plan de l'aristocratie de l'église épiscopale.

La démocratie des États-Unis s'ordonne au XVIIIe siècle sur le principe de la démocratie de l'église presbytérienne. Ces deux États fondent leur constitution politique sur leur constitution religieuse.

Lorsque les pays où la religion repose sur le principe de la liberté d'examen viennent à s'émanciper politiquement, la liberté reste quelque chose de sacré pour tous les partis; elle conserve dans la politique le caractère qui lui a été imprimé par la religion.

Dans les pays, au contraire, où la liberté d'examen est proscrite par le principe religieux, la liberté politique, même consacrée par les chartes écrites, est longtemps regardée comme une étrangère. Elle a je ne sais quoi de suspect; on sent à toute occasion qu'elle n'est point la fille légitime de la maison. L'exception est de la tolérer, la règle est de se défier d'elle, car elle touche à l'hérésie; et soit qu'on la combatte ou qu'on la serve, on est toujours disposé à la considérer comme une concession dont il faut s'empresser de profiter ou de s'affranchir.

Qui ne voit, par là, que le problème social repose en France sur des données entièrement différentes de celles de l'Angleterre et des États-Unis ? Ici la religion nationale est en pleine contradiction avec la révolution nationale. L'une et l'autre se heurtent directement. De

là cette société porte dans ses flancs une tempête éternelle; ni la révolution ne peut se ramener au principe catholique, ni le principe catholique ne peut se ramener au principe de la révolution. La guerre est entre eux par la nature des choses.

Il en résulte que la révolution de France n'est réglée, ni gouvernée, ni limitée par une religion ni par une secte quelconque. Sortie des orbites connues dans le monde civil, on ne peut mesurer sa marche sur celle d'aucune église. La Révolution française est elle-même son origine, sa règle, sa limite; elle ne s'appuie sur personne; elle ne relève que de soi; elle dit comme Médée : « Moi seule et c'est assez! » Elle fait chaque jour son dogme au lieu de le modeler sur un dogme antérieur; elle-même ignore où elle s'arrêtera, car elle a dépassé les bornes de toutes les croyances positives. Par delà les colonnes d'Hercule de l'ancien monde et du nouveau, le Dieu d'aucun sacerdoce ne lui a dit encore : Tu n'iras pas plus loin!

Un peuple dont la marche s'accomplit régulièrement est celui dont la vie politique n'est que le développement de sa religion nationale; mais si, au contraire, ses institutions politiques ne dérivent pas de ses institutions religieuses, si entre les unes et les autres il y a contradiction, si pour passer de la hiérarchie religieuse à la hiérarchie politique, il faut changer de principe, la vie de ce peuple n'est pas un développement normal, mais une suite de révolutions. Et un pareil ordre de choses ne peut cesser que par l'un ou l'autre de ces

moyens; soit que la religion nationale ramène à son principe la constitution politique, soit que le contraire ait lieu; ou encore que l'une ou l'autre soient séparées de manière à n'avoir rien de commun entre elles; solution qui souvent tentée n'a été encore réalisée pleinement nulle part, et qui, malgré les apparences, est embarrassée de presque autant de difficultés que les deux autres.

La première de ces solutions a été celle de l'Italie. Tant que le principe démocratique y a persisté dans les républiques, il formait une contradiction avec le principe absolutiste de la religion à laquelle appartenait l'Italie, et celle-ci a été travaillée par une suite continuelle de révolutions. L'Italie n'a pu trouver de repos qu'en ramenant le principe de sa constitution politique au principe de sa constitution religieuse, je veux dire en changeant sa liberté contre la servitude et en devenant cadavre, *perinde ac cadaver,* ce qui lui a réussi pendant trois siècles. Depuis qu'elle recommence de vivre, chaque mouvement, chaque souffle provoque une souffrance intolérable. Tout étant organisé chez elle pour la mort sociale, chaque tentative de vie moderne est une guerre déclarée à la nature des choses et une sorte de crime de lèse-papauté.

La seconde solution paraît devoir être celle de la Russie, le czar devenant peu à peu grand pontife et le principe politique absorbant chaque jour la religion grecque.

La troisième solution est celle que tente la France.

Qu'est-ce en soi que la forme d'autorité consacrée chez nous, par la religion nationale? L'idéal de l'autorité catholique constituée par le concile de Trente se résume en ceci : L'église est une monarchie; la souveraineté réside dans le chef qui la communique aux inférieurs, sans que les assemblées aient eu en réalité aucune part de souveraineté effective depuis trois siècles.

Comment de cette société religieuse pouvez-vous déduire la société politique de nos jours? Cela est évidemment impossible. Comment de la monarchie religieuse déduire la république politique? Comment de la souveraineté absolue du chef de la religion déduire la souveraineté également absolue du peuple? Comment de l'absolutisme déduire la liberté? Comment du culte de la tradition, le culte de la révolution? Comment de l'élection de l'inférieur par le supérieur déduire logiquement tout le contraire dans le suffrage universel? Comment de l'obéissance aveugle déduire la liberté pleine et entière de discussion? Autant de mots qui se brisent et se heurtent les uns contre les autres. Tout revient à dire : Qu'entre la religion de la France et la politique de la France il y a une contradiction absolue.

Si la France n'obéissait qu'au principe catholique, elle se règlerait sur le modèle de la politique sacrée de Bossuet, et se reposerait immuablement dans l'absolutisme. Si elle n'obéissait qu'à l'attraction des principes philosophiques qui la travaillent, elle suivrait en

droite ligne la direction de la liberté moderne. Mais, portant en elle deux principes différents et comme deux âmes, elle ressemble à ces corps qui, attirés par plusieurs forces divergentes, parcourent une courbe plus ou moins composée. Depuis les soixante années qui nous séparent du commencement de la révolution, on peut calculer l'espèce de courbe que suit le corps social, et voici ce que l'observation établit à ce sujet. La France est emportée par un vif mouvement de liberté; mais une énorme puissance de servitude l'entraîne en même temps par sa masse; d'où il résulte que ses élans les plus fiers d'indépendance n'aboutissent souvent qu'à la faire graviter vers un violent servage.

Voyez et jugez! La France s'élance en 1789, elle va tomber en 1804 dans la servitude de l'Empire. De nouveau, elle prend son essor libéral en 1820, c'est pour retomber dans la servitude de Charles X. En 1830, nouvel essor, suivi d'une nouvelle servitude sous Louis-Philippe. En 1848, l'élan vers la liberté a été plus grand que tout ce qui avait précédé; la servitude qui a suivi n'a-t-elle pas dépassé toute espérance? Ainsi après un élan d'affranchissement, une période de servitude : telle est la loi qu'on aperçoit dans le mouvement de la France depuis qu'elle a commencé le cours de ses révolutions.

Certes, je ne suis pas inquiet de la disparition nouvelle de vos libertés; je sais bien que vous vous affranchirez encore de tout ce qui vous embarrasse

aujourd'hui. Déjà je vois ce moment qui s'approche; je le salue par avance. Mais sitôt que vous serez libres, quelle nouvelle servitude vous forgerez-vous? Voilà ce qui m'inquiète... Qui pourrait me le dire?

Pour que cette société pût se reposer, il faudrait l'une ou l'autre de ces choses : ou que le principe absolutiste de sa religion fît triompher définitivement l'absolutisme dans sa politique; ou que le principe démocratique de sa politique fît pénétrer la démocratie et la révolution dans sa religion; alors cesserait l'anarchie. Mais personne ne songeant, à ce qu'il me paraît, sérieusement à cette seconde proposition, et la première, quoique toujours tentée, ayant toujours échoué, il en résulte que la France travaillée, consumée au dedans par deux principes opposés, ne peut s'arrêter ni dans la servitude, ni dans la liberté, mais que transportée tantôt d'enthousiasme, tantôt de fureur, par cette anarchie intestine, elle présente au monde, qui n'a pas son secret, ou la merveille, ou le scandale de contradictions inexplicables; aujoud'hui fêtant l'Être suprême, demain écrasant un peuple pour restaurer le pape; et je crains que ceux-là se trompent qui espèrent voir, de leur vivant, la paix véritable, celle des esprits, s'établir dans notre nation. Car je ne connais pour les esprits nulle sécurité hors de la logique; et il semble que notre pays soit constitué de manière non pas à goûter le repos, mais à se travailler sans cesse au profit du monde. Laissons-là cette fausse illusion d'un repos qui ne paraît pas devoir nous être

donné jamais, puisque nous en refusons nous-mêmes la première condition en nous obstinant plus que jamais à vouloir assortir des éléments contraires. La France est amoureuse de l'impossible. Cette passion fait les héros, elle ne donne pas la paix.

Ceignons donc nos reins, car nous attendons la paix, et la paix ne viendra pas. Nous avons fait de grands maux à des peuples qui ne nous en avaient fait aucun; et soit que nous réparions ces iniquités, soit que nous les expiions, rien de cela ne peut se faire en dormant sur le duvet.

Si le catholicisme eût été vaincu par la philosophie ou réciproquement, la France aurait, comme d'autres, suivi pacifiquement sa destinée; mais la terre n'eût pas été ébranlée et rajeunie par les cataclismes qui naissent de la guerre éternelle de deux éléments contraires. L'étincelle est toujours près de jaillir de leur choc, pour rallumer le volcan. Dès que l'un de ces éléments s'assoupit, l'autre se réveille et crie aux oreilles de la France : Dors-tu? Alors, il faut de nouveau surgir en sursaut, ébranler le globe par quelque coup imprévu.

Combien de temps cela durera-t-il? Aussi longtemps que les deux puissances ennemies resteront en face l'une de l'autre sans pouvoir se vaincre ni l'une ni l'autre; et bien heureux ou bien puérils sont ceux qui, en présence de ce duel formidable du catholicisme et de la philosophie, espèrent se rendormir tranquilles sur leur chevet. Le combat des deux lutteurs les réveil-

lera jusque sous la terre. Cela soit dit sans qu'il soit besoin d'être prophète.

C'est en se heurtant contre le Dieu Terme que la France fait jaillir de son front ces explosions de la sagesse divine, ces Minerves tout armées qui réveillent, épouvantent, illuminent le monde.

IV.

Illusions.

Première nécessité de la démocratie pour s'affranchir : sortir de l'illusion.

Que sert de s'aveugler volontairement, non pas sur la valeur religieuse d'un dogme (car cet aveuglement peut mener au salut), mais sur les rapports de ce dogme avec les choses temporelles et politiques? Dans leurs croyances fermes, Bossuet, de Maistre, M. de Bonald, regardaient l'Église en face; et sans crainte il concluaient de leur dogme à l'absolutisme. De nos jours sont venus des hommes qui, incertains dans leur foi, ayant besoin de la fortifier par des complaisances pour le monde, ne voyant plus leurs croyances qu'à travers leurs propres inventions, se sont bâti à plaisir un Vatican de fantaisie, une fausse église ouverte au

libéralisme, c'est à dire à l'hérésie, qui les envahit malgré eux.

En vain la papauté maudit chacune de leurs espérances. Condamnés par le pape, ils continuent leurs rêves, sans avoir ni la foi assez robuste pour se soumettre à leur condamnation, ni l'esprit assez libre pour s'absoudre eux-mêmes. Dans cette incertitude, ne sachant être ni avec l'Église, ni avec la philosophie, ils ont failli perdre la France; car ils lui ont communiqué en partie cet esprit chancelant, équivoque, qu'elle n'avait jamais connu. Ils l'ont conduite à renoncer au système tranché de séparation entre les choses de l'Église et les affaires civiles, divorce qui tenait au génie même de la nation; et, par de fausses illusions, ils l'ont ramenée à un mélange monstrueux qui ne cache qu'un vrai néant, où un peuple entier peut disparaître, si l'on ne se hâte de quitter ces pensées maladives, pour arriver à une vue droite et ferme de la France et du monde.

Que voulez-vous et que ne voulez-vous pas? Il faut vous en rendre compte ou périr.

Êtes-vous assez fermes dans votre orthodoxie pour ne vous embarrasser en rien des conséquences humaines de la religion à laquelle vous appartenez? Remontez avec Bossuet et M. de Maistre à l'absolutisme; revêtez-vous de ce cilice. Personne mieux que moi ne comprend la résolution d'un peuple qui veut être martyr de sa foi. Et qu'importe, après tout, une servitude d'un jour à des hommes assurés de vivre éternellement dans

la félicité, pendant que tous les peuples libres de la terre expieront leur liberté hérétique par des flammes éternelles?

Fermez le cercle des nations catholiques. Asseyez-vous sur le sable dans le désert avec l'Italie, l'Espagne, l'Irlande, la Pologne, la Bohême, le Portugal. Périssez pour la gloire de votre croyance! Il y aura de la grandeur dans cette chute volontaire.

Au contraire, votre foi n'est-elle pas assez robuste pour que vous ne vous préoccupiez en rien des conséquences qu'elle peut entraîner pour le salut temporel de votre patrie, revenez à ce que vos pères ont établi. Surtout renoncez à ce mélange informe, à cette capitulation frauduleuse entre le principe de votre religion et le principe politique; car cette confusion est l'abâtardissement de l'un et de l'autre. Vous n'avez, sur ce terrain miné de toutes parts, ni la force de la religion, ni la force de la philosophie. Vous entrez en guerre avec vous-même, c'est à dire avec toutes vos institutions. Vous allez vous heurter contre votre propre génie, et ne pouvez ainsi que décliner et périr misérablement, sans honneur pour vous, sans profit pour personne.

Vous avez beau, héroïque tribun, vous faire petit, vous agenouiller à la porte de l'église et vous écrier : « O prêtres! ô mes frères! ouvrez, venez à nous. » Ils se rient de ces vaines amorces. Et, en vérité, qui pourrait les blâmer? Car enfin ces hommes ne sont pas insensés. Vous leur montrez l'Évangile comme un

appât; vous leur dites de sortir de leur citadelle pour venir vous embrasser dans la liberté démocratique. Vains discours! Ils voient très bien que s'ils reviennent au temps de l'Évangile, la hiérarchie du moyen âge s'écroule sur leur tête, tandis qu'ils ont au moins une chance d'en prolonger la durée en se retranchant dans les ruines. Qu'ils vous écoutent, ils sont perdus comme caste; qu'ils se murent au contraire dans le passé, ils ont au moins l'espoir de vous survivre. Comment donc pensez-vous les convertir à leur ruine certaine? Où vîtes-vous jamais une caste consentir à se perdre dans l'égalité?

Loin de vous suivre sur ce terrain fictif où vous les conviez, ils font comme ont fait tous leurs prédécesseurs à l'aspect du danger; ils remontent à leur principe, ils se barricadent dans la logique de leur dogme, là où est pour eux leur raison d'être. Comme tous les corps menacés de périr, ils font appel à l'énergie intime de leur constitution. Laissant ou rejetant toute situation fausse, ils se replient sur le fond et la vérité des choses, le catholicisme sur le jésuitisme, le jésuitisme sur l'absolutisme : voilà pour eux un terrain vrai. Dans cette franchise de situation, ils retrouvent une certaine force pour un dernier combat.

Imitez donc, hommes de la liberté, la franchise de vos adversaires. Ils osent être du moyen âge, et vous n'oseriez être du XIXe siècle!

Mais quoi! quand vous avez épuisé toutes les déceptions, désir, tentative, espoir de convertir à vos doc-

trines le pape, le bas clergé, et qu'il semble impossible de se créer un nouveau leurre, vous les remplacez au moment même par un leurre plus vain que tous les autres. Votre espérance n'est plus dans le pape, ni dans le bas clergé : ou donc la placez-vous? En vous-même? Non pas, certes, écoutez !

« *Constituante et concile, voilà*, dit Mazzini, *le prince et le pape de l'avenir.* »

Ne nous abusons plus par les mots; les choses sont trop sérieuses. Voilà donc, à votre avis, le progrès; il consiste à remplacer l'absolutisme du pape par l'absolutisme du concile pour bâtir l'Église universelle. Et dans votre empressement à vous tendre de nouveaux piéges, vous ne voyez pas que vous rebâtissez d'une main la servitude que vous renversez de l'autre; que l'idée du concile est plus surannée cent fois que celle de la papauté; que le concile est vaincu depuis Jean Huss; que la conscience de chacun a conquis son émancipation; qu'y attenter, c'est précisément revenir à la théocratie que vous voulez combattre.

Si ma conscience proteste contre votre concile, que ferez-vous? Ou vous me contraindrez de croire, et voilà le droit du moyen âge qui reparaît; ou vous respecterez ma liberté, et votre concile n'est plus qu'un mot.

Ainsi, toujours marchant d'illusions en illusions, pour que la révolution de 1848 fît la conquête du monde, vous avez d'abord mis votre appui en Pie IX. De cette hauteur d'espérance, vous êtes descendu par une première chute au bas clergé; aujourd'hui, com-

mençant à découvrir que l'un et l'autre pourraient bien ajourner encore la liberté, vous en appelez au futur concile. Quand donc en appellerez-vous, comme vos pères, à votre bon droit, à vous-mêmes?

Sortons, au nom du ciel, de ce vain mysticisme où tout s'énerve. Vous voulez combattre les anciens dieux: que ce soit du moins à la lumière du jour.

La France, dans les conditions religieuses où elle se place, est assiégée de tous côtés par le passé. De temps en temps elle fait une sortie qu'on appelle une révolution, après quoi elle rentre dans la place, en emportant ses morts toujours renaissants, la liberté et le droit. N'attendons pas que la famine de l'intelligence nous force de capituler.

Laissez là ces questions, disent-ils; assez d'autres nous embarrassent. Et moi, je réponds: Si vous ne pouvez d'abord me garantir, avant tout, la liberté de penser, je vous tiens, pour ma part, quittes du reste; droit à l'assistance, invalides civils, dames patronesses, système pénitentiaire, hôpitaux, prisons cellulaires, déportation, je vous rends tous ces dons. De grâce, laissez-moi en échange m'enfoncer dans ce bois.

Illusion des illusions! La révolution politique, civile, s'accomplit aujourd'hui par les masses; vous en concluez qu'une révolution religieuse devrait s'accomplir également par les masses du clergé. Cette conséquence est fausse et cette apparence de logique est le contraire de la logique.

Toutes les amorces que la démocratie pourrait tendre au clergé tourneront nécessairement contre elle, par cette unique raison que l'Église est un système monarchique, et que toutes les forces qui lui sont données, de quelque côté qu'elles arrivent, sont, par la nature des choses, dirigées contre le principe de la démocratie.

L'Église a toujours eu plus distinctement que les laïques le sentiment éclairé de cette incompatibilité. En 1790, l'Assemblée constituante crut rendre un grand service au bas clergé en lui rendant le système électif. Qui se révolta le premier contre ce bienfait? Qui se jeta dans la guerre civile, plutôt que de faire alliance, dans l'Église primitive, avec la démocratie? Le bas clergé. Il sentit très bien que ce prétendu bienfait était sa ruine.

Que devenait cette autorité mystérieuse qui du Sinaï descendait sur son front, et tenait les intelligences courbées autour de lui? L'Assemblée constituante lui proposait de changer ce droit divin contre une autorité que chacun pouvait discuter, accepter ou refuser; et cet affranchissement des fidèles, on l'appelait l'affranchissement du prêtre.

Il est évident que tout était renversé dans cette idée, que le sacerdoce catholique ne pouvait s'y prêter, sans renoncer à ce qui fait son lien avec tous les sacerdoces et particulièrement avec les castes antiques. La constitution civile ôtait à la prêtrise le sceau du droit divin. Le représentant de Dieu n'était plus que le frère

et l'égal des autres hommes. Quelle caste accepta jamais un partage semblable? C'est là ce que le prêtre comprit en 1790 : il le comprendra toujours.

L'erreur de l'Assemblée constituante venait de cette idée fausse, que porter la démocratie dans l'Église, c'est l'affranchir. Il aurait fallu conclure tout l'opposé, c'est-à dire que démocratiser le bas clergé, c'est l'exproprier spirituellement sans nulle compensation pour lui.

La Constituante renversait le catholicisme sans y penser. Ce n'est point ainsi que se consomment ces grands changements. Aucun Dieu jusqu'ici n'a été enlevé à l'homme par surprise.

Veuillez y songer; ceux qui auraient le plus à perdre dans une organisation démocratique de l'Église, sont précisément les membres du bas clergé. Supprimez la domination absolue qu'ils exercent spirituellement sur le peuple, que leur reste-t-il? Si, par l'élection, le prêtre devient dépendant de ceux qu'il gouverne aujourd'hui, qu'a-t-il à gagner dans ce renversement?

Que parlez-vous du droit d'élection en échange de votre servage spirituel! Le prêtre de Grégoire VII est roi absolu; il tient dans ses mains la conscience des peuples; il les gouverne comme Dieu gouverne la terre, c'est à dire, sans avoir besoin d'elle. A cet homme qui marche sur le front de ses sujets, vous offririez d'être nommé, c'est à dire jugé par ceux qui aujourd'hui osent à peine dénouer les cordons de ses souliers. Étrange moyen d'affranchir un souverain absolu que de lui proposer de se remettre à la discrétion de ceux

dont il dispose! Le prêtre qui porterait le principe démocratique dans son église risquerait fort d'être à la fois hérétique et dupe; il changerait une domination absolue contre une sujétion certaine. Après tout, nul d'entre eux ne s'y trompe. Chacun est maître de tout; qu'a-t-il à faire de la liberté?

Impossible de faire passer le prêtre catholique par les transformations qu'ont subies les autres pouvoirs. Il ne peut devenir le ministre constitutionnel du dogme, ni abdiquer le gouvernement plein et entier de votre conscience. On comprend jusqu'à un certain point l'indemnité promise aux anciens éléments de la société; le prêtre est le seul qui ne puisse entrer dans une composition de ce genre. Le ramener à l'église primitive, c'est le dépouiller de la toute-puissance que dix-huit siècles ont mise dans ses mains. Lui proposer de partager avec vous le gouvernement de vous-mêmes, c'est lui proposer d'abdiquer pour être libre.

Voyez donc, de grâce, cet enchaînement. On croit n'avoir affaire qu'à des hommes; c'est d'un esprit qu'il s'agit. Le pape pèse sur les évêques, les évêques sur le bas clergé, le bas clergé sur le peuple. Quel est l'anneau de cette chaîne qui consentira à se rompre le premier?

A qui proposerez-vous de renoncer à la domination? Et n'est-il pas insensé d'espérer que l'esprit-prêtre se dépouillera lui-même de sa plénitude d'autorité?

Ce qui vous trompe, est de voir la hiérarchie ecclésiastique peser de tout son poids sur le prêtre; vous

croyez qu'il en est accablé. Nullement. Considérez donc combien il se décharge aisément de ce fardeau sur le peuple des fidèles. Esclave de ses supérieurs, il règne sur la conscience de ses inférieurs; la volupté de cette domination absolue rachète pour lui au centuple son servage volontaire. Si vous expropriez le prêtre de sa souveraineté spirituelle, que lui donnerez-vous en compensation de tout un monde d'orgueil?

Vous êtes serfs d'esprit et vous prétendez vous racheter du droit divin. Voyons! Combien me payerez-vous votre servage? A combien l'estimez-vous? Il s'agit d'un infini.

Si la société moderne n'a rien à donner au prêtre en compensation de son autorité absolue, il ne peut rien céder sans tout perdre à la fois. Il est, il sera la dernière raison de l'ancienne société. Vous le verrez debout tant qu'il restera un vestige du passé. Rente, capital, propriété, état, pourraient disparaître cent fois de l'Europe avant que le prêtre eût fait une seule concession.

Reconnaissez donc ce principe plus éclatant que le jour : si l'intervention du principe sacerdotal dans les institutions laïques en détruit la liberté, d'autre part, l'intervention du principe démocratique dans l'Église détruit la souveraineté du prêtre ou plutôt le prêtre lui-même; en sorte que ces deux sociétés, l'ecclésiastique et la civile, ne peuvent se pénétrer ni échanger leurs principes, sans ruiner mutuellement la liberté par le prêtre, le prêtre par la liberté. Tant il est vrai

que ces deux mondes sont dirigés par des principes contraires, incompatibles et que l'on est certain de se tromper quand on veut appliquer à l'un ce qui appartient à l'autre.

D'où naissent d'elles-mêmes les conséquences suivantes : qu'il implique contradiction d'attendre qu'une révolution religieuse se fasse dans l'Église par l'initiative du clergé inférieur, puisque cette révolution n'aurait d'autre effet que de l'exproprier spirituellement;

Que tout espoir de voir le catholicisme de nos jours se démocratiser lui-même est une chimère qui répugne à la nature des choses;

Que cette idée, fausse en soi, sera mortelle à quiconque l'embrassera, croyant ou philosophe, prêtre ou laïque;

Que toutes les forces qu'une démocratie prêtera, par une illusion de ce genre, à une caste sacerdotale, tourneront contre la démocratie;

Que si la société politique adoptait le principe de la société ecclésiastique et réciproquement, il s'ensuivrait que, la liberté détruisant l'Église et l'Église la liberté, le résultat serait la dissolution et la mort radicale de la société tant civile que religieuse;

Que la séparation absolue du domaine ecclésiastique et du domaine civil qui, dans les temps précédents, était une garantie de liberté, est devenue une condition de vie et de salut.

V.

Les religions d'État.

Dans les pays où depuis dix-huit siècles les esprits portent le sceau d'une caste sacerdotale; il arrive nécessairement qu'on s'accoutume à regarder le principe religieux comme le monopole du prêtre. Lui seul possède la source des pensées sacrées; lui seul peut enseigner Dieu à l'homme. Rien ne paraît extraordinaire comme l'idée que le vrai souffle de Dieu se trouve en dehors des églises, Vous ne voulez pas être serf du prêtre; donc vous êtes un impie; cette conséquence suit d'elle-même.

En un mot, on n'admet là comme religieux rien que ce qui porte l'empreinte de la caste. Où ce sceau ne paraît pas, tout sentiment est suspect, comme l'or qui ne porte pas la marque officielle. Je vois encore l'hor-

reur qu'inspira à l'Assemblée constituante cette proposition si simple, et qui n'est que le résumé de toutes les révolutions religieuses modernes, à savoir que chaque homme doit tendre à être son prêtre à lui-même. Le scandale fut infini; pourtant la Révolution était encore sur le seuil.

Une des choses qui m'ont le plus étonné, sitôt que j'ai commencé de réfléchir, a été de voir dans les esprits qui n'ont plus de religion positive, survivre la plupart des formes, des habitudes, des antipathies, des préjugés enracinés par un dogme particulier. Ils ne croient plus et ils ont de la meilleure foi du monde tous les préjugés de la croyance qu'ils repoussent.

Combien de voltairiens ont horreur de la réforme, du divorce, autant que le catholique le plus fervent! ils ressemblent à ces hommes, auxquels on a retranché un membre, et qui continuent néanmoins de souffrir dans le membre qu'ils n'ont plus. Les plus violentes injures contre Luther, père de toute révolution, ont été proférées par des révolutionnaires qui devenaient l'écho de passions catholiques, dont ils n'avaient plus conscience.

L'habitude séculaire d'une religion d'État fait que, lorsque la liberté des cultes est proclamée, toutes les croyances reconnues tendent à devenir autant de religions d'État. N'est-il pas manifeste que, dans les lois nouvelles, le catholicisme, le protestantisme, le judaïsme représentés dans les conseils, à l'exclusion de tout autre culte, deviennent autant de croyances

officielles? Au lieu d'une doctrine infaillible, j'en rencontre trois. Reste à voir si la liberté de conscience y a beaucoup gagné.

Quand une religion accoutumée à régner sans rivale est subitement obligée de descendre de cette suprématie, une pareille chute est immense. Mais elle ne s'accomplit pas en un jour. Un clergé ne se résigne pas aisément à abdiquer une souveraineté absolue de dix-huit siècles. Dans l'espoir de la ressaisir, il consent d'abord à y intéresser ses plus violents adversaires. Avant de s'abaisser à n'être qu'une opinion puissante, l'ancienne religion convie celles qu'elle avait combattues précédemment, à partager avec elle son héritage officiel; pour être sûre de conserver l'autorité d'une religion d'État, elle consent à en admettre plusieurs.

D'autre part, je ne sais quel esprit de parvenu se glisse, çà et là, dans les sectes nouvellement émancipées. Oubliant leur longue humiliation, infatués et comme étourdis de se voir les égaux de leurs persécuteurs, il se trouve des hérétiques qui légitiment leur avénement officiel, en se hâtant de donner aussi quelque gage d'intolérance. Tel disciple de Calvin, affranchi, dont la doctrine est une insurrection permanente contre le pape, appuie la restauration du pape sur le libre examen des baïonnettes et de la mitraille.

Cette époque d'apostasie est doublement odieuse; mais elle ne fait que précéder celle où toutes les religions qui ont prétendu aux prérogatives qu'une seule

possédait anciennement, s'annulant et se reniant par leurs concessions réciproques, se réduisent toutes ensemble à la condition d'un système ou d'une opinion.

Toutefois, avant d'en arriver là, de longues expériences sont encore nécessaires. Comment, dans ces pays, faire admettre aisément que le cœur de l'homme puisse embrasser le ciel sans que ce soit là l'œuvre exclusive du prêtre? Comment persuader qu'en dehors des cultes reconnus, il puisse y avoir une pensée religieuse qui ne soit la propriété, le monopole d'aucun d'eux? Dans les sociétés qui conservent encore un dernier débris du moule des anciennes castes sacerdotales, chaque homme est marqué dans le monde religieux suivant deux ou trois classifications auxquelles il ne lui est pas permis d'échapper. Vous êtes catholique, c'est bien; votre curé peut seul vous enseigner votre Dieu. Vous, protestant, vous appartenez au pasteur. Et vous, juif, allez à votre rabbin. Voilà toute la classification. Quant à celui qui ne veut se renfermer exclusivement ni dans l'une ni dans l'autre de ces spécifications, il est censé ne pas exister au point de vue religieux.

La société a fait trois cases; vous pouvez choisir entre elles. Hors de là, il n'y a rien. Car, remarquez que j'ai bien la liberté de choisir l'une de ces religions, que chacune d'elles est considérée comme infaillible isolément, mais qu'il faut absolument me renfermer dans l'une ou dans l'autre. Si je m'élèvais à une

pensée qui les renfermât toutes trois, si j'inculquais dans le cœur de l'enfant une pensée assez grande, un idéal assez vaste pour les embrasser toutes dans un principe commun d'adoration, ce serait là une abomination philosophique, un panthéisme infernal.

Voilà donc trois vérités suprêmes, également sacrées, également indiscutables, qui toutes portent également le sceau de l'État; je suis condamné à accepter l'une d'elles à la condition de maudire les deux autres; et si je veux les concilier dans le cœur de l'enfant, c'est, selon vous, une doctrine abominable. Avouez, du moins, que le résultat est étrange.

Il n'y a pas longtemps que je rencontrai un homme de bon conseil, ancien officier de hussards, nouvellement versé dans la théologie, excellent libéral d'ailleurs et appuyant tout ce que réclame le bien de la religion.

— Vous m'embarrassez, lui dis-je, en l'abordant; je voudrais ne pas désobéir à la loi et surtout ne pas attaquer la religion. Je ne sais comment faire; éclairez-moi.

— Voyons, me dit-il, et soyez bref.

— Première question : Étant catholique, si je démontre que le protestantisme est une religion fausse, est-ce que j'attaque la religion?

— Nullement, reprit-il.

— Bien! lui dis-je; et si, étant protestant, je démontre que le catholicisme n'a pas la vraie foi?

— La chose est plus difficile. Nous vous l'accordons néanmoins, en prenant vos précautions.

— A la bonne heure; et si, étant juif, je démontre que le protestantisme et le catholicisme sont dans le faux?

— Cela fait question. Mais enfin à la rigueur cela pourrait encore passer.

Sur ces réponses, reprenant courage, je poursuivis et je lui dis : — Vraiment vous êtes plus libéraux que l'on ne pense. Puisque j'ai la faculté de repousser chacune de ces églises en particulier, il va de soi que rien ne m'empêche de les combattre toutes trois ensemble.

— Arrêtez-vous, me dit-il, vous ne le pouvez.

— En sorte que je peux bien répudier deux religions sur trois, mais je suis obligé à tout prix de me conformer dans l'enseignement à la troisième.

— Précisément, c'est cela.

— Mais si je ne puis les réfuter toutes trois, sans doute il m'est permis de les réunir?

— Oh! pour cela, impossible! Détrompez-vous; ce serait là une erreur capitale. C'est ce que l'on appelle panthéisme.

— Ainsi, d'après la théologie de ces messieurs, je ne puis ni les réfuter toutes, ni les concilier toutes.

— Non certainement, il faut choisir; dépêchez-vous.

— Et bien, je veux supposer que je m'appuie sur une autre religion.

— De laquelle parlez-vous? s'écria-t-il avec étonnement. L'État n'en reconnait que trois ou quatre au plus.

— Mais enfin si j'en invoquais une cinquième?

— Ce serait alors un club, puisqu'elle n'est point salariée.

— Le caractère qui distingue, selon vous, une religion positive, vraie, d'avec une religion fausse, c'est donc d'être salariée?

— Apparemment.

— Quoi! ce culte intérieur, cette conscience du divin que je rencontre en moi sans consulter aucun prêtre?

— Allons donc! cela ne compte pas légalement, et ne peut en rien vous empêcher d'outrager la religion.

— Une dernière question, lui dis-je.

— Laquelle?

— La voici : Pourrais-je au moins préférer hardiment, hautement la philosophie au Coran?

— Attendez; appliquons ici notre grand principe.

— Lequel?

— Comment! l'avez-vous déjà oublié? Le Coran est-il salarié, ou ne l'est-il pas?

— Il l'est, lui dis-je.

— S'il est salarié, mon cher, il doit vous être sacré.

— Votre théologie est bizarre.

— Elle est telle, reprit-il, en terminant la conversation avec un peu d'humeur.

Voyez donc quel désordre d'idées, quand vous voulez, sans ramener par le fer l'unité de croyance,

détruire la liberté de discussion religieuse! Il faut absolument que nous sachions ce que la société nouvelle entend par ces mots : Attaquer la religion.

Un homme enseigne publiquement, dans son catéchisme, que ses ancêtres ont fort bien fait de mettre le Christ en croix, qu'il faudrait recommencer aujourd'hui même s'il revenait sur la terre; que les scènes du Calvaire et de la passion n'ont été que justice; que le Christ est un faux prophète; qu'il faut, comme tel, continuer à lapider sa mémoire, de générations en générations. Cet homme n'attaque pas le christianisme, car il est juif; bien loin d'être réprimé, il est peut-être ministre.

Un autre professe publiquement aussi dans son catéchisme que Luther et Calvin ont été des hommes incomparables, pour avoir renversé la papauté dans la moitié de l'Europe; qu'il faut persévérer dans cette haine de l'église romaine; que, selon les paroles du premier réformateur, elle est la Babylone des prophètes. Cet homme n'attaque point le catholicisme, car il est protestant; et il parle dans un temple devant des milliers d'auditeurs. Il aura aussi sa part dans le pouvoir de l'État.

Un troisième paraît; il professe, il enseigne publiquement, toujours dans son catéchisme, que le judaïsme est un déicide; le protestantisme, une religion menteuse, dévouée à l'enfer. Cet homme n'attaque ni le judaïsme, ni le protestantisme, car il est catholique. Il ne parle guère que dans quarante-huit

mille chaires, le même jour et à la même heure. C'est à lui qu'appartiendra la direction de l'État.

Voyant cela, un quatrième personnage se présente modestement. Il répète en termes froids le jugement qu'il vient d'entendre proférer avec privilége officiel par ses trois prédécesseurs. J'accepte, dit-il, toutes leurs conclusions; puis s'inclinant, ne pourrais-je pas, ajoute-t-il, avoir aussi ma part dans l'État, puisque je résume, en aussi bons termes que je le puis, ce qui est professé par les trois dignitaires qui ont parlé avant moi? — Qui êtes-vous? lui dit-on. — Philosophe, répond-il. — C'est autre chose, mon ami. Tout ce que ces messieurs ont dit les uns des autres est excellent et religieux dans leur bouche; passant dans la vôtre, cela devient crime, impiété. Vous outragez la religion. Non seulement vous n'aurez aucune dignité, mais vous irez ce soir coucher à la Conciergerie. — Veuillez donc m'expliquer cette antinomie, disait-il en se retirant à son gardien. Si j'avais dit les mêmes choses comme sectaire, je serais à la tête de la nation. Je les ai dites comme philosophe, je suis en prison. — Précisément, dit le gardien, voilà la porte. — C'est dommage, dit le philosophe; je ne saurai jamais quelle méthode ils emploient pour découvrir si je parle comme philosophe ou comme sectaire. — Entrez toujours, dit le gardien; et il ferma la porte à trois verrous.

Que l'on me dise ouvertement si la liberté que la France avait au xve siècle, la France l'a perdue au xixe, s'il est loisible de demander, comme le faisaient les

Clémengis, les Gerson, la réformation radicale de l'Église; ou bien si toute controverse est close à ce sujet; si chaque église est désormais sous le scellé officiel; si la discussion n'a plus le droit d'y entrer.

Dans le mélange nouveau qui s'accomplit sous nos yeux, des sectes religieuses et des coteries politiques, nul ne sait plus où commence, où finit son droit de créature morale. Le domaine spirituel, agrandi du domaine de la police, où commence-t-il, où finit-il? Que faire pour les séparer, pour les distinguer? Dans ce chaos où chaque théogonie est gardée par un espion, que l'on me dise ce que j'ai le droit d'imaginer, de nier, d'affirmer. De quelque côté de l'univers moral que je me tourne, je vois un infini sous la main de la police.

Tant que la foi est la règle des choses religieuses, chacun sait parfaitement ce qui est interdit ou loisible dans ces matières; mais lorsque c'est la politique qui détermine la part de respect due aux croyances, la plus grande incertitude s'établit sur les limites de la liberté de discussion. Dans le temps où le catholicisme était seul la religion d'État, je savais positivement que le protestantisme et le judaïsme restaient abandonnés à la libre discussion philosophique. Mais aujourd'hui dites-moi, de grâce, où finit, où s'arrête le droit?

Le catholicisme descend-il au rang de ces cultes qu'il était parfaitement loisible à chacun de condamner par la philosophie? ou bien tous ces cultes sont-ils également placés au dessus de la controverse? Vous ne

voulez pas tendre de piége; dites donc clairement ce que vous entendez faire de l'esprit humain. A quel grand objet moral lui laissez-vous la liberté de s'appliquer? à quoi réduisez-vous son action, si vous commencez par soustraire à son examen, à sa curiosité, à sa critique ou même à ses représailles tout ce que vous avez marqué d'un sceau officiel dans le monde religieux?

A mesure que vous créez de nouvelles religions d'État, vous diminuez le domaine de la pensée publique. En quel endroit de l'espace et du temps ira-t-elle se réfugier sans risque de rencontrer, de blesser l'un de ces trois mondes également inviolables, catholicisme, protestantisme, judaïsme? Comment faire pour ne pas se briser contre l'un d'eux, puisqu'à bien dire ils sont toute l'histoire? Comment l'esprit philosophique subsistera-t-il sans offenser aucun de ces systèmes religieux qui prétendent, chacun, occuper l'infini et l'absolu tout entier? Le seul moyen, c'est de cesser d'être.

Conciliation de toutes les contradictions dans le néant de l'intelligence et l'aveuglement de l'esprit, voilà où aboutit nécessairement cette voie ouverte à plusieurs religions officielles.

La pensée laïque, livrée à des sacerdoces ennemis, n'échappe à l'oppression de l'un que pour expirer sous l'oppression de l'autre. J'évite Grégroire VII; c'est pour être châtié par Luther ou par le grand rabbin! On entrevoit dans ce chemin un despotisme intellectuel dont l'humanité n'a approché dans aucune époque.

De toutes les œuvres qui font l'honneur de l'esprit français, en est-il une seule qui eût été possible dans ce système d'étouffement devenu la règle de l'intelligence nationale?

Dans le cercle tracé par l'inquisition espagnole, il restait encore des espaces infinis ouverts à la pensée de l'homme; il pouvait librement examiner, réfuter tout ce qui n'était pas la croyance du saint-office. Mais se figure-t-on la raison philosophique murée entre le catholicisme, le protestantisme et le judaïsme? La France aurait consommé cinq ou six révolutions pour embastiller l'esprit humain sous la garde de trois polices sacrées.

VI.

Quelle doit être la politique du catholicisme?

Ceux des hommes politiques qui n'ont pas une foi sérieuse dans leurs principes, s'imaginent aisément qu'il dépend de la bonne ou mauvaise volonté d'un clergé de changer en un moment la loi et le génie d'une religion. Ils ne voient pas que les religions sont des principes qui agissent indépendamment des hommes et qu'on ne peut les changer sans révolutions, c'est à dire sans faire que telle religion soit remplacée par telle autre. Les meilleurs croient qu'avec un peu de diplomatie, on amènera les dogmes à composer ; ils ne s'aperçoivent pas qu'ils sont les dupes de cette diplomatie avec l'immuable. Retranchés dans leur syllogisme, combien les hommes d'église doivent sourire de la prétendue guerre qui leur est faite! Ce n'est point par des transactions de ce genre que la philosophie avait conquis sa place et que la France s'était émancipée du moyen âge.

J'avoue qu'il m'est impossible d'être de l'opinion de ceux qui pensent que la faute du catholicisme est de ne pas faire alliance avec la liberté. Autant vaudrait dire que le paganisme a péri pour avoir commis la faute de ne s'être pas converti au christianisme.

Si cette religion, telle qu'elle est constituée, écoutait les conseils de ceux qui l'invitent à représenter les principes démocratiques ; si elle avait le malheur de se replacer, ne fût-ce qu'un seul jour, dans le courant des libertés modernes, elle se transformerait, c'est à dire elle se décomposerait indubitablement au contact soudain de l'air vital. On dit que le christianisme y gagnerait. Je ne sais ; ce qu'il y a de certain, le catholicisme, tel que nous le connaissons, se frapperait de mort.

Pie IX a commis l'insigne imprudence de se mettre en contact avec une ombre de liberté. Cette ombre seule a failli renverser non seulement le prince temporel, mais le souverain spirituel, tant la liberté est incompatible avec l'esprit de cette institution ! Combien de temps ne faudra-t-il pas pour que la papauté répare, si cela est possible, le dommage qui lui a été causé par cette infidélité d'un moment à son principe ! D'après les seules lumières humaines, on peut dire qu'elle ne le réparera pas.

Tous ceux qui, dans ces derniers temps, ont voulu introduire des éléments libéraux dans le catholicisme ont imaginé le contraire de ce qui est nécessaire à cette institution. Il est évident que quiconque veut sérieusement la conserver, doit suivre la route précisément

ATENEU BARCELONES

opposée. Tous les théologiens réunis ne pourraient faire que le catholicisme orthodoxe soit d'accord avec la liberté moderne, non plus que tous les mathématiciens de la terre ne pourraient ramener le cercle au carré. C'est pour n'avoir pas vu ces lois du monde religieux que la France a été jetée dans ce libéralisme catholique qui devait la faire échouer dans le mensonge et dans la servitude.

Revenons à la nature des choses. Personne ne l'a mieux indiquée, ni avec une raison plus droite, que M. de Maistre. Sa valeur, c'est qu'il a posé très clairement les conditions vitales de l'institution catholique dans la société moderne. Après les avoir aperçues, il les a définies avec la force et le sang-froid du législateur. Il a vu clairement que, pour retremper l'autorité catholique, il faut la ramener à son principe, c'est à dire à l'esprit réactionnaire du concile de Trente. Il a posé intrépidement les conditions de salut dans l'alliance de l'absolutisme et du catholicisme. A cette société, il a donné, sans trembler, pour lien le bourreau; et la loi qu'il a établie est si exacte, si conforme à l'expérience, à l'histoire, à la nature des choses, que quiconque ne la suivra pas dans toute sa rigueur est certain de compromettre le catholicisme par tout ce qu'il entreprendra pour le défendre.

Appliquez cette loi si vous pouvez; ne songez pas à y rien changer. Le livre du *Pape* est le complément du *Prince* de Machiavel.

VII.

Que peut être la liberté pour le catholicisme?

C'est Bossuet qui le dira : « Ceux qui ne veulent « souffrir que le prince use de rigueur en matière de « religion, parce que la religion doit être libre, sont « dans une erreur impie. Autrement il faudrait souf- « frir dans tous les sujets et dans tout l'État, l'idolâ- « trie, le mahométisme, le judaïsme, toute fausse reli- « gion, le blasphême, l'athéisme même, et les plus « grands crimes seraient les plus impunis. » Ce qui revient à dire que le plus grand crime aux yeux du catholique est de ne l'être pas. Comment donc voulez-vous faire du catholicisme non seulement l'appui, mais la garantie de ce qu'il maudit? C'est lui demander à la fois d'être et de ne pas être.

Sur ce principe du clergé romain, la liberté ne peut être pour lui que la faculté de nier la liberté opposée

qui, étant identique avec le mal, n'a pas le droit d'exister. Comment s'appelait, au temps de Sarpi, le droit que le clergé réclamait de n'être pas soumis à la même juridiction que les autres citoyens? Ce privilége d'échapper à la loi, le clergé l'appelait : *libertas ecclesiastica*, liberté ecclésiastique. Le droit de ne pas payer d'impôts, c'est à dire de les faire payer aux autres, s'appelait du même nom : *liberté*. Comment se nomme aujourd'hui ce que l'on fait à Rome, en écrasant la liberté du peuple, et en rendant la domination absolue au clergé? Encore une fois, liberté. Comment enfin se nomme le système par lequel l'enseignement laïque est remplacé par l'enseignement du prêtre? en vertu de la même logique, ce monopole a pour nom : *liberté d'enseignement*.

Il est évident, en effet, que, la vraie liberté étant celle de faire son salut, tout ce qui n'est pas l'Église est considéré comme une oppression de la vérité. Retrancher, extirper du monde moral ce qui n'est pas conforme au dogme ecclésiastique, c'est délivrer, c'est affranchir la vérité asservie; le monde ne sera libre que lorsqu'il dépendra de l'Église. Voilà le principe. Il agit en dépit des intentions des hommes.

Que le catholicisme accepte un seul moment la liberté de conscience, qu'il reconnaisse le droit divin des autres cultes, qu'il s'asseye dans un conclave théologique avec le rabbin et le pasteur ; de son aveu même, il perd sa raison d'être. D'autre part, cédez une partie quelconque du droit de l'esprit, le reste suit.

Dans ces luttes entre deux principes irréductibles, point de milieu. Quiconque capitule, se livre. Ou la société laïque s'asservit à l'Église, ou l'Église à la société laïque. Le seul moyen de conciliation est de tracer entre elles une ligne qui descende jusqu'aux entrailles du globe.

Vous êtes si loin de pouvoir vous accorder, que vous ne pouvez même vous entendre. Les mots ont pour vous des sens absolument opposés. Si l'un dit liberté, l'autre entend nécessairement servitude. Voilà pourquoi l'illusion me semble incroyable de ces hommes, amis néanmoins de la liberté, qui s'obstinent encore à mettre leurs espérances dans ce qu'ils appellent la démocratie de l'Église. Est-il donc écrit que l'expérience ne servira de rien, ou plutôt que chaque coup qu'ils recevront de ce côté les replongera dans un grand aveuglement? Autrefois, ils comptaient sur les chefs de l'Église, mais les événements les ont instruits. Ils ne comptent plus désormais que sur le fond prolétaire du catholicisme; et avec ces paroles, qui répugnent à la nature des choses, ils continuent de se préparer de nouvelles méprises.

Comment attendre des masses du clergé ce qui répugne à leur condition, puisque, d'un côté vous les fortifiez dans leur attachement à leur Église, et que, de l'autre, vous leur demandez de vouloir bien réaliser un idéal absolument contraire à celui de leur Église?

Quelques individus peuvent par hasard, et avec des

souffrances inouïes, accepter de vivre au milieu de contradictions aussi monstrueuses, prêchant l'absolutisme dans la théorie et se sacrifiant pour la liberté dans la pratique. Mais qu'une masse d'hommes quelconque, encore moins une caste sacerdotale, consente à une anarchie d'esprit telle qu'elle ressemblerait à la démence; c'est ce qu'on ne verra pas. Dans le vrai, la constitution de l'Église répugne si violemment à une capitulation de ce genre, que lorsque le libéralisme y a paru, il s'est montré au sommet de la hiérarchie plutôt qu'à la base. L'évêché a produit Scipion Ricci; les masses du clergé, la guerre de Vendée.

Émancipez de l'autorité supérieure tous les curés de campagne, j'y consens; mais ne croyez pas pour cela faire un clergé démocrate. Vous aurez quarante-huit mille petits évêques de plus, voilà tout le changement.

Je demande quel est le plus religieux, de celui qui pense que la religion est une chose si grave qu'elle entraîne après soi tous les éléments du corps social, ou de celui qui pense qu'elle est chose si légère qu'on peut la tourner tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, et qu'il suffit d'un peu de diplomatie pour la faire servir indifféremment, soit à la liberté, soit à la servitude. Je crois, pour ma part, qu'elle porte en soi une direction fixe, nécessaire, et que le corps entier du clergé ne pourrait lui-même rien y changer, à moins de tout changer, c'est à dire de cesser d'être. Avec la meilleure volonté du monde, tous les physi-

ciens du globe empêcheront-ils l'aiguille aimantée de tourner vers le nord? De même, tous les prêtres de l'univers ne sauraient empêcher l'esprit de l'Église catholique de tourner vers l'absolutisme.

VIII

Vérité de la situation.

Voyez donc, je vous prie, la difficulté particulière à votre situation. Que sert de se la cacher? Vous êtes restés, à plusieurs égards, dans la religion nationale, sur l'un des échelons inférieurs du christianisme. Vous voulez, dans l'ordre politique, non seulement atteindre aux résultats les plus élevés de cette religion, mais la dépasser encore s'il est possible. Vous tenez par des liens que vous ne voulez ni ne pouvez rompre, tout ensemble au système des Mérovingiens et au système des Conventionnels. Comment s'étonner si, avec ces deux tendances, la société semble se déchirer à chaque pas? C'est le supplice de Brunehaut.

Je ne suis pas inquiet de la transformation du pouvoir ni de celle de l'État; pour cela il ne faut, après tout, qu'un vote dans une urne; mais dites-moi qui

transformera l'Église puisque personne n'y songe; et si ce changement n'a pas lieu, que sont tous les autres?

Je crois m'apercevoir que vous ne voulez ni vous soumettre à votre Église, ni vous en affranchir. Impossible de savoir clairement ce que vous croyez et ce que vous ne croyez pas. Cette situation mitoyenne a pu suffire dans les temps ordinaires. Aujourd'hui on commence à en sentir l'embarras. Les termes équivoques, dans lesquels vous vous êtes arrêtés, sont un moyen de ne décourager jamais ni la liberté ni la servitude; puisque, dans une telle indécision sur le point le plus vital, la défaite de l'une n'est jamais si entière qu'il ne lui reste des chances de triompher le lendemain.

Une chose frappe au milieu des symptômes de notre temps, c'est, quoi qu'on en dise, la timidité d'esprit des deux parts sur le terrain où nos pères ont déployé tant de franchise et d'audace.

La contre-révolution pour se sauver n'a qu'un seul moyen, qui est de reconstituer bravement l'unité religieuse en proscrivant tout autre culte que le catholicisme. Elle n'a pas le courage de l'orthodoxie. La révolution ne peut s'affermir qu'en s'émancipant de la tutelle du sacerdoce. Elle n'a pas le courage de l'hérésie. Ni la foi, ni la philosophie n'osent se mettre en présence. L'ancienne société et la nouvelle cherchent encore je ne sais quel terrain pour vider leur querelle par une équivoque.

Je demande à la contre-révolution : Pouvez-vous ramener la France, de gré ou de force, à l'unité reli-

gieuse? Vous pourrez, dans ce cas, reconstituer l'ordre politique tel que vous l'entendez. Je demande à la révolution : Pouvez-vous émanciper la France du système des castes sacerdotales? Vous pourrez dans ce cas, la faire entrer sans retour dans la voie de la liberté moderne. Mais si la contre-révolution et la révolution ne songent pas même à détruire, l'une le foyer de la révolution, l'autre le foyer de la contre-révolution, il est évident que la France ne peut se promettre aucun développement normal, ni dans un sens, ni dans un autre, mais une série de changements où le hasard, l'imprévu, la contradiction tiendront longtemps encore la place de la logique et de l'esprit de suite.

Jetez les yeux sur ce qui vous entoure. Vous verrez que la question religieuse n'est posée nulle part, qu'elle est tout au plus regardée comme un embarras sur lequel il faut se taire. C'est la première fois que l'humanité s'imagine faire un grand pas décisif en négligeant derrière soi une question de ce genre. J'admire qu'en laissant le moyen âge debout et invulnérable, on se figure régler la société de l'avenir, comme si l'on écrivait sur une page toute blanche.

L'organisation catholique étant, au moins en partie, le principe même de l'organisation sociale de la France, il y a, depuis soixante ans, un fond de pouvoir absolu qui reparaît sous toutes les combinaisons politiques. Le catholicisme combiné avec la gloire militaire a produit la servitude de l'empire, avec le droit divin la servitude de la restauration, avec le droit con-

stitutionnel la servitude du dernier règne, avec le droit républicain la servitude des deux dernières années. Qui pourrait jurer qu'il ne verra pas le catholicisme se combiner dans une nouvelle servitude avec le socialisme? Ceux qui traverseront cette dernière période pourront voir la terre promise du droit et de la liberté.

Un peuple se croit libre parce qu'il a échappé à la tutelle de la monarchie. Mais s'il reste sous la domination exclusive d'une caste sacerdotale, sa condition a-t-elle beaucoup changé? Il peut, à un moment donné, couvrir la terre de débris; l'enfant prodigue peut dépenser en un jour son avenir d'un siècle. Dans un élan de vertu, il promet la liberté au monde; mais il n'est jamais bien sûr qu'il n'ira pas écraser ceux qu'il a promis d'affranchir. N'appelez pas ces changements inconstance, manque de parole... Il ne s'appartient pas; ou du moins il est si bien accoutumé à le penser qu'il se figure n'avoir aucune responsabilité, même dans les œuvres de sang qu'il consomme de son bras, après les avoir rendus inévitables par son suffrage.

Ce dernier joug est d'autant plus redoutable qu'on le sent moins, que l'habitude invétérée, une fausse honte, dont les nations sont capables autant que les individus, empêchent qu'on le reconnaisse. On emploie beaucoup d'esprit à nier un servage si ancien, c'est à dire à l'entretenir. Je voudrais démêler s'il y a en cela plus légèreté, ou plus de crainte de découvrir sa blessure. Ce qu'il y a de certain, c'est que celui qui veut essayer

de sonder cette plaie est également importun au peuple et à ses maîtres.

Donnez-moi le moyen d'asservir les hommes; intéressez leur amour-propre à nier leur asservissement.

Pour régner sur eux, il n'est pas besoin de s'approprier en détail la liberté de chaque heure, comme font les gouvernements politiques. Régnez sur le berceau et sur la tombe; vous tenez la chaîne par les deux bouts.

Les hommes ont voulu jusqu'à ce jour et continueront de vouloir naître, se marier et mourir suivant certains rites consacrés. Quiconque pourra s'attribuer le monopole exclusif des rites, des naissances, des mariages et des funérailles, celui-là restera maître de l'existence humaine.

On s'obstine en France à confondre le christianisme avec le catholicisme, l'Église primitive avec l'Église du concile de Trente, sans paraître se douter le moins du monde que c'est par l'Évangile que Luther et Calvin ont ruiné le catholicisme.

La liberté moderne, fille de la réforme et de la philosophie, est doublement hérétique. C'est à ce titre qu'elle est inconciliable avec l'orthodoxie romaine.

On n'a pas encore vu un grand peuple catholique entrer dans la liberté. La France tente la première ce chemin; il est bien qu'elle sache qu'elle entre dans une voie d'où personne n'est revenu vivant.

Quel a été le principe des républiques catholiques qui ont eu quelque éclat dans le monde? l'âme de

toutes, sans exception, a été le terrorisme transporté du dogme dans l'État. Venise a vécu sur cette idée pendant douze cents ans. Il faut en dire autant de Florence et des républiques lombardes et toscanes. Là, chaque parti vainqueur proscrivait en masse le parti opposé, jusqu'aux enfants de quatorze ans inclusivement. On vendait, à vil prix, les biens de cette population de proscrits. Ainsi se dénouait toute lutte politique, sans que la liberté ait jamais pu s'établir autrement qu'au seul profit des vainqueurs. Le problème social ne se résolvait qu'à la condition d'éliminer tous les termes ennemis, à Florence, par l'exil, à Venise par la mort. Transporté dans le Nouveau-Monde, le principe du terrorisme catholique appliqué à la République, a engendré le même système. Le docteur Francia au Paraguay, Rosas à Buenos-Ayres, sont exactement ce qu'étaient les seigneurs des républiques catholiques italiennes. Un Washington dans ces états serait un monstre historique. Je m'aperçois même que la liberté y est tellement contraire à la nature des choses, à la tradition, à l'éducation des hommes, que le pouvoir qui la donne est infailliblement détruit par elle.

Dans les pays qui, par l'effet de leur éducation religieuse fondée sur la terreur, ont toujours mêlé un vif sentiment de peur à l'idée d'autorité, les révolutions rencontrent une difficulté particulière pour se constituer. L'ordre nouveau renonce-t-il à inspirer ce sentiment de crainte à ses adversaires? Accoutumés à ne res-

pecter que ce qu'ils craignent, le pouvoir nouvellement établi tombe infailliblement dans leur mépris. Si, au contraire, il reste armé, pour sa défense, on l'accuse de n'avoir rien changé au régime de l'ancienne société; en sorte qu'il rencontre le double danger de périr sous le mépris de ses ennemis, s'il leur pardonne, ou sous la contradiction, s'il les châtie.

Quelquefois, je crains que la démocratie ne jette pas un regard assez profond sur les mauvais côtés de l'âme humaine; ses principes la conduisent à faire des lois pour l'âge d'or. Elle se désarme; elle laisse sa porte ouverte comme au temps de Saturne. Ses adversaires louent cette ingénuité patriarcale; plus tard, ils lui en font un devoir. Est-il bien certain qu'ils ne gardent, dans leur sein, aucune des armes de l'âge de fer et de bronze?

Il y a quelques rapports entre la situation du corps social dans la France au XIXe siècle, et dans l'Italie au XVIe. Les ressemblances sont : premièrement un membre amputé, la noblesse; deuxièmement la lutte radicale entre les autres classes; troisièmement la blessure de deux invasions; quatrièmement une même religion qui, vieillie de deux siècles, fait peser sur la France des causes de décadence qui n'étaient pas toutes développées au XVIe siècle.

Après la nationalité qui manquait à l'Italie, la plus grande dissemblance est celle-ci :

L'aristocratie financière italienne, pour lutter contre le peuple, a entrepris systématiquement de l'extirper

tant par le fer que par l'exil. Elle y a réussi ; car elle était, à cet égard, dans une position bien préférable à tout ce qui se verra dans les combinaisons de l'avenir. Les républiques étant presque toujours renfermées dans une ville, c'était assez d'exiler, de déporter quelques milliers de citoyens pour changer le tempérament de l'État.

La France a bien un autre problème à résoudre avec les trente millions d'hommes dont se compose chez elle le *peuple maigre;* et comme nul ne peut songer à l'extirper, cela permet de penser qu'il arrivera, chez nous, le contraire de ce qui s'est vu en Italie, c'est à dire que le *peuple gras* doit toujours perdre et le *peuple maigre* toujours gagner ; à moins que la religion catholique ne réussisse à dominer ; auquel cas, il est certain que l'on reverrait en France se reproduire ce qui s'est fait non seulement en Italie, mais en Espagne, en Portugal, en Irlande, en Pologne, dans l'Amérique du Sud ; cette religion, dans la forme où elle est aujourd'hui, ayant une force absolument irrésistible pour éteindre les États et dissoudre les nationalités.

Telle est donc la condition particulière de la France. Jusqu'ici toutes les sociétés politiques se sont développées sur le plan d'une religion nationale. En marchant dans le plan de la sienne, la France devrait rentrer dans le moyen âge. Elle s'obstine néanmoins à marcher en avant. Le sol religieux manque sous ses pas, et pourtant elle continue d'avancer. Sur quoi s'appuyer? Elle est la première nation qui, laissant

sa religion dans le passé, et n'en adoptant pas une nouvelle, se précipite tête baissée, dans l'avenir, comme Mentor du haut du rocher dans les flots de l'Océan.

IX.

L'État et l'individu.

En se taisant sur la question religieuse, on a écarté la principale difficulté du problème social; il en résulte que les solutions que l'on donne sont purement abstraites et que leur valeur pourrait bien s'évanouir le jour où il faudrait les appliquer.

C'est, par exemple, une grande question si, dans une démocratie idéale, il est bon ou mauvais que l'État subsiste. Quelle que puisse être la réponse que vous fassiez, il est visible que, dans ces termes, vous ne résolvez rien pour la France.

La question qui regarde cette nation est celle-ci : Dans un pays régi religieusement par un corps sacerdotal, constitué en caste, est-il bon ou mauvais qu'une organisation telle que celle de l'état politique continue de subsister?

Évidemment cet élément de plus ou de moins, la

caste sacerdotale, introduit dans la question, doit modifier la réponse.

Vous proposez d'abolir l'État, pour affranchir l'individu. Soit. Mais, après cela, voyez, qu'avez-vous fait? En face de l'individu se dresse un autre établissement, un corps impérissable, désormais sans contre-poids et qui accable tout ce qui n'est pas lui. Vous vouliez émanciper les personnes; vous les mettez à la merci d'une centralisation sans rivale. Une seule masse subsiste, l'Église; elle enveloppe tout le reste dans son ombre. C'est, après tout, un beau linceul pour un État et pour un peuple.

Vous parlez d'y faire entrer la révolution sans toucher à l'orthodoxie; mais, encore une fois, ce changement de diplomate, qui le fera, en restant catholique? Est-ce le peuple? Depuis plus d'un millier d'années, il est exclu du droit d'intervenir dans son gouvernement spirituel; et s'il voulait ressaisir ce droit, il suffirait de la main levée d'un vieillard pour écraser sous l'anathème les téméraires qui, ne sachant pas être indépendants, ne sauraient pas être orthodoxes. Est-ce le clergé? Mais lequel? L'inférieur? il n'a que le droit d'obéir. Les évêques? ils sont les maîtres. Attendez-vous qu'ils se démettent? C'est donc encore une fois du pape que vous attendez l'abdication suprême. O chimère! Penser que le catholicisme tout entier va changer de figure, de hiérarchie, par complaisance pour ses adversaires, par désir de se ruiner lui-même; et tout cela sans révolution dans le principe, dans le

dogme, dans les croyances! Se figurer qu'une masse de ténèbres va, demain ou après, devenir lumière sans qu'on ait même à redouter de passer un moment pour hérétique! Faire une révolution religieuse sans que personne s'en soucie ni s'en occupe! La chose est plus difficile que vous ne pensez. Des institutions de ce genre se pétrifient; elles ne s'exhalent pas en fumée pour le plaisir de leurs adversaires.

L'Église restera donc; et si vous effacez l'État, la conséquence est de laisser l'individu seul aux prises avec une caste partout présente dans chaque membre du sacerdoce; ainsi reparaîtront des combinaisons de servage telles que, j'imagine, l'antiquité n'en a jamais connu; car lorsque chaque individu appartenait à une caste, il trouvait une garantie dans cette organisation même, au lieu qu'il est difficile de se figurer ce que deviendrait l'individu aux prises avec une caste sacerdotale lorsque la protection de tous n'existerait plus pour personne.

Comment ne pas voir que l'organisation de l'Église appelle par une logique nécessaire l'organisation de l'État sous une forme quelconque! Celui-ci est devenu d'autant plus puissant et sa centralisation a été d'autant plus forte qu'il a dû faire équilibre à une organisation religieuse mieux établie, C'est la raison pour laquelle tous les pays régis, au point de vue religieux, par une caste sacerdotale, depuis trois siècles, ont eu des gouvernements laïques très forts. En Allemagne, où l'organisation religieuse était faible, la centralisa-

tion de l'État a pu l'être aussi sans danger. De même en Angleterre, à plus forte raison en Amérique. En France, où le corps sacerdotal a été puissant, l'État a dû être fortement centralisé; en Espagne, le seul moyen, pour l'État, d'échapper à l'absolutisme théocratique a été de pratiquer cet absolutisme en son nom; en Italie, où l'État n'a pu se centraliser, ce n'est pas l'individu qui a été affranchi, c'est l'Église qui a dévoré l'État et l'individu.

Depuis la révolution de 1848, le pouvoir central en France ayant été affaibli, on a vu s'accroître d'une façon prodigieuse le pouvoir sacerdotal. Si le gouvernement eût appartenu à une théocratie catholique, les résultats, pris en masse, eussent peu différé de ce qu'ils sont en réalité. Car dans cet intervalle le sacerdoce a fait la politique de la France au dehors et sa politique intérieure dans les plus importantes de ses lois.

Ceci me conduit à penser que l'esprit de caste persistant dans la religion, non seulement l'État ne sera pas aboli; mais après un intervalle de liberté, on pourrait bien voir se reformer une servitude volontaire au nom de l'État.

X.

Que faut-il faire pour vaincre la démocratie ?

Je me pose en théorie la question suivante : Pour sauver la vieille société et conjurer la victoire de l'esprit nouveau, que faut-il faire? D'après les principes énoncés ci-dessus, la nature des choses répondra d'elle-même.

— Je vois de grandes eaux qui montent. Dites-moi où je me tournerai pour les fuir.

— C'est l'esprit de Dieu qui passe sur les eaux. Pourquoi trembler?

— Je ne sais, mais je tremble. Je veux fuir. Conseillez-moi.

— La vague grossit. Tout le terrain libéral appartient à la révolution. Il faut donc quitter le libéralisme et se réfugier sur des hauteurs d'où il n'a pas approché.

— C'est ce que nous avons fait. Nous livrons la révolution de 1789. Est-ce assez?

— Ce n'est rien. Le flot vous a déjà précédé.

— Où donc nous arrêterons-nous?

— Il n'est pas, depuis soixante ans, un moment, une date dont vous puissiez accepter les principes, sans un danger certain d'être englouti par eux.

— Nous reculons en plein XVIIIe siècle. Est-ce assez?

— Y songez-vous? La philosophie vous envahit; elle vous précipite de nouveau dans le gouffre d'où vous sortez.

— Nous nous rallierons plus loin au cœur du XVIIe siècle.

— Retraite illusoire; la société est déjà partagée.

— Eh bien, nous fuirons dans le XVIe.

— Insensés! C'est de cette époque que vient tout votre mal; car la réforme est déjà née. L'unité religieuse est rompue. La vieille autorité est détruite. La terre tremble.

— Où nous réfugierons-nous donc?

— Aveugles que vous êtes! Ne voyez-vous pas que tant que vous gardez la liberté de croyance, vous consacrez celle de discussion; et que cette concession unique suffit pour vous entraîner à toutes les autres?

— C'est donc, à votre avis, la liberté des cultes qu'il faudrait frapper?

— Évidemment, puisque cette anarchie dans la foi est la mère de toute anarchie politique.

— Et pour tuer la révolution?

— Il faudrait tuer la liberté de conscience; sans cela vous ne frappez que des fantômes. Vous coupez les branches; vous laissez subsister le tronc et les racines.

— Mais pour revenir à cette unité religieuse, fondement de l'ancienne autorité, nous aurions besoin de la terreur de Philippe II. Elle n'est plus de notre temps.

— Il faut savoir ce que vous voulez. Je vous dis que pour vaincre le mouvement ascendant de la révolution, il faut lui opposer la contre-révolution avec toute sa logique, c'est à dire l'unité inflexible de l'ancienne religion.

— Mais si nous opposions à l'esprit nouveau la ligue du catholicisme de Rome, de l'hérésie du czar, du protestantisme du roi du Prusse?

— Ainsi trois papes inconciliables, une religion à trois têtes qui ont passé des siècles à se dévorer, c'est sur cette anarchie que vous voulez établir l'ordre moral! Eh! ne voyez-vous pas que cette prétendue ligue de principes opposés n'est encore que la révolution sous une autre forme, ou plutôt l'essence même de l'anarchie? Ne vous apercevez-vous pas que ces forces contraires se détruisent par elles-mêmes, et que tant que vous laissez subsister au cœur de l'Europe le principe des révolutions modernes, sous la forme religieuse du libre examen, vous fuyez le danger d'un côté, vous vous y précipitez de l'autre.

— Que nous conseillez-vous donc?

— Il n'y a pas de conseils à donner, c'est la force

des choses qui parle. Ramenez, de gré ou de force, l'ordre religieux, et vous ramènerez l'ordre politique, tel que la contre-révolution l'entend. Convertissez le monde à l'ancien idéal catholique, le reste suivra de soi. L'Europe viendra se rasseoir sur sa vieille base. Faites rentrer, jusqu'au dernier homme, la société dans l'ancienne église; fermez les portes avec fracas et jetez la clef au milieu de l'Océan. A ce prix, vous vaincrez.

— Nous l'essaierons.

— Ce n'est rien de l'essayer; il faut avoir assez de foi pour être sûr de réussir.

— Ce sont donc là, suivant vous, les conditions de notre salut?

— En conscience je le crois.

— Et vous pensez que de bonnes lois sur le timbre des journaux, sur l'enseignement, sur les maires, une révision de la loi électorale et de la constitution, une définition bien avisée du domicile, et un bon ministère de police ne suffiraient pas pour nous garantir l'avenir?

— Prenez garde; pendant que nous parlons, je vois le flot qui monte. Le roseau auquel vous vous attachez est déjà déraciné.

— Malheur! La terre me manque. Est-ce un vertige? Voici l'abîme.

— Vous l'avez fait.

Seul moyen d'opérer le sauvetage de l'ancienne société, la murer dans l'ancienne église. Un seul groupe que vous laisserez en dehors suffira pour r'ouvrir les portes; vous en verrez de nouveau sortir les tempêtes.

Pouvez-vous cela, ou ne le pouvez-vous pas? Si vous le pouvez, le vieil ordre de choses subsistera; sinon la question est résolue. Tous les autres moyens, lois de circonstance, engins de police, épées *rouillées par humilité catholique*, sont jeux d'enfants. Laissant subsister la liberté des cultes, comment ne pas sentir que vous laissez subsister un foyer permanent de révolte contre l'ancienne autorité? Car il est incroyable que vous puissiez penser que si les hommes ont le droit de choisir leur culte, ils se mettent dans l'esprit qu'ils n'ont pas le droit de choisir leur gouvernement, et même les formes d'une société éphémère telles que celles qu'ils composent ici-bas. A moins que vous ne changiez leur nature, ils ne se figureront jamais qu'étant autorisés à discuter, peser, critiquer leur religion, leur croyance, leurs livres sacrés, ils ne le soient pas à discuter une ordonnance, un arrêté, un président, un garde-champêtre; et l'autorité, telle qu'on l'entendait jusqu'ici, ne se rétablira pas. Ils sont maîtres d'ébranler les colonnes de l'éternité. Croyez-vous qu'ils se feront faute d'ébranler les colonnes du temps? Cela n'est pas réfléchi.

Tant que la liberté de conscience survivra, ne fût-ce que pour une seule communion, la Révolution est triomphante dans le sanctuaire. Comment ne le serait-elle pas sur la place publique? Loyola, Philippe II, Louis XIV, tous ceux qui, par la parole ou par le fer, ont entrepris de maintenir sur sa base l'ancien ordre social, ont opposé à la marche toute-puis-

sante de l'esprit novateur, la barre inflexible de l'unité religieuse. Qui ne serait effrayé aujourd'hui de voir quelques vieillards se relever à demi, prendre quelques fils d'araignée et les tendre pour entraver le siècle qu'eux-mêmes ont déchaîné?

XI.

De l'autorité. — A qui appartient le droit d'enseigner?

Dans les pays où règne sans partage une religion d'État, cette question est résolue. Le clergé, s'il est maître de la conscience publique et du gouvernement, doit savoir mieux que personne ce qu'il convient à chacun d'apprendre ou d'ignorer pour entrer dans ses vues qui sont les secrets de l'Empire. Tant que l'État s'ordonne sur le plan du sacerdoce, c'est le sacerdoce qui tient dans ses mains la science des choses divines et humaines. A lui seul, il appartient d'enseigner. C'est le temps de la tribu de Lévi dans l'antiquité et de la compagnie de Jésus dans les monarchies modernes, ordonnées sur le principe du concile de Trente.

Mais lorsque, par l'effet de révolutions profondes, la religion qui était celle de l'État a été ramenée à la dure

condition, non seulement de tolérer des religions opposées, mais de les accepter pour égales, il faut examiner quel changement s'accomplit dans le principe de l'autorité et de l'enseignement.

La première chose qui frappe est celle-ci : Dans le cas où les religions conserveraient une direction quelconque du principe enseignant, il s'ensuivrait que la doctrine de l'une détruisant radicalement la doctrine de l'autre, l'enseignement national aboutirait à zéro. Pendant que le catholicisme renverse le protestantisme, si le protestantisme, avec la même force légale, renverse le catholicisme, il est évident qu'au point de vue de l'autorité, le résultat est nul; il peut même descendre au dessous de rien, c'est à dire à un résultat négatif, si, après que le protestantisme et le catholicisme se sont niés officiellement, il arrive que le judaïsme avec une puissance égale à celle de l'un et de l'autre les renverse non seulement tous deux, mais encore le christianisme, base de l'un et de l'autre.

C'est la raison pour laquelle dans les États où la liberté des cultes est réelle, les clergés perdent tout droit de diriger l'éducation. Ils ne pourraient le faire sans détruire, par la contradiction où ils sont à l'égard les uns des autres, la matière même de tout enseignement.

Il est très aisé de dire que l'on assiéra à une même table, jouissant des mêmes droits, le pape, Luther, et le grand rabbin. Mais il est également certain que dans cette équation, les deux premiers termes s'éliminant

l'un l'autre, il ne reste que le troisième qui est la négation du christianisme, c'est à dire de la civilisation moderne. En sorte que le premier résultat de la participation officielle des clergés à la direction de l'enseignement, est la négation officielle de l'autorité. On renverse précisément ce que l'on veut établir.

Une autre conséquence se présente également nécessaire.

Lorsqu'une religion longtemps maîtresse d'un peuple cesse d'être la religion de l'État, qu'est-ce que cela veut dire? Ce changement s'opère-t-il seulement par hasard? Non, certes; il signifie que telle religion a cessé d'être l'âme de tel État, qu'elle a perdu l'intelligence de ce qu'il réclame. Si, de plus, la marche de tous les événements atteste que la société civile entre dans une voie et l'Église dans une autre, si l'organisation laïque s'éloigne de plus en plus de l'organisation ecclésiastique, il arrive nécessairement que la science des choses humaines et la science des choses divines, qui n'en faisaient qu'une seule, se séparent.

Comment le sacerdoce qui n'a pas su garder la direction de la société civile pourrait-il être dépositaire du principe d'éducation nécessaire à cette société? Que pourrait-il lui enseigner, puisqu'il n'a pas eu la science nécessaire pour rester son conseil et son guide? Elle va dans une direction, lui dans une autre. Il peut bien l'accuser de s'être soustraite à son esprit; il peut, du rivage où il reste immobile, la suivre, de loin, dans les tempêtes où elle s'engage; mais il n'a plus ni le secret,

ni la science de ce monde civil; il s'est laissé enlever le gouvernail!

De cette contradiction violente entre la science des dogmes particuliers et la science des choses humaines, il s'ensuit que le sacerdoce peut s'attribuer la première, mais qu'il a perdu toute autorité pour enseigner la seconde; et dans cette observation se trouve contenu le seul système d'enseignement qui se concilie avec les droits de tous.

Qui ne voit, en effet, qu'aucun des clergés officiels ne peut aujourd'hui donner à la fois la science des choses divines et humaines, et que la doctrine de chacun d'eux en particulier serait la dissolution de la France, telle que le temps l'a faite? L'enseignement catholique pourrait-il maintenir la société actuelle? Si tout était ordonné sur son principe, que deviendrait l'égalité des cultes? Il ne peut la professer sans apostasier, ni la renverser sans renverser l'ordre civil. Est-ce le judaïsme qui satisfera aux conditions sociales? Personne ne le pense. Le protestantisme est moins éloigné de ces conditions, il appartient au monde moderne. Mais qui songe néanmoins à convertir la France au protestantisme? Personne. Il n'est donc aucun des cultes officiels qui puisse devenir l'âme, la doctrine, le principe enseignant de la société.

Un peuple qui se soustrait à la domination exclusive d'une Église affirme, autant qu'il est en lui, qu'aucun sacerdoce ne possède la vérité sociale à l'exclusion des autres. Par cette révolution, la plus grande qui puisse

se consommer chez lui, l'ancienne religion, obligée de partager l'autorité avec ses adversaires, descend au rang d'une secte. La société admettant également toutes les croyances, les repoussant également comme direction exclusive, déclare par là que l'esprit nouveau qui habite en elle est l'opposé de l'esprit sectaire. Par cela seul que nulle des religions positives ne peut renfermer les religions opposées, chacune d'elles se trouve incapable de fournir à la société nouvelle son principe d'éducation ; et ce que ne peut faire aucune secte en particulier, elles le peuvent encore moins faire toutes ensemble. Le catholicisme, le protestantisme, le judaïsme, et, si vous le voulez encore, le mahométisme, ne peuvent, par leur mélange, produire le principe de concorde, d'alliance, sur lequel la société française veut se reposer, en communion avec l'humanité entière.

Qui enseignera à cette nation à vivre d'un esprit étranger à toute secte? Est-ce la secte? De cela résulte évidemment que le lien de la société actuelle est indépendant de chacun des cultes et des dogmes particuliers, puisque s'ils étaient seuls en présence, chacun d'eux étant inconciliable avec les autres, la guerre religieuse serait permanente. Tant que ces cultes ont été les maîtres du monde civil, ils se sont combattus sans relâche. Si aujourd'hui il y a trêve entre eux, c'est qu'au dessus d'eux est l'esprit général de la société qui les oblige à une paix apparente.

Car, remarquez qu'aucun d'eux ne peut faire la pro-

fession de foi de la société, et dire que tous méritent un respect égal. Que deviendrait le pape, s'il professait le plus grand respect pour Mahomet? Que deviendrait Luther, s'il déclarait que le dogme du papiste a une valeur égale au sien? Que deviendrait le prêtre romain, si, en cette qualité, il affirmait que le judaïsme est aussi nécessaire que le catholicisme au bien de l'État? Ces cultes se détruiraient eux-mêmes. Par où l'on voit que si ces religions enseignent le principe de la société moderne, elles se renversent, et que si, réciproquement, la société laïque prend pour base morale la doctrine essentielle de l'une ou de l'autre de ces religions, elle se détruit de même. Ce qui revient à dire que la société est ainsi faite qu'elle vit par le principe de la séparation, et qu'elle se tue par le principe de la confusion.

XII.

Du domaine ecclésiastique et du domaine civil.

Nul doute que dans le chaos monstrueux où l'on mêle aujourd'hui les choses ecclésiastiques et les choses politiques, il eût été impossible à la France de résoudre il y a soixante ans, les premières difficultés de son organisation sociale. Elle n'eût pu franchir le premier chapitre du Code civil.

Une question au moins aussi grande que celle de l'enseignement attendait, en 1789 et 1792, la Révolution sur le seuil de l'ancien régime.

Tout ce qui concerne l'état des personnes, naissance, mariage, mort, était entre les mains du clergé, sous le nom d'actes civils. Comment enlever à ce clergé un droit aussi antique? Comment faire que l'enfant pût entrer légitimement dans la vie, sans avoir besoin d'être marqué du sceau de l'Église? Com-

ment enlever au sacerdoce ce qui avait été la propriété de tous les sacerdoces, je veux dire le droit sur les mariages et sur les funérailles? La résistance fut opiniâtre. Qu'on étudie les mouvements de cette lutte, on verra que les objections étaient les mêmes que celles qui s'élèvent aujourd'hui contre le système que je propose pour résoudre la question d'enseignement.

« Quoi! disait-on, enlever la sanction civile à l'autorité du clergé? Mais le mariage n'est pas seulement un contrat; il est par dessus tout une institution religieuse. Un mariage sans prêtre, hors de l'Église, qu'est-ce qu'un concubinage autorisé par la loi? C'est donc la destruction de la famille que l'on veut préparer par ces innovations scandaleuses? Alors qu'on le dise ouvertement. Mais si telle est la pensée des philosophes, que l'on n'espère pas que le peuple les suive dans cette voie; il n'admettra jamais la distinction du mariage civil ou du mariage ecclésiastique; car, pour lui, il ne croit qu'à la sanction du prêtre. Changer ainsi d'un trait de plume la nature des actes civils, c'est outrager le sentiment des masses. On est impolitique autant qu'impie; et tout le résultat des novateurs sera de faire maudire la révolution par le peuple, s'il la voit déshonorer l'acte le plus important de l'existence humaine en retranchant la consécration nécessaire des croyances. D'ailleurs, que sont les magistrats civils pour remplacer le clergé? Ignorants, grossiers, les juge-t-on capables de rédiger et de conserver dans leurs mains des monuments aussi importants que ceux

qui marquent l'état des personnes? C'est ajouter à une erreur de principe une opinion ridicule sur les hommes. Dans cette société sans titres, il n'y aura plus ni pères, ni mères, ni enfants. »

Et de tout cela on concluait que l'idée de séparer l'acte civil de l'acte ecclésiastique était une prétention absurde qui tomberait bientôt devant l'expérience des faits et la réprobation de la grande majorité des Français.

Telles étaient en 1789 et 1791 les objections qui se soulevaient dès les premiers pas de la France dans la voie nouvelle. Ce fut la plus grande tentation de la révolution. On peut retrouver l'écho de ces objections dans les discussions de l'assemblée législative (1791). Présentées par François de Neufchâteau, elles furent repoussées par Vergniaud; la France passa outre. Si elle eût hésité dès ce premier pas, il lui eût été impossible d'en faire un second. Tout le sang versé l'eût été inutilement. Murée dans le passé, la France eût vu ses fils se dévorer dans l'impuissance, hors d'état de tourner la première page du Code civil.

Est-il une seule de ces objections qui ne soit littéralement reproduite aujourd'hui contre le système de la séparation appliqué à l'enseignement, tant il paraît insolite d'appliquer aux grandes difficultés les grands principes de notre organisation sociale? Qu'a-t-on fait autre chose que de répéter ce qui avait été dit en 1789 et 1791 contre le même principe appliqué à l'état civil? « l'enseignement n'a pas seulement un caractère laï-

que, il a besoin avant tout d'une base religieuse. Or, il n'y a de religion que dans les dogmes positifs; vouloir constituer l'enseignement sans l'Église, c'est impiété. L'école sans le prêtre n'a plus d'autorité et même ne saurait exister. »

Toujours le même cercle vicieux : la société française repose sur la religion positive; voilà pourquoi cette société s'appuie sur des religions positives qui se détruisent mutuellement.

Dans cette question, la société française a abandonné le grand principe de droit public qui l'avait dirigée jusqu'ici, du moins elle n'a osé l'appliquer; et de là n'est-il pas vrai que rien n'égale l'impuissance où elle a été amenée dans cette matière? De tous les systèmes contradictoires qui se heurtent depuis vingt ans sur ce sujet, quel est celui qui satisfait son auteur? Chacun de ces systèmes, fruit de l'esprit de parti, est sans lien avec l'ensemble de nos lois. Vit-on jamais pareilles ténèbres sur un sujet qui est lui-même la lumière? Les partis coalisés viennent d'obtenir leur loi. Lequel en est content? Qui n'a fait sa réserve au fond du cœur? Les libéraux? Est-ce bien là ce qu'ils ont préparé toute leur vie? Le clergé? Il fait la loi et refuse de l'exécuter.

Quant à la France elle-même, on a pu voir dans cette affaire ce que devient un pays lorsque dans un moment critique, il abandonne le principe fondamental qui est sa raison d'être. Comment oublier jamais le spectacle de cette nation, pressée, obsédée

par l'esprit de mort, et sommée, au nom de la liberté, de livrer en une seule fois le principe même de toutes ses libertés. De quelque côté qu'elle se tourne, elle ne voit qu'embûches et défaites; car un seul principe pourrait la soustraire à ses mille liens; mais ce principe, elle l'a oublié; ce mot, s'il est prononcé par quelqu'un, ne frappe les oreilles de personne, et voilà un grand pays étouffé sous un masque. Ah! c'est donc toi qui as conquis la liberté, tu l'as inscrite dans tes lois. Eh bien, nous, dont l'essence est de la maudire, nous réclamons la liberté de te bafouer. Tu croyais avoir acheté au prix de ton sang la liberté pour tes amis? Pauvre insensé! ce que tu as conquis, c'est la faculté pleine et entière pour tes ennemis de te mépriser et de te ruiner. Te voilà pris au piége de tes propres paroles. Nous répéterons plus haut que toi ce mot ; Liberté, et avec ces trois syllabes nous t'achèverons; car nous voyons que tu en as oublié le sens, tel que tes pères le comprenaient. Tu es idolâtre du mot, non de la chose. Eh bien, puisque nous savons la formule d'incantation qui fait les miracles, courbe-toi; au nom de la liberté, va brouter l'herbe qui croît sur les degrés de ton trône. Nous régnerons pour toi.

Tout cela est sans réplique, il faut l'avouer, si, en effet, la liberté est un mot dépourvu de sens, une amulette, dont chacun peut s'emparer pour asservir son voisin. Qu'est-ce donc que la liberté d'enseignement? Cette question n'a aucun sens, si l'on ne dit ce que c'est que l'enseignement.

XIII

Catholicisme et protestantisme dans l'enseignement.

C'est un grand bonheur si le législateur trouve dans la religion nationale un esprit qui rende l'enseignement nécessaire pour l'établissement même de la croyance. Mais si le contraire arrive, l'expérience n'a pas encore montré qu'il soit au pouvoir du législateur laïque de paralyser l'effet de la loi religieuse.

Portez sur la Réformation le jugement que vous voudrez, il demeure incontestable que le protestantisme a besoin que le croyant sache lire. Le droit d'examen en matière religieuse suppose que celui qui l'exerce a pu consulter les Écritures. S'il en était autrement, le dissident qui n'a en quelque sorte d'autre rempart que sa Bible, serait bientôt la proie de l'Église catholique. Il est à lui-même son juge et son ministre. La parole du

prêtre, c'est la moindre partie de sa liturgie. Lire les Écritures, les méditer, voilà son culte.

Il en résulte que l'instruction primaire naît pour ainsi dire d'elle-même et naturellement dans les pays protestants. Aussi, dans ces pays, vous sentez que l'enseignement du peuple n'est pas une œuvre artificielle née d'hier, mais qu'il repose sur la nature même du culte. Sous quelque despotisme que tombe l'État, il est une institution que personne ne peut entreprendre ni d'ébranler ni de souiller, c'est l'enseignement du peuple. On a vu ces États traverser les crises d'arbitraire les plus violentes sans que l'idée soit jamais venue à aucun parti de toucher à l'école, encore moins de s'en faire un instrument de police. L'école existe comme une des bases essentielles de la religion de l'État.

Dans ces pays, le savoir, étant le fondement du culte, lui emprunte un caractère sacré. Que de fois ne m'est-il pas arrivé d'admirer le sentiment de respect qui, dans le moindre hameau, s'attache au maître d'école! car il n'est ni le serviteur du prêtre ni son rival; il est son compagnon, son collègue, son associé. Le grand principe d'une religion qui s'appuie sur l'examen, sur la science, se retrouvant à chaque degré, le maître d'école est honoré, parce qu'il représente le savoir qui, dans cette religion, est traité comme une puissance indépendante et non comme un serf dont l'autorité sacerdotale peut toujours disposer à merci et miséricorde.

Une autre conséquence des mêmes principes est celle-ci : l'enseignement, étant une des conditions du culte national, devient naturellement obligatoire. L'idée ne vient même à personne de s'étonner de cette nécessité. Et ce qu'il y a d'heureux en ceci, on peut se fier au clergé réformé du soin d'encourager l'instruction primaire, puisque nul n'est plus intéressé que lui à ce que cet enseignement se développe.

Luther, en fondant la réforme, a fondé la première école primaire. Dans les démocraties américaines, protestantes, l'origine de la commune se marquait d'abord par l'école : c'était la première pierre qu'on posait en arrivant dans le fond des forêts. « Attendu, disait la loi « de 1640, que Satan, l'ennemi du genre humain, « trouve dans l'ignorance des hommes ses plus puis- « santes armes, et qu'il importe que les lumières « qu'ont apportées nos pères ne restent point ense- « velies dans leur tombe. » Heureux les peuples à qui leur foi commande de chercher la lumière!

Voyez, au contraire, ce qui se passe dans les pays catholiques, conformément à la nature des choses, toujours plus forte que les lois de circonstance. D'après l'esprit de cette religion, il n'est nullement nécessaire au catholique de savoir lire; on peut même soutenir qu'il est préférable pour lui de ne le savoir pas; car il n'est nullement chargé d'examiner les Écritures. Il reçoit sa croyance toute formée de la main du prêtre. Celui-ci lui tient lieu de la science de l'Ancien et du Nouveau Testament. Qu'a-t-il besoin de disserter, de

juger, de peser des textes? A quoi bon tout cela? il n'y a que danger pour lui dans chacune de ces choses. S'en remettre à la science sacerdotale, croire le prêtre, lui obéir, c'est l'esprit de sa loi. L'école n'est donc pas indispensable à l'Église. Celle-ci peut l'admettre, mais elle s'en passe admirablement. Dites-moi en quoi le peuple a besoin de l'enseignement primaire pour que son enseignement religieux soit complet. Les livres de sa liturgie ne sont pas écrits dans sa langue. En quoi serait-il plus avancé s'il les lisait sans les comprendre?

La conséquence est que les peuples qui appartiennent à cette religion n'ayant nul besoin de savoir lire pour satisfaire aux exigences de leur culte, lorsque l'on a voulu transporter chez eux le principe de l'enseignement populaire, on a rencontré d'incroyables résistances qui naissaient de la nature même des choses. Rien, parmi les hommes, ne se fait aisément que ce qui est secondé par la religion. Et cet appui manquant à l'instruction populaire dans les États catholiques, on a vu de grandes nations qui avaient conquis le suffrage universel, se heurter depuis trente ans contre une loi sur l'instruction primaire, incapables de fonder chez elles au nom de leur Souveraineté ce que le despotisme n'a pu empêcher de se développer ailleurs au nom de la liberté d'examen en matière de croyance. Tant il est vrai que les affaires humaines sont encore, à l'heure qu'il est, dirigées par la puissance cachée des institutions religieuses; et que c'est une chose à laquelle l'homme n'a pas encore

réussi d'établir la liberté politique sur la servitude religieuse volontaire.

On croit avoir tout réglé quand on a disposé mécaniquement je ne sais quels rouages, comités, inspecteurs, sans se demander jamais quels principes sont en jeu, et ce que représentent dans chaque commune le prêtre et l'instituteur; pourtant là est toute la question.

Le prêtre n'a pas besoin de l'instituteur; loin de là, celui-ci est un danger puisqu'il est chargé d'ouvrir la porte de la science du bien et du mal. Que vient-il faire en face de l'Église? Quelle est la puissance qui l'envoie? Le curé de campagne ne suffisait-il pas à l'instruction de ses ouailles? Dix-huit siècles ne se sont-ils pas écoulés, sans que les fidèles de l'Église catholique vissent un instituteur? Les peuples n'étaient-ils pas satisfaits de leur sort? D'où vient cet étranger, que l'Église ne connaît pas? Le sentiment le plus bienveillant qu'elle puisse éprouver à son égard, c'est le soupçon.

Autant la raison doit être soumise à l'autorité ecclésiastique, autant l'instituteur doit être soumis au prêtre. Il doit donc arriver dans ces pays, que la dignité, l'indépendance de l'instituteur ne soient que des choses nominales et que son assujettissement descende aisément jusqu'à l'opprobre. Il peut même se faire que le peuple étant devenu souverain politiquement, l'instituteur primaire, c'est à dire le précepteur du souverain, au lieu d'être rehaussé par l'éléva-

tion de son pupille, reste placé sous la dépendance du curé de campagne qui, lui-même, est courbé sous la dépendance absolue de toute la hiérarchie ecclésiastique. Dans ce cas, le précepteur du souverain est l'esclave d'un esclave.

Selon l'esprit de la religion catholique, l'examen étant un danger, l'instituteur qui donne les premiers éléments de cette liberté d'examen est lui-même un péril permanent. Au lieu de l'entourer de garanties, il faut l'entourer de gênes. Vous pensiez enseigner au peuple le respect du savoir, c'est tout le contraire qu'il faut faire.

Car vous avez beau chercher une issue; la guerre sourde qui travaille votre siècle et qui en est comme l'âme, vous l'avez vous-mêmes organisée dans chaque commune, le jour où, en face du prêtre catholique, vous avez placé imprudemment pour vous, l'instituteur laïque, c'est à dire le représentant populaire de la science moderne.

Quelle condition faites-vous à ce dernier? Entre une constitution politique qui ne lui parle que de la suprématie de la raison, et une religion qui ne lui parle que de la nécessité d'asservir sa raison, à quoi se résoudra-t-il? S'il se confie dans la dignité de la pensée, c'est fol orgueil. S'il s'en remet de tout au prêtre, il se démet. S'il enseigne la concorde, il est impie; s'il professe la discorde entre les enfants de diverses opinions, il est séditieux. Brisé ou par la constitution ou par la religion catholique, de quel côté se

tournera-t-il? Ou blasphème ou révolte, voilà entre quels termes il faut qu'il fasse son choix.

Comment donc entendez-vous dénouer cette guerre dont vous avez semé le germe dans chaque paroisse, en semant un principe libéral en face du principe ecclésiastique? Destituer les instituteurs? Ce serait une solution si vous ne les remplaciez par d'autres. Mais puisque vous n'extirpez pas l'enseignement du peuple, je dis que vous ne remédiez à rien. Vous avez mis l'Église et l'école en présence; il faut ou démolir celle-ci jusqu'à la dernière pierre, ou aviser à un autre moyen de terminer la lutte. Car ce que vous croyez la restauration de l'autorité est l'établissement de l'anarchie.

Où le trouverez-vous cet instituteur modèle que vous cherchez, qui, laïque, ait le cœur du prêtre, et qui, façonné par le savoir moderne, représente sans hérésie le moyen âge?

Ce n'est pas tel maître qu'il vous faudrait renverser, c'est l'enseignement.

Chose singulière que ces immortelles questions descendues soudainement au niveau de l'esprit de parti, et l'humanité tout entière proscrite par les coteries! La panique qui a saisi un certain nombre d'intelligences, les jette en dehors du genre humain!

Découvrez-moi, disent-ils, quelque siècle sans passion, sans exagération, surtout sans trop d'idées, où les faibles s'applaudissent de l'autorité des forts, les petits de celle des grands, enfin un siècle sage que

nous puissions donner sans danger en modèle à la jeunesse. — Il me semble que l'antiquité serait un assez bon commencement! — Que parlez-vous d'antiquité? J'y ai découvert l'autre soir le germe du socialisme; évidemment la civilisation qui a produit le droit romain est la plus grande ennemie de la propriété. — Si ces temps éloignés vous blessent, les trois ou quatre premiers siècles du christianisme pourront peut-être vous satisfaire? — Figurez-vous donc qu'en ouvrant les Actes des Apôtres pour soutenir la loi d'enseignement, j'y ai reconnu le pur communisme de Cabet. — En vérité? — Positivement. — Eh bien! il nous reste le moyen âge; il nous offre d'assez bons côtés. — La Jacquerie, n'est-ce pas? vous n'êtes pas difficile. Voyons, étudions, lisons. Dans l'antiquité prise en masse, je vois la loi Agraire, dans l'histoire romaine les Gracches, dans le moyen âge la Jacquerie, dans la réformation la guerre des paysans, dans l'histoire d'Angleterre les Nivèleurs, dans le siècle de Louis XIV la république démocratique et sociale de Fénelon. Après cela nous tombons à 93 et au gouvernement provisoire. — Se peut-il? Voilà donc toute l'histoire universelle. Je m'en doutais.

PERTENECE A LA BIBLIOTECA DEL ATENEO BARCELONÉS

XIV.

Quelle est la raison d'être de l'enseignement laïque?

Dans la condition que je viens de dépeindre, où sera l'autorité de l'enseignement laïque? En face de l'Église toute-puissante, sur quelle pierre bâtirez-vous l'école? L'instituteur empruntera-t-il son droit moral à l'Église? Alors c'est un vassal. Vous créez ce que vous appelez l'enseignement du peuple, mais vous n'oubliez qu'une chose, qui est d'y mettre une âme. Privé de toute force morale, l'instituteur doit compte, à toute heure, de son enseignement à son adversaire naturel. Anéanti devant cette autorité qui d'un mot peut le flétrir, que lui reste-t-il, qu'à se faire le serviteur lige, le serf de corps du curé qui, écrasé par le poids de toute la hiérarchie, écrase, à son tour, de sa propre servitude le ver de terre que vous lui avez livré sans défense.

Pour donner à l'instituteur sa raison d'être, direz-vous qu'il représente le principe de la société laïque?

Alors voyez dans quelle contradiction monstrueuse vous tombez. Voilà cet homme qui enseigne au nom de la société civile, laquelle reconnaît également tous les dogmes. Et néanmoins dans cette multitude d'idées dogmatiques qui se renversent, il est obligé d'être l'homme d'une Église particulière et de remplacer le prêtre absent. Ne touchez-vous pas ici du doigt les contradictions qui naissent de la confusion gothique où vous laissez encore l'Église et l'école?

A certains moments l'instituteur laïque est prêtre, homme de caste, puisqu'il est chargé d'enseigner un dogme particulier. A certains autres, il est l'homme de la société française laïque, universelle. Comment donc se fera le partage de sa personne? Quelle contradiction, où la religion détruit l'enseignement, où l'enseignement détruit la religion! Au nom de la société et de l'Église, le même homme doit représenter l'égalité des cultes et leur inégalité. Après ce beau chaos, arrive le prêtre qui vient surveiller l'instituteur et s'assurer que le principe d'exclusion, c'est à dire d'intolérance, a été respecté. Après le prêtre vient l'inspecteur civil qui s'assure également que le dogme civil de la tolérance n'a reçu aucune atteinte. La plume se perd dans cette Babel. Vous avez les deux dialogues suivants, entre lesquels vous ne pouvez choisir :

LE CURÉ.

Monsieur l'instituteur, vous êtes chargé d'enseigner

notre dogme, êtes-vous sûr que votre enseignement soit orthodoxe?

L'INSTITUTEUR.

Oui, monsieur le curé.

LE CURÉ.

Voyons cela. Avez-vous assez persuadé vos élèves que notre religion est la seule vraie, la seule sainte, et que toutes les autres appartiennent au mensonge et à l'enfer ?

L'INSTITUTEUR.

(En hésitant). Oui, monsieur le curé.

LE CURÉ.

Nous verrons bien. Prenez garde à vous, l'Église vous surveille.

Après cette visite, vient celle du maire.

LE MAIRE.

Monsieur l'instituteur, vous êtes l'homme non seulement de la commune, mais de la France. Vous représentez la société laïque; vous ne devez, en consé-

quence, rien enseigner qui provoque au renversement des lois. La première de toutes est celle de l'égalité des cultes, d'où naît l'esprit de concorde entre tous les citoyens. Vous comprenez cela, j'espère?

L'INSTITUTEUR.

Oh! oui, monsieur le maire.

LE MAIRE.

Ainsi, monsieur, vous instruisez vos élèves dans ce sentiment qu'ils doivent respecter mutuellement leurs croyances religieuses? Vous leur enseignez qu'aucun dogme particulier ne doit avoir la prééminence sur les autres? Vous leurs dites, sans doute, qu'aucune église n'a le monopole de la vérité, de la sainteté, de la justice? car c'est le seul moyen de fermer l'époque des discordes religieuses. Vous montrez sans doute en Dieu un père commun qui accepte l'adoration de tous ses enfants et qui voit dans toutes les églises autant de sectes d'une religion universelle? Vous leur apprenez à s'aimer mutuellement malgré les différences de sectes.

L'INSTITUTEUR.

Justement, monsieur le maire.

LE MAIRE.

Et vous leur répétez, j'espère, que la patrie, ne met-

tant aucune différence entre les églises, enseigne par là que l'esprit d'intolérance est son plus grand ennemi?

L'INSTITUTEUR.

Sans doute, monsieur le maire.

LE MAIRE.

Et vous formez ainsi de bons citoyens, en leur enseignant qu'il faut prendre le contrepied de cette maxime gothique: Hors l'Église, point de salut, qui, appliquée à la société, nous ramènerait bientôt les guerres de la Vendée et les massacres du Midi?

L'INSTITUTEUR.

C'est vrai, monsieur le maire.

LE MAIRE.

Je suis content. Continuez. L'autorité a les yeux sur vous.

L'INSTITUTEUR (seul).

Désespoir pour un homme de conscience! Qu'enseigner? Que réfuter? Que dire? Que taire? Comment partager en deux mon intelligence, mon souffle, ma vie? Si j'enseigne ce que dit le curé, je suis en révolte contre le maire; si j'enseigne ce que veut le maire,

c'est le curé qui m'interdit. Par qui me sera ôté le pain de mes enfants? Par l'un ou par l'autre? Quel parti prendre? Ne rien penser? Peut-être! Ne rien dire? Cela est impossible, puisque je suis chargé d'enseigner le dogme sous la surveillance du prêtre! ô misère! Le laboureur, le pionnier, à la fin de leur journée, ont la satisfaction de leur œuvre. Mais quel supplice comparable à celui d'un homme qui ne peut ni parler, ni se taire, ni avancer, ni reculer, ni consulter sa foi, ni consulter sa raison, sans être écrasé avec ses enfants et la mère de ses enfants?

Que serait-ce si nous suivions plus loin ce drame dans le secret du grand conseil où il doit aboutir? C'est là que l'anarchie se montrerait dans son sanctuaire même. On verrait, rangés autour d'une table, pour rendre un jugement, trois religions et un système de philosophie. Le chaos présiderait.

LE CATHOLICISME.

Notre union doit faire la paix de l'État. Nous allons juger aujourd'hui la cause de cet instituteur. Il est suspect de n'être pas resté en tout conforme à la doctrine de l'église romaine, qui, comme vous le savez, est la seule vraie.

LE PROTESTANTISME.

Pardon, monseigneur, voilà trois siècles que nous

avons démontré que l'église romaine est, selon ce que nous enseigne Luther, « la nouvelle Babylone (1). » La véritable église, tout le monde le reconnaît aujourd'hui, est la réformée.

LE JUDAÏSME.

Vous m'avouerez, au moins, que je suis votre ancêtre. Je suis le chef de la famille. C'est à moi de commander par le droit de l'âge. Vous m'avez traité pendant dix-huit cents ans comme jamais le roi Lear n'a été traité par ses filles ingrates. Vous m'avez chassé et fait frapper de verges. Rentrez enfin sous mon autorité.

L'ÉCLECTISME.

Ma tâche est particulièrement difficile. Je dois avoir à la fois chacune de vos opinions, et pour cela je m'abstiens de penser. Cependant, je vous dirai, entre nous, que vous me paraissez être de purs phénomènes d'imagination et que je suis ici la seule réalité.

LE CHAOS.

O bonheur! ô joie! voilà bien mon empire! Quel vertige! quel tourbillon! Fidèles sujets, ne vous séparez

(1) Luther.

pas! vous m'enivrez de délices. Le mélange ténébreux des éléments dans la nuit matérielle où naquit Uranus n'était rien auprès de cette nuit morale, intellectuelle, philosophique, religieuse, divine, confusion de l'esprit, volupté du chaos.

Répondez donc une fois clairement à ceci : Sur quelle base repose l'enseignement laïque en France? Vous ne pouvez espérer ni grandeur, ni puissance, ni ordre, aussi longtemps que vous n'aurez pas tranché cette question. Dans la confusion établie entre la théologie sacerdotale et la science humaine, qu'arrive-t-il? L'instituteur laïque, en intervenant dans l'Église, y fait entrer l'hérésie. Le prêtre, en intervenant dans l'école, y fait entrer la servitude. Que faut-il donc faire? Les séparer.

Quoi! le sacerdoce n'aurait plus rien à faire dans les écoles! il n'aurait plus les yeux ouverts vers les générations nouvelles! quelle impiété! Je dis, moi, que c'est le seul moyen de respecter, tout ensemble, la liberté de conscience et la liberté des cultes.

La grande prétention du sacerdoce est qu'il n'a aucun besoin de l'école, tandis que celle-ci ne peut se passer de lui. Cela est-il vrai? Examinons.

N'est-il pas incontestable que l'édifice entier de l'esprit humain, depuis sa première fondation jusqu'à son faîte, s'est accompli, dans les temps modernes, en dehors du clergé? Lors donc que vous voulez bâtir dans chaque homme l'édifice de l'humanité moderne, n'est-il pas évident que vous n'avez nullement besoin de la

main, ni du concours d'un clergé particulier? Comment ce qui s'est fait dans l'éducation du genre humain, depuis trois siècles, ne pourrait-il s'accomplir et se réaliser aujourd'hui dans l'éducation de chaque homme en particulier? Le développement de la société civile s'est accompli en dehors de l'Église comme si aucune église n'eût existé dans le monde. Pourquoi donc faudrait-il que cette tradition de la société civile, parfaitement indépendante du dogme, ne pût être donnée que sous l'œil et l'inspection du dogme?

La science a sa certitude, son évidence, qui n'a besoin du sceau d'aucun clergé pour faire un tout complet. Elle subsiste par elle-même, indépendante et libre. Elle est la religion générale, universelle, absolue. Le dogme particulier, c'est l'esprit de secte. Pourquoi faut-il que la religion absolue soit placée sous la dépendance de l'esprit de secte? Est-ce juste? est-ce possible?

Du moins si l'on parlait sérieusement de conciliation entre les églises et la philosophie! Mais cette alliance, où est-elle? Trois hommes l'ont tentée dernièrement; ils donnaient, les uns et les autres, toutes les garanties possibles au clergé, puisqu'ils sont prêtres (1). Illustres dans leurs pays, aimés, populaires, personne ne semblait mieux préparé, pour parler au nom des deux puissances qu'il s'agissait d'accorder. Qu'est-il arrivé? Le pape a flétri leurs ouvrages comme

(1) Ce sont MM. Gioberti, Rosmini, Ventura.

autant de blasphèmes; ils ont jeté la malédiction sur leur philosophie. Est-ce là ce qu'on appelle conciliation?

D'autre part, en Allemagne, la philosophie renverse l'authenticité des Écritures. Pas une page de l'ancien ou du nouveau Testament qui soit restée à l'abri de cette critique. Faute de pouvoir lire les Écritures dans leur langue originale, le clergé français n'a pu intervenir par un seul travail sérieux, dans une discussion aussi solennelle. Il est resté muet. Est-ce encore là de la conciliation?

Supposez qu'il n'y eût d'autre enseignement moral que celui qui est distribué au nom des églises particulières; j'ai montré que, dans ce cas, la société actuelle ne pourrait subsister telle qu'elle est. Chacun suivant rigoureusement le principe exclusif déposé dans son église, il y aurait en France des sectes et point de nation. Le juif serait ramené au Ghetto, le protestant enfermé dans ses villes de sûreté; le catholique, acharné contre l'un et contre l'autre, travaillerait à les faire entrer dans son Église. Il suit de là que le principe d'aucune des sectes qui sont reconnues par l'État n'aurait pu, en se développant, produire la société française telle qu'elle est aujourd'hui, alliance pacifique de toutes les croyances, de toutes les opinions, de toutes les sectes dans le sein d'une même nation. C'est dire que chacune de ces églises a l'autorité d'un système considérable, mais qu'aucune d'elles n'est plus le principe vital de cette société. Pour qu'elle subsiste, il faut

que l'esprit qui l'a faite continue de se répandre par l'éducation, de génération en génération. Là est la raison d'être de l'enseignement laïque sans acception d'aucun dogme particulier.

Toutes les objections iront se briser contre ce fait : Nulle église particulière n'étant l'âme de la France, l'enseignement qui doit répandre l'âme de cette société doit être indépendant de toute église particulière.

Si le prêtre peut faire tout ce que fait l'instituteur, celui-ci est inutile. Mais, d'autre part, si l'instituteur enseigne une morale sociale qu'il est impossible au prêtre d'enseigner sans apostasier, le premier est évidemment indépendant des dogmes du second ; car il est absurde d'assujettir l'enseignement le plus universel au plus étroit et d'enfermer le plus grand dans le plus petit.

L'instituteur n'est pas seulement le répétiteur du prêtre ; il enseigne ce qu'aucun prêtre ne peut enseigner, l'alliance des églises dans une même société.

L'instituteur a un dogme plus universel que le prêtre, car il parle tout ensemble au catholique, au protestant, au juif, et il les fait entrer dans la même communion civile.

L'instituteur doit dire : Vous êtes tous enfants d'un même Dieu et d'une même patrie ; tenez-vous par la main jusqu'à la mort. Le prêtre doit dire : Vous êtes les enfants d'églises différentes ; mais, parmi ces mères, il n'y en a qu'une qui soit légitime. Tous ceux qui ne lui appartiennent pas sont maudits ; ils resteront

orphelins. Soyez donc séparés les uns des autres dans le temps, puisque vous devez l'être dans l'éternité.

Croyez-vous que ce serait un malheur irréparable pour votre enfant de naître ainsi à la vie civile dans un sentiment de concorde, de paix, d'alliance avec tous ses frères? Le premier sourire qui lui a été donné du ciel, est-ce pour maudire? Faut-il que son premier bégaiement soit un anathème? — Mais vous contraignez mon fils de n'avoir ni colère ni exécration contre ceux qui ne pensent pas, ne croient pas, ne prient pas comme moi. C'est une violation de la liberté du père de famille. — Eh! que ne le disiez-vous plus tôt.

Ainsi l'héritage obligé des discordes, c'est ce qu'ils appellent la liberté. Ne pas être élevé dans la haine, c'est oppression. Imposer forcément à son fils son esprit de colère et de malédiction, c'est ce qu'ils appellent leur droit.

Avant eux, Bodin disait déjà au XVIe siècle que tout était perdu depuis que la loi moderne avait ôté au chef de famille le droit de vie et de mort sur ses enfants.

La société laïque possède aujourd'hui plus de justice que l'Église. C'est la raison pourquoi son droit civil et politique s'est constitué indépendant du droit canon.

La société laïque possède aujourd'hui plus de vérités que l'Église. C'est la raison pour laquelle son enseignement doit se constituer indépendamment de l'instruction cléricale.

La prétention des castes sacerdotales a toujours été d'être seules capables de donner un fondement aux

institutions civiles et politiques. Voyez-les partout où elles ont été maîtresses, chez les Indous, comme dans les États Romains. Tant qu'elles règnent, chaque détail de l'état civil, l'administration, la police même, sont choses sacrées; dans la théocratie de Moïse, le moindre règlement d'hygiène, d'agriculture, émane de la sagesse d'en haut. Toute ordonnance du prêtre est d'institution divine; la pensée du ciel circule dans tout le corps des lois.

Sitôt que la société laïque s'affranchit du gouvernement sacerdotal, elle est censée rompre toute relation avec l'ordre éternel. Ces mêmes lois qui auparavant étaient pleines de Dieu ne sont plus que des caprices du hasard. Cet état que l'on disait d'institution divine, depuis qu'il se passe du prêtre, on le proclame athée. Hier il était la sagesse éternelle, manifestée, écrite dans les lois. Aujourd'hui, c'est un aveugle qui repousse son guide. Il ne sait rien, il ne voit rien. Séparé du prêtre, que lui reste-t-il à enseigner? Pas même la sagesse que la fourmi enseigne à la fourmi.

Si la société, sans le prêtre, ne croit pas à la justice, pourquoi donc cherche-t-elle de siècle en siècle à s'en rapprocher dans le développement de son droit? Si elle ne croit pas à la vérité, pourquoi la poursuit-elle dans la science? Si elle ne croit pas à l'ordre, pourquoi le poursuit-elle dans la suite de ses institutions et de ses révolutions?

Justice, vérité, ordre absolu, qu'est-ce que cela sinon la source éternelle des idées divines, c'est à dire cette

essence du bien sur lequel se règlent les mœurs de l'État? Ce Dieu de l'ordre, de la justice, ce géomètre éternel, qui descend par degrés au fond des lois de tout peuple policé, n'est pas celui qui plaît aux castes sacerdotales. Elles le veulent jaloux, irrité, plein de préférences, de menaces. Où elles ne reconnaissent pas cette face d'un dieu-prêtre, elles ne voient qu'athéisme. Est-ce une raison pour accorder qu'une société ne contient nul principe en dehors de son Église, nul enseignement moral en dehors de son clergé, et que toute lumière s'éteint qui ne l'allume pas à l'autel?

On répète incessamment que la société laïque n'a aucun principe, et par conséquent rien à enseigner. Il faut du moins reconnaître qu'elle peut mieux qu'aucune autre s'enseigner elle-même, et voilà précisément de quoi il est question dans l'enseignement laïque.

Pour moi, j'ai toujours prétendu qu'elle possède un principe que, seule, elle est en état de professer, et c'est sur ce principe qu'est fondé son droit absolu d'enseignement en matière civile. Ce qui fait le fond de cette société, ce qui la rend possible, ce qui l'empêche de se décomposer, est précisément un point qui ne peut être enseigné avec la même autorité par aucun des cultes officiels. Cette société vit sur le principe de l'amour des citoyens les uns pour les autres, indépendamment de leur croyance.

Or, dites-moi qui professera, non pas seulement en paroles, mais en action cette doctrine, qui est le pain de vie du monde moderne? Qui enseignera au catho-

lique la fraternité avec le juif? Est-ce celui qui, par sa croyance même, est obligé de maudire la croyance juive? Qui enseignera à Luther l'amour du papiste? Est-ce Luther? Qui enseignera au papiste l'amour de Luther? Est-ce le pape? Il faut pourtant que ces trois ou quatre mondes, dont la foi est de s'exécrer mutuellement, soient réunis dans une même amitié. Qui fera ce miracle? Qui réunira trois ennemis acharnés, irréconciliables? évidemment un principe supérieur et plus universel. Ce principe, qui n'est celui d'aucune église, voilà la pierre de fondation de l'enseignement laïque.

Ne dites pas que c'est là une idée sortie du trouble des dernières discussions. Il y a bientôt dix ans qu'en répondant à M. l'archevêque de Paris, j'écrivais ce qui suit :

« Ceux qui divisent sont ceux qui veulent que chaque secte, chaque église, soit un monde séparé et clos pour jamais, sans nul contact d'éducation avec ce qui s'en rapproche le plus, que les générations nouvelles ne se rencontrent nulle part dans un symbole commun, que les hommes, dès le berceau jusqu'à la tombe, passent à côté les uns des autres sans se toucher ni se reconnaître, qu'il y ait dans la France plusieurs Frances inconciliables entre elles, et dont l'une apprenne à jeter éternellement l'interdit à toutes les autres.

« Ceux qui unissent et édifient sont ceux qui, en respectant les églises particulières, croient qu'elles sont contenues dans une église plus compréhensive, qui est

le christianisme; que, dès lors, loin de séquestrer systématiquement chaque croyance, d'envenimer par là et d'exagérer souvent les points de litige, il est bon de rapprocher, au moins un moment, dans un symbole commun d'éducation, les intelligences destinées à former une seule et même société. En rapprochant des cultes frères, ils unissent; ils édifient en tendant, par un mouvement continu de l'âme chrétienne, à l'association des esprits dans la cité promise. Évidemment, l'État qui se place à ce point de vue dans sa constitution, est plus près de l'Église universelle que ne l'est l'ultramontanisme, en ne parlant jamais que de séquestration, de séparation et d'isolement.

« Vous demandez quelle mission morale l'État, en le supposant bien ordonné, peut accomplir dans l'éducation; vous faites vous-même la réponse, quand vous avancez une chose bien grave en effet, que chaque secte, chaque religion, possède un enseignement moral qui forme un *corps de doctrines fort différent*. Entre ces morales particulières, je demande à mon tour qui montrera le lien des unes et des autres? qui décidera? Sans doute, ce ne peut être aucune secte. Formerez-vous donc dans la société autant de consciences différentes qu'il y a de communions séparées? C'est a quoi il faudrait arriver en pressant vos paroles.

« Sous ces enseignements différents, il y a une morale sociale sur laquelle repose la vie nouvelle. Dans la situation actuelle, chaque secte, chaque église ayant un enseignement distinct, il s'ensuit évidemment

la nécessité d'une éducation publique, qui, en liant les éducations particulières, achève de lier et de coordonner dans la conscience générale des doctrines différentes. L'argument décisif pour l'intervention de l'État en matière d'éducation se tirera toujours du principe que vous venez de mettre en avant pour la combattre.

« Car il ne suffit pas de se tolérer les uns les autres; il faut encore être réciproquement d'intelligence. Or, qui enseignera au catholique l'amour du protestant? Est-ce celui-là même qui inculque l'horreur du dogme protestant? De bonne foi, pouvez-vous développer dans autrui le sentiment intime des droits et de la dignité de l'Israélite, vous qui, dans le royaume où vous êtes le maître, venez de proscrire toute *relation amicale* entre le juif et le chrétien? pouvez-vous professer le respect pour ceux que vous anathématisez? pouvez-vous développer le sentiment de fraternité religieuse qui est l'âme de la société dans laquelle nous vivons?

« Vous le pouvez si peu, que ce principe tout nouveau de la vie sociale n'existe pas à vos yeux, puisque vous ne vous posez pas même la question qui en dérive. C'est assez pour vous de maintenir les communions dans un isolement profond. L'idée d'établir un rapport entre les unes et les autres ne paraît pas une seule fois vous occuper; et pourtant c'est là toute la difficulté du problème. Reconnaissez donc qu'en restant dans les termes où vous vous renfermez, il est toute une partie de l'homme moderne qui vous échappe.

« Entre des cultes désormais égaux, il faut une inter-

vention spirituelle qui ramène à la paix ceux que tout pousse à la guerre; et les sectes, les églises séparées, avouant leur impuissance à la conciliation, nous revenons par tous les chemins à cette conséquence : qu'il faut chercher ailleurs l'enseignement de cette morale sociale, sans laquelle il y a désormais des catholiques, des dissidents, des philosophes, c'est à dire des partis, des sectes, et point de France. »

Voulez-vous affranchir l'enseignement laïque? Osez affirmer ce que trois siècles ont affirmé avant vous, qu'il se suffit à lui-même, qu'il existe par lui-même, qu'il est lui-même croyance et science. Nulle mesure fiscale, matérielle, administrative, ne peut le dispenser de cet acte de foi.

Comment s'est constituée la science moderne? En la séparant de la science de l'Église. Le droit civil? En le séparant du droit canon. La constitution politique? En la séparant de la religion de l'État Tous les éléments de la sociabilité moderne se sont développés en s'émancipant des églises. Le plus important de tous reste à ordonner, l'éducation. Par une conséquence qui se déduit de tout ce qui précède, n'est-il pas clair qu'il ne peut être réglé qu'à la condition d'être pleinement séparé de l'éducation ecclésiastique?

Mais quoi! vous me proposez de ne faire donner aucune instruction religieuse à mon fils! Eh! qui vous dit rien de semblable? Qui vous empêche de choisir, au sortir de l'école, le dogme particulier dans lequel vous voulez le faire élever? Je prétends seulement que

le mélange de l'école et de l'Église vous conduit à des contradictions, dans lesquelles la liberté est impossible.

Je voudrais que le prêtre eût son empire dans son église, mais que cette souveraineté ne pût, dans aucun cas, s'étendre hors de là; car le problème est ceci : Faire que la liberté du prêtre catholique ne devienne pas la servitude de tous.

Celui qui exerce le pouvoir sacerdotal, au nom d'une caste, peut-il exercer régulièrement le pouvoir civil, à moins qu'on ne rentre dans le chemin de la théocratie? L'évêque sera-t-il préfet? le curé sera-t-il maire? Celui qui accuse peut-il être en même temps le juge? Comment donc celui qui, au nom du moyen âge, fait le procès de l'esprit moderne, peut-il être en même temps chargé de répandre et d'enseigner cet esprit?

Il est quelquefois arrivé que des hommes qui avaient établi des principes philosophiques dans le recueillement de la solitude ont vu leurs maximes démenties par les choses dès qu'ils ont approché des affaires, et l'expérience les a contraints d'en changer. Pour moi, j'ai du moins le faible et triste avantage, que, surpris au milieu de la spéculation philosophique par une révolution, et contraint, par des événements subits, d'être mêlé de près aux affaires publiques, il ne s'est pas accompli sous mes yeux un fait, qui ne m'ait confirmé la vérité de tout ce que j'avais avancé, soutenu, défendu par la parole et par la plume.

Non! dans ces deux dernières années, si pleines

d'instructions pour qui sait lire dans les choses, pas un jour ne s'est écoulé, sans enraciner en moi chacune des paroles qui, dans un autre temps, sont tombées de ma conscience. Et, si dans quelque lieu écarté il se trouve quelque personne d'un âge aujourd'hui plus mûr qui n'ait pas perdu le souvenir de ce que je rappelle ici, puisse cette déclaration arriver jusqu'à elle!

Où sont tous ceux qui, dans le temps dont je parle, ne faisaient qu'un seul esprit? Ceux qui s'unissaient alors dans une même pensée, avec l'ardente étreinte de la jeunesse, sont-ils séparés? D'autres sont-ils tombés dans l'indifférence sur ce qui leur semblait la seule chose importante? Quelques uns se souviennent-ils de ce que nous avons pensé ensemble? A tous je leur dois cette déclaration, que, ce que je tenais alors pour vrai, je le tiens aujourd'hui pour évident; que le fantôme qui apparaît dans les heures de la jeunesse est le bon génie de la vérité; que le salut de la France est dans la voie où nous avions commencé d'entrer. Sachons donc y persévérer.

XV

Qu'il faut élever un Sauveur.

Ce qui presse le plus est de réchauffer l'étincelle du foyer domestique. Le père a cessé de croire, la mère croit encore avec ferveur. Ballotté entre ces deux autorités contraires, que deviendra l'enfant? Longtemps, il ignore s'il croit ou s'il doute. Quel trouble dans cet esprit qui, en s'éveillant, voit tout à la fois s'ouvrir et se fermer un infini! il naît sur les confins de deux mondes, et il ne sait dans lequel entrer. A la fin, le partage se fait. Le fils suit le père dans le doute; la fille suit la mère dans la foi. De plus en plus, les cœurs se divisent; ils s'aliènent : qui les réunira? Heureux si, brisé par le divorce moral du père et de la mère, l'enfant ne feint pas de douter avec l'un et de croire avec l'autre! Hypocrisie et scepticisme, dès le berceau, ce serait trop. Ne commencez pas la vie humaine par la décrépitude.

En aucun temps, l'éducation n'eut un objet aussi grand à se proposer, et jamais l'enfance ne dut être aussi respectée que de nos jours ; car elle seule possède encore l'esprit de paix qui manque à ce foyer, à cette société partagée.

Qu'attendons-nous? Et qui nous réconciliera, si ce n'est celui qui n'a pas encore vécu de notre vie? Pour nous, nos cœurs se sont trop abreuvés du venin des luttes sociales. Nous savons désormais trop bien haïr ; nous avons perdu la faculté d'aimer. Qui nous la rendra?

Qu'avons-nous encore à nous apprendre, à nous dire les uns aux autres? Rien. Nous ne pouvons plus ni nous persuader, ni nous apaiser mutuellement. Nos lèvres ne peuvent plus que maudire ; nos paroles ne servent plus qu'à nous percer et à nous repaître de nos propres blessures ; à bien dire, nous sommes morts les uns pour les autres, étant morts à l'espérance de nous convaincre les uns les autres. Pourtant, si l'univers moral ne doit pas s'abîmer dans le chaos, il faut qu'un vestige de l'ancien amour qui fit le monde soit conservé quelque part. Où survivra-t-elle cette flamme créatrice? Où chercher l'harmonie des éléments, sinon dans ce berceau qui flotte avec sérénité à travers la tempête sociale?

Où trouver un reste d'amour, si ce n'est dans ces yeux qui viennent de s'ouvrir à la lumière, et qui n'ont encore rien vu de ce que nous voyons? Quelle langue nous parlera, nous convaincra, si ce n'est la langue

qui n'a encore rien dit? Scribes, docteurs de la loi, faites place à l'enfant dans l'enceinte du temple! Écoutez! il vous enseigne ce que vous ne connaîtrez jamais, la paix!

Malgré cela, vous croyez tout ruiné, si vous perdez un moment pour faire descendre, dans ce cœur qui vient de naître, la guerre, l'horrible guerre qui est le germe de toutes les autres, celle des discordes religieuses. Il sort de l'ample sein de la vérité, pour vous en rendre témoignage, et vous n'avez rien de plus pressé que de l'emmaillotter dans les haines, dans les préjugés, dans les sectes des Pharisiens ou des Sadducéens.

Que serait-ce si l'on commençait par le faire naître à la vie sociale, au milieu de tout ce qui parle d'union entre les hommes, c'est à dire, au milieu des principes communs à toutes les sociétés; si on le nourrissait d'abord de ce lait fortifiant dont s'abreuve l'humanité entière? Il ne connaîtrait les différences qui séparent les hommes, qu'après avoir connu les ressemblances qui les rapprochent. Je voudrais le faire grandir au milieu des pensées divines qui soutiennent le genre humain; il ne saurait que plus tard la divergence des croyances et le triste secret du divorce des âmes; il connaîtrait Dieu avant de connaître le prêtre. C'est tout le contraire de ce qui se fait aujourd'hui. De ces deux seules idées, gravées dans la Constitution, Dieu et une famille de frères, que ne pourrait déduire un instituteur digne de ce nom!

Le malheur est que nous n'avons aucun livre populaire où le peuple puisse recevoir, sans danger, sa première éducation morale. Les autres ont des traductions naïves de la Bible, qui sont comme le bégaiement sacré de leur langue. Dans notre système de caste sacerdotale, la Bible devait rester le livre des prêtres, et, à ce titre, il était impossible qu'elle devînt populaire.

J'ai sous les yeux l'un des ouvrages les plus répandus dans l'éducation en France; pour savoir ce qu'il contient, l'enfant n'a pas même besoin de savoir lire. Les images parlent assez haut. Je vois dans ces figures un arsenal hideux de chaînes, de fourches, de tenailles, de cœurs cadenassés, de brasiers, de reptiles, de têtes qui surnagent dans les flammes, de monstres aux pieds de satyres, aux cornes de bouc, qui sortent des murailles, des planchers, et viennent garrotter les mourants dans leurs lits, le tout dans le style des idoles japonaises ou mexicaines. Est-ce bien là le livre d'éducation d'un peuple non seulement policé, mais souverain? Comment l'enfant qui s'éveille à la vie, au milieu de cet enfer païen, reviendra-t-il jamais de cette première impression de fétichisme et de terreur? Il faut absolument qu'il demeure esclave le reste de sa vie, ou qu'il devienne incrédule. Des hommes faits m'ont avoué ne pouvoir penser à cette première lecture sans un saisissement d'horreur. Que l'on se figure quelles semences de haines fermentent dans le cœur de l'enfant qui naît ainsi captif, persuadé que ces supplices sont préparés

pour quiconque ne pense pas exactement comme le livre.

Serait-il donc impossible, je ne dis pas de renoncer à ce fétichisme (je ne vais pas jusque-là), mais de mettre en regard quelque livre populaire où le sentiment servile de la peur ne serait pas constamment éveillé? J'avoue que toute vérité court risque de paraître fade auprès de ce terrorisme. Qui sait, néanmoins, ce que l'on pourrait faire jaillir de l'âme humaine, encore neuve et sans tache?

Songez qu'il ne s'agit plus seulement de faire un homme qui prenne sa place dans une société assise; il s'agit de préparer celui qui doit guérir une société assez malade pour se frapper elle-même. Ce n'est pas un écolier que vous avez à dresser; c'est bien en réalité un créateur, un constructeur d'empires. Proportionnez donc l'esprit de cette éducation aux résultats que vous devez en attendre.

Il vient, il entre dans le monde, le messager de l'avenir. Comment l'accueillerez-vous? Quelle éducation nouvelle donnerez-vous à cet Emmanuel, qui doit redresser un monde croulant?

Je voudrais que l'or de la sagesse de tous les peuples fût mis à ses pieds; que ce qui a été accepté, applaudi par la conscience de toute l'humanité, lui fût présenté à son arrivée dans le monde, comme son héritage moral. Quelle grande pensée (simple comme tout ce qui est grand) serait trop haute pour ce sauveur sorti des flots de l'ancien monde! car c'est bien un sauveur,

un médiateur qu'il vous faut élever dans chaque homme, ou le monde périt. Il vient pour s'élever au dessus de toutes les sectes ; n'enfermez pas trop tôt son cœur dans une secte. Il faut qu'il puisse porter sans fléchir une humanité nouvelle; ne le brisez pas avant qu'il ait rien fait.

Persuadez-vous bien que vous élevez un souverain dans le monde politique et moral. Vienne le Fénelon qui écrira le nouveau Télémaque pour l'héritier, non pas seulement d'un royaume, mais d'un monde ! Quelle source d'inspiration ne rencontrera-t-il pas dans cette idée !

XVI.

Le Liberté.

A toutes les difficultés précédemment exposées, beaucoup de personnes se contentent de répondre qu'elles les résolvent par la liberté. Cela veut dire qu'elles résolvent le problème par le problème; car il s'agit, en effet, d'établir la liberté.

C'est ici que se révèle le mieux un des côtés les plus étranges de l'organisation sociale de la France. Vous n'avez pas à régler une société idéale. Quelle est, au vrai, la réalité? D'un côté, des individus épars; de l'autre, une association immense qui s'appelle l'Église. C'est avec cette inégalité formidable qu'il faut ordonner la liberté dans le monde moral. Voilà le problème dans sa rigueur; il est là, non ailleurs.

Cela posé, vous dites aux individus : Isolez-vous davantage, séparez-vous. Que chacun fasse comme il

l'entendra; je lui donne le droit de fonder à ses risques et périls une école en face de l'Église et de lutter, avec armes égales, lui, pauvre, abandonné, inconnu, contre toutes les ressources de cette innombrable organisation qui partout se rencontrera en face de lui, rassemblée et vivante. Pour mieux établir l'égalité entre eux, je n'accorderai aucun genre de secours à l'individu; mais je donnerai d'abord sur le budget quarante millions, chaque année, au corps auquel il doit tout seul faire équilibre, et qui possède déjà deux cent cinquante millions. Je résoudrai ainsi le problème de la liberté par l'équation suivante : zéro égale trois cents millions. Voilà pour le côté matériel de la question.

Quant à son côté moral, je ne préjugerai rien sur la confusion du domaine civil et du domaine ecclésiastique. En conséquence, le dogme continuera de faire nécessairement partie de l'enseignement. La porte de l'école restera ouverte, de droit divin, au prêtre; et comme celui qui est maître du dogme est maître de tout, l'instituteur libre vivra sous le bon plaisir du prêtre. Voilà le second terme de l'égalité.

En troisième lieu, la liberté exigeant que l'État ne se mêle de rien ou même qu'il disparaisse, chacun des membres de l'enseignement laïque ne devra compter que sur lui-même. Toute protection morale de l'État en sa faveur serait une oppression pour les autres. Mais, d'autre part, l'Église ne parlant nullement de disparaître en même temps que l'État, il arrivera que

le laïque sera abandonné à ses seules forces et que l'instituteur ecclésiastique sera porté au besoin sur les bras de la catholicité tout entière. Le premier sera seul au monde, le second s'appellera légion ; troisième mode de l'égalité et de la liberté.

Cette prétendue solution ne contient donc qu'une autre forme de la servitude ; et si des hommes, sincèrement libéraux, s'en contentent, s'ils tombent aussi aisément dans l'embûche, c'est par une illusion qui les porte à faire abstraction des éléments réels dont se compose la société française.

Il y a deux plateaux dans la balance, non pas un seul : ici, un individu sans lien, sans appui ; là, une hiérarchie qui est un monde. C'est se moquer que de dire au premier : Je te permets d'entrer en lice avec cette organisation immense. Tu es seul, elle est multiple. Tu es faible, elle est toute-puissante. N'importe ! Fais à ton gré ; tu demandais la liberté, je t'en donne le mot, cela doit te suffire.

Ne verra-t-on donc pas que, dans ces termes, le problème de la liberté est radicalement insoluble? Ce n'est pas la lutte qu'il faut établir entre l'instituteur et l'Église. Il faut, au contraire, que le duel n'ait pas lieu, et pour cela que l'instituteur reste dans son école, c'est à dire en dehors de la servitude de tout dogme particulier ; le prêtre, dans son église, c'est à dire en dehors des matières civiles et laïques. Au premier le monde de la raison, au second le monde des miracles. Quel sujet trouvez-vous à concurrence en des choses

non seulement si différentes, mais si souvent inconciliables?

Ce qui abuse de bons esprits, est la comparaison qu'ils font de la France avec l'Amérique du Nord. Les différences sont néanmoins tellement éclatantes qu'il est évident que la question de l'éducation ne saurait être, dans ces deux pays, ni posée dans les mêmes termes, ni résolue de la même manière. Qui ne voit que la situation des États-Unis à cet égard est infiniment moins compliquée que la nôtre? Premièrement, point de salaire des clergés, ce qui est la condition élémentaire de la liberté morale; secondement (chose infiniment plus importante encore), le catholicisme n'est qu'une petite minorité dans les États-Unis. Le fond religieux sur lequel s'appuie cette société, ce sont, comme je l'ai dit plus haut, les sectes protestantes qui, toutes, ont également besoin de l'instruction populaire. D'où il suit que l'antagonisme entre l'enseignement ecclésiastique et l'enseignement national est inconnu. La liberté politique étant née du protestantisme dans la démocratie américaine, l'enseignement populaire pourrait même rester sans dommage pour l'État dans la main du clergé protestant. La difficulté que rencontre la France, et qui naît d'une contradiction radicale entre sa constitution religieuse et sa constitution politique, n'existe pas dans la patrie de Washington. Si le catholicisme y devenait jamais prédominant, c'est alors seulement que la constitution politique y serait entravée comme la nôtre.

Au reste, l'expérience parle assez haut à nos portes. La Belgique était entrée ingénument dans ce prétendu système de liberté d'enseignement. Elle sent, elle avoue aujourd'hui qu'elle y étouffe; son gouvernement fait un effort suprême pour l'arracher aux rouages de la machine de servitude. Est-il bien sûr qu'il l'en retire vivante?

Tout ce que j'ai dit précédemment suppose que l'organisation religieuse de la France demeure ce qu'elle est aujourd'hui. Il est bien évident que si la France faisait une révolution religieuse, la donnée étant toute différente, la solution pourrait l'être aussi. Mais rien n'annonçant de nos jours une révolution prochaine de ce genre, et de tels changements ne s'improvisant pas, si nous ne voulons entrer dans le domaine des imaginations, nous devons conclure de ce qui précède que le problème de l'éducation se compose en France des éléments nécessaires qui suivent :

Premièrement, suppression des salaires des clergés, comme en Amérique. Ce point paraissant aujourd'hui gagné, au moins dans les esprits, nulle nécessité d'y insister. Il est trop clair que la liberté morale ne saurait exister si, au lieu d'une religion d'État, on trouve le moyen d'en instituer plusieurs qui pèsent également chacune sur la conscience de tous.

Deuxièmement, gratuité de l'enseignement, afin qu'il puisse être obligatoire à un certain degré. Le père ne doit pas seulement le pain du corps à son enfant; il lui doit aussi le pain de l'intelligence et de l'âme.

Troisièmement, séparation de l'enseignement laïque et de l'enseignement des églises particulières. Les deux conditions précédentes ne sont, en quelque sorte, que négatives; cette troisième est celle qui donne la vie à l'enseignement en lui donnant sa raison d'être.

Avez-vous, oui ou non, en vous l'esprit de vie? Croyez-vous l'avoir? Vous sentez-vous capable de faire des hommes sans le concours des églises particulières? Telle est la première condition de votre affranchissement. Sans cela que sont tous les expédients? Comment la société laïque s'est-elle émancipée? En croyant qu'elle se suffit à elle-même. Comment donc l'enseignement laïque s'émanciperait-il jamais, s'il ne croyait posséder une source assez profonde de vérité, de science pour alimenter la vie humaine? Croyez-vous être dans la voie de la vérité? Vous pouvez y conduire les autres. Ne le croyez-vous? Il est juste que vous alliez demander votre chemin à l'Église. Mais à quoi bon vouloir être libre aujourd'hui, si vous vous croyez incapable de l'être demain? Que servirait de racheter un esclave, s'il continuait de se croire une chose sans âme qui ne vit que de la complaisance du maître?

Depuis deux ans nous discutons l'organisation sociale de la France indépendamment de tout élément moral et religieux. Comment ne pas s'apercevoir que le problème religieux enveloppe le problème politique, économique, et que toute solution de ce dernier n'a que la valeur d'une hypothèse aussi longtemps qu'on n'a pas résolu le premier?

Le socialisme se présente comme la seule doctrine des intérêts matériels. Tout le travail de la tradition philosophique est suspendu en France; et de là qu'arrive-t-il? Le clergé qui déclare avoir seul le monopole de l'esprit règne et gouverne ainsi qu'en plein moyen âge. Nous affirmons tous les jours que la philosophie qui a émancipé la France n'est que métaphysique creuse. Le prêtre s'empare à lui seul de ce domaine *creux;* il trouve dans ses profondeurs de quoi ensevelir tous vos projets.

XVII.

Qu'est-ce que l'Université?

Après l'expérience des deux dernières années, l'avenir croira-t-il que des démocrates qui ont vu l'expédition de Rome, la suprématie complète du clergé catholique, nous crient d'une voix éclatante: J'ai trouvé le mal. Écoutez! Je vais vous dire quel est l'ennemi commun, auquel il ne faut plus laisser ni paix, ni trève. Cet ennemi qui nous écrase, c'est l'Université.

Qu'est-ce donc que l'Université? Quelle était sa raison d'être? Au moment où Napoléon rendait à la caste sacerdotale son ancien pouvoir, il vit très bien qu'il fallait faire quelque chose pour empêcher que la société laïque ne tombât moralement sous la domination absolue de cette caste. Il vit en même temps que des individus laïques séparés les uns des autres seraient entièrement impuissants pour garantir la société mo-

derne contre les envahissements d'un corps sacerdotal. Conduit par ces deux idées d'une justesse parfaite, il établit, en face du sacerdoce, un corps laïque chargé d'enseigner et de conserver, de génération en génération, l'esprit de la société laïque. Tel est le principe sur lequel vivait l'Université de France. Ce n'était pas une humeur de conquérant; c'était une nécessité même de l'organisation sociale de notre nation.

Dans tous les pays où le clergé forme une caste, vous n'avez pas à choisir les lois les plus idéales concernant l'enseignement. Quoi que vous fassiez, il faut qu'à cette organisation de la caste vous opposiez une organisation puissante si vous ne voulez tout abandonner à la première. Encore une fois, je ne puis trop répéter que la question n'est pas du tout de savoir s'il est bien ou mal, dans une démocratie idéale, de constituer un corps enseignant au nom de l'État. C'est là une abstraction sans aucune application à la France. La question qui la concerne est celle-ci : Étant donné un pays, dans lequel le clergé forme une caste, n'est-il pas nécessaire que le principe laïque, dans l'enseignement, soit organisé de manière à pouvoir balancer l'action de ce corps? Cette question ainsi posée se résout d'elle-même, à moins que l'on ne prétende que l'individu sera chargé tout seul de faire équilibre au corps qui prétend peser autant qu'un monde.

C'est donc des entrailles mêmes de la nécessité que Napoléon a fait sortir le principe d'un enseignement national confié à un corps laïque. En même temps

qu'il relevait l'Église, c'était une conséquence rigoureuse pour lui d'établir l'Université. La première appelle nécessairement la seconde. Le moyen âge, lui-même, ne voulant pas tout absorber dans la caste sacerdotale, avait été conduit à chercher dans l'établissement de ses universités un équilibre de ce genre.

Mais, d'autre part, Napoléon déposait dans sa création un principe de faiblesse qui devait la ruiner. Il créait, il est vrai, un corps; il lui refusait un esprit; ou plutôt, en liant l'Université au dogme particulier du catholicisme, il détruisait son œuvre. Dès que l'Université restait asservie au dogme catholique, son indépendance n'était plus qu'un mot. En réalité, elle était, dès son origine, sous la dépendance du sacerdoce qui, mieux que personne, est juge de ce qui concerne son dogme. Ainsi, Napoléon voulait élever une barrière contre l'esprit sacerdotal, et il mettait cette barrière sous la main du clergé. Établie sur un dogme exclusif, l'Université n'avait plus le même fondement que la société civile. De là son attitude chancelante. Napoléon n'osa pas l'appuyer sur l'esprit laïque moderne. Il l'appuya, comme ses fiefs, sur l'imitation de Charlemagne.

Aussi, dès que sa main se retira et que le corps sacerdotal commença ses attaques, on put s'apercevoir que l'Université ne se défendait pas. Elle ne pouvait se défendre. Aujourd'hui nous savons pourquoi. Ses mains étaient liées; elle ne savait sur quel terrain s'appuyer. Ni laïque, ni cléricale, cette contradiction

la perdait. D'après son principe d'organisation, elle ne pouvait se passer du clergé, tandis que le clergé répétait chaque jour qu'il n'a besoin de personne. Une inégalité si flagrante ne permettait pas la lutte. Il n'y avait qu'à céder. Pendant vingt ans, nous avons vu ce grand corps en butte à toutes les attaques de l'Église. Il est tombé en quelque sorte sans mot dire. Son fondateur l'avait placé pour couvrir la société civile comme un corps destiné à périr sans rendre aucune blessure.

Pendant que l'Université était assaillie par l'esprit clérical, il lui était interdit de le combattre par l'esprit laïque. Telle que Napoléon l'avait faite sur le principe de la théocratie carlovingienne, que fallait-il pour la mettre à merci? Qu'un évêque seulement retirât son aumônier. Comment garder tel professeur protestant, israélite, philosophe? On le voudrait, sans doute; mais le moyen? L'aumônier retiré, que deviendrait le collége? L'édifice impérial reposait sur le sable.

Il est arrivé à l'Université de périr comme son fondateur. Il s'est fait sacrer par le pape, et le pape l'a détrôné par l'anathème. Il a voulu faire sacrer l'Université par le clergé, et le clergé, en retirant sa main, a dissipé l'œuvre empruntée de Charlemagne.

C'est que le principe faux par lequel Napoléon, sans croire à l'Église, s'était fait joindre à Notre-Dame, il l'a imposé, comme règle de doctrine, à l'Université. Ce manque de vérité a conduit l'un à Sainte-Hélène, l'autre à la loi de 1850.

J'ajoute que, grâce à l'une de ces grandes ironies que la providence exerce envers les fondateurs d'empires, la principale création de Napoléon devait être renversée par un gouvernement qui porte son nom.

Quant au clergé, sa participation à la loi de l'enseignement est la seule faute de conduite que je pourrais lui reprocher depuis deux ans. Dans tout le reste, il a observé les règles ordinaires de sa diplomatie. En cette occasion seule, il s'est trompé. Il devait faire cette loi par ses créatures, non pas s'y employer lui-même, surtout ne pas paraître. Son empressement à écraser son adversaire l'a entraîné; il a perdu le sang-froid, l'équilibre dont il avait fait preuve jusque là. Dans son impatience d'anéantir l'Université, il a laissé trop voir sa main quand le coup a été frappé. Que de méprises accumulées en peu de jours! Il fallait laisser agir le bras séculier tout seul, et rester à genoux dans le sanctuaire; il fallait se résigner à la destruction de son adversaire, se la faire demander, se faire prier pour y consentir, s'y opposer même de vive voix, lorsqu'elle était devenue irrévocable, ne la demander ostensiblement jamais. On aurait ainsi obtenu les mêmes choses sans nul danger de se commettre. Toutes les règles du *Directorium* de Loyala ont été violées à la fois en cette circonstance par trop d'empressement de vaincre.

Aujourd'hui les évêques s'aperçoivent de la faute; ils renient la loi; il est trop tard! l'alliance avec le voltairianisme, l'éclectisme, le rationalisme protestant,

a été vue du monde entier. On ne se défait pas de ces pactes de famille par un simple reniement. Ils entraînent après soi des conséquences désastreuses qui se montreront un jour.

XVIII.

Solution.

Tout ce que vous dites de la liberté dans une démocratie idéale suppose que vous avez fait une révolution religieuse. Tout ce que vous faites démontre que vous ne songez en rien à une révolution de ce genre. Partons donc des éléments que vous admettez et quittons la chimère. Je maintiens que vous ne pouvez vous passer d'une organisation quelconque de l'éducation nationale, aussi longtemps que la caste sacerdotale est le principe organique de votre religion. Ces choses se tiennent; il n'appartient ni à une révolution politique, ni à une révolution économique de les changer. Cela posé, reste à montrer que les principes établis ci-dessus ont reçu l'adhésion des esprits les plus opposés et la consécration de l'expérience depuis un demi-siècle.

Dans la première ferveur de la révolution française,

alors que les grands principes de la société nouvelle jaillissaient comme par inspiration, voici quelle était, en 1792, l'opinion de Condorcet :

« La Constitution, en reconnaissant le droit qu'a chaque individu de choisir son culte, en établissant une entière égalité entre tous les habitants de la France, ne permet point d'admettre dans l'instruction publique un enseignement qui, en repoussant les enfants d'une partie des citoyens, détruirait l'égalité des avantages sociaux et donnerait à des dogmes particuliers un avantage contraire à la liberté des opinions. Il était donc rigoureusement nécessaire de séparer de la morale les principes de toute religion particulière et de n'admettre dans l'enseignement public l'enseignement d'aucun culte religieux.

« Chacun d'eux doit enseigner dans ses temples par ses propres ministres. Les parents, quelle que soit leur opinion sur la nécessité de telle ou telle religion, pourront alors sans répugnance envoyer leurs enfants dans les établissements nationaux, et la puissance publique n'aura point usurpé sur les droits de la conscience, sous prétexte de l'éclairer et de la conduire. »

Le principe que la France avait ainsi établi en théorie, une république voisine l'applique en réalité. La Hollande, qui nous a devancés dans la liberté de conscience, dans la liberté de penser, nous a précédés aussi dans la liberté de l'enseignement en établissant, dès 1806, que l'enseignement laïque ne sera subordonné à aucun dogme particulier.

Lorsque le gouvernement notifia à l'église catholique l'interdiction des dogmes dans l'école, vous pensez, sans doute, que ce fut un grand scandale? Quelle fut la réponse du clergé? La voici, par la bouche officielle de son chef :

« Pour voir régner la concorde, l'amitié, la charité entre les diverses communions, *il est nécessaire, à mon avis, que l'instituteur s'abstienne de l'enseignement des dogmes des diverses communions*. J'en excepte seulement le cas où un instituteur, dont d'ailleurs la probité et la capacité seraient notoires, n'aurait que des élèves d'une seule communion. Sans cela, les enfants apprennent trop tôt qu'ils diffèrent de religion. L'un fait des reproches à l'autre, et beaucoup d'instituteurs ne se mettent pas en peine de l'empêcher. Ce n'est d'abord, à la vérité, qu'un enfantillage; mais cependant les enfants croissent, et l'éloignement augmente de plus en plus, et toute leur religion n'est souvent qu'un faux zèle que le véritable esprit religieux et la charité chrétienne réprouvent et détestent. »

Ainsi le clergé catholique reconnaissait non seulement que l'enseignement laïque peut subsister sans l'autorité des dogmes particuliers, mais que, de plus, c'est un bien qu'il en reste indépendant.

Même témoignage de la part des clergés luthériens, réformés, mennonites (1).

(1) « Par suite de l'ordre actuel, et *par bonnes raisons*, dit le consistoire de la communion mennonite, l'enseignement du dogme de la religion est écarté des écoles primaires. »

Une expérience de trente-deux ans consacre ce système; après ce laps de temps, M. Cousin est envoyé par le gouvernement de France en Hollande pour reconnaître les résultats de l'expérience, et, dans ce voyage, quelle objection rencontre-t-il? Aucune. Le système de 1806, profondément enraciné, a passé dans les mœurs. Pendant que partout ailleurs la question de l'enseignement obsède les esprits, un calme profond règne à ce sujet au sein de la société hollandaise. Le système politique a changé; la République est devenue royauté; et, nonobstant, le système de l'enseignement n'est nullement ébranlé. Partout l'observateur français recueille à cet égard la même réponse. Que lui dit l'homme que la Hollande regarde comme un des pères de l'éducation du peuple?

« Les écoles primaires ne doivent appartenir à aucun culte en particulier et n'enseigner aucun dogme positif. Il ne faut pas tendre à la division des écoles et avoir des écoles spéciales catholiques et des écoles spéciales protestantes. Une école du peuple est pour le peuple tout entier. » De l'école primaire le même principe passe dans les écoles supérieures (1).

[1] « Je remarquai aussi, écrit M. Cousin, qu'il n'y a aucun enseignement moral et religieux dans l'école latine d'Utrecht. C'est le même système que dans l'enseignement primaire; et M. Van Hensde me répéta pour l'école latine absolument ce que tous les inspecteurs primaires m'avaient dit pour leurs écoles : tous les maîtres ici s'appliquent, en toute occasion, à rappeler les principes de l'Évangile et à inculquer l'esprit de moralité et de piété. Mais nous n'avons pas d'enseignement spécial à cet égard. Un pareil enseignement n'a lieu

Entraîné par cette unanimité et par la force de la vérité, l'observateur français, quoique préoccupé d'un système tout différent, laisse lui-même échapper ces paroles :

« Je veux un enseignement moral et religieux très général, et *sans acception d'aucune communion*, dans les écoles primaires, comme base commune de l'enseignement religieux positif que les différents cultes donneront dans l'église, le temple ou la synagogue. »

Essayez de découvrir un autre système qui réunisse à la fois les révolutionnaires de la Constituante et de la Convention, les philosophes du XVIIIe siècle, les ministres des différents cultes, catholiques, protestants, juifs, les représentants officiels de l'éclectisme, ceux de l'Encyclopédie, et qui, par dessus tout, ait subi depuis un demi-siècle l'expérience faite par une des nations les plus sages d'Europe. Si l'on parle de conciliation, où peut-elle être, hormis dans le système qui est proposé et applaudi par des temps et des esprits si différents?

qu'en dehors de l'école latine, dans le temple ou dans l'église. Et M. Van Hensde me donnait de cette coutume les mêmes raisons qu'on m'avait déjà données : La nécessité de maintenir la tolérance, surtout la nécessité de ne point effaroucher les ministres des différents cultes, l'impossibilité de se passer d'eux pour un tel enseignement, et en même temps l'inconvénient de le confier à l'un d'eux en particulier. — Mais pourquoi ne confieriez-vous pas l'enseignement religieux des différents cultes à des ministres de ces cultes? Nul n'aurait à se plaindre, et l'école y gagnerait. — C'est ce qui se fait, me dit-il, mais hors de l'école. »

Quoi de plus réalisable que ce qui est réalisé? quoi de moins chimérique que ce qui est? Vous appelez cela honnêtement et modestement utopie, absurdité, extravagance. Ne craignez-vous pas qu'en donnant les mêmes noms aux choses confirmées par une expérience éclatante et à celles qui n'existent encore qu'en théorie, vous n'ôtiez d'avance toute signification à ces paroles de guerre?

Pour moi, de plus en plus persuadé que le seul moyen d'organiser l'éducation individuelle dérive des principes sur lesquels est fondée l'éducation de la société elle-même, je reproduis ici les termes dans lesquels j'exposai cette solution dans l'Assemblée nationale. Ils seront le résumé de tout ce qui précède.

« Pourquoi la France, depuis plus de vingt ans, cherche-t-elle vainement à résoudre le problème de l'enseignement? Pourquoi sommes-nous aujourd'hui moins avancés que nous ne l'étions en 1833? Pourquoi le pays, qui a tranché avec tant d'autorité de si vastes questions dans l'ordre civil, s'engage-t-il, pour ainsi dire en aveugle, dans celle-ci? Parce que la France n'applique pas à cette difficulté nouvelle les principes de droit public qui lui ont servi à résoudre toutes celles qui se sont rencontrées jusqu'ici.

« Organiser l'enseignement primaire en particulier et l'enseignement en général, c'est organiser la société elle-même. Il en résulte que, pour fonder l'école sur sa vraie base, il faut l'établir sur le principe qui fait vivre cette société. Or quel est le principe qui se retrouve au

fond de toutes nos lois, sans lequel nos codes eussent été impossibles? Il est tout entier contenu dans ces deux mots : Sécülariser la législation; séparer le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique, la société laïque et les Églises.

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que de grandes difficultés surgissent devant le législateur de la société française issue de la révolution.

« Comment a été résolu le problème, en apparence inextricable, de la liberté des cultes, qui renferme implicitement le problème de la liberté d'enseignement? Par la séparation du domaine laïque et du domaine ecclésiastique, en effaçant de la législation le principe de la religion d'État.

« Comment a été résolu dans le code le problème aussi fondamental de l'état des personnes, celui des actes de l'état civil? Encore une fois, par le même principe, par la même séparation, en retranchant de l'acte civil l'intervention du dogme particulier représenté par le clergé.

« Comment donc pouvez-vous aujourd'hui espérer résoudre le problème de la liberté de l'enseignement? Je réponds avec la plus entière conviction : Vous le pouvez en introduisant dans la question le même élément, le même principe, en faisant pour cette loi ce que vos prédécesseurs ont fait pour toutes les autres; c'est à dire en retranchant de l'enseignement laïque l'enseignement du dogme particulier.

« Portez dans ce problème le principe vital qui

anime toutes vos institutions; sécularisez la législation de l'enseignement, et la question se résout d'elle-même. Vous avez pour résultat, au sommet de la société, dans la constitution : séparation du pouvoir laïque et du pouvoir ecclésiastique; dans le code qui régit l'état des personnes : séparation des actes civils et de la célébration ecclésiastique; et, par suite, dans la loi de l'enseignement : séparation de l'école et de l'Église, de l'instituteur et du prêtre, de l'enseignement et du dogme.

« Voilà la solution qui se déduit nécessairement de l'esprit de toutes nos institutions appliqué au problème de la liberté d'enseignement. Car ce n'est pas moi qui mets en présence ces deux choses : la loi et le dogme; partout elles sont en face l'une de l'autre, non pas hostiles, mais séparées. Tous les grands actes qui composent la vie humaine, la naissance, le mariage, la mort, reçoivent une double sanction, l'une de la société civile, l'autre de la société ecclésiastique; l'une de la loi, l'autre du culte. C'est par là que la liberté de conscience a pu être fondée et maintenue du berceau à la tombe.

« Si donc ces deux puissances séparées marquent ainsi chacun des actes de l'existence, si notre législation a déjà enveloppé par avance la vie humaine tout entière dans cette distinction du principe laïque et du principe ecclésiastique, il reste maintenant à appliquer cette distinction à l'enseignement, qui est une préparation à la vie. Par là vous ferez entrer dans nos insti-

tutions cet esprit d'unité qui est l'ordre même déposé dans la loi.

« Cette solution, tirée de la séparation complète de l'enseignement laïque et de l'enseignement d'un dogme particulier, est la seule qui puisse concilier tout ensemble l'unité de la nationalité française et la liberté de conscience.

« En effet, dans tout autre système, il arrive l'une ou l'autre de ces deux choses : ou chaque religion, chaque dogme a son école; ou les communions diverses sont réunies dans le même enseignement.

« Dans le premier cas, si chaque communion a une école particulière, les générations nouvelles, séparées par des croyances opposées, forment pour ainsi dire autant de nations qu'il y a de religions et de communions différentes. Au lieu de tendre à l'union, l'enseignement développe l'héritage des haines ou du moins des antipathies profondes qui divisent les églises. L'œuvre de l'unité nationale, consacrée par tout le reste de la législation, est ébranlée par la loi de l'enseignement.

« Dans le second cas, celui où toutes les croyances sont entre les mains du même maître, dans une école mixte, c'est la liberté des cultes qui est atteinte. Si le protestant est obligé d'apprendre le dogme sous l'influence prédominante du catholicisme, ou réciproquement, l'une des Églises est sacrifiée; en sorte que, dans le système de la loi, l'une ou l'autre de ces choses

est renversée, ou le principe de l'unité nationale, ou le principe de la liberté de croyance.

« Dans tous les cas, dès que vous admettez comme nécessaire l'intervention du dogme dans l'enseignement laïque, je dis que, quoi que vous fassiez, vous placez l'école, et par suite la société et l'État, sous la dépendance absolue de l'Église.

« Le dogme ne peut être que souverain, partout où on le juge nécessaire. Point de transaction ni d'accommodement avec lui. Il ne rivalise avec personne; il commande, il est maître, il règne, ou il n'est pas.

« Qu'il pénètre dans l'école, le prêtre qui le représente y devient souverain comme lui. Que faut-il à l'Église pour vous faire sentir la dépendance absolue où vous aurez placé l'enseignement laïque? Une seule chose : retirer ses évêques du conseil supérieur, ou l'aumônier du collége, ou le curé de l'école; mettre par là l'interdit sur l'enseignement : cela suffit. Devant la seule menace, la société, entièrement désarmée, n'a plus qu'à céder. En faisant intervenir le dogme dans la constitution de l'enseignement laïque, vous le ramenez au droit d'interdit du XIe siècle.

« Contradiction, impossibilités, oppression de la conscience, voilà toute la loi; voilà aussi ce qui se rencontre dans tous les systèmes; un seul résout ces impossibilités, c'est celui où l'école laïque est faite à l'image de la société laïque.

« Puisque la société française subsiste en dépit des contradictions entre les Églises diverses, il faut bien

qu'il y ait un lieu où les jeunes générations apprennent que, malgré ces différences éclatantes de foi et de dogme, tous les membres de cette société font une seule famille. Or ce lieu de médiation, où doivent s'enseigner l'union, la paix, la concorde civile, au milieu des dissentiments inexorables des croyances et des Églises, c'est l'école laïque.

« Si, dès l'origine, la différence des communions éclate dans l'enseignement; si le triste héritage des dissensions religieuses est la première expérience qui frappe l'enfant; si, dès qu'il ouvre les yeux, il ne voit que l'hostilité des cultes; s'il naît, pour ainsi dire, à la vie civile dans le berceau des dissensions religieuses, où donc apprendra-t-il l'union, sans laquelle il n'y a point de France?

« Je voudrais, au contraire, que, dès son entrée dans la société laïque, qui est ici marquée par son entrée dans l'école, l'enfant fut frappé d'un spectacle de paix. Encore une fois, ne le faites pas naître dans la discorde religieuse, prélude de la discorde civile.

« Ainsi, dans l'école laïque, affranchie de la différence des dogmes, tout doit parler d'union; c'est en dehors de l'école, image de l'unité française, que l'enfant doit apprendre la divergence des dogmes, les inimitiés irréconciliables des cultes entre lesquels s'est partagée l'âme de la patrie. C'est dans l'église, c'est dans le temple, c'est dans la synagogue qu'est le domaine absolument libre du dogme particulier.

« Par là se concilient la liberté avec l'autorité, l'unité

de la nation avec la diversité des croyances religieuses: dans l'école, le principe général, laïque, universel qui gouverne, soutient la société française; dans les Églises, le dogme particulier, ou catholique, ou protestant, ou israélite, qui constitue le culte ou la secte.

« Et lorsque j'expose une solution qui naît de la nature de notre société et de la logique de nos institutions, il est sans doute nécessaire d'ajouter que cette solution a pour elle l'expérience de l'un des peuples, je ne dis pas seulement les plus anciens dans la liberté, mais les plus religieux d'Europe.

« Tout le monde sait que la Hollande a fondé son système d'enseignement sans aucune acception de dogmes particuliers, ou plutôt avec l'interdiction absolue de ces dogmes dans toute école laïque. Et voilà près d'un demi-siècle que dure cette expérience de ce peuple si sensé, si pacifique, avec une égale adhésion des amis de la liberté et des amis de l'autorité, des laïques de toutes les opinions, des ecclésiastiques de tous les cultes; car il n'en est pas dans l'Europe qui ne soit représenté dans la société hollandaise. La solution que je propose ici a porté dans cette société, entre tous les partis, ce germe de paix profonde que laisse toujours après soi le sentiment de la vérité rencontrée et réalisée.

« Je résume en deux mots ce que je viens de dire. Mon amendement est tout un système; mais ce système, c'est l'âme de notre législation. On ne force pas le principe d'une société : lorsque la législation d'un

peuple est conçue dans un esprit, on ne peut pas impunément mettre une loi particulière en contradiction avec toutes les autres. Ce serait arracher la pierre de fondation de la société pour s'en faire une arme d'occasion.

« Séparation du domaine de la société laïque et du domaine du dogme particulier, c'est le principe des institutions et des mœurs de la France.

« Ne mêlez pas aujourd'hui ce que vous avez partagé hier; car, c'est par cette distinction qu'ont été établis l'ordre et la liberté dans la vie civile; par la confusion des deux principes dans la loi d'enseignement, vous ne rencontrerez qu'arbitraire, violence, oppression, tant pour un parti que pour un autre. »

Inutile de dire que je n'avais aucun espoir de faire adopter cette solution. Pas un seul journal, que je sache, ne mentionna même l'amendement qui la contenait (1). Un de mes collègues (2) le soutint avec talent. Quelques mains se levèrent pour l'appuyer, et ce fut tout.

Je devrais donc croire que la question de la liberté morale, en France, n'a pas avancé dans les esprits depuis 1848. Au lieu de nous placer sur un terrain inexpugnable de la séparation absolue, nous continuons de nous jeter dans toutes les embûches d'idées et de langage qui se présentent devant nous.

(1) Un amendement présenté par M. Victor Chauffour tendait au même but.

(2) M. Delbetz.

En vain le catholicisme déclare officiellement qu'il s'identifie désormais avec le jésuitisme. Nous croyons très habile de les séparer. Nous protestons sous toutes les formes de notre adhésion au premier, sauf la réserve que nous faisons à l'égard du second. Du reste, que l'Église orthodoxe daigne nous faire un signe, nous lui jurons de nouveau foi et amour. Que le bas clergé ou le concile, notre suprême espérance, vienne bénir le nouvel arbre planté à la place de celui qui a été coupé par le pied; nous sommes prêts; nous voilà prosternés dans la poussière!

Je ne puis néanmoins m'empêcher d'adjurer les amis de la liberté d'entrer dans la voie que j'indique, hors de laquelle il ne peut y avoir pour eux qu'illusions éternelles. Cette voie est la ligne droite. Toute autre est une ligne courbe qui, après d'inextricables détours, ramène inévitablement au point de départ. J'ai relevé l'idée de Condorcet, et j'ai essayé de me retrouver avec le fil de la tradition nationale dans le dédale où nous sommes égarés en dehors de la religion positive et de la liberté philosophique.

Cette idée, si simple, je le sais, est encore prématurée; mais que mes amis du moins ne la laissent pas retomber dans l'oubli. Quand le moment viendra, que d'autres, plus heureux que moi, la popularisent et l'appliquent. Cette question est de celles sur lesquelles la démocratie française sera irrévocablement jugée. Si, lorsqu'elle disposera d'elle-même, elle hésite encore une fois à affirmer son autorité morale, cette pusilla-

nimité d'esprit lui coûtera plus cher que toutes ses témérités.

Mais ce système de séparation n'est pas lui-même sans inconvénients. Le véritable idéal serait d'unir d'une manière indissoluble la religion nationale et la science laïque dans le même système d'éducation. — Eh ! qui vous parle d'idéal? Il s'agit de ce qui est possible dans les conditions religieuses de votre société. Qui vous nie que ce soit un malheur dans un État que de renfermer plusieurs croyances qui se détruisent les unes les autres? Qui vous nie qu'il ne fût infiniment préférable de n'avoir qu'une religion, à laquelle tous les citoyens crussent avec la même énergie de foi, surtout si cette religion était conforme à toutes les lois de la science laïque? Mais est-ce là votre situation? Pouvez-vous, surtout voulez-vous la changer en un clin d'œil? Est-ce ma faute si le catholicisme s'est trouvé trop étroit pour renfermer votre société laïque et si elle le déborde de toutes parts? Unité de la religion positive et de la science, il n'y faut plus songer. Faites donc en sorte au moins de sauver la liberté de l'esprit humain. Celle-ci perdue, que reste-t-il?

XIX.

De la direction morale de l'Europe.

Que celui qui veut mesurer avec quelle rapidité s'écroulent, dans notre Occident, toutes les puissances de la tradition, réfléchisse à ceci : La légende de César a gouverné le monde pendant six cents ans; celle de Charlemagne a dominé, en réalité, tout le moyen âge; la superstition de la légende napoléonienne s'est évanouie en quelques mois devant la réalité.

Entendez-vous un gémissement d'airain sortir des flancs de la colonne Vendôme avec le glas d'une cimbale funèbre? — Allons donc! vous rêvez. — Voyez-vous deux pleurs de sang couler des yeux de la statue de bronze? — Bah! quelle plaisanterie! — Je vous dis, moi, que je sens dans l'air une religion qui se meurt, la religion d'un héros.

Il s'élevait et touchait au ciel; chaque imagination nouvelle le grandissait à son tour. Et maintenant où est-il? Déjà le culte a fait place à la discussion. Le demi-dieu est redevenu homme.

Voici un spectacle qui ne s'est présenté qu'à de rares intervalles dans l'humanité : un culte héroïque qui fait place à l'histoire. Que l'on m'explique comment celui que je voyais dans la nue a été si vite diminué de cent coudées. Je suppose que ce qui m'arrive est également éprouvé par d'autres. Qui a fait ce prodige? et comment s'explique la chute violente de ce fantôme d'imagination que les peuples se formaient?

Dernière superstition de l'Occident! le culte de Napoléon disparu, quelle idolâtrie pourrait renaître?

Quel homme, quelle personnalité pourrait désormais être notre salut, puisque cette personnalité d'airain et cet héritage d'un monde ont été dissipés en quelques jours? Du poème, Napoléon redescend à l'histoire, ou plutôt il y entre; il y reprend les proportions humaines qui ne le quitteront plus. Il rejoint César, Charlemagne. L'âme des peuples se tourne ailleurs.

Tout mort qu'il était, il exerçait sur leur esprit une puissance plus absolue que de son vivant; car il les retenait captifs dans son ombre.

Les voilà affranchis de ce joug. Arrachés à la fascination qui les rendait immobiles, ils ne cherchent plus leur destinée dans sa cendre. Ils ont traversé son sépulcre; sur l'autre bord de la petite fosse vide de Sainte-Hélène, ils voient des cieux et une étoile qu'il n'a pas vus.

Ce n'est rien de s'affranchir du joug des vivants, rois, empereurs, dynasties d'un moment! il nous restait, peuples d'Occident, à nous affranchir de la plus

ATENEU BARCELONI

pesante des servitudes; je parle de l'idolâtrie d'un esprit immortel!

Si quelque chose doit donner à penser, c'est de voir que la contre-révolution n'a pu se résumer en France dans aucun système. Il lui a été impossible de s'enraciner nulle part, ni de se personnifier en aucun homme. Autrefois elle s'était appelée de Maistre, de Bonald. Aujourd'hui, quel nom lui donner? Dans quelle théorie, dans quelle institution se résume-t-elle?

Comment la défendre? comment l'attaquer? Elle ignore elle-même ce qu'elle est. Est-elle légitimité? Elle s'en défend. Monarchie constitutionnelle? Pas davantage. République? Encore moins. Théocratie? Elle le nie. Qu'est-elle donc?

C'est un fait d'une signification immense que la France devenue incapable de produire un système moral et logique de contre-révolution. Aucun des éléments du passé n'étant resté fidèle à lui-même, n'a conservé la force d'un principe. Le clergé triomphe de sa victoire. A quel prix l'a-t-il achetée? En capitulant avec Voltaire. La légitimité, pour se rendre éligible, abdique le droit divin. Dans tout cela, ce ne sont que principes qui se renversent les uns par les autres, capitulations, transactions et, par suite, anéantissement de force morale.

Les anciens partis, en France, acceptent des positions où la défense est impossible. Ils ressemblent à des corps d'armée qui, de retraite en retraite, se sont laissé enfermer dans une place à moitié démantelée.

La reddition n'est plus qu'une affaire de temps, que l'on pourrait calculer jour par jour.

N'est-ce pas l'un des plus grands signes de ce temps? les fils ne suivent plus les traces de leurs pères; les premiers n'acceptent plus l'héritage moral des seconds, hormis dans le scepticisme; le fils du conventionnel est royaliste, celui de l'impérialiste a perdu le sens national de l'empire. Que veut dire cette disparition volontaire de l'héritage moral? Celui qui ne voit pas dans ce fait un symptôme extraordinaire, quel avertissement du ciel pourra l'obliger de réfléchir?

La vérité qui m'a toujours servi à m'orienter est celle-ci : tout ce qui se passe dans le monde religieux a son reflet dans le monde politique. Je n'ai encore trouvé aucune exception à cette loi; elle se confirme de nos jours avec une force qui doit frapper tout esprit. Depuis que le catholicisme a déclaré qu'il s'identifie avec le jésuitisme, quoi de plus satisfaisant pour la raison que de voir les formules compliquées d'Ignace de Loyola devenir l'âme de la vieille Europe, et la police changée en un objet d'enthousiasme si sincère qu'il est presque religieux? Au spectacle de cette parfaite conformité des faits avec l'idée qui les régit, j'éprouve quelque chose de la satisfaction que doit éprouver le géomètre qui voit la formule algébrique suivie par la mécanique céleste.

Il y a deux systèmes d'idées où la contre-révolution peut se défendre; mais je remarque que, pour les trouver dans leur entier, il faut sortir de France.

Le premier est le système catholique. Il devait naturellement avoir son organe en Espagne. M. Donoso Cortès a eu l'honneur de personnifier ce système, que j'ai déjà moi-même résumé ci-dessus : Ramener l'Europe à l'unité religieuse; ce qui implique, avant tout, la conversion volontaire ou forcée des États protestants, et aboutit à cette suite de corollaires : unité de l'Église, jésuitisme, absolutisme universel. C'est là une situation logique où l'ancienne société peut se réfugier pour essayer du moins de soutenir les assauts de la société nouvelle.

Et peut-être ne connaît-on pas assez tout ce que l'on pourrait trouver de force en s'enfermant dans le tombeau d'un vieux monde. Se faire de l'unité de l'Eglise un rempart contre toutes les révoltes de l'avenir, évoquer tous les ossements du passé, qui sait ce qu'une pareille décision pourrait produire? Mais il faudrait que cette situation fût prise hardiment, sans perdre un seul jour, qu'aucune capitulation ne pût avoir lieu avec aucun des éléments du présent; il faudrait surtout un grand fonds de confiance de la part de ceux qui font cet appel à la mort. Or, si ce système répond à la première de ces conditions, il ne répond malheureusement pas à la seconde. Au moment même où son auteur le conseille à l'Europe, il avoue qu'il en croit la défaite inévitable (1), quoi qu'on fasse.

[1] « Tout annonce une crise prochaine et funeste, un cataclysme « comme jamais les hommes n'en ont vu... Aujourd'hui en Europe,

Tout bien considéré, il ne s'agit donc dans ce plan proposé pour l'ancienne société, que de disparaître avec plus d'éclat et de logique; ce qui doit naturellement conduire à rechercher s'il n'existe pas un moyen plus sûr de vaincre la révolution.

Ce second système est celui de la Russie. Identifier le principe de l'autorité religieuse avec celui de l'autorité politique, réunir dans la même tête le pape et l'empereur, séculariser l'Église et la confondre avec l'État; joindre au fanatisme du prêtre la toute-puissance du roi absolu, mettre par la réunion de ces deux légitimités dans la main du czar la plus grande concentration de force qui se soit encore montrée, et tourner cette double puissance contre la révolution française, telle est la machine de guerre qui peut être opposée à la logique de la démocratie.

En face de ces deux systèmes, quel sera le nôtre, soit qu'ils se présentent tous deux ensemble, soit qu'ils agissent isolément?

Dans le premier cas, à un catholicisme convaincu et logique qui marche tout armé opposerez-vous un catholicisme de convention, mutilé d'avance par la tolérance pour les autres cultes? Personne ne peut le soutenir. Si vous entrez dans la logique de votre adversaire, il faut accepter le catholicisme tout entier avec ses déductions politiques; ce qui équivaut à la contre-

« toutes les voies, même les plus opposées, conduisent à la per-
« dition. » Discours à la Chambre des députés d'Espagne.

révolution, sans nulle résistance de la part de la démocratie.

Dans le second cas, que ferez-vous? Lorsque s'ébranlera le principe de l'autorité russe fondé sur l'unité de la religion nationale et de la souveraineté politique, au nom de quelle autorité morale vous armerez-vous? A la prétention de l'universalité de l'Église russe, répondrez-vous par la même prétention de l'Église catholique? Mais voyez ce qui vous menace, si vous vous abritez derrière cette Église? Sur tous les grands champs de bataille, depuis trois siècles, le principe catholique a été vaincu; au XVIe siècle par la réformation dans la guerre de Trente ans, au XVIIIe par la philosophie dans les guerres de la Révolution française. Il le serait infailliblement de nouveau par l'Église russe; car celle-ci, outre qu'elle se présente dans la lutte avec la même ambition d'orthodoxie, a fait divorce avec le moyen âge.

Si, pour maîtriser l'essor d'enthousiasme et de domination qui saisit peu à peu la race slave, la France se barricadait dans le système de l'Église du moyen âge, nul ne peut douter du résultat. D'un côté, l'entraînement de toute une race d'hommes vers l'avenir; l'enthousiasme et le fanatisme de l'inconnu; l'esprit moderne qui, chaque jour, sécularise l'Église russe; de de l'autre, le moyen âge sans l'énergie de la foi; la retraite précipitée, désordonnée de la Révolution française dans le système gothique; l'imitation et la routine du passé; ici le czar, là Pie IX; des deux parts la même

accusation de schisme et d'hérésie; qui n'avouera que dans cette situation sans vérité la France serait irrévocablement perdue?

Au slavisme du czar opposer le latinisme du pape; à la secte grecque, la secte romaine? Y songez-vous? La supériorité du système russe sur le système catholique, c'est qu'il fait sa part à l'esprit moderne par l'abolition de la caste sacerdotale, et par l'identification du pouvoir religieux et du pouvoir civil. La Russie a pris cette avance sur l'Occident qu'elle a détruit la caste dans la religion. Ce progrès seul oblige la France de s'élever d'un degré nouveau dans l'échelle sociale.

Depuis 1848, la France s'est donnée comme puissance sectaire; elle s'est liée par une chaîne d'airain aux destinées de la papauté romaine. Comme ces Gaulois qui succédaient à une place de bataille où ils étaient frappés de mort l'un après l'autre, on a vu divers peuples frappés dans cette même position. D'abord, l'Italie a couvert de son corps la papauté, l'Italie a été effacée du rang des peuples. Plus tard, l'Espagne a pris la place de l'Italie; l'Espagne a été brisée à son tour; alors, est venue la Pologne catholique, le même coup l'a frappée. Aujourd'hui, la France prend, à Rome, la place encore chaude de ces cadavres de peuples; elle accepte la même situation, elle l'a revendiquée par la force. C'est bien. Faibles patriotes que nous sommes, pourquoi contrarier cette nation si elle veut ajouter son hécatombe à l'hécatombe de tant de peuples?

J'ai peur seulement que vous ne preniez pas assez la mort au sérieux. Vous comptez sur vos doigts les peuples qui sont tombés à la même place et pour la même cause. Vous mesurez exactement leurs tombes et vous dites : C'est moi qui ai fait celle-ci, elle est la plus profonde. Cette autre n'est que commencée, pour qui est-elle préparée? Je pourrais la combler; mais, après tout, qu'importe? ils renaîtront demain ou après-demain.

Prenez garde! c'est se consoler trop tôt. Si l'on ôtait ainsi le sérieux à la mort sociale, quel peuple lutterait désormais avec acharnement, et sans capituler, pour défendre sa nationalité? L'histoire est moins cérémonieuse; elle retient pesamment dans le tombeau ceux qu'elle ensevelit; et, par là, elle enseigne à ceux qui survivent encore, qu'ils aient à bien veiller sur eux-mêmes. Je ne dis pas que les peuples catholiques, terrassés aujourd'hui, ne puissent ressusciter plus tard. Je l'espère, au contraire. Je dis seulement que cela ne s'est pas encore vu, qu'aucun n'a pu renaître et refleurir; et j'ajoute qu'il est imprudent de tant se fier aux complaisances de la défaite.

Aujourd'hui la démocratie n'a contre elle en France qu'un rideau de contre-révolution sans système, sans unité, sans puissance; d'où il suit qu'elle est assurée de l'emporter, puisque ses adversaires n'ont pu parvenir à mettre le pied sur un terrain solide. Dégagé de toute inquiétude à cet égard, sa grande préoccupation doit être de se préparer à régner.

En face d'un principe gothique, elle peut impunément chercher sa bannière ; mais, le lendemain de son avénement, il faut qu'elle soit formée d'avance ; car elle trouvera, en face d'elle, un système véritable et tout armé de contre-révolution. Ce sera le système russe. Là, commencera véritablement le combat.

Qui ne voit par là que, pour résister à la menace toujours pendante de l'orthodoxie universelle et russe, la nationalité française aura besoin, dans le péril, de se réfugier dans une orthodoxie plus universelle que celle de l'Église grecque et de l'Église romaine, c'est à dire qu'elle ne pourra vaincre qu'à la condition de sortir de tout esprit de secte, de déployer une bannière, acceptée à la fois par le Latin, le Grec, l'Allemand, le Slave, c'est à dire par l'humanité même?

Ainsi se retrouve en terminant, la question par laquelle j'ai commencé : Qu'est-ce qu'une religion? Conformément à tout ce qui précède, je réponds : c'est l'idéal vers lequel tend une nation et qu'elle réalise de plus en plus dans ses institutions civiles; c'est la substance dont vivent les générations diverses d'une même race d'hommes. Un peuple qui perdrait l'idée de Dieu, perdrait par là même tout idéal. Je ne m'explique pas sur quoi il pourrait continuer à orienter sa marche.

Il est plus difficile que l'on ne croit de découvrir ce que l'on appelle l'athéisme; il n'a pu se développer ni se réaliser sur aucune échelle sociale dans le passé.

Je crois qu'un peuple réellement athée, c'est à dire privé de toute relation avec la vie universelle, périrait

par la famine morale, comme un peuple qui s'enfoncerait trop avant dans le désert y périrait de soif (1).

Toutefois, le monde ne fera plus de révolutions religieuses dans l'ancien sens du mot. Pourquoi cela? Il n'en a plus besoin. Chacun a conquis la liberté du vote intérieur dans la cité divine. A quoi bon désormais une émeute dans l'infini?

Après la réformation qui de chaque homme a fait un pape, l'idée de soumettre la conscience religieuse à une autorité extérieure, c'est à dire à un sacerdoce, ne peut plus émouvoir l'humanité. Voilà pourquoi aucun mouvement ne se produira plus parmi les hommes pour substituer à un clergé ancien un clergé nouveau.

Dans les pays catholiques, lorsqu'on cesse de croire, on ne cesse pas pour cela de regretter l'autorité qui pesait sur la conscience. Les plus affranchis croient longtemps que c'est une condition anormale que ce droit de chacun substitué au principe de l'ancienne autorité. Par la longue habitude d'une conscience en tutelle, on appelle désordre, la nécessité où chacun se trouve de se diriger lui-même dans le monde religieux et moral. Il arrive ainsi que la liberté de conscience est n'acceptée que comme un pis-aller. Les hommes qui ne croient plus attendent impatiemment qu'il se

(1) On remarquait l'autre jour que les peuples sauvages d'Amérique meurent avec leurs fétiches, si après avoir cessé de croire en eux, ils ne peuvent les remplacer par un idéal supérieur. Ceci est vrai de tous les peuples, et des policés encore plus que des sauvages.

forme un nouveau système auquel ils soient contraints d'obéir et qui les débarrasse du fardeau de leur liberté; car ils la considèrent comme une transition entre deux autorités également indiscutables, celle du passé dont ils ne veulent plus et celle de l'avenir qu'ils implorent.

Les enfants qui commencent à marcher croient aussi ne pouvoir se passer de la lisière. Ils la regrettent, ils la redemandent en pleurant. Vous la leur refusez; peu à peu ils apprennent à se tenir debout.

Vous voulez bien, dites-vous, accepter d'être libres jusqu'au moment où le vrai système d'autorité religieuse sera découvert. Chacun alors, ajoutez-vous, sera tenu de soumettre sa conscience à cette sublime orthodoxie. C'est à dire apparemment qu'après s'être affranchi du catholicisme, on tient en réserve les tenailles et les bûchers pour le moment où sera découvert le catholicisme nouveau. Vaine illusion d'un souvenir! Vous êtes libres et le resterez, malgré vous. Nul ne pourra vous remplacer désormais dans le gouvernement de votre conscience. Vous êtes responsables, vous redemandez vos chaînes? Elles sont rompues.

O le curieux spectacle que tant d'esprits étonnés de n'être plus en esclavage! Ils se retournent, ils voudraient au moins emporter leurs fers pour s'en accommoder à la prochaine occasion. Mais non! La liberté intérieure a été proclamée jusqu'au fond des abîmes! Les esprits sont libres; ils redemandent d'être remis en tutelle, ils ne l'obtiendront pas.

Certes, il t'était commode d'avoir une autorité qui

pensait, priait pour toi. Déjà tu voudrais t'en reformer une autre pour lui donner en dépôt ta pensée, ta conscience; va! nul ici-bas, que toi-même, n'aura plus la responsabilité de ton cœur. Porte-le jusqu'au bout sans fléchir.

Après dix-huit cents ans de servage, voilà l'homme bien embarrassé de se trouver roi absolu du monde spirituel. Déjà, il songe à abdiquer et à prendre la tonsure. C'est en vain ! Il est forcé d'être libre. Enchaîné sur le trône des esprits, il est contraint de régner.

On demande ce que c'est que le socialisme. D'après les principes établis plus haut, je crois pouvoir le dire. Tous les peuples l'ont connu. Le socialisme est une religion qui s'incarne dans les institutions civiles et politiques.

Quand le dogme de Brahma s'est réalisé par les castes dans les institutions civiles, c'était le socialisme indien;

Quand le dogme de Jéhova s'est réalisé par l'abolition des castes dans les institutions de Moïse, c'était le socialisme hébraïque;

Quand les plébéiens osèrent demander de participer à la religion des nobles, et d'avoir en conséquence le droit de former comme eux des mariages et des familles légitimes, ce fut le scandale de l'antiquité romaine, et le premier pas fait dans le socialisme païen.

Quand le dogme du Coran s'est réalisé par l'égalité radicale dans les institutions civiles des Arabes, c'était le socialisme mahométan.

Quand le dogme de l'Église romaine s'est réalisé dans les institutions par le servage, par la féodalité, par la monarchie de droit divin, par l'absolutisme, par l'inquisition civile et politique, c'était le socialisme catholique.

Aujourd'hui, le christianisme universel tend à se réaliser par la liberté, par l'égalité, par la fraternité, par la sanctification du travail, dans les institutions civiles; c'est ce qui s'appelle le socialisme de l'humanité moderne.

Il y a des religions qui, dès leur apparition, se sont incarnées dans les institutions, par exemple le Coran. Toutes ses conséquences sociales ont été immédiatement réalisées chez les Arabes. Le socialisme mahométan a été contemporain de Mahomet.

Il y a des religions, au contraire, dont l'idéal reste longtemps suspendu dans les cieux avant de pénétrer les choses humaines; témoin le christianisme. Pendant dix-huit cents ans on l'a considéré comme un idéal étranger à la terre.

Quand un idéal religieux se précipite du haut des dogmes dans les faits sociaux, aucune puissance de la terre ne peut empêcher son travail de s'accomplir.

Voyez dans le centre du globe ce minéral se former d'après la loi géométrique du polyèdre. Qui lui a enseigné cette loi dans les ténèbres? Qui la lui a révélée? Pourtant il la suit aveuglément; et non seulement il y obéit, mais aucune puissance au monde n'est capable de l'en distraire un moment. Que pourraient tous les

rois absolus pour empêcher cette loi de cristallisation de s'accomplir dans un coin quelconque de la nature? De même qui sera assez fort pour empêcher la société moderne de s'ordonner sur le plan de son idéal religieux?

Voilà pourquoi on voit la démocratie grandir par ses échecs autant que par ses victoires, par ses fautes autant que par ses combinaisons les meilleures : elle ne réussirait pas à se détruire quand même elle y serait tout occupée. L'homme ne peut plus rien à une telle œuvre pour la contrarier.

Les défaillances, les craintes, les exaltations, les fautes, les haines, les sympathies, les menaces, les bons et mauvais calculs, tout cela est secondaire; quand les choses sont arrivées à ce point que le principe d'une religion commence à se répandre dans les faits, ou seulement quand ces questions sont posées, tout est décidé. Il n'y a plus lieu ni de craindre ni d'espérer. Ce que vous craignez et ce que vous espérez, tenez-le déjà pour accompli; il l'est en effet!

S'il est vrai que quelques uns en soient arrivés là de croire que l'invasion de la France empêcherait la transformation qu'ils craignent, je veux leur montrer en un mot qu'ils sont aussi insensés que criminels. Il y eut aussi des Romains qui se prirent à espérer dans les Goths, les Vandales, pour sauver le vieux monde. Ceux-ci arrivèrent; pas une pierre ne resta debout. De même il est certain que si l'invasion russe, suspendue sur l'Occident, finissait par s'y précipiter et se

consommer, pas une pierre de la société actuelle ne survivrait.

L'invasion de la France, c'est la disparition du système des nationalités. Celles-ci retranchées de l'humanité actuelle, qui peut dire ce qui en resterait? Otez la patrie, je vois disparaître la famille, et avec elle, jusqu'au dernier vestige du droit sur lequel le monde a vécu jusqu'ici. Le vainqueur disparaîtrait bientôt lui-même dans l'énormité de sa victoire.

Jusqu'à ce jour, ces deux idées, patrie, famille, ont été corrélatives; la première n'a jamais disparu que la seconde n'ait été atteinte.

L'esclave, qui n'a plus de patrie, n'a plus de famille.

O blasphème! Faut-il que ma plume écrive ces mots! Si l'anéantissement de la patrie française pouvait se consommer jamais, tout serait englouti dans cette mort. Ce seraient vraiment alors les funérailles d'Achille; l'ancien monde tout entier serait immolé sur ce tombeau!

FIN DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Préface 1
Introduction générale aux œuvres de Ph. de Marnix. 3
I. La révolution religieuse au XIXe siècle . . . 5
II. La liberté, est-ce le droit de détruire la liberté? 11
III. Comment l'Église catholique a détruit le paganisme. 16
IV. Quelle a été la jurisprudence du catholicisme contre le paganisme 19
V. Comment une religion finit 29
VI. De la religion et la force 35
VII. Première solution 36
VIII. Seconde solution 39
IX. Si un nouveau dogme est nécessaire pour sortir de la servitude 41
X. Qu'attendez-vous? 46
XI. De ceux qui attendent une solution sociale . . 49
XII. Un sophisme 54
XIII. Autre sophisme. Si toutes les religions sont égales 57
XIV. Deux voies restent ouvertes. Laquelle choisir? . 60
XV. Quel sera l'héritier du catholicisme? 65
XVI. Ce qui arriverait de la chute du catholicisme. . 70
XVII. Si l'industrie peut sauver l'Europe? 73
XVIII. Ce qui arriverait de la victoire du catholicisme . . 79
XIX. Conclusion. — Ce qu'il faut faire 84

LETTRE SUR LA SITUATION RELIGIEUSE ET MORALE DE L'EUROPE. — A Eugène Sue 87
L'ENSEIGNEMENT DU PEUPLE 115
I. Une cause de servitude volontaire. 117
II. L'expérience 127
III. Problème social et religieux. 139
IV. Illusions 151
V. Les religions d'État 162
VI. Quelle doit être la politique du catholicisme? . 174
VII. Que peut être la politique du catholicisme? . . 177
VIII. Vérité de la situation 182
IX. L'Etat et l'individu 191
X. Que faut-il faire pour vaincre la démocratie? . 195
XI. De l'autorité. — A qui appartient le droit d'enseigner? 201
XII. Du domaine ecclésiastique et du domaine civil. . 207
XIII. Catholicisme et protestantisme dans l'enseignement 212
XIV. Quelle est la raison d'être de l'enseignement laïque 220
XV. Qu'il faut élever un Sauveur 240
XVI. La liberté 246
XVII. Qu'est-ce que l'Université 252
XVIII. Solution 269
XIX. De la direction morale de l'Europe 284

ŒUVRES POLITIQUES

DE

EDGAR QUINET

Bruxelles. — Typ. de Fr. Van Meenen et Cie, rue de la Putterie, 33.

ŒUVRES POLITIQUES

DE

EDGAR QUINET

LA CROISADE CONTRE LA RÉPUBLIQUE ROMAINE.
L'ÉTAT DE SIÉGE.
RÉVISION.
DISCOURS AU COLLÉGE DE FRANCE.
APPENDICE.

TOME SECOND

ATENEU BARCELONÈS

BRUXELLES
FR. VAN MEENEN ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE DE LA PUTTERIE, 38

1860

Digitized by Google

LA CROISADE

AUTRICHIENNE, FRANÇAISE, NAPOLITAINE, ESPAGNOLE

CONTRE

LA RÉPUBLIQUE ROMAINE

Digitized by Google

LA CROISADE

AUTRICHIENNE, FRANÇAISE, NAPOLITAINE, ESPAGNOLE

CONTRE

LA RÉPUBLIQUE ROMAINE.

Les deux gouvernements qui ont précédé celui de la Républiqne sont tombés pour s'être enrôlés dans la Sainte-Alliance. La Restauration a eu son expédition en 1823, par laquelle elle a étouffé le libéralisme constitutionnel de l'Espagne; elle l'a expié en 1830. Le gouvernement de Louis-Philippe a eu, en 1847, son expédition du Portugal, par laquelle il a détruit la révolution portugaise; il l'a expié en 1848. De l'une de ces entreprises à l'autre, il y eut cet étrange progrès, que dans la première le gouvernement de la Restauration était au moins conforme à son principe en restaurant la légitimité, et que dans l'autre le gouvernement de la révolution se détruisait lui-même en détruisant à Lisbonne le principe de la révolution française.

Telle a été, depuis Waterloo, la politique de la

Sainte-Alliance : faire servir la France d'instrument contre les amis de la France; et, par cela, deux buts étaient poursuivis à la fois. Premièrement, détruire par nos mains les gouvernements libres; secondement, nous déshonorer par nos propres succès. Car tandis que les gouvernements absolus restaient conformes à leurs doctrines, ils obligeaient la France de s'armer contre les siennes; ils la forçaient de combattre contre ses convictions et ses lois, sachant bien qu'ils n'avaient rien fait s'ils ne réussissaient à la dégrader par ses apostasies, et à tourner son épée contre elle-même.

Les gouvernements précédents ont subi cette loi de l'étranger; ils sont tombés pour l'avoir acceptée. 1830 et 1848 sont l'un et l'autre un effort de la nationalité française pour échapper aux fourches caudines de la Sainte-Alliance.

Quand la Révolution de 1848 a éclaté, il n'est pas un homme dans l'étendue de ce territoire qui n'ait cru que la France allait sortir du cercle de servitude où elle tournait, depuis 1815, sous la verge de l'étranger. Oui, tous crurent que la politique de l'invasion avait disparu, que la patrie renaissait, que le joug de la conquête se brisait, que nous sortions enfin de l'enceinte maudite de Waterloo.

En effet, une expédition est depuis longtemps annoncée, préparée en silence. Au milieu d'une nuit où les embûches abondent, cette expédition est, en quelques mots couverts, proposée à l'Assemblée constituante. Celle-ci, sans chercher, sans attendre la

lumière, qu'elle redoutait peut-être, donne sa sanction à l'entreprise. La flotte part. Où vont les soldats de la Républiqne française? Faut-il le dire? Pour la troisième fois, la France va renouer elle-même sa chaîne demi-rompue des traités de 1815. Sur la trace des expéditions de Charles X et de Louis-Philippe, la France républicaine court écraser la République au dehors; encore une fois elle sert d'exécuteur à ceux qui l'ont vaincue. Tombée en servitude par les traités de 1815, on l'envoie châtier les peuples qui se dérobent à la servitude en brisant ces traités. Déjà elle a été condamnée à châtier l'Espagne et le Portugal; aujourd'hui c'est l'Italie qu'il faut clouer sur la croix; car, on ne peut le nier, cette nation a volé son maître en voulant s'affranchir.

Nos avocats, qui, après avoir plaidé le constitutionnalisme pendant dix-huit ans, plaident aujourd'hui l'absolutisme avec la même sécurité de conscience, ne voient pas que la question qui s'agite de l'autre côté des Alpes est une question de nationalité, non pas de libéralisme.

Que se propose l'Autriche? Est-ce d'opprimer l'Italie pour le plaisir d'opprimer? Non. Elle a maintes fois promis des améliorations, des progrès, ce que l'on appelle une liberté sage. Que demande-t-elle donc? Peu de chose : empêcher la nationalité italienne de renaître. Voilà à quoi se réduit son ambition. Aidez-la seulement d'un coup de main dans ce meurtre social; après l'action consommée, elle sera, du reste, plus

généreuse que vous : institutions civiles, administratives, *consultes d'État*, elle n'a rien à refuser, pourvu que ces bienfaits s'octroient à un corps mort. Que les Italiens renoncent à se faire une patrie, les cabinets de Vienne et de Pétersbourg leur accorderont tout le reste; car aussi longtemps qu'une nationalité ne se constitue pas de l'autre côté des Alpes, l'Italie est le domaine de l'Autriche. Le peuple italien est tombé en déshérence; qu'il ne réclame ni son héritage ni sa place au soleil : voilà la seule chose que demande la coalition. Est-ce trop exiger?

La question ainsi posée se réduit à celle de savoir quel est le moyen suprême d'étouffer dans son principe la nationalité italienne; ce moyen, s'il existe, sera dans la politique naturelle de l'Autriche et de la Russie : qui veut les servir l'une et l'autre aura recours à cette arme. Or il est un moyen assuré d'empêcher la nationalité italienne, non seulement de grandir, mais de naître : c'est celui qui depuis douze cents ans a fait avorter l'Italie, celui que tous les grands hommes de la péninsule ont signalé de siècle en siècle comme l'obstacle éternel de la patrie : je parle de l'établissement du pouvoir temporel.

Admettez que vous ayez au milieu de la France dix départements dont vous ayez fait le domaine inaliénable de la papauté; ce domaine, régi par la théocratie, serait sans lien, sans cohésion possible avec les autres parties du territoire. Supposez, de plus, que le souverain de cet État soit nommé par des étrangers,

Autrichiens, Espagnols, Anglais, Russes. Comment pensez-vous qu'avec cet élément étranger au cœur du pays vous pourriez parvenir à former l'unité de la patrie française? Un effort de mille ans n'avancerait pas le problème, puisque dans ces termes la solution en est mathématiquement impossible. De siècle en siècle, l'Italie a roulé cette roue d'Ixion, sans que le supplice ait eu un terme. Former une patrie en conservant au cœur un pouvoir théocratique, cosmopolite, étranger, qui est la négation même de la patrie, telle est l'impossibilité absolue à laquelle ont été condamnés, de génération en génération, les hommes de l'autre côté des Alpes. Ce pouvoir est ce que Machiavel appelait le *fer dans la plaie*. Par un effort suprême l'Italie, de nos jours, avait arraché le fer de son sein; en l'y replongeant, nous empêchons la plaie éternelle de se guérir.

Le manifeste du président de la République française accuse le peuple romain de l'*ingratitude la plus affligeante*. Ceux qui ont étudié cette affaire ne peuvent accepter ce langage; ils savent que le divorce entre le peuple et le saint-père a eu pour cause la question de l'indépendance nationale. Élu de l'étranger, le pontife a refusé de faire la guerre aux étrangers, aux envahisseurs, aux Autrichiens. Il a renié la cause nationale et ne pouvait faire autrement, sans abdiquer son caractère; en le suivant dans cet abandon de la patrie, les Italiens eussent trahi l'Italie. D'où il suit que le peuple et le pape se sont séparés, parce que les principes

constituants de l'un et de l'autre sont inconciliables. Si la papauté est souveraine, il ne peut y avoir de nationalité ; si la nationalité existe, la papauté ne peut être souveraine. Sans qu'il y ait d'aucun côté la moindre ingratitude, ces deux conditions se repoussent et ne sauraient exister simultanément. La force des choses qui a fait ces impossibilités le veut ainsi. Qui a jamais accusé d'ingratitude un angle droit, parce qu'il ne peut, sans cesser d'être, se plier à être un angle aigu?

Deux choses sont évidentes. Avant de se créer une patrie, il faut se placer dans une condition où la patrie est possible, c'est à dire, abolir le pouvoir temporel; ou bien, si l'on veut étouffer jusqu'au germe de la nationalité italienne dans le présent et l'avenir, il faut rétablir ce pouvoir. Cela suffit pour étouffer le cœur qui commençait à battre.

Les fauteurs de l'expédition française de Civita-Vecchia avaient rêvé qu'il en serait ainsi sans guerre, sans effusion de sang; leurs amis de Gaëte s'en faisaient les garants. Ce devait être le plus beau résultat d'une expédition diplomatique et jésuitique : atrophier dans le germe la vie nationale; aider l'Autriche à faire libéralement avorter l'Italie; tuer sans bruit, sans effort, sans avoir besoin même de manier le fer; enlacer, étouffer sans laisser même une trace de violence sur le corps de l'Italie, puis dire après : Nous l'avons trouvée morte : voilà ce que l'on s'était promis en accordant au clergé son expédition. Par malheur, l'Italie a senti

le coup ; elle a jeté un grand cri : la lumière s'est faite, le monde a regardé, il a fallu égorger.

Si l'intérêt de l'Autriche est que l'Italie ne puisse se constituer en corps de peuple, le salut de la France veut absolument le contraire, en sorte que celui qui sert le premier trahit nécessairement le second. Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir que le danger qui menace la France n'est plus seulement une coalition de rois, mais un changement dans l'équilibre de l'Europe. Deux races d'hommes se lèvent et se constituent en face de nous, la nationalité slave et la nationalité germanique. Par le seul poids de leur masse elles menacent de nous écraser si l'équilibre ne se rétablit par un autre côté. Dans ce danger, qui tient non aux passions, mais à la nature même des choses, le salut de la France est d'aider à constituer des nationalités nécessairement amies, dont l'alliance soit fondée sur la communauté du sang, sur les rapports d'origine et de langue. Pendant que la Prusse évoque la race germanique, la Russie la race slave, qui ne voit que la France, en frappant de mort un membre de la race romane, se frappe elle-même? A ce point de vue, la nationalité italienne est pour nous une des premières conditions de vie dans le nouveau travail des races en Europe. C'est, pour ainsi dire, un de nos propres membres; quand vous la livrez, ou que vous aidez vous-même à l'anéantir, il est évident que vous livrez la France elle-même; le meurtre est à la fois un suicide.

Supposez que l'empereur de Russie ou le maréchal Radetzky eussent sous leurs ordres l'armée française; j'imagine qu'ils lui donneraient à peu près l'ordre suivant : « Pendant que la grande armée de la coalition « autrichienne et russe, toujours pendante sur la « France, a sa gauche dans les provinces moldo-vala- « ques, et sa droite sur le Tésin, allez nous appuyer « par une expédition à Rome. La seule chose que « nous demandions est le rétablissement du pouvoir « temporel, sous une forme quelconque. Car nous « savons que cela nous suffit pour empêcher l'Italie de « se constituer et de nous inquiéter jamais. Faites ce « que nous ferions nous-mêmes; empêchez ce peuple « de naître; mettez le pied sur le foyer qui se ral- « lume. Nous nous chargeons des extrémités; vous, « écrasez la tête. »

Et quel moment a-t-on choisi pour entrer dans le plan de la coalition austro-russe? Avait-elle du moins pour elle la fascination de la force et de la victoire? Était-ce un de ces moments où les ennemis de la France avaient pour eux l'autorité du succès? Non. Vous êtes entrés dans les rangs de la Russie et de l'Autriche vaincues. Que feriez-vous donc si elles étaient victorieuses? Ces mêmes Hongrois qui ont protégé nos pères contre l'invasion de l'islamisme, formaient la barrière la plus solide de la France contre l'invasion de l'Europe Cosaque. Ils couvraient de leurs poitrines notre occident; ils formaient l'avant-garde inespérée de la France; entourés de vos ennemis, ils les refou-

laient par une suite de prodiges; ils ne vous demandaient rien que de combattre pour votre propre cause, pour celle de votre territoire et de votre indépendance. Et c'est le moment que vous choisissez pour aider à les massacrer par derrière; le concours que vous donnez à l'Autriche a valu pour elle cent mille hommes, qu'elle a pu en toute sûreté rejeter contre les Hongrois. En sorte que du même coup vous avez frappé deux nationalités amies; et ce double meurtre atteint au cœur la nationalité de la France.

Si, du moins, je retrouvais ici la franchise d'un acte qu'on avoue! Les empereurs de Russie et d'Autriche ont la sincérité de leur rôle; ils avouent ce qu'ils font. Puisque nous imitons leurs actions, que n'imitons-nous leur langage?

Quand la Restauration allait étouffer la révolution espagnole, elle avait le cœur de le dire; mais cette expédition, qui, pour poignarder en toute assurance une nationalité, se couvre d'un masque libéral et républicain, a trompé tout le monde. Qui n'a été pris dans le piége? L'Assemblée nationale? Elle voulait l'affranchissement de l'Italie. Comment arrive-t-il que cette expédition, votée dans cet esprit, se trouve être en résultat un honnête coup de couteau-poignard dans les reins de l'Italie? L'armée? Elle croyait marcher à la défense du principe républicain et de l'indépendance du territoire français; la campagne se tourne contre l'un et l'autre. Les ministres? Ils assuraient n'avoir qu'à se montrer pour faire tomber les murailles sans

résistance, et la malédiction d'un peuple les empêche pendant deux mois d'approcher. Le peuple Italien? Il salue du rivage le drapeau français, s'obstinant à y voir le signe de l'indépendance, et il se trouve que ce drapeau est aussi le drapeau de l'Autriche. Le peuple Français? On l'amuse en lui disant qu'il se couvre d'une gloire impérissable; et cette gloire, en effet, nous restera au front. Le parti prêtre? Il croit que par cette expédition tout est gagné pour le pape, et cette invasion étrangère est la seule chose qui pouvait le perdre; car du pape elle a fait un Bourbon. M. Louis Bonaparte? Il croit suivre Napoléon? il suit Charles X et Louis-Philippe.

Nous faisons à l'Italie un mal incomparablement plus grand que celui qui lui vient de l'Autriche. Celle-ci sur le champ de bataille de Novarre ne lui a pris que ses bras; nous allons à Rome la frapper à la tête. Les Croates de Radetzky ne font qu'une blessure matérielle; avec nos subtilités frauduleuses, nos déguisements obstinés, c'est l'âme même que nous allons détruire. L'action de l'Autriche est franche, son attaque est directe; celle de la France est masquée. La première frappe, la seconde empoisonne.

Je sais bien que les raisons ne manquent pas pour autoriser le meurtre social qui se commet à cette heure. Voici la première, celle qui frappe le plus grand nombre. Trois partis à prendre se présentent dans la situation des affaires en Italie. Protéger la liberté, ne rien faire, détruire nous-mêmes, à notre manière, la liberté.

La première de ces choses exigerait un effort, nous y renonçons d'avance; la seconde ne convient pas à un grand pays tel que le nôtre; la troisième, qui consiste à détruire la liberté, est une voie facile, ouverte, où l'on marche d'accord avec la vieille Europe : c'est celle que nous suivrons.

En d'autres termes, notre voisin court risque d'être assassiné, il appelle au secours. Assurément nous pourrions le sauver, mais il faudrait le défendre; nous pourrions aussi nous croiser les bras, mais c'est une chose honteuse. Il ne reste donc évidemment qu'à prendre les devants sur le meurtrier, et à frapper nous-mêmes pour avoir une contenance. Car, enfin, il *faut faire quelque chose.*

Quoi ! le bien ou le mal, la liberté ou la servitude, la vie ou la mort, la gloire ou l'opprobre, tout est bon, pourvu que nous ayons l'air seulement de faire quelque chose. Dans tous les cas, nous remuerons des bataillons, nous armerons des escadres; ce mouvement d'hommes, de fusils, fascinera la conscience; puis nous verserons le sang à flots, celui de nos soldats aussi bien que celui d'un peuple ami; cela fait toujours honneur. Qu'importe après tout que les armes soient tournées en définitive contre la cause de la patrie et de l'humanité? La seule chose nécessaire est qu'elles brillent; les populations amusées par ce carnage lointain, n'en demanderont pas davantage.

D'ailleurs, nous avons une seconde raison qui confirme la première, et nous a été léguée en ligne directe,

par Louis-Philippe, qui la tenait de Charles X, qui la tenait de la Sainte-Alliance. Savez-vous ce que nous allons faire en Italie? Y porter à la pointe des baïonnettes une sage liberté; c'est à dire que si ces peuples qui ne nous ont pas appelés, qui se sont donné des gouvernements de leur chef, voulaient garder les libertés de leur choix, nous sommes tout prêts à les massacrer : car, puisque nous sommes républicains, que nous avons juré une constitution républicaine, vous comprenez que notre premier devoir envers Dieu et envers les hommes, est de mettre à sac le principe républicain partout où nous le rencontrerons. La logique, le bon sens, la conscience l'exigent absolument. Si ces peuples étaient assez fous pour ne pas comprendre cette logique, nous serions obligés, par notre religion même, de sabrer, fusiller, mitrailler honnêtement et modérément des hommes qui refusent la *sage liberté* d'être envahis par l'étranger. Seulement nous nous engageons, sur la sainte hostie, à ne les sabrer que les jours d'œuvre. Le dimanche, et principalement le jour du *corpus Domini*, nous leur laisserons la vie sauve, afin qu'ils aient le temps de vaquer à l'office et de se confesser avant la mitraille.

Ainsi, il est donc bien vrai, nous voilà, France de 1849, replongés tout vivants non seulement dans l'opprobre des traités de 1815, mais dans les replis jésuitiques, dans le gouffre de mensonges, de piéges, d'hypocrisies, de servitudes insondables qui ont scellé ces traités. Les voilà qui reparaissent sur nos lèvres;

ils ne sont pas seulement dans les chancelleries, ils revivent dans nos paroles. Vaincus de Waterloo, qui ne voulons pas nous relever, nous portons avec nous la contagion de notre servitude, répétant, propageant chez les autres la formule que la Sainte-Alliance avait eu du moins l'honneur d'inventer contre nous. Ce discours de l'esclave, que l'étranger, maître chez nous, nous a forcés d'apprendre en 1815; ce mensonge, auquel la défaite a plié notre langue loyale, nous allons le répétant aux Italiens, à savoir : Que la défaite de la patrie est un bienfait, l'invasion une garantie, l'épée de l'étranger une félicité; qu'après tout, ils auront la liberté entière de reprendre, sous nos baïonnettes, les gouvernements qu'ils ont chassés, de la même manière que nous avons eu en 1814, sous le poids des Russes, liberté pleine, entière, absolue, d'acclamer les Bourbons de droit divin.

Si la France était restée prisonnière de guerre depuis 1815, les mains liées derrière le dos, elle ferait exactement ce qu'elle va faire dans l'expédition de Rome.

En effet, si en anéantissant la nationalité italienne, en frappant par derrière la nationalité hongroise, nous tournons directement contre la France les armes de la France, j'ajoute qu'en livrant notre droit, nous ouvrons les portes à l'ennemi. Vous déclarez que ces gouvernements italiens nés du suffrage universel, légitimes comme vous, sont sans valeur, qu'il est permis de les renverser à quiconque possède un morceau de fer. Ce

que vous affirmez de l'Italie, qui empêchera, au moment venu, la coalition austro-russe de l'affirmer de la France? L'Histoire est pleine de ces peuples perdus pour avoir livré le droit qui seul les faisait vivre. Venez donc, accourez au moment propice, de tous les bouts de l'univers, vous qui épiez l'heure d'étouffer cette nationalité française qui déjà deux fois a pu renaître de ses cendres. Pour la tuer moralement, vous n'avez qu'à répéter son langage. Dites-lui à votre tour que vous venez la délivrer d'une minorité factieuse; que cette ombre de gouvernement républicain n'est qu'une anarchie dont vous voulez bien la débarrasser; que vos armées purifieront son sol; que ce peu de fer russe que vous lui plongez dans le cœur est un remède assuré contre les révolutions qui la poignent.

Si l'engagement était pris d'extirper du cœur des hommes la notion de patrie, dites-moi en quoi l'on procéderait autrement? Quiconque aujourd'hui défend sa nationalité est un malfaiteur. Bem, Dembinski, Kossuth, Manin, ces hommes qui ont conservé le cœur de nos héros de 1792, ne sont que des émeutiers; Lafayette en Amérique, lord Byron, Santa-Rosa en Grèce, ne seraient plus que des bandits. Des Italiens accourent dans Rome défendre le foyer de la société italienne. Aventuriers, nous crie le gouvernement français, ridicules agitateurs, aussi étrangers à Rome que nous-mêmes! Si jamais l'ennemi passe nos frontières, nous savons d'avance de quels noms infamants seront salués ceux qui le combattront. De quel droit un Alsa-

cien, un Lyonnais, un Breton viendrait-il défendre Paris, s'il est criminel à un Lombard, à un Génois de défendre Rome?

Quiconque répand ces maximes, il est clair qu'il anéantit moralement la patrie française; il corrompt la conscience des citoyens; il fait entrer l'ennemi dans le cœur de ceux qui l'écoutent.

Au point de vue purement politique, on avoue tout bas que l'affaire est monstrueuse ; mais que dire au point de vue moral et religieux? Si, dans le premier cas, la patrie est livrée, dans le second, c'est l'humanité entière qui crie contre l'attentat.

Dans leur matérialisme déguisé, instrument de croyances qui ne sont pas les leurs, de doctrines qu'ils n'ont jamais sondées, ils rencontrent ici une question morale où ils s'embarrassent à plaisir. Plus elle est grande et périlleuse, plus ils affectent de ne pas la voir; et ils ont si bien fait, que c'est à peine s'il a été dit jusqu'à ce jour un mot de ce qui est véritablement tout le fond de l'affaire.

Ils vont rétablir, disent-ils, l'autorité du pape; moi, je soupçonne qu'ils n'ont aucune idée du gouffre où ils se précipitent.

Bonnes gens des campagnes, vous que l'on travaille à tromper avec un zèle infatigable, écoutez-moi. Je suppose que des garnisaires de toutes armes, à pied, à cheval, baïonnette basse, sabre nu, s'abattent tout à coup dans vos fermes; vous leur demanderiez d'abord en quoi vous avez mérité une attaque aussi brusque.

J'admets qu'un diplomate vous réponde en leur nom : « Nous sommes envoyés pour vous ramener à la raison par monseigneur Antonelli ; car nous avons appris que vous ne voulez plus que votre curé soit en même temps votre maire ; vous prétendez de plus enlever vos moissons, cueillir vos vendanges, sans avoir au préalable un billet de confession. Vous comprenez qu'il ne peut en être ainsi : ce serait le renversement de la religion, de la propriété, de la famille. Le bon ordre, la morale, la police, les empereurs de Russie et d'Autriche, et nos seigneurs de Gaëte demandent que vous soyez immédiatement sabrés, ou mitraillés à votre choix, si vous ne rendez sur-le-champ à monsieur le curé les fonctions du maire. »

A ce discours étrange, j'imagine que vous répliqueriez : « Nous avons un curé pour l'église, un maire pour la mairie ; c'est chose sage et raisonnable que chacun soit à ses fonctions. Pourquoi nous obliger à coups de fusil de revenir à la confusion dont nos pères se sont débarrassés dans la première révolution? Si vous le trouvez bon, nous ne changerons rien à cette situation qui nous plaît. » Pour trancher cette conversation, si le tambour battait la charge, si les balles pleuvaient sur vous et sur vos femmes, si les boulets rouges allumaient vos gerbes dans la grange, vous verriez difficilement en cela l'œuvre du Saint-Esprit.

Voilà, néanmoins, pourquoi nos fils sont obligés de dépenser le plus pur de leur sang et de donner leur vie dans cette expédition d'Italie ; ils sont chargés d'obliger

les Romains d'accepter leur évêque pour leur roi. Comme vous, les Romains répliquent : « Nous voulons bien de notre évêque dans les choses de la religion ; mais il nous en coûte de l'avoir en même temps pour notre maître et notre prince dans les affaires d'ici-bas ; en conséquence, nous vous supplions de vouloir bien ne pas nous ôter la vie, pour nous contraindre d'accepter chez nous un régime dont vous ne voulez pas chez vous. » Sur cette réplique, vous savez que pendant deux mois le sang a coulé à flots. Les bombes, les boulets, les balles des carabines de Vincennes, ont eu pour mire ce peuple assiégé par quatre nations, derrière une muraille vieille de quatorze cents ans. De bonne foi, est-ce là une gloire pour nous, de bombarder la porte Portèse pendant que les Autrichiens nous épaulent au nord, les Napolitains au midi, les Espagnols au couchant? Quatre grandes puissances ameutées contre un petit peuple coupable de nous avoir pris pour modèle! Vraiment, je commence à craindre que son sang ne retombe sur nous! Et déjà qui nous rendra nos fils tués pour cette iniquité?

Notez bien que la Constitution, qui est notre ancre de salut, est précise sur ce point, et qu'on ne peut y toucher sans la détruire dans sa base. Que dit-elle, article 7? Elle pose ce principe fondamental :

« La première condition d'un gouvernement libre est la séparation des pouvoirs. »

C'est à dire, si les mots ont un sens, qu'à moins de retomber dans le despotisme, il ne faut pas souffrir que

des autorités d'une nature essentiellement différente soient renfermées dans les mêmes mains. Voilà ce qu'enseigne notre Constitution. Voyant cela, les Romains se sont dit entre eux : il est nécessaire de nous conformer et d'obéir à la règle posée par la sagesse des Français; profitons de la leçon qu'ils nous donnent. Puisque d'après leur maxime, nul ne doit avoir deux pouvoirs, nous partagerons le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel; nous laisserons au pape le premier, nous lui ôterons le second. Car il n'est pas convenable que le prêtre soit en même temps le prince, le roi ou l'empereur. Nous soumettant ainsi à ce que viennent de proclamer nos voisins, obéissant chez nous à la règle générale qu'ils ont tracée pour tous ceux qui veulent entrer dans un ordre régulier, nous donnerons au monde la meilleure preuve de notre amour pour la liberté, de notre respect pour la nation française. Mais, chose incroyable! à peine les Romains se sont-ils conformés à la règle posée par la Constitution française, que le gouvernement français envoie une armée pour les châtier d'y avoir obéi. Ici je veux que vous fassiez vous-même la réponse. La Constitution française est-elle, oui ou non, déchirée par des baïonnettes françaises?

A cela que répondent-ils? Rien, absolument rien. Car si la confusion des pouvoirs civils est mortelle à toute liberté, cela est cent fois plus vrai de la confusion des pouvoirs politiques et religieux. Sous le despotisme politique le plus exécrable, la conscience

morale peut du moins échapper à l'oppression, et l'homme rester libre dans les fers. Mais si l'autorité religieuse est dans la même main que l'autorité politique, il est alors investi de toutes parts. Excommunié spirituellement par celui-là même qui peut le frapper temporellement, nulle issue ne lui reste, ni sur la terre, ni dans le ciel. Voilà l'idéal du despotisme. C'est le chef musulman, c'est Henri VIII, le czar, le pouvoir temporel de la papauté. Ainsi, vous armez vos flottes, vous envoyez renforts sur renforts, régiments sur régiments, batteries sur batteries pour rétablir dans le principe du pouvoir cette confusion que proscrit la Constitution. Vous affirmez que cette confusion est mortelle à toutes les libertés, et vous l'instituez par la force. Qui êtes-vous donc, vous qui, selon les propres paroles de votre constitution, détruisez la PREMIÈRE CONDITION D'UN GOUVERNEMENT LIBRE?

Ils ne connaissent pas même la nature du gouvernement qu'ils veulent imposer. Ils ne voient pas que la théocratie n'est pas une forme accidentelle, qu'elle suppose pour fondement la foi la plus vive, que là où ce degré de ferveur et de foi n'existe plus, ce genre de gouvernement devient impossible par la force même des choses. Pourquoi la théocratie a-t-elle croulé dans Rome? Parce que l'ancienne ferveur du moyen âge a manqué au peuple. Si ce que vous allez faire a un sens, c'est d'obliger, par la grâce des baïonnettes et des boulets, ce peuple d'avoir juste assez de foi pour supporter le gouvernement théocratique... Mais cette foi vous

manque à vous-même..... Ah! je vous entends : les coups de sabre et la mitraille sont chargés d'inculquer la croyance que les hommes n'ont plus.

En vérité, nous avions quelque raison de croire que le fer et le feu n'auraient plus rien à décider dans les questions religieuses, qu'il ne serait plus fait de boucheries pour obliger et contraindre les croyances. Oui, j'espérais que notre siècle ne reverrait plus de ces abominables violences faites aux consciences humaines, dans l'intérêt d'une autorité spirituelle; mais voici un nouveau pas dans ce chemin que je ne sais comment nommer. Vous qui vous chargez de faire l'auto-da-fé d'une République suspecte d'hérésie, y avez-vous bien songé?

Qui êtes-vous pour vous arroger de donner au monde ces leçons sanglantes d'orthodoxie? Êtes-vous des croyants, pour rétablir impunément le système des dragonnades? Réfléchissez, je vous prie, à ceci. Quand Louis XIV se faisait comme vous, convertisseur de par l'épée et le canon, dans la guerre des Cévennes, dont le sang crie encore, il était du moins sincère; il avait la ferme croyance qu'il voulait imposer; il commençait avant le carnage par se confesser auprès du père Letellier. Mais vous, qui tranquillement teignez vos mains du sang italien, quelle est votre foi? Êtes-vous des fanatiques? êtes-vous restés au moins comme l'Espagne, conforme à l'unité catholique? avez-vous conservé chez vous l'autorité exclusive d'une religion d'État? Non. Vous avez donné chez vous un droit égal à l'église

orthodoxe et aux églises dissidentes. Votre loi, cette Constitution que vous avez jurée, porte que vous admettez chez vous, sur un pied égal, tous les cultes. Pourquoi donc allez-vous contraindre les autres à subir es conséquences politiques d'une foi exclusive que vous n'avez pas? Comment! la théocratie dont vous avez extirpé chez vous jusqu'au germe, vous obligez d'autres de la subir, le pistolet sur la gorge!

Vous avez dans votre pays plus de dix-huit cent mille dissidents. Toutes les lois humaines et divines sont violées, quand vous obligez ces hommes de faire une guerre papiste contre leur croyance et leur culte; guerre religieuse sans foi, entreprise par des hommes qui jurent dans leurs lois, dans leurs institutions, le contraire de ce qu'ils veulent imposer aux autres. Que les orthodoxes se fassent les exécuteurs d'une religion d'État, l'intelligence peut le comprendre; mais que la France, après avoir aboli chez elle la religion d'État, se joigne à ces envahisseurs pour renouveler le sac du XVIe siècle; qu'elle allume l'auto-da-fé d'un peuple suspect de liberté de conscience, avouez que cela est tout ensemble insensé et exécrable. Si vous voulez préparer le San-Benito d'un peuple, montrez-moi que vous avez les mains nettes d'hérésie. Avant de courir sus aux Romains, que vous prétendez hérétiques, Français, courez sus chez vous aux protestants, luthériens, calvinistes, juifs, libres penseurs, libertins de tous genres, philosophes, émeutiers de la raison universelle. Autrement je vous accuse de n'avoir pas, pour couvrir vos

actions, le prétexte du fanatisme. Tremper ses mains dans le sang de ceux que l'on nomme hérétiques, et consacrer chez soi la liberté, la souveraineté de l'hérésie, ce rôle, avouez-le, est difficile à soutenir. L'Espagne, Naples, l'Autriche, ont des droits à allumer le bûcher. La France, en proclamant chez elle le schisme, a perdu son droit de bourreau.

Je n'ignore pas le raisonnement de ceux qui tiennent les fils de l'entreprise. Le peuple italien, disent-ils, appartient aux catholiques; ceux-ci peuvent toujours l'*exproprier* de ses droits de nationalité, pour l'utilité de tous. Il est à propos que ce peuple meure, parce que sa destruction est nécessaire à l'Église; elle ne peut vivre, s'il subsiste. Voilà la logique des meneurs; elle est la seule conséquente.

Ne nous a-t-on pas enseigné que le peuple romain est un fief donné par Charlemagne au prince de Rome; qu'à ce titre, cette population, ainsi que les vases, habits, ornements d'église, reliques, ossuaires, fait partie du mobilier du saint-siége? En reprenant sa liberté, ce peuple vole évidemment l'Église romaine; tous les croyants ont le droit et le devoir de lui courir sus pour le ramener à la chaîne.

Puisque le pouvoir temporel paraît, à ce point excellent, qu'il faille l'imposer par le carnage, pourquoi les assaillants s'abstiennent-ils de l'adopter chez eux? Qui nous empêche de rentrer sous le gouvernement et la houlette des évêques des Gaules? Que ne plaçons-nous le pape à notre tête? Il serait beau de le

voir dans trois ans président de notre République démocratique. La théocratie mêlée de souveraineté du peuple étant le dogme de nos armées, que ne commençons-nous d'abord par rendre au saint-père le comté d'Avignon, qu'il nous accuse, hélas! d'avoir volé? Avouons-le, mes frères, la dévotion la plus simple commande que la croisade austro-russe, napolitaine, espagnole, française, après avoir conquis la Rome italienne, se tourne contre la Rome provençale pour la rejeter dans le reliquaire de saint Pierre. Faisons mieux, cédons-lui une grasse partie de notre territoire; le reste en sera béni. C'est le droit des peuples pieux de se donner eux-mêmes en sacrifice pour la cause de l'Église. Mais attacher, clouer sur l'autel, en notre lieu et place, l'Italie à une forme de gouvernement dont elle ne veut pas, immoler celui qui n'accepte pas l'immolation! est-ce là un sacrifice chrétien ou païen? Je crains que ce ne soit un fratricide social. Pense-t-on que ce sang soit fait pour rajeunir l'Église?

Le gouvernement est plus doucereux. Sans même voir que le problème qu'il se donne est absurde, il se propose sérieusement, sans métaphysique, cette affaire aisée, accommoder ce qui est inconciliable, la théocratie et le régime constitutionnel. Comme si la théocratie pouvait se partager et se scinder! Obtenir par la vertu des armes que le pouvoir divin, descendu d'en haut par l'opération du Saint-Esprit sur la tête du pontife, irresponsable devant les hommes, soit limité par le pouvoir populaire; trouver un juste milieu entre la

souveraineté absolue de la théocratie et la souveraineté également absolue du suffrage universel ; faire équilibre par un conseil d'État à celui qui prétend peser plus que l'humanité entière et que tous les globes ; donner pour expression de la nationalité l'élu d'un conclave d'étrangers ; représenter la démocratie, c'est à dire, le oui par le non, le blanc par le noir, l'esprit laïque par l'esprit prêtre, la souveraineté de la raison par la démission de la raison : telles sont les questions simples, unies, sensées, parfaitement raisonnables que notre expédition est chargée de dénouer par le sabre. La France entière passerait et s'engloutirait dans ce gouffre d'impossibilités.

M. Odilon Barrot envoie solennellement nos braves soldats à la conquête de l'absurde. Chargés seulement de changer à coups de baïonnette la nature éternelle des choses, les instructions qu'ils ont à exécuter se réduisent à ceci : « Général, à la réception de cette « lettre délibérée en conseil, vous obtiendrez, par une « action décisive des troupes qui sont sous vos ordres, « que le cercle, renonçant à ses prétentions ordinaires, « devienne désormais un carré : l'état de nos affaires « et l'ordre public exigent que ce changement attendu « par les honnêtes gens s'opère sans retard. »

Le pape, représentant du droit divin, est toujours maître de révoquer ce qu'il accorde ; il porte à lui seul la triple couronne, il ne peut la partager avec qui que ce soit ; la division de son autorité en est la négation et la ruine. D'où il résulte qu'attendre de ce pouvoir

sacré, céleste, qu'il se laisse borner par un pouvoir d'origine terrestre, c'est à la fois un blasphème au point de vue de l'Église, un attentat au point de vue de la démocratie; en sorte que le gouvernement, qui prétend concilier ces deux souverainetés incompatibles, ne réussit qu'à concilier l'impiété envers la religion romaine, et l'impiété envers la liberté laïque.

Vous qui prétendez agir au nom de l'Église, vous méconnaissez, vous ignorez, vous blasphémez le premier principe de l'Église. En demandant au saint-père de transiger avec un peuple, vous lui demandez d'abdiquer. Le savez-vous ou ne le savez-vous pas? vous exigez du pape qu'il viole sa foi, du peuple qu'il perde ses droits. Vous ne laissez subsister l'autorité ni chez l'un ni chez l'autre. En croyant la partager, vous la détruisez.

Qui a porté par avance ce jugement? Est-ce moi? Non. C'est Pie IX, lorsqu'en ouvrant en 1847 la consulte d'État, il a déclaré solennellement « que ses réformes ne *contiennent le germe d'aucune institution parlementaire;* que la papauté peut bien condescendre à écouter des vœux, non partager le pouvoir avec le peuple; que le régime constitutionnel dans les domaines du pape est une utopie. » Telles sont ses paroles et sa croyance. Voulez-vous donc, après avoir mis vos baïonnettes sur la poitrine du peuple, les retourner contre le saint-père et l'obliger à renier sa foi? Dans tous les cas, voici la situation que vous avez créée. Si vous voulez, comme vous l'avez dit, l'établis-

sement d'un gouvernement constitutionnel dans Rome, vous violentez le Pontife; si vous voulez le rétablissement du gouvernement absolu de droit divin, vous violez votre parole. Choisissez.

Vous touchez à ce moment de gloire : après avoir traversé une mare de sang, vous avez mis, avant les Autrichiens, le pied sur la gorge de l'Italie. Maintenant qu'allez-vous faire? Recueillir en paix par les négociations ce que vous avez triomphalement préparé par la guerre. Je le veux bien. Mais quoi! vous demandez au pape ce qu'il ne peut accorder sans cesser d'être, un régime constitutionnel, fondé sur la souveraineté du peuple. Vous demandez à la souveraineté du peuple ce qu'elle ne peut accorder sans périr, se partager avec la théocratie. Deux ruines pour une : celle de la démocratie et celle de la papauté. L'Autriche se contentait à moins.

Premier caractère de l'absurdité : cette entreprise va directement contre le but que ses auteurs se proposent; ils se frappent eux-mêmes dans leur embûche. Fatale à la France, fatale à l'Italie, cette expédition est, par-dessus tout, fatale à la papauté.

On croit avoir tout décidé quand on a fait cette singulière concession, que nos armes n'interviendront pas dans le gouvernement temporel des Romains. On se bornera à intervenir par la force des armes dans les choses spirituelles, au profit du rétablissement du saint-siége; c'est à dire que l'on se contentera de tyranniser ce qu'il y a de plus saint dans le monde, le for inté-

rieur, la conscience, la liberté de croire ou de ne pas croire.

A cela, la conscience universelle a déjà répondu que le peuple italien n'a pas rejeté l'autorité spirituelle du saint-siége. Mais quoi! s'il la rejetait, s'il convenait à ce peuple de réformer sa croyance, d'embrasser une nouvelle communion, de sortir de l'Église! prétendez-vous vous arroger le droit de le contraindre par les dragonnades de persévérer dans la foi qu'il n'aurait plus? Le ramènerez-vous mutilé à l'orthodoxie? Et s'il a le droit de changer de religion, comment donc n'aurait-il pas le droit, sans changer de religion, de se soustraire à la théocratie et au gouvernement du pape?

Mais sa servitude est utile au catholicisme... Il faut, pour l'avantage de cette religion, que la conscience de ce peuple soit extirpée sous un faisceau de baïonnettes autrichiennes, napolitaines, espagnoles, françaises... Et moi, je pense que le plus grand coup que vous puissiez porter à cette religion est cet incroyable aveu, qu'elle a besoin de s'appuyer sur un cadavre. Comment toutes les consciences vives de nos catholiques ne sont-elles pas remuées, révoltées, à l'idée que la servitude morale d'un peuple est le fondement nécessaire de leur culte? Étrange manière de servir l'Église! avouer qu'il faut lui faire le sacrifice sanglant d'une nation.

Voilà donc ce qu'ils nous promettaient quand ils bénissaient les arbres de liberté le lendemain du 24 février. Liberté de conscience : cela veut dire que

si vous n'admettez pas dans le domaine spirituel ce qui convient à l'Église, de tous les points de l'horizon il convient que vous soyez sabrés et fusillés. Liberté des cultes : cela veut dire que si vous voulez échapper à la domination politique des prêtres, votre ville sera investie. La sape approchera des murailles pendant la nuit ; le canon et la mitraille obtiendront raison de votre conscience indignée. A juger par ces deux libertés fondamentales, qu'est-ce donc que cette mystérieuse *liberté d'enseignement* qu'ils nous promettent encore?

Assurément il se passe quelque chose d'extraordinaire, puisque ceux qui veulent restaurer par la force le pouvoir temporel de la papauté portent au contraire le plus grand coup à ce pouvoir. Restaurer le pape par la vertu des balles étrangères, c'est identifier sa cause avec celle des ennemis, c'est le rendre exécrable à toute l'Italie, c'est montrer aux yeux des plus aveugles ce que les penseurs proclamaient vainement depuis des siècles.

Justice d'en haut! le peuple de Voltaire, après avoir ébranlé le papisme par ses railleries, achève de le ruiner par sa conversion sanglante. Inutilement la froide raison démontrait que le pape est, depuis l'origine, l'obstacle permanent, invincible à la formation de la nationalité italienne; cette vérité était combattue dans le cœur de beaucoup d'Italiens par un reste d'attachement à la tradition. Mais en voyant le saint-père précédé de ses vénérables frères, fantassins, cavaliers, artilleurs, Autrichiens, Croates, Tyroliens, Français,

Napolitains, Espagnols, qui viennent les uns après les autres lui ouvrir la brèche dans le sang, par-dessus le cadavre de l'Italie, quel est l'homme qui ne se rendra enfin à l'évidence? Qui ne reconnaîtra, au milieu de la sainte ligue, l'éternel Étranger? Ouvrez à l'épée, comme au XVIe siècle, les portes du Vatican! que les feux du bivouac s'allument une seconde fois dans les chambres de Raphaël! Couvrez de tapis ces cadavres tièdes. Genoux en terre, intronisez avec les cardinaux le pape dans Saint-Pierre, pour officier et donner sa paix au monde. Le sang des Italiens versé à Novare, à Brescia, à Bergame, à Messine, à Catane, à Palerme, à Bologne, à Milan, à Ancône, à Venise, à Rome, par toutes les nations orthodoxes, remplira le saint-ciboire.

La torture appliquée à un petit peuple, dont quatre grandes puissances sont les tourmenteurs, est un spectacle tout nouveau dans le XIXe siècle, et bien fait pour regagner les âmes. Le bûcher qui s'est éteint pour les individus se rallume pour une nation. L'Autriche tient les tenailles, l'Espagne verse la poix, Naples brûle les pieds dans le réchaud, la France disloque les membres. Écoutez, comme dans le manuel de l'inquisition, les plaintes du patient, depuis la Brenta jusqu'au Tibre : Miséricorde! Sont-ce des chrétiens? Qu'est-ce que ces hommes et ces pierres leur ont fait?

Lorsqu'il y a une dizaine d'années, nous avons montré l'esprit prêtre qui commençait de nouveau à s'abattre sur la France, au lieu de l'esprit religieux, les politiques à grande vue nous ont averti que nous

faisions là un rêve. Pour eux, hommes d'expérience et de hautes visées, ils n'apercevaient rien de semblable à l'horizon. Et il arrive que, dès la première expédition de la République hors de ses frontières, la France, enfroquée dans une croisade du saint-office, s'en va glorieusement dérouler à travers le monde, sous le ciel d'Arcole et de Rivoli, la bannière de Loyola. Pour que rien ne manque au caractère de cette expédition, nous mettons tout le génie des docteurs des *Provinciales* dans notre plan de campagne; nous soupirons dans nos proclamations pour le bonheur de l'Italie, mais il convient avant tout de la saluer bénignement d'une pluie de mitraille bénite. Notre désir naturel est d'émanciper les Italiens; mais un amour plus honnête nous dit de les canonner d'abord pour leur félicité. Évidemment, c'est en les tuant que nous ferons leur salut.

J'ai travaillé de longues années pour empêcher mon pays de glisser et de tomber dans ce cloaque de sang. L'Esprit que je combattais l'a emporté pour un jour : qu'il soit jugé par ses œuvres!

Voici le secret de beaucoup de choses qui autrement seraient inexplicables. La France, qui a fait cinq ou six révolutions politiques, ne s'est jamais décidée à faire une révolution religieuse; elle a conservé au moins la forme du système religieux du moyen âge. De là ces contradictions, ces apostasies monstrueuses dont aucun autre peuple n'a donné le spectacle. Courant d'une extrémité de la liberté à l'extrémité de la

servitude, elle s'élance par bonds dans l'avenir; elle plane avec ravissement sur l'horizon social. Soudain une petite chaîne bénie, qu'on avait oubliée et qui la tient par le pied, se tend sous une main inconnue. La France retombe aussitôt, de trois siècles en arrière, dans une geôle du moyen âge. Hier elle avait devancé le reste du monde, elle se riait de ses contemporains; aujourd'hui la voilà qui se débat, de concert avec les Napolitains de San-Gennaro, dans une affaire de sang que l'on ne sait comment classer, entre la guerre des Albigeois, la Saint-Barthélemy et les dragonnades des Cévennes.

Nos clubs eux-mêmes, qu'on faisait si terribles, n'ont-ils pas été doux comme des colombes à l'égard de l'esprit prêtre? Ils l'ont caressé, évoqué. C'était, disaient-ils, un appui nécessaire, une force qu'il fallait absolument conquérir par l'humilité. Pas un n'a fait planter son arbre de liberté qu'il ne l'ait fait baptiser par un saint homme. L'arbre ne pouvait croître, disaient-ils, s'il ne sortait du jardin du sacré-cœur : l'entente était parfaite. Par malheur, à un signe, le jeu a cessé; la France, on ne sait comment, s'est trouvée liée des durs liens de la mort. Une servitude que l'on n'avait pas encore vue a pesé sur la langue et sur la pensée des hommes.

Veut-on voir à quel point nous sommes éloignés du sentiment du droit? Pendant que d'un côté nous aspirons à un monde nouveau de justice et de lumière, de l'autre nous nous laissons ravir, presque sans y penser,

les conquêtes les plus assurées de la civilisation; nous retombons soudain, du milieu du XIXe siècle, dans le droit barbare du moyen âge. Jusqu'à ce jour, les défenseurs les plus intrépides de la cause italienne ont cru devoir l'excuser par ce motif qu'elle ne porte nulle atteinte à la croyance de l'Église, et qu'elle est tout entière renfermée dans un intérêt politique. Singulière défense qui, pour sauver la liberté, commence par abandonner la première de toutes, celle de la conscience! Si l'Italie, pour la centième fois, brisée, violée, lacérée, souillée, étouffée, au nom de l'Église, par toutes les nations dites catholiques, veut échapper à ce grand coupe-gorge qui se dresse pour elle à chaque siècle, le moyen radical, le seul efficace, est celui que lui ont conseillé tous les grands hommes du passé, en l'invitant à réformer son Église. Ce moyen est de rompre son lien spirituel avec la nef de saint Pierre, qui en s'engouffrant l'entraîne dans l'abîme. *Il est temps de couper le câble.*

Ne se trouvera-t-il personne chez elle qui ait l'audace, dans ce péril suprême, de revendiquer le droit d'échapper à l'oppression, non seulement politique, mais spirituelle de l'Église romaine? Là est le salut; là est, pour l'Italie, le commencement de la vie politique. Ce flot de barbares qui s'apprêtent périodiquement chaque siècle à la submerger sous la violence et sous l'astuce, à l'appel de l'éternel Étranger, lui montrent, lui enseignent, lui révèlent pour la millième fois où est son ennemi. Depuis les anathèmes de Dante

contre le saint-siége, jusqu'aux malédictions de son dernier tribun, Savonarole, la tradition de tous ses grands hommes lui ouvre le chemin du véritable affranchissement. Et pourquoi n'entrerait-elle pas à son tour, par la voie que les uns appellent le schisme et les autres la réforme, dans l'âge viril où sont entrés la France, depuis l'édit de Nantes, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, les États-Unis, tous ceux qui ont échappé à la mort religieuse et morale? Pourquoi n'aurait-elle pas, elle aussi, à la fin, sa réforme italienne? Si la nudité du protestantisme l'effraie, si les pompes du culte sont nécessaires à l'imagination de son peuple, qui l'empêche de les conserver, même en se séparant de la communion du pape? Ne vient-elle pas de faire l'expérience que, sans lui, malgré lui, Dieu reste présent dans ses églises? N'a-t-il pas soutenu pendant deux mois la muraille branlante de Bélisaire contre tout l'effort du peuple le plus vaillant du monde? Puisque c'est en qualité de nations catholiques que les sœurs charitables de l'Italie viennent porter chez elle le fer et le feu, elle peut échapper pour toujours à ce sanglant embrassement en sortant de l'Église officielle.

Si l'Italie avait fait son schisme comme les peuples que je viens de nommer, personne ne songerait à lui imposer de force la théocratie romaine. C'est parce qu'elle est restée fidèle à l'Église, qu'au nom de l'Église elle est livrée au fil de l'épée. Tirez vous-même la conséquence.

Seul lieu commun qui leur reste : La restauration de

la papauté dans Rome est indispensable, disent-ils, au monde chrétien. Que l'on m'explique d'abord comment l'Angleterre protestante, l'Allemagne protestante, la Prusse protestante, les États-Unis protestants, les Slaves de la communion grecque, les dissidents de France, qui tous croient faire partie du monde chrétien, sont absolument autorisés à rétablir dans Rome, par la mitraille, le pape qu'ils ont détruit chez eux.

Dans cet emportement de passions, ils calomnient même le catholicisme qu'ils prétendent défendre. Quoi! le catholicisme ne peut vivre si le pape ne continue d'habiter tel lieu, telle ville? La religion se meurt si le pontife ne séjourne dans Rome? Je croyais que la foi était dans le cœur, non pas dans les murailles. Quoi! il faut de toute nécessité que le chef du monde trône dans ce palais et non pas dans tel autre? Fit-on jamais une injure plus grande à la religion du Christ que de la river à des pierres?

Donner à la France, dans la politique étrangère, le rôle d'une puissance papiste, c'est premièrement contredire la Constitution, qui a aboli la religion d'État; secondement, c'est ravaler l'autorité de notre pays. Depuis trois siècles, toutes les fois que la France a été puissante, elle a agi sans esprit de secte, dans le génie conciliant de la civilisation. Aujourd'hui, au milieu de ces explosions de races d'hommes qui toutes se sont soustraites à l'Église romaine, ramener la France à une politique de sectaire, c'est abandonner toute influence sur la race germanique et sur la race slave, c'est renon-

cer à agir comme membre de l'humanité, c'est prendre le chemin de l'Espagne, et se retirer des grandes affaires. La France, revenant au droit barbare, est-elle une de ces tonsurées de grande race que l'on envoie abdiquer dans le cloître? Qui donc a fait tomber ses cheveux sous le ciseau?

Acculés d'absurdités en absurdités, obstinés toutefois à cacher la vraie, l'unique raison de l'expédition, ils finissent par dire : Voici notre secret : nous voulons entrer de vive force dans Rome pour y prévenir les Autrichiens; c'est à dire que, retournant droit à la barbarie, ils bombardent la capitale de l'Italie, non pas, comme nous le pensions, dans l'intérêt d'un principe, d'une cause à défendre, mais uniquement et simplement parce que cela leur convient. Ils prennent sur un peuple le droit de premier occupant, et le traitent comme chose inanimée; leur dernier mot est de nier tout droit, toute conscience. Quiconque a la force sur son voisin, qu'il en use. Le seul point est de se hâter. Arriver vite et frapper le premier, tel est le nouveau droit des gens.

Voilà ce qu'ils font des lois éternelles de la conscience humaine, et c'est au nom du respect de la société qu'ils renversent dans sa base le principe même de la société et de l'humanité. Les barbares qui au xve et au xvie siècle se sont rués contre l'Italie affichaient, du moins, je ne sais quel droit d'héritage.

Ils veulent, disent-ils, devancer les Autrichiens sur le cadavre de l'Italie. Et que m'importe s'ils font exac-

tement ce que les Autrichiens feraient à leur place? Encore une fois, puisqu'il faut démontrer, épuiser l'évidence, que veulent les Russes et les Autrichiens? Je vous l'ai dit : l'anéantissement de la nationalité italienne, qui est un des boulevards de la France? Que faites-vous en anéantissant les forces de l'Italie? Précisément ce que demandent les ennemis de la France? — Mais nous avons doublé le pas sur les Russes et sur les Autrichiens. — Soit! vous êtes leur avant-garde ; vous avez l'honneur de frapper le premier coup.

J'arrive à cette dernière raison qui renferme toutes les autres. Les Italiens sont trop faibles pour défendre leur liberté; donc il faut, par amour de la liberté, que la France se charge de réduire les Italiens.

Quel dommage que ni Louis XVI, ni Charles X n'aient pas connu ce droit tout libéral d'écraser le droit chez les faibles, pour leur ôter la peine de le perdre! on eût étouffé dans leur germe deux nationalités qui embarrassent le monde, celle des Américains et celle des Grecs, par les simples motifs incontestables que voici :

Les États-Unis d'Amérique sont trop faibles pour s'affranchir du joug de l'Angleterre; par conséquent, M. de Lafayette, mû d'un sentiment tout libéral, ira se joindre à l'Angleterre pour fusiller en commun dans son berceau l'indépendance de la démocratie américaine.

Les Grecs ne peuvent tout seuls défendre leur natio-

nalité; en conséquence, la flotte de Navarin se joindra à celle des Turcs pour massacrer ce qui reste des Grecs.

Quand, pour étouffer en 1820 la révolution napolitaine, les Autrichiens ont marché dans les Abbruzzes, tout le parti libéral a crié par la bouche du général Foy: *Ils n'en sortiront pas!* Quel malheur que ce parti n'ait pas eu l'idée de conseiller au gouvernement français de mitrailler lui-même la révolution napolitaine! Cette solution libérale, qui consiste à tuer soi-même la liberté par amour de la liberté, n'était pas alors connue.

Qui vit jamais pareil acharnement contre le droit des gens et l'éternelle justice? Cette obstination serait inexplicable si elle ne reposait, au fond, sur un système où tout se lie.

La vérité est que ce qui se passe à Rome a un caractère général pour l'Italie et le monde; il s'agit en effet de l'universelle oppression ou de l'universel affranchissement. La destruction du pouvoir temporel des papes, fait culminant de l'indépendance de la société laïque, est la marque que l'Italie entre dans le chemin des peuples modernes. Rejetez-la sous le pouvoir temporel, vous lui interdisez la vie civile des autres peuples; vous la clouez au moyen âge. A l'égard des autres nations, il n'est pas moins évident que le foyer de la vieille Europe est dans Rome; que là est le premier anneau de la chaîne qui lie les peuples sous le sceau de la Sainte-Alliance; que la confusion des pouvoirs du prêtre et du souverain est l'empreinte du moyen âge

dans le droit politique, le démenti le plus éclatant aux conquêtes de la société moderne, la négation du droit établi par la révolution et par la philosophie, la consécration religieuse des traités de 1815, la marque de la défaite de la révolution française, la victoire du droit divin sur le suffrage universel, la sanctification de Waterloo. Oui, le nœud des choses humaines est encore là; toute la vieille Europe a raison de se retrancher parmi ces ruines. Dans cette coalition entre la Russie, l'Autriche, la France, contre l'esprit et le droit de la révolution, il faut rendre cette justice au gouvernement de la République française, qu'il s'est donné la plus grande part. Il a mis tout d'abord, dans cette partie jouée à trois, le plus grand enjeu de servitude.

L'ai-je enfin épuisée cette suite tortueuse de subterfuges? J'entends un cri de victoire comme après Marengo. La brèche est faite, le carnage a cessé, nos troupes sont entrées dans Rome. Soudain le langage change. Il n'est plus question de concessions, de conditions, de gouvernement constitutionnel, ni même de libertés sages : ce n'étaient là que les machines et les engins d'un siége contre la conscience et la raison publiques. Le siége fini, on accorde un moment à la vérité. Le prince est rétabli sans nulle autre condition que son bon plaisir ; telle est la phase nouvelle de notre expédition. Pour premier gage, une assemblée nationale est dissoute par le droit du sabre; une baïonnette renverse l'urne du suffrage universel, une nationalité expire; nous chantons un *Te Deum*, et tout est dit.

Ainsi se termine ce long chemin souterrain de subtilités rampantes, de mots couverts, d'embûches parlementaires, de promesses obliques, qu'il m'a fallu parcourir jusqu'ici. Le voilà qui s'échappe enfin, l'aveu cynique qui, je le savais bien, devait se trouver au fond de ce repaire. Rétablissement du pouvoir théocratique, droit divin sans garantie, absolutisme du sabre et de la crosse, restauration de 1815 sans charte : voilà le présent républicain que nous faisons à l'Italie pour prix de son sang et du sang de nos soldats. Nous l'avouons maintenant que le coup a réussi. Le fait est accompli. Raisonnez sur les morts tant qu'il vous plaira.

Au milieu de ce mépris de la conscience humaine, une chose commence à m'effrayer; c'est de voir les défenseurs de la société actuelle se retrancher sur le terrain qu'ils ont eux-mêmes travaillé dix-huit ans à miner. Les voilà acculés dans tous les systèmes qu'ils ont renversés. Ils ont déchiré le masque de la vieille société, et ils croient se déguiser sous ce reste de masque. Ils ont détrôné le jésuitisme, et ils épousent le jésuitisme. Ils ont brisé le principe de la légitimité, et ils s'appuient sur ce roseau rompu. Ils ont creusé l'abîme, et ils vont se rallier au fond de l'abîme. Ils ont fait le vide, et ils s'assiéent sur le vide. Qui ne reconnaît pas là le signe du vertige? Les fils de Voltaire mendient la protection des fils de Loyola.

Où s'arrêter dans cette alliance avec ce qu'ils ont maudit? J'ai vu des hommes, pleins d'une vague épouvante, tout à coup emportés d'une joie qui fait

peur. Pourquoi cela? Parce que les systèmes, les opinions, les croyances, les préjugés qu'ils ont tués et ensevelis eux-mêmes se relèvent aujourd'hui de terre et leur donnent rendez-vous parmi les ruines. Vous souvenez-vous du *Festin de Pierre?* Ils font comme don Juan qui, après avoir tué le vieux commandeur, accepte le rendez-vous à souper du mort. Ils tendent la main au spectre; le spectre ferme sur eux sa main inexorable de pierre. Qui peut dire où il les entraîne, moitié ricanants, moitié tremblants?

Au spectacle de cet inconcevable aveuglement, j'éprouve, pour ma part, plus de compassion que de colère; en les voyant répéter les paroles qu'ils ont flétries chez les autres, refaire les actions qu'ils ont maudites chez les autres, suivre pas à pas sans détourner la tête, les traces des dynasties qu'ils ont poussées au gouffre, je me demande souvent au fond de ma conscience : Que faire pour les sauver? Mais au milieu d'un ricanement pareil au bruit des feuilles mortes, j'ai entendu cette réponse sortir de mille bouches : Nous ne voulons pas être sauvés!

Après la leçon donnée d'en haut le 24 février à des hommes qui, ce jour-là même, ne voyaient pas ce qui s'accomplissait sous leurs yeux, je croyais qu'ils auraient puisé se sentiment loyal d'une certaine humilité dans l'expérience de leur défaite et de leur misère : c'eût été la marque d'une vraie supériorité que de profiter d'un tel enseignement. Quand je vois ces mêmes aveugles de cœur et d'esprit se donner de nouveau pour les

chefs de cette société, je me demande à quel abîme nous sommes condamnés de prendre pour guides ceux qui ont été convaincus de n'avoir eu pendant dix-huit ans ni yeux ni oreilles.

Savez-vous ce qu'ils ne pardonneront jamais au 24 février? Le voici. C'est de leur avoir montré a eux-mêmes, dans le secret de la conscience, leur mesure et inanité. La révolution a fait bien pis que les alarmer sur leurs propriétés; elle les a en effet dépouillés et appauvris sans retour, en mettant à nu et dispersant les haillons de leur génie. Si l'on avait pillé leur or, ils pourraient le retrouver; mais cette démonstration éclatante de leur aveuglement et de leur néant, ces intelligences si sûres d'elles-mêmes, si rusées, si subtiles, et tout à coup si misérables, brisées en une heure et renversées de leur petit piédestal par l'évidence : comment pardonner une si monstrueuse chute, et si éclatante, à la face du monde dont on se prétendait les conseillers et les sauveurs?

Pour un homme qui se donne la peine de penser au tumulte des partis, le signe le plus frappant que la révolution continue, c'est de voir le désordre moral établi par ceux-là même qui s'imaginent le combattre : l'esprit révolutionnaire est si peu abattu, qu'il ne se montre nulle part avec plus d'audace que chez ses ennemis.

Hommes de bonne foi, dites-moi comment vous entendez établir l'ordre en bouleversant toutes les notions de la conscience humaine, et sauver la société

en l'appuyant sur la négation même du droit social : la nationalité détruite, la religion prise pour masque, le chemin frayé à l'invasion, une assemblée nationale librement élue et dispersée par le sabre, une guerre religieuse sans foi, une croisade sans Christ, et pour résultat la liberté des cultes ramenant l'auto-da-fé d'une nationalité amie.

Vous voulez réparer le désordre moral; mais où est-il, s'il n'est dans ce que vous faites? Le désordre moral, c'est de mettre ses actions en pleine contradiction avec ses paroles; c'est de se dire les amis d'un peuple et d'écraser ce peuple; c'est d'agir dans le plan des Russes et des Autrichiens, en feignant de se séparer d'eux; c'est de mitraïller Rome quand ils mitraillent Venise, et d'établir, dans cette émulation, une différence entre un bombardement absolutiste et un bombardement modéré. Le désordre moral, c'est de prétendre n'influer en rien sur la liberté d'une nation, pourvu qu'on la tienne sous la gueule des canons. Le désordre moral, c'est de soutenir par le carnage un principe de gouvernement dont on ne veut pas chez soi. Le désordre moral, c'est d'imposer une autorité politique qui suppose un fanatisme de religion d'État, quand chez soi on a aboli la religion d'État. Le désordre moral, c'est d'étouffer un peuple au nom du catholicisme, parce qu'il est resté catholique, tandis que, s'il eût changé de communion, on n'eût pas songé à le violenter. Le désordre moral est de verser en langues de feu, par la mitraille, une foi que l'on n'a pas. Le

désordre moral est d'établir chez soi la liberté des cultes et de l'écraser chez les autres. Le désordre moral est de substituer dans les questions de conscience le meurtre à la discussion, les bombes aux arguments. Le désordre moral, c'est de restaurer le serviteur des serviteurs de Dieu, en commençant par massacrer ses sujets. Le désordre moral, c'est de faire d'un monceau de cadavres un trône spirituel.

Triste augure qu'une société qui frappe et renverse dans un aveuglement de parti tous les principes sur lesquels elle repose et qu'elle prétend défendre! N'est-ce pas dans une nuit pareille de l'intelligence et de la conscience, que lady Macbeth a tué ses enfants? Dans un temps où il est convenu d'appeler du nom de socialisme tout ce que l'on veut outrager, montrez-moi une utopie qui renverse mieux que ne fait notre croisade impie les principes et les lois de la civilisation moderne. La liberté de conscience ! où est-elle cette liberté, sur laquelle tout repose, quand de tous les points de l'horizon éclatent des *épées* (1), *non pas dans le fourreau*, mais des *épées nues*, pour trancher une question de conscience? La famille! où est le respect de la famille privée, si l'idée de la patrie, qui est la grande famille, est extirpée par le fer et par le feu? La religion! que devient-elle, si ceux qui ne l'ont pas se fient à la mitraille du soin de l'enseigner? La propriété! laquelle respectera-t-on, si un peuple n'a plus la propriété de

(1) Savonarole.

sa conscience? Dites-moi ce que possède l'homme, s'il ne possède pas sa croyance. Toutes les fois que celle-ci a été violentée, on a violenté la propriété; la confiscation des biens des protestants n'était que la conséquence nécessaire et logique de la confiscation de leur doctrine. En intervenant par la violence dans les choses spirituelles, vous enlevez à un peuple entier ce qui lui appartient par dessus tout, et sans quoi il ne peut rien posséder, la liberté de croire et de ne pas croire. Comment ne voyez-vous pas que si la conscience, c'est à dire l'âme humaine, n'est plus une propriété respectée, il n'y a plus de propriété dans le monde?

Supposez que cette société n'ait point d'ennemis; je dis que le danger n'en serait pas moins grand, puisqu'elle se frappe elle-même dans ses propres entrailles.

Au reste, nous pouvons bien, ce qui ne s'était jamais fait en France, insulter, conspuer ceux que nous allons combattre; nous pouvons écraser la fleur de la jeunesse italienne; mais ce que nous ne pouvons pas, c'est, en tuant ces hommes, de leur arracher les fruits de leur mort.

L'effort que nous avons dû faire pour les détruire est le commencement de leur affranchissement. Malgré nous, ce sang italien que nous avons versé à flots est la source désormais intarissable de l'indépendance et de la patrie italiennes. Qu'attendaient-ils de générations en générations tous les hommes dont le cœur a battu pour la cause de l'Italie? Que demandaient depuis Dante, Pétrarque, Machiavel, jusqu'à Napoléon, lord

Byron, tous les grands cœurs qui ont identifié cette cause avec celle de l'humanité même? Ils attendaient un acte d'héroïsme qui fondât la nationalité italienne. Cet héroïsme a éclaté. En tenant tête aux troupes les plus braves de l'Europe, ce peuple a montré qu'il existe : c'est en l'écrasant que nous l'avons révélé au monde. Désormais il peut être envahi, accablé, massacré, non annulé. Nous-mêmes avons écrit son nom avec son sang sur les sept collines, il ne peut plus être effacé. Malgré nous, la patrie italienne, cette Italie attendue, annoncée de siècle en siècle comme une espérance du genre humain, a jailli sous nos coups. Nous avons été les bourreaux, elle a été le martyr. Les Italiens ont su mourir; l'Italie vit pour jamais. La France ne réussira pas à l'égorger une seconde fois.

Car, voyez jusqu'où il vous faut arriver : à la négation de la conscience humaine. Le crime que notre gouvernement fait aux défenseurs de Rome de n'être pas tous nés dans Rome est, au contraire, la preuve la plus éclatante, la plus morale, la plus infaillible que cette nationalité ne peut plus être noyée dans son sang. Au moyen âge, chaque homme, de l'autre côté des Alpes, ne s'intéressait qu'à sa ville, à son foyer : le Pisan était l'ennemi du Florentin, le Florentin du Siennois, le Siennois du Romain, et c'est à cause de ce démembrement barbare que la patrie demeurait impossible. Aujourd'hui, de tous les points de l'Italie, se sont rencontrés des hommes pour défendre la même cause. Qu'est-ce à dire, sinon que la patrie existe,

puisqu'il se trouve des hommes pour mourir en son nom? En sorte que l'accusation dressée par le gouvernement français est au contraire la marque de cette solidarité morale qui compose un corps de peuple. Il reproche aux Italiens de nos jours précisément ce qui est leur plus grand titre moral, d'être sortis des rivalités, des haines, des divisions où le moyen âge était parqué, et d'avoir embrassé l'idée moderne de la nationalité.

Quoi! un Napolitain verser son sang pour Venise, un Lombard pour Ancône, un Génois, un Piémontais, pour Rome! quelle criminelle connivence! L'intérêt de la Péninsule veut qu'on la ramène de force à ces temps où chaque homme était en guerre avec tous les autres. Et moi, je le demande à toute conscience ennemie, à tout cœur endurci que la passion n'a pas détruit sans retour : dans cette affaire, de quel côté est le gouvernement français? Du côté de la civilisation, ou du côté de la barbarie? avec la société moderne, ou avec le moyen âge? avec le droit, ou contre le droit? avec la raison, ou avec l'absurde? avec la justice, ou avec la force brute? Il veut une Italie, à condition qu'il n'y ait pas d'Italiens.

Si je n'avais fait partie d'une grande assemblée, je ne me serais jamais douté de la légèreté d'esprit, feinte ou réelle, avec laquelle les hommes décident ces immolations de peuples qui excitent de siècle en siècle des frémissements d'indignation dans la conscience humaine. Les plus fins sont ceux qui jouent le mieux

les stupides. « Comment, mon cher, vous croyez que « cela finira aussi tragiquement! Des coups de fusil « contre la république romaine? Allons donc! per- « sonne n'y songe, soyez-en sûr. Par exemple, je serais « de votre avis, si nous n'avions affaire à un homme « aussi honnête. » Puis viennent les formalistes. « Ce n'est pas la question; il s'agit tout bonnement et simplement de la question d'urgence, pas d'autre chose, etc. » Voilà avec quelles billevesées les hommes jouent les hommes; c'est ainsi qu'ont été consommés dans tous les temps ces grands meurtres qui saignent encore. Sous ces aimables paroles, s'amassent les larmes inextinguibles des uns, la honte irréparable des autres.

Demain, les passions se tairont; l'histoire dira : La France, en 1848, avait jeté un cri pour appeler les peuples à la liberté. L'Italie entendit ce cri rédempteur, elle se leva à demi de sa tombe. Mais un peuple s'approcha froidement de cette nation qui ressuscitait, et il égorgea le cadavre : ce peuple, c'est la France.

Qui prend la responsabilité du meurtre de la nation par laquelle toutes les autres ont été engendrées à la vie civile? Est-ce une classe seule? est-ce la bourgeoisie? est-ce la France? Qu'on le dise.

Je ne sais ce que pensent à cet égard mes compatriotes, ni ce qu'ils font pour amuser leur conscience. Pour ma part, je voudrais me laver les mains de ce sang, et voilà pourquoi j'écris ces lignes. Mais il n'est pas si aisé d'échapper par des paroles à la solidarité

d'un homicide social. Je sens sur ma poitrine le poids d'un meurtre; dans mon sommeil une voix me crie : Caïn, qu'as-tu fait de ton frère?

S'il est hors de doute que la misère, la faim, les inquiétudes dévorantes qui ont empoisonné jusqu'à ce moment la République, sont l'expiation de la longue immoralité dont la France a été la complice sous le règne précédent, qui peut prévoir le gouffre de maux près de s'abîmer sur nous pour l'expiation de ce grand homicide? Du moins, lorsque le fléau d'airain nous frappera jusqu'au cœur, souvenons-nous que nous l'avons voulu.

Un peuple étouffé en plein jour par un autre peuple qui l'avait appelé à la liberté, non plus sous la tutelle d'un roi, mais dans la pleine conscience de ses actions : il n'y a pas de plus grand trouble porté dans l'ordre moral. Pour que cet ordre se rétablisse, il faut un châtiment; et je commence à craindre que la nation qui a tué de sang-froid la liberté chez une autre n'en soit punie longtemps par l'incapacité de l'établir chez soi.

Quelle est la peine sociale du fratricide social? Quel sera le châtiment du nouveau crime de Caïn? Affranchie seulement du remords, verra-t-on la France, portant au front un stigmate ineffaçable, toujours agitée, jamais satisfaite, errer d'une extrémité de la servitude à l'autre extrémité sans pouvoir s'arrêter dans la liberté et dans le droit? Travaillera-t-elle sans produire? S'agitera-t-elle sans avancer? Sèmera-t-elle sans moisson-

ner? Servira-t-elle de ferment, de foyer, d'aiguillon, de brandon au monde, sans pouvoir elle-même profiter de ses œuvres? Maudite entre les peuples, son travail aussi sera-t-il maudit?

Nous traînons encore aujourd'hui après nous la solidarité du premier partage de la Pologne. Jusqu'à quelle génération s'étendra la solidarité du meurtre de l'Italie? Combien de temps la voix de ce sang criera-t-elle contre nous? Belles questions vraiment pour nos hommes d'État! Le premier châtiment de ceux que ces questions font sourire est l'aveu que leur conscience est morte, l'extinction de la conscience était le vrai signe d'un ordre de choses qui finit.

C'est, du reste, une vue bien misérable de s'imaginer qu'un peuple échappe à ce que la Providence veut faire de lui; on croit que tout se débat dans les urnes, et l'on ne voit pas qu'une force supérieure aux fantaisies des peuples fait souvent sortir de l'urne le contraire de ce qu'ils ont déposé. Depuis Louis XVI, que d'efforts la France n'a-t-elle pas faits pour se soustraire à la République! Deux fois elle s'est refaite de ses mains une dynastie pour tromper l'avenir; elle a cru d'abord s'arrêter dans la gloire avec la dynastie de Napoléon. Cette dynastie lui ayant manqué, elle a accepté la Charte de la branche aînée. Cette branche rompue, elle s'est rattachée au trône des d'Orléans; et malgré tant d'efforts pour s'abuser, se tromper, s'arrêter sur la pente, une heure a suffi pour la lier à la République. La journée du 24 février 1848 est grande, parce-

que dans ce moment la France entière a eu conscience d'un fait déjà consommé chez elle depuis un demi-siècle, à savoir, que la monarchie est morte depuis la mort de Louis XVI. Elle a reconnu distinctement ce jour-là, que ceux qu'elle avait salués du nom de roi depuis cinquante ans n'avaient eu qu'un règne d'emprunt; en sorte que tous ses efforts pour se rattacher à la monarchie n'ont servi qu'à la précipiter vers la République.

Plus que jamais on peut donner à l'histoire de France le titre de l'ancienne chronique : *Gesta Dei per Francos, les actions de Dieu par la main des Français.* La main aveugle travaille et ne connaît pas son œuvre; le plus souvent elle fait le contraire de ce qu'elle croit faire. Ce peuple peut bien se frapper lui-même et donner pour un jour la direction de ses affaires à tous ses ennemis : il peut ébaucher la servitude, mais c'est la liberté qui sortira de l'ébauche. Encore une fois la main aveugle touchera un but qu'elle ne connaissait pas : *Gesta Dei per Francos.* Au 14 février ils croyaient saisir la monarchie, ils ont rencontré la République; aujourd'hui ils croient embastiller le XIXe siècle, ils le précipitent dans l'inconnu.

L'ÉTAT DE SIÉGE

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ÉTAT DE SIÉGE

A MES COLLÈGUES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

REPRÉSENTANTS DU PEUPLE,

C'est le cri sourd de la population la plus misérable (1) de France que je voudrais faire arriver à vos oreilles; le mal est devenu si grand, que la question de parti n'est plus rien devant celle d'humanité. Voilà pourquoi je m'adresse ici, loin du bruit passionné de nos discussions, à chacune de vos consciences en particulier. Pesez de sang-froid les maux que je vais raconter en peu de lignes : ils sont tels que la tribune pourrait difficilement les supporter; dites s'il vous plaît de les faire durer un jour de plus.

Ah! si le roi savait, c'était le mot de l'ancienne

(1) M. de Mornay se servait déjà en 1840 de ces mots : la *contrée la plus misérable de France.* (*Question sur les étangs*, par M. de Mornay, p. 38.)

rébellions, de spoliations, de violences, de meurtres, de vols, d'abus de confiance, de crimes contre les propriétés, contre les personnes, est le département de l'Ain; puis, quand ils ont fait le calcul et tressé cette couronne murale, ils déclarent, d'un autre côté, que tout est perdu s'ils ne livrent ce pays d'honneur à l'exception du sabre et des baïonnettes. Pour moi, je conclus qu'ils renversent ainsi toute idée de moralité et d'autorité parmi nous : la moralité, puisqu'ils condamnent le pays qu'ils tiennent pour le plus honnête du monde; l'autorité, puisqu'ils déclarent qu'entre eux et lui il y a la guerre.

Par ce témoignage officiel, notre pays n'est-il pas bien vengé des calomnies officielles dont on l'assiége sans trêve? Car il ne se peut que les plus simples ne fassent le raisonnement qui suit : Si le département que le gouvernement dit être le plus modéré, le plus étranger à la violence, est précisément celui qu'il garrotte et torture avec le plus de soin, il nous apprend par là que ce qu'il veut, ce qu'il réclame, ce qu'il attend de nous n'est ni l'honnêteté, ni la modération, ni le respect des propriétés et des personnes; la conséquence est mathématique. Si l'on oppose que ce département est plus frappé qu'un autre parce qu'il est plus révolutionnaire, on arrive à cet autre résultat, que le plus révolutionnaire est en même temps le plus soumis aux lois; ce qui détruit d'un seul coups l'échafaudage d'immoralité, de barbarie, que l'on dresse incessamment devant la conscience des ingénus.

A cette considération de la situation morale de ce pays, je veux en ajouter une autre tirée de sa situation physique, qui n'est pas moins unique en France.

Chaque jour, on réclame dans la presse ou à la tribune contre tel ou tel atelier malsain où l'industrie consume ses ouvriers. Me sera-t-il permis, sans mériter les menottes ou la corde, d'élever timidement la voix en faveur d'un atelier dont il n'a pas encore été dit un mot, je parle d'un atelier de soixante-sept lieues carrées, 134,000 hectares, où s'éteignent, pour disparaître jusqu'au dernier, 30,000 ouvriers laboureurs, reste d'une population autrefois florissante? Me sera-t-il permis de dire, que, dans l'endroit où l'on condamne l'espérance comme un crime, mon pays dévore, engloutit ses habitants, qu'une industrie de mort établit là, à grand'peine, artificiellement au cœur de la France, des marais Pontins où depuis un siècle les villes font place aux hameaux, les hameaux à la chaumière isolée, la chaumière à la solitude, la solitude au marécage, sans qu'aucune plainte sortie de ces plages empoisonnées par l'avarice ait encore frappé vos oreilles? Pourrai-je ajouter que dans les pays que nous aimons par dessus tous les autres, chaque année les morts l'emportent sur les naissances, que la vie y est en moyenne de vingt-deux ans, pendant qu'elle est de plus de trente-sept ans dans le reste de la France, que la force active y est inférieure d'un tiers, que la faiblesse musculaire des hommes et des animaux empêche d'y faire de pro-

fonds labours (1), que l'on est obligé *d'y renouveler en partie tous les ans* les enfants qui servent de bergers (2)? A ces faits empruntés de pièces officielles (3), ajoutez les décès des batteurs, moissonneurs, domestiques, étrangers, qui vont mourir dans leur pays de la mort contractée parmi nous en se mêlant à nos travaux seulement pendant deux mois. Chez nous un homme de quarante ans est un vieillard.

Si encore la nature avait fait le mal! mais non! c'est l'incurie de l'administration autant que celle du législateur. Il y eut un temps où ce pays était plein de villes florissantes; une population nombreuse, robuste, l'habitait (4). Comment donc la ruine, la dépopulation, la mort, se sont-elles répandues si vite dans nos campagnes? Comment telle ville qui comptait 4,000 habitants en a-t-elle à peine 200 aujourd'hui? Comment est-il arrivé que telle église qui s'élevait au milieu d'une ville, s'élève aujourd'hui seule, au milieu de la plaine déserte dans un immense cimetière? A cette question, un écrivain du dernier siècle a répondu par ces mots (5) : « Les grands propriétaires, les bons bour-

(1) De Mornay, p. 3.

(2) Cette consommation d'enfants ne porte pas tout entière sur ceux du pays. (*Rapport de la commission d'enquête*, p. 161, etc.)

(3) Puvis, *Notice statistique sur le département de l'Ain*, p. 105. *Du desséchement des étangs*, p. 9. — Greppo, *Mémoire*, p. 33.

(4) Le docteur Bottex, *Des causes de l'insalubrité des Dombes*, p. 28, 45 etc. *Rapport de l'enquête*, p. 156.

(5) Cites par Varennes de Fenille (*Nouvelles observations sur les étangs*, 1791).

geois dont cette partie abonde plus qu'ailleurs, ont absorbé les petites habitations, nommées *mas*, et les ont détruites. » Ces grands tenanciers ont résolu le problème de supprimer l'espèce humaine; et sans frais de machine, ni de main-d'œuvre, ils ont eu le génie de se créer un revenu. Comment cela? En inondant, submergeant le sol naturellement le plus sec de France; à force d'art, ils ont créé là une immense maremme; ils ont ramené la nature cultivée à la barbarie, en la couvrant d'eaux dormantes, marais, étangs, lacs fangeux qui, se communiquant les uns aux autres, comme un ulcère, ont empoisonné l'air vital; sur un plateau seul, on en compte plus de 1,600. L'histoire de ces Romains qui nourrissaient leurs murènes de chair humaine s'est accomplie chez nous à la lettre. Les hommes ont disparu pour engraisser les viviers.

Après cela, effrayés de la solitude qu'ils ont faite, les possesseurs du sol se sont enfuis pour échapper au foyer de peste qu'ils ont créé, laissant à leur place, dans leurs manoirs déserts, un fermier, un paludier chargé d'exploiter les funérailles de toute une population. De là ce grand nombre de vieux manoirs, de châteaux, de tours, sans être en ruines, sont et demeurent inhabités, et surgissent du fond des eaux. Si vous suspendez à l'air un linceul, il se couvre de taches livides, comme le cadavre d'un empoisonné. On a calculé que les efforts prodigieux que cette population à dû faire pour se décimer, elle serait hors d'état de les faire aujourd'hui pour se sauver. Et le mal ne

s'arrête pas; au contraire : de nos jours seulement, plus de deux millions ont été dépensés pour augmenter l'ulcère (1). Comment donc s'étonner que la population diminue chaque jour, et pour ainsi dire à vue d'œil, malgré de constantes immigrations attirées par le haut prix des salaires, et qui ne parviennent pas à combler la fosse toujours ouverte? Calcul effrayant (2) : dans ce pays, l'impôt du sang, la conscription, se prélève, non sur le produit net des générations, lequel n'existe pas, mais sur le déficit; la France y dépense et dévore chaque jour par anticipation son capital humain.

Au lieu de calomnier ces hommes, il faut avouer que s'ils n'eussent été les plus patients, les plus tempérants, depuis longtemps on eût cessé d'entendre parler d'eux. Ils ont résisté par le cœur; c'est un miracle qu'ils n'aient pas disparu jusqu'au dernier.

Souvent il arrive que d'honnêtes propriétaires reviennent hardiment se fixer au milieu du foyer de peste. Au péril de leur vie, ils travaillent à convertir la terre maudite en terre habitable; bientôt ils en sont récompensés par une augmentation de leur héritage et par la reconnaissance de tous. Mon souvenir le plus cher est d'avoir travaillé, dans mon enfance, à mesurer, arpenter, dessécher, avec mon père, le plus pestilentiel de

(1) *Mémoire*, par M. Greppo, p. 9.

(2) Voir à ce sujet les travaux vraiment classiques de M. A. Puvis, *Notice statistique de l'Ain*, p. 111, etc.

ces marais (1); mais que peuvent des actes isolés, contrariés, empêchés par une législation sauvage, aussi longtemps que la puissance publique ne s'associera pas à l'effort de quelques uns (2)?

Car, pour maintenir ce régime de mort, il a fallu appuyer une industrie barbare sur une législation plus barbare (3), conserver pour nous seuls les coutumes féodales, enlever à des hommes déjà déshérités la garantie du Code civil dont tous les autres jouissent, c'est à dire qu'après les avoir empoisonnés dans leurs corps, c'est le droit féodal qui continue de régir leur biens. Qui croirait qu'il y a en France un pays où quiconque peut construire une chaussée a le droit d'inonder, d'immerger son voisin (4)?

Dans le même marécage, l'un possède l'eau et l'autre le sol. Ni l'un ni l'autre n'a la liberté de dessécher l'hydre, d'assainir son héritage, de le rendre habitable. Non! la peste a le privilége. Si le propriétaire réclame le droit d'arracher sa terre au marais et de ne pas s'empester lui-même, ce droit lui est refusé : il n'est que le premier serf de sa glèbe. Le vrai maître, le tenancier

(1) Les léchères.

(2) *Rapport de la commission d'enquête*, p. 195.

(3) Dans ce pays règne une jurisprudence sauvage. Les étangs sont une nature de biens privilégiée, *res sacra*. (*Mémoire*, par Valois, p. 2, 1844. — *Commission d'enquête*, p. 200, etc. — *Mémoire sur la question légale*, par M. Digoin, p. 14, etc., etc.)

(4) Le propriétaire qui veut détruire son étang ne le peut pas. (*Observations sur les étangs de la Bresse*, p. 12. — *Des étangs et de la nécessité d'une législation nouvelle*, de Marivault, 1826, p. 34.)

qui doit survivre à tout, ce n'est pas l'homme, c'est l'étang. Nul espoir de se soustraire à loi de mort. Tous sont liés l'un à l'autre dans un communisme gothique. De père en fils, le vivant est attaché au cadavre.

Je lis dans une loi des barbares, que la femme adultère était condamnée à être étouffée vivante dans le limon d'un étang. C'est le supplice de la population la plus innocente de France. A de tels maux, qui eût dit qu'on pouvait en ajouter de plus grands?

Au milieu de ces calamités intolérables et permanentes, quelles plaintes avez-vous jamais entendues? En quoi ces hommes si patients à mourir vous ont-ils jamais importunés de leurs instances? Quel journal, quelle presse, quel club, quelle tribune a jamais porté jusqu'à vous leur funèbre histoire?

Vous ont-ils jamais demandé non la fortune, non l'aisance, non le droit au travail, non le droit à l'assistance, non le droit à l'aumône, mais seulement le droit de respirer, en vous priant d'éloigner d'eux le poison qui les tue? Avez-vous jamais ouï une parole, je ne dis pas menaçante, mais amère de ces hommes? Connaissiez-vous leur existence, vous qui lisez ces lignes? Tel est l'excès de leur misère que leur principal caractère est l'indifférence pour la vie.

Les eussiez-vous trouvés bien criminels, si pour avoir non du pain, mais leur part d'air vital, comme toutes les créatures, ils vous eussent demandé de détruire l'exception qui, du foyer pestilentiel où ils sont plongés, fait une propriété privilégiée, sacrée, incom-

mutable, réglée par des usages seigneuriaux (1), lesquels perpétuent indéfiniment le fléau sans aucune possibilité de le voir disparaître? Enterrés vivants, les condamneriez-vous s'ils avaient espéré que la république qu'ils ont saluée, que M. Louis-Napoléon qu'ils ont acclamé, entr'ouvriraient la tombe féodale où la révolution les oublie, et qu'une voix leur crierait : Sors, Lazare!

Mais s'ils l'ont pensé, ils ne l'ont point montré. S'ils l'ont cru, ils ne l'ont dit à personne. Le même silence a pesé sur leurs solitudes, après comme avant 1848. Pas un témoin, pas un espion ne les a trouvés en flagrant délit d'espérance.

Lorsqu'il semble, le premier devoir était de corriger l'indignité du sort qui les accable, comment, par quels bienfaits le gouvernement nouveau s'est-il montré à eux? Comment, à cette détresse de deux siècles, a-t-il répondu? Je vais le dire.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, que datent les avertissements qui annoncent la mort de cette population. Depuis 1789, jusqu'à nos jours, il y a comme un cri d'alarmes qui ne cesse pas un moment.

Avant 1789, c'est le cri sourd de la terre : « *les épultures surpassent les naissances.* »

(1) A l'exception de quelques uns des possesseurs qui bordent le plateau, il n'en est peut-être pas un seul à qui il soit loisible de changer le mode de culture de ces réservoirs insalubres. (*Mémoire sur la question de la suppression des étangs*, par M. Digoin, p. 53, etc.)

Peu d'années après, en 1791, un (1) avertissement formel est donné : « La calamité augmente sans cesse; « et sous nos yeux l'enceinte du foyer de peste s'étend « à un point qui effraie. » Malgré le bruit de la révolution, l'assemblée législative et la convention entendent distinctement le cri de détresse; elles répondent coup sur coup par deux lois de salut, du 11 septembre 1792 et du 14 décembre 1793, qui ordonnent le desséchement des étangs; un peu après, la révolution est vaincue; l'une de ces lois est retirée, l'autre tombe en désuétude.

En 1808, l'administration elle-même donne la mesure du mal (2) : « Le déficit des naissances sur les morts est de plus d'un quart. » Personne ne s'émeut de cette déclaration officielle; l'empire passe devant cette fosse sans la regarder.

Plus tard, un observateur en calcule de nouveau la profondeur (3) : « Dans les quinze dernières années, dit-il, sur une population de 13,768, le nombre des naissances, pendant quinze années, a été de 8,605, celui des décès de 11,796, ce qui donne un excédant de 3,191 ou de plus des 3/8 pour les morts sur les naissances; la destruction de la population dépasse donc

(1) Varennes de Fenille, *Nouvelles observations sur les étangs*, p 24, 41, etc , 1791.

(2) *Statistique* de 1808, par M. de Bossi, préfet de l'Ain.

(3) Dépouillement fait par M. Digoin au greffe de Trévoux des actes de l'état civil des quinze dernières années de vingt-cinq communes du pays inondé.

des 3/8 sa reproduction, et depuis quarante ans *le mal va toujours empirant.* » La restauration, la quasi-restauration passent et se ferment les oreilles.

Même progression de mort en 1849. Seulement, dans l'intervalle, beaucoup de voix, et des plus considérables, ont appelé au secours. J'ai là, sous mes yeux, toute une bibliothèque de savants mémoires qui font crier la plaie. Que ne puis-je citer tous leurs auteurs, pour l'honneur de l'humanité? « C'est une contrée « frappée de malédiction, » dit l'un. « C'est une Algé- « rie, reprend un autre (1) : l'air qu'on y respire est « plus funeste que le sabre et les embûches des « Bédouins. » Une troisième voix s'élève, pleine aussi d'autorité : « La population de la Dombes périt (2); les « terres sont frappées d'interdit. Il n'est pas possible « de consacrer un pareil ordre de choses!! » A une semblable désolation, M. Puvis, président de la Société de l'Ain, met le comble par ces mots : « Les morts « l'emportent d'un tiers sur les naissances..... le chan- « cre s'agrandit (3). Hâtons-nous donc, s'il se peut, « d'y porter remède. L'humanité, l'intérêt du pays « entier le réclament à grands cris. » Ainsi, le glas ne s'arrête pas.

Le 10 décembre enfin, le malade lui-même se relève de sa couche; il acclame le nom de Bonaparte comme

(1) Latil de Thimécourt, président de la Société d'agriculture de Trévoux. (*Bulletin* n° 7, p. 8.)

(2) Mémoire de M. Digoin, p. 30.

(3) A. Puvis, *Du desséchement des étangs*, p. 11, 49.

le pestiféré de Jaffa. Cette fois, le gouvernement est averti ; il ne peut plus ignorer que cette population respire encore. Non, il ne passera pas comme les autres. Il s'arrête, et voici sa réponse : État de siége, perquisitions, inquisitions domiciliaires, enlèvements d'hommes pendant la nuit, les mains liées derrière le dos ou avec les menottes ou la chaîne au cou, emprisonnements préventifs, cachots, mises au secret, garnisaires, conseils de guerre, menaces, injures, espions, comparutions, délations, destitutions, ruine, détresse, terreur : voilà enfin le remède trouvé, et le bon Samaritain qui porte secours à son frère blessé.

Oui, c'est sur ce malheureux plateau des Dombes et de la Bresse qu'ils ont eu le courage de faire un exemple et de déchaîner de nouveau 1815. Partout ils promènent au loin, ils font rayonner leur terrorisme dans le hameau le plus écarté du Bugey et de Gex. Mais nulle part ils n'ont autant pesé, autant appuyé de la crosse de fusil et de l'éperon que là, sur la plaie vive, à l'endroit où la pauvre créature humaine, défaillante, crie et succombe. Villars. Saint-André, Sainte-Croix, Bouligneux, Saint-Nizier-le-Désert, ils ont commandé leurs plus beaux exploits autour de ces sépulcres. Marchant avec précaution, ils les ont entourés de nuit, et ils y ont encore enlevé quelques vivants bons à être garrottés.

Il y avait une misérable ville, chef-lieu de ces déserts, qui, de 4,000 habitants, est réduite (1) à 200 : c'est

(1) *Rapport de la commission d'enquête*, 1840, p. 27.

Villars. N'ont-ils pas aujourd'hui quelques remords d'avoir fait investir à minuit ces catacombes par 1,800 hommes déployés en bataille? Valait-il bien la peine de manœuvrer si savamment pour surprendre dans leurs lits les derniers de ces Lazares qu'ils n'ont pu faire condamner à une heure de prison, après les y avoir laissés pourrir pendant trois mois. Eh! que ne les laissait-on tranquilles? ils eussent bientôt suivi les autres.

Je connais des hommes (1) qui, depuis quelques mois, ont été tour à tour emprisonnés, puis relâchés, puis réemprisonnés et mis au secret, puis de nouveau relâchés, et qui n'ont jamais vu le juge. Amusement barbare! ils sentent tour à tour la liberté et la geôle, sans savoir jamais par où finira ce jeu. Le pis dans la tyrannie, c'est la dérision. Jusqu'ici, le droit de l'opprimé était du moins le sérieux de l'oppresseur.

Se figure qui le pourra le spectacle de corps expéditionnaires qui, le mousquet au poing, poursuivent et cherchent sur la margelle des étangs un rassemblement fantastique! Ce que l'on se représentera plus difficilement, c'est l'impression morale de ces enlèvements d'hommes, la surprise, la stupeur, puis le dédain, l'ironie, l'indignation dans une population ravagée, réduite de 2,000 habitants par lieue carrée à moins de 300 (2),

(1) Par exemple les deux adjoints d'Ambérieux, dont il sera question plus bas.

(2) Enquête, p. 66.

et même à 180 (1), comme dans les terres sauvages, là où toute détresse s'aggrave par l'éloignement, par l'inconnu, par la solitude, par l'abandon. J'ai vu la Morée après Ibrahim ; j'atteste que la malédiction n'était guère plus grande.

Qui ne plaindrait les officiers condamnés à ces folles expéditions? Étrangers au pays où on les envoie, ils doivent nécessairement se croire entourés d'ennemis invisibles. Moins il y a de réalité dans le crime que l'on cherche, plus il faut pressurer le pays pour en faire sortir un crime imaginaire.

C'est la méthode de la torture appliquée à tout un territoire. Qu'il confesse un complot, une insurrection impossible ; sans cela point de trêve.

J'imagine que plus d'un officier a dû sourire tristement de ses ordres, lorsque envoyé en toute hâte pour réduire au besoin, par la force, la population agglomérée des Dombes, il ne trouvait sur le lieu de l'émeute qu'une église abandonnée et quelque fiévreux frissonnant sur un sillon. Enfin le complot, l'insurrection ne se rencontrant nulle part, il est resté convenu que si ce territoire ne pouvait, faute de population, être coupable de rassemblement, il pouvait fort bien, au moins, l'être d'une pensée, d'une idée, d'une tendance quelconque ; à ce titre, depuis sept mois, le voilà soumis à l'état de siége le plus extravagant qu'on vit jamais.

(1) Mémoire de M. Digoin, p. 52.

Qui l'emporte de l'odieux ou du ridicule? Il vaut la peine de le savoir.

On parle tout bas dans le pays d'une grande insurrection de revenants à Saint-Nizier-le-Désert; à leur tête se trouvait leur compatriote, le nommé Joubert, vainqueur de Rivoli, républicain exalté, esprit dangereux; la police le surveillait. A la première sommation il a disparu honteusement avec un éclat de rire. Grâce à ce vigoureux coup de main, le calme n'a plus été troublé.

Vous demandez comment, dans ce pays, un préfet, un commissaire civil ou militaire, un proconsul peut dormir tranquille au milieu de tant de chiffres de morts? Belle question! L'expérience a montré que rien n'est plus aisé que de se débarrasser d'un pareil souci. On arrive. Précédé de cinquante gardes à cheval et de deux compagnies de voltigeurs, on parcourt à la hâte cette terre condamnée. De loin en loin se rencontrent des hommes blêmes, amaigris, qui se tiennent à l'écart et grelottants sur la douve du marais. Vraiment, dit l'autorité éclairée d'un trait de lumière, ces hommes n'ont point l'air satisfaits! évidemment ils conspirent. Et, sur cette observation, l'interdit du sabre est jeté sur tout un territoire. Par la violence des lois exceptionnelles, on le retranche du reste de la France; vrai système d'amputation en matière de gouvernement. Que serait-ce s'il fallait étudier ce pays avant de le menacer, le connaître avant de le frapper, panser la plaie au lieu de la déchirer? Se moque-t-on du pouvoir, et le croit-on fait pour cela?

MENEU BARCELONES

Ici, pourquoi ne placerais-je pas la lettre qu'écrivit ces jours derniers un paysan de la Bresse? L'assemblée des patriciens ne se crut point offensée pour avoir écouté à sa barre le paysan du Danube. Dans son simple langage, cette lettre parlera peut-être aux consciences dont je ne puis trouver le chemin.

« Nous avons défendu jusqu'au bout l'empereur, en « 1814, de nos fusils de chasse, de nos fourches, de « nos faux. Paris était déjà rendu, que nous tenions « encore dans nos steppes. L'oncle s'en est souvenu à « Sainte-Hélène, ; comment le neveu s'en souvient-il?

« Qu'avons-nous fait? Le doigt sur la détente, comme « à l'approche de l'ennemi, ils parcourent le pays; ils « inspectent les buissons, ils fouillent les verchères, ils « cernent les taillis. Que cherchent-ils? Les Cosaques « sont-ils cachés dans nos chenevières? C'est trop de « bruit! nos troupeaux en sont effarés.

« La nuit passée, les deux adjoints d'Ambérieux « furent enlevés dans leurs lits et conduits dans la pri- « son de Bourg. On dit qu'ils ont déjeuné dans le « grangeon de leur vigne, la porte à moitié close, à « cause du vent; ce qui fait une société secrète. Qua- « rante-huit guides à cheval ont suffi à l'expédition. « Les femmes pleurent, les hommes se taisent. Les « accusés ont été mis au secret.

« Votre voisin, le maire de Saint-André-de-Corcy, « fut lié, les mains derrière le dos, en tête de sa com- « mune. Ils avaient soif, ainsi garrottés, surtout le « forgeron, qui en porta longtemps la marque; par

« pitié, les soldats leur apportèrent à boire. Le maire
« de Trévoux fut battu et souffleté jusqu'au sang. Vous
« connaissez l'instituteur de Villars, celui qui vous fit
« si bon accueil ; il voyagea, les menottes aux mains,
« plus commodément, à mon gré, que ce monsieur de
« Gex qui passa ici la corde au cou.

« A Champagne, Montluel, Thoissey, Trévoux,
« Miribel, Saint-Laurent, Nantua, Poncin, dans la
« bonne Bresse, surtout dans la mauvaise, force gens
« de bien de toutes sortes, bons bourgeois, journaliers,
« moissonneurs, batteurs, carats, furent emprisonnés.
« Le tribunal les renvoie chez eux avec honneur. Mais
« leurs moissons, qui les leur rendra? Qui nourrira
« leur famille cet hiver? Ceux-là rentrés, d'autres les
« remplacent. Dans mon canton seulement, soixante-
« huit sont signalés qui attendent les menottes. Que
« voulez-vous! ils ont lu le journal : voilà le crime.
« Bien avisés ceux qui couchent dans les bois.

« Vous avez effacé la peine de mort, à ce qu'on nous
« dit ; mais la peine de ruine sans jugement, d'un mot,
« sans écriture, c'est la mort pour nous, et la pire :
« demandez-le à mon voisin. Son établissement fut
« fermé, à la Saint-Jean, par les gendarmes, vu qu'il
« avait oublié d'éteindre sa chandelle à l'heure du
« couvre-feu. Il en vivait. Le pauvre homme fut sur la
« paille. Son garçon s'est fait carat : vous savez quel
« métier dans le pays d'étangs. Chaque nuit, après le
« labourage, quand les autres dorment, garder les
« bœufs au milieu de la brouille du grand étang, sans

« blouse, ni manteau, presque nus, les deux pieds « dans le marais, peu de ces enfants en reviennent « seulement après un an. Celui-là en mourut aussi. « Depuis ce temps, le père a le mauvais frisson : il dit « qu'il n'a point de goût à la vie. Avec cela, le monde « diminue toujours chez nous, il s'attriste. De douze « feux que nous étions, nous voilà réduits à deux (1), « qui bientôt s'éteindront. Que la volonté de Dieu soit « faite ! Mais est-il nécessaire que les garnisaires s'en « mêlent? Croyez-moi, ils sont de trop.

« Nous ne nous plaignons pas de ce que la vie est « plus courte de moitié pour nous que pour les autres « Français, ni de ce que la vieillesse nous arrive quand « l'âge mûr commence pour les autres. Nous ne « demandons pas à vivre plus longuement : mais nous « aimerions à ne point passer ce peu de jours dans la « prison de ville, loin de nos femmes, de nos enfants. « Est-ce trop demander? Parlez-en, Monsieur, à quel- « ques-uns de vos collègues. S'ils ne pensent pas « comme vous, ils sont hommes après tout. »

Telle est la lettre du village : cinquante mille hommes la signeraient au besoin.

Moi-même j'ai vu une partie des maux qu'elle raconte. L'an dernier, en lisant, dans un cimetière de campagne, les noms de presque tous mes compagnons d'âge, de presque tous ceux que j'avais connus, et me souvenant

(1) Ceci est d'accord avec le *Rapport de l'enquête*, qui dit précisément la même chose, p. 157.

de la patience, de l'abnégation sublime de ces morts, dont le nom ne sera plus jamais prononcé par personne, j'ai pris envers eux et envers moi l'engagement de faire connaître les maux intolérables qui les ont conduits à une fin prématurée.

Voilà pourquoi je dis, je répète à la France, si elle veut m'écouter, à mes collègues, à la presse, à tous les pouvoirs constitués : Vous plaît-il que cet état de choses continue? Voulez-vous, entendez-vous sérieusement laisser périr au milieu de vous cette population jusqu'au dernier homme (1), sans seulement tourner la tête de son côté? On sait d'une manière certaine l'année, et pour ainsi dire le jour où disparaîtra cette race d'hommes si nobles, si intègres, qui se personnifie dans Joubert. Voulez-vous, entendez-vous donner un privilége éternel au poison, et garrotter, châtier l'empoisonné (2)? Si ces hommes se sont pris à espérer, est-ce bien votre volonté assurée, réfléchie, qu'ils soient replongés d'un coup de crosse dans la fosse commune? Est-ce là votre mot suprême?

Dans une époque qui prétend relever tout ce qui souffre, je pensais que c'eût été une entreprise de quelque valeur, que de tendre la main à 30,000 Français enterrés tout vivants. Pour les sauver, que faut-il? Rendre la nature à sa disposition première et faire entrer le Code civil chez ces derniers serfs de la cou-

(1) *Rapport de l'enquête*, p. 157.

(2) *Cette espèce d'empoisonnement miasmatique.* (*Rap. de l'enquête*, p. 189.)

tume féodale. Vous le pouvez si vous voulez. Au lieu d'une léproserie de 30,000 serfs de l'évolage (1), vous pouvez faire sortir de terre 100,000 paysans robustes et aisés. Vous avez ici dans vos mains, à un certain degré, ou la puissance de la mort, ou la puissance de la résurrection. Dites un mot (2), et le miracle commencera de s'accomplir; le temps qu'il faut mettre à tout fera le reste; mais du moins, commencez. La nature vous y invite, puisque c'est par un effort monstrueux et permanent qu'elle est de nouveau submergée chaque année, et que, contrairement à la première de ses lois, c'est sur une pente rapide (3) que l'on parvient, à force d'art, de travaux, de chaussées, de douves, de daraises, de préjugés, de volontés rétrogrades et de lois féodales, à retenir et conserver le fléau.

Mais si vous ne voulez rien faire pour ces malheureux, laissez-les du moins mourir en paix. N'ajoutez pas plus longtemps au supplice de la nature bouleversée, viciée, empoisonnée à plaisir, le supplice d'une loi de terreur. Ne mettez pas ces hommes plus longtemps et tout ensemble à l'interdit de la nature, et à l'interdit de la société française. Sans cela il est impossible que vous ne finissiez par être taxés d'une intolé-

(1) Droit d'inondation.

(2) Nous redirons donc que la Dombes peut être facilement assainie. (*Rapport de la commission d'enquête sur l'assainissement du département de l'Ain*, p. 190.)

(3) La pente du plateau est très forte, plus forte qu'elle n'est en aucun pays de plaine. (A. Puvis.)

rable barbarie. Veuillez y songer. N'est-ce pas assez de mourir si tôt et si tristement? Quand même ils auraient éprouvé au fond du cœur quelque amertume contre un ordre social qui leur impose, à eux seuls, une forme homicide de la propriété, est-ce le vrai moyen de les convertir que de les traîner, menottes aux mains, entre le garnisaire et le fossoyeur?

Et quelle raison, je vous prie, de leur laisser le bâillon? qu'on en dise une seule. Mais, non; les vrais, les uniques motifs de l'exception, personne n'ose les avouer, tant ils seraient risibles et monstrueux; si bien que pour les combattre, je suis obligé de les deviner. Essayons.

Il n'y a pas longtemps qu'un homme de bonne volonté alla plaider la cause de ses compatriotes auprès d'un homme puissant. La compagnie était nombreuse, choisie; le réclamant parla simplement, mais avec trop d'émotion pour être habile; il pria, supplia, il adjura au nom de l'humanité; bref, il crut sa cause gagnée. Ayant réfléchi mûrement, l'homme d'État, après une pause, le regarda et l'interpella en ces termes: « D'après la géographie, autant qu'il m'en souvient, c'est donc vous qui êtes voisins de Lyon?—Pardonnez-nous, dit le premier, si c'est là notre crime, nous sommes plus près du Jura. — Précisément! c'est bien pis, répliqua le second, vous êtes alors voisins de la république de Genève? Malheureux! ah! vous l'avouez enfin! — Point du tout, reprit l'un en s'inclinant, nous vivons sous l'eau, deux ans sur trois, retirés et

dégoûtés du monde. Grâce à nos déserts, nous ne sommes les voisins de personne.—Vous ne m'entendez pas, dit l'autre, vos affaires sont plus mauvaises que vous ne pensez. — Comment cela? s'écria le réclamant avec inquiétude. — Écoutez-moi, repartit l'homme d'État avec autorité :

« Véritablement vos compatriotes sont plaisants! « Eh quoi! ces hommes ont la pleine et entière liberté « de respirer comme il leur plaît, dans toute une pro- « vince où la vie est rendue impossible. Et voyez le « mauvais esprit! ils demandent, ils espèrent, en « secret, quelque chose de mieux; on n'est pas plus « absurde que cela, avouez-le, ni plus ennemi de tout « gouvernement régulier. Comment! ils ont l'air de « n'être pas convaincus que de grands tenanciers ont « le droit absolu d'empoisonner tout être vivant dans « une étendue de quatre-vingts lieues carrées. Où iriez- « vous avec ces idées-là? Que devient le droit de la « propriété et de la famille, s'il n'emporte avec lui le « droit de détruire l'espèce humaine? Allons donc! « qui voudrait d'un droit ainsi réduit par les barbares « du Socialisme? Voyons, répondez, je vous attends. « Mais cela vous est impossible. Il est vrai que ces « hommes ne se plaignent ni ne se révoltent. Aucun « désordre n'a éclaté parmi eux; mais ils raisonnent, « m'écrit-on, non pas à haute voix, mais tout bas, le « soir, au coin du feu, au chevet des mourants, à la « conduite des morts; enfin, ils pensent : c'est beau- « coup trop. Je les soupçonne de croire que des

« hameaux bien peuplés, bien cultivés, bien nourris,
« où l'on entendrait le cri des laboureurs, le bruit des
« enfants, le chant des fileuses, vaudrait un grand
« étang brouilleux éternellement calme, éternelle-
« ment silencieux, où nulle réunion, nul club n'est
« possible, véritable image de l'ordre social, tel que
« mon imagination le comprend. De bonne foi, une
« telle utopie se peut-elle tolérer? Puis, élevant la voix :
« Voulez-vous, ajouta-t-il, que je vous donne la vraie,
« la grande, la profonde, la grave raison d'État? Eh
« bien, je la dirai à mon pays. La voici. Ces hommes
« sont pâles; et Jules-César nous apprend que les
« hommes pâles sont dangereux aux empires et qu'il
« faut s'en défier. Vous sentez bien que tant que vos
« compatriotes conserveront le même air de visage,
« je suis, en conscience, obligé, pour être un homme
« politique sérieux, de les faire garder à vue. »

Ainsi parla le grand homme. La compagnie, jugeant sur ce discours, qu'en somme il avait peu d'esprit, eut peine à le laisser achever; elle ne l'applaudit qu'une fois, par habitude, avant qu'il eût rien dit. De dépit, il se retira des grandeurs et laissa sa place à un autre. Pour lui, il alla finir tristement dans le ridicule.

Voyez donc la logique du mal! Il ne suffisait pas que ces hommes fussent dans une condition physique impossible; il a fallu les soumettre à une loi civile monstrueuse; et ces iniquités en appelant une troisième, il a fallu les garrotter par un état de siége qui est lui-même une exception dans l'exception. Avec

l'iniquité toujours croissante. la force se trouvant toujours trop faible, on déclare aujourd'hui après sept mois, que l'état de siége, tel qu'il a été pratiqué, ne suffit plus ; il faut avoir recours à des moyens nouveaux; il faut serrer davantage le frein.

Malheur à qui du fond de cette détresse lève les yeux vers l'assemblée nationale. Le gendarme menace de prison le paysan qui pétitionne; en sorte que, parmi nous, le vœu même est un délit. La police, s'interposant entre la bouche du peuple et l'oreille de l'assemblée, confisque la prière au passage.

Admirez le système. Ce dut être celui du docteur Francia, dans le Paraguay. Un officier de cavalerie décide que telle histoire, telle littérature, tel roman permis, utile dans le reste de la France, est au dessus de notre intelligence. Voilà, de son autorité, le volume retranché. Pour nous l'almanach serait trop savant, il nous nuirait ; le lire devient un crime d'État. Il y avait dans le voisinage un ancien journal, le *Censeur*, par lequel s'exhalait encore quelque vœu. Le sabre déclare, foi de théologien, que ledit journal, *ne croyant pas à l'infaillibilité du pape*, ne peut, en conscience, continuer à vivre ; ce qui doit amener, si l'on veut être conséquent, la réfutation et la conversion forcée de l'Église protestante par un piquet de hussards.

Excellente institution que ce tribunal de l'index que nous avons nouvellement imité du Saint-Office, et rapporté de notre campagne de Rome, en l'appropriant à nos mœurs. Là-bas, chez les barbares, des hommes de

livres jugent les livres et les prohibent; chez nous, ce sont des hommes de sabre; encore les avons-nous réduits à un seul, omnipotent, omniscient, qui, étranger à notre pays, voit mieux que nous ce qui nous convient dans les sciences, les arts, les lettres, et du premier coup d'œil nous ramène à l'alphabet. Dieu fasse qu'il nous le laisse! Mais le moyen de l'espérer? Déjà les journaux de Paris, que tout le reste de la France lit sans danger et avec profit, ne peuvent pénétrer chez nous, non plus qu'en Chine.

Que veulent-ils donc faire de notre pays, en élevant cette muraille entre lui et le reste du monde? Empêcheront-ils l'air de la patrie de passer sur nos têtes? Après nous avoir ruinés, faut-il encore nous dénationaliser? Nous arracheront-ils des entrailles de la France? Oui, il faut en arriver là, ou ce système est insensé.

Car, encore une fois, pourquoi cette inquisition militaire? Que poursuivent-ils dans nos champs? Je l'ai dit, ce n'est pas un fait, un complot, un corps de délit. Non! stratégie toute nouvelle, nos troupes sont envoyées à la piste d'une pensée, de ce qu'ils appellent une tendance. Le pays pense mal; les baïonnettes ont mission de le forcer à penser bien. Ordre est donné de débusquer au pas de charge, des taillis, des cheintres, des étangs, des vernais, non point un rassemblement, mais une idée, une conviction intime, une espérance d'avenir bonne ou mauvaise qui se promène sur les nues. Les voltigeurs sont chargés de harceler une doctrine qui traverse les esprits. Ne demandez pas quelle

doctrine; personne n'en sait rien : c'est l'affaire des officiers d'en prendre connaissance, sous leur propre responsabilité, en posant leurs factionnaires. Sentinelles, prenez garde à vous! la consigne, dans toute la 6e division militaire, est de ne laisser passer aucune idée, sous une forme quelconque, sans l'arrêter et la traîner morte ou vive devant l'autorité. Guerre difficile, s'il en fut, surtout dans un pays où chacun pense prudemment et sagement, parle peu et bas, où le naturel est réservé, l'exaltation inconnue, où les mœurs sont admirables, où le calme, la placidité qui naissent d'une bonne conscience sont le caractère de la population entière.

Napoléon, non pas le neveu, mais l'oncle, qui connaissait et aimait, pour les avoir éprouvés dès Montenotte, ces hommes vaillants et sûrs, disait d'eux à une revue : *Braves gens quand ils ont cassé leurs sabots;* c'est à dire quand ils sont sortis du premier étonnement et de la douce innocence de leurs forêts. Comment, avec de pareils gens, croiser avec succès la baïonnette contre des idées dont personne ne dit rien! Aussi la campagne est ingrate; on assure que nos conscrits aimeraient mieux avoir affaire aux Russes.

Veut-on un exemple parlant de cette résistance passive à l'injustice flagrante? Le voici; j'en fus témoin : il n'en est pas qui peigne mieux le pays et la violence qui lui est faite. C'était dans l'un des villages répandus entre la Bresse et le Bugey; il n'était bruit là, comme partout, que de mandats d'amener : cette fois, la lettre

de cachet avait frappé l'un des principaux habitants du lieu, riche commerçant, qui a su se faire aimer. Depuis six semaines, gendarmes, voltigeurs, guides à cheval, le traquaient jour et nuit; ils n'avaient pu le saisir. Quelle ne fut pas ma surprise de le voir par un beau jour d'été, le matin, prendre le frais sur la place; pendant le fort du soleil, s'asseoir à son bureau, diriger son commerce; le soir venu, visiter ses amis et cultiver son jardin! Pourrait-on, lui dis-je en m'approchant, avoir l'explication de ce mystère? « Aisément, répondit-il; et me conduisant sur la place : Vous voyez autour de vous, reprit-il, le hameau? Il n'est pas là un enfant, un homme, une femme, un vieillard qui ne veille pour moi. Mes sentinelles sont partout. A peine un cavalier apparaît à l'horizon, j'en suis prévenu, je m'abrite où il me plaît; tous ces cœurs me sont ouverts. » Trois mois se passèrent ainsi, notre homme toujours tranquille à son bureau, les gendarmes sur les dents, déjà suspects. Qui se lassa le premier? L'autorité. Elle finit, ne pouvant mieux, et probablement aussi épuisée d'injustice, par retirer sa lettre de cachet. Ce qui donna au brigadier l'occasion de s'excuser par ces mots : « Cet homme est mieux gardé qu'un roi dans son royaume. » Je le crois bien, il était abrité dans la conscience publique.

L'état de siége, c'est à dire la suppression du droit commun, violent de sa nature, ne peut être qu'une mesure transitoire dans un moment de péril flagrant; rendez-le permanent, vous sortez des conditions de la

civilisation. Contrairement à tous les systèmes de gouvernement, plus celui-ci se prolonge, plus il devient impossible; il se dégrade par sa durée même. Comment des hommes accoutumés à obéir jusque-là, subitement investis d'un pouvoir absolu, libres de trancher la loi à coups de sabre, conserveraient-ils longtemps l'équilibre nécessaire dans un gouvernement même de tyrannie? Ils ne le peuvent. La magistrature civile dégénère en servitude militaire, l'esprit militaire en esprit de police, l'oppression en abjection; tout se mêle, se brouille; et cette suprématie absolue de la crosse de fusil en toute matière, politique, religieuse, judiciaire, morale, contraire au sens commun, funeste à tous, est véritablement mortelle à l'armée.

Ou les populations de cinq départements de France se plieront passivement aux habitudes de l'état de siége, ou elles résisteront moralement à la contrainte. Dans le premier cas, le mépris des magistratures civiles, souffletées en plein jour par la main de la police militaire, s'établit partout. On s'accoutume à n'obéir qu'à la peur. La loi, trop longtemps voilée, disparaît. Cinq départements frontières, dont le patriotisme veillait pour tous, désormais hébétés, sans droit, sans conscience, rampent devant le premier venu qui se présente avec un morceau de fer. L'Ain, l'Isère, la Loire, la Drôme, le Rhône, ces cinq vedettes avancées de la France, s'assoupissent dans l'opprobre. Façonnées par avance au régime autrichien, russe, pontifical, elles s'endorment; le jour venu, elles laissent passer, sans

la reconnaître, l'invasion qui se présente; la cravache précède le knout.

Dans le second cas, celui où la conscience proteste en secret contre l'insolence de la force brutale, il s'amasse des trésors inépuisables de haine; en sorte que le peuple le plus doux de France se trouve dans cette alternative: ou l'avilissement devant la force, ou la malédiction de l'injustice condamnée à s'accroître chaque jour.

Dans cette alternative, comment voulez-vous qu'ils hésitent? Certes, il faudrait croire que nous sommes de grands misérables, s'il suffisait de nous présenter la pointe d'une baïonnette pour nous arracher quoi? une espérance, une pensée. Qu'avons-nous fait de plus que le reste de la France? Vous êtes peu éclairés, nous dit-on. Est-ce comme méthode nouvelle d'éducation que l'on nous impose depuis sept mois la férule de l'état de siége? Veut-on faire une expérience sur nous avant de l'étendre à la France? Mais pourquoi ce privilége? Nos villageois sont réputés les hommes les plus faciles à gouverner; espère-t-on qu'eux domptés, humiliés, ils serviront d'exemple à tous les autres?

Je dois vous avertir ici qu'on se méprend sur ces hommes; autant ils sont respectueux devant le droit, autant ils sont obstinés, dans leur cœur, devant l'injustice. N'ayant pas le souci d'une longue vie ni l'embarras d'une vieillesse avancée à soutenir, avec le peu de jours qui leur sont donnés, ils sont peut-être les mieux disposés et les mieux faits de France pour soutenir sans capituler la religion de la justice.

Que peuvent des dragonnades contre des laboureurs, des pâtres, des journaliers, qui, faisant peu de bruit et mourant à la peine, ne se réunissent, ni ne prêchent, ni ne chantent?

Le soir, au retour des champs, dépliant ses bœufs et apprenant que tel de ses voisins a été arrêté et lié, que monsieur l'adjoint couche en prison, le paysan, qui se souvient des cours prévôtales et de l'échafaud de Savarin, secoue la tête sans rien dire, et songe. Est-ce ce signe, ce silence que vous voulez atteindre? Voilà pourtant la guerre dans laquelle ils vous poussent.

Chose significative! dans une guerre à la conscience, on a choisi pour principal adversaire le plus insaisissable. Il est aisé de dissiper un club, d'étouffer des cris; mais le silence éternel des Dombes, comment le bâillonner? Toutes les baïonnettes du monde échoueraient contre la taciturnité, la lenteur réfléchie, le calme inaltérable du paysan de Bresse. C'est un homme qui marche lentement, mais sûrement. La France était déjà dans les banquets libéraux qu'il était encore attardé à sa charrue. Depuis ce temps, le dernier ouvrier de l'Évangile est devenu le premier; il mesure, il implante, il enfonce, il enracine profondément dans le sol chacun de ses pas. Quand il en a fait un, l'univers entier ne le ferait pas reculer.

Si le crime inexpiable de ces hommes de paix est d'avoir écrit mon nom et celui de mes amis sur leurs bulletins de vote, la justice ne voudrait-elle pas que

nous fussions, à leur place, arrachés de nos bancs et traînés, la corde au cou, à travers la France? Évidemment: si l'élection est le crime, nous, les élus, sommes les criminels. Faut-il un châtiment à la liberté, à la conscience du suffrage? L'équité veut que le châtiment retombe sur les représentants, non sur les représentés. N'est-il pas d'autre moyen de faire cesser la ruine de tant d'honnêtes gens? Veut-on continuer indéfiniment l'état de guerre? Qu'on nous prenne pour otages, et qu'on leur laisse un moment de trêve!

Non, vous ne voudrez pas que la force continue indéfiniment son règne, dans le pays que je viens de décrire. Après lui avoir rendu la garantie de la loi politique, vous l'arracherez aussi aux conditions qui le tiennent parqué en dehors des lois civiles ordinaires. Car si quelque chose est monstrueux, c'est de voir la force physique choisir pour principaux adversaires des hommes déjà occupés par deux ennemis invincibles, une nature corrompue, une mort prématurée. Vous ne vous ferez pas les auxiliaires de l'une et de l'autre; mais en rendant ces hommes au droit commun, vous y rendrez aussi tous ceux qui, sans être plus coupables, sont soumis au même régime d'exception; dans ce cas, l'excès des maux que j'ai racontés aurait une fois servi à quelque chose.

Après tout, les persécuteurs se lasseront plutôt que ceux qui, ayant tout subi, n'ont plus rien à redouter; ils conserveront la paix de l'esprit; car ils savent que rien de ce qui est violent au delà de toute mesure ne

peut durer, et que lorsque toutes les misères sont rassemblées, c'est un signe que le remède approche.

Ils savent aussi qu'ils souffrent en ce moment pour la France entière. Un jour viendra où elle leur saura gré d'avoir enduré avec patience ce que beaucoup d'autres peut-être auraient jugé intolérable; et si ce jour devait ne pas luire, si la France, condamnée par elle-même, devait être la risée du monde avant d'en être la proie, peut-être le pays le plus misérable ne serait pas celui où l'on pourrait répéter comme dans le mien :

LES SÉPULTURES SURPASSENT LES NAISSANCES.

RÉVISION.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉVISION.

Une République prise à l'essai.

Ils étaient là une nuée d'enfants qui criaient au bord d'un gouffre : République ou Monarchie! vie ou mort! croix ou pile! Quel triste amusement ce pouvait être que ce jeu avec la destinée humaine : je vous le laisse à penser. En approchant, je vis que ces enfants étaient des vieillards. Ils étaient ridés de plusieurs siècles; leurs cœurs avaient cessé de battre dans leurs poitrines depuis un temps qu'ils ne pouvaient eux-mêmes mesurer; et ce qu'ils mettaient en jeu, c'était le sang et les pleurs du monde.

Quand ils furent las, ils se dirent : Tout vieux que nous sommes, courbés sous la force des choses, figurons-nous que nous ne faisons que de naître. Convoquons devant nous toutes les formes imaginables de gouvernements qui ont traversé l'esprit des hommes!

Donnons-nous le spectacle amusant de leurs disputes; après quoi nous choisirons ce qui, dans le passé, réchauffera le mieux nos vieilles fantaisies.

Cela dit, à son de trompe, on vit de tous les points de l'espace et du temps arriver précipitamment des représentants de tous les régimes. Il y avait d'abord des représentants de Sésostris et de Minos; puis il y en avait des castes égyptiennes, qui, pour pièce de conviction, traînaient après eux des momies. Il y avait des représentants du gouvernement de Nabuchodonosor. Ceux-ci se mirent immédiatement, avant toute discussion, à brouter l'herbe de la cour, par respect pour leur mandat. On voyait des druides avec la faucille, des prêtres du Paraguay avec le fouet. Après eux marchaient les députations des clans celtiques, des tribus de la Germanie de Tacite, des patriarches juifs, des nababs de l'Inde, des empereurs byzantins, des rois de Rome, des rois chevelus, des sauvages de l'école de Jean-Jacques, des habiles de l'école de Hobbes et de Machiavel, des doctrinaires de Gand, des bonapartistes du sacre, des libéraux des Cent-Jours, des monarques déchus, relevés, retombés, restaurés. Le magnat du globe prit la peine de venir lui-même directement de Panama.

Il y avait en outre un grand nombre d'autocrates, tels que sultans, beys, pachas, proconsuls, préfets de l'état de siége, hetmans, hospodars, sans compter les empereurs de toutes les Russies, qui étaient venus exposer personnellement leurs systèmes le bâton à la

main. On vit même paraître des républicains, les uns de l'Atlantide de Platon, les autres des États-Unis, quelques-uns de France, tous modestement vêtus, plus pauvrement accueillis.

Sitôt que cette assemblée fut en présence, il s'éleva un effroyable orage de cris discordants ; car chacun voulait faire prévaloir sa manière de gouverner les hommes. Nabuchodonosor vantait ses cornes, les druides leur faucille. Sieyès son grand électeur, M. de Maistre son bourreau : le czar mettait par dessus tout son knout, et l'on inclinait à son avis.

Dans cette émulation, il semblait que tous les siècles déchaînés les uns contre les autres se brisaient avec fracas, le Pandémonium de Milton n'était rien auprès de ce conflit de voix, de principes, de systèmes inconciliables qui se choquaient dans la nuit. Je crus que la terre allait s'entr'ouvrir; et, me tournant vers les vieillards qui avaient déchaîné la tempête, je leur dis : « Oh! les plus sages des hommes, écoutez-moi avec bienveillance : Que faites-vous? » Puis, m'enhardissant de leur étonnement, j'ajoutai : « Seriez-vous les esprits du chaos? voulez-vous y replonger ce peuple? — Bon! me dirent-ils; vous êtes plaisant.—En quoi? repris-je, s'il vous plaît. — Eh, morbleu! monsieur, nous rétablissons le calme dans les esprits. Laissez-nous suivre la discussion. Ne voyez-vous pas que nous fondons l'ordre et la stabilité dans notre patrie? »

A peine avaient-ils dit ces mots, que les fondements des choses, heurtés par tant de chocs contraires,

s'écroulèrent autour d'eux; et il se fit un grand vide, comme, après qu'un vaisseau a sombré, il semble que la mer elle-même descende et le suive dans le gouffre.

N'est-ce pas une chose unique au monde qu'un pays auquel on propose de faire table rase de tous les faits consommés, pour construire de nouveau l'ordre politique par un vote d'assis et levé?

C'est vouloir conduire une nation à cet état d'abstraction où Descartes ramenait l'esprit humain quand, y faisant le vide, il l'obligeait de douter même s'il est.

Cette expérience que le métaphysicien a pu faire impunément dans le secret de sa pensée, est-ce là ce que l'on veut appliquer à un peuple? Faut-il qu'il procède à la recherche métaphysique de son existence?

Comme s'il pouvait y avoir un moment de vide absolu chez lui! Comme si ce n'était pas jouer avec la vie et la mort d'une nation!

Quoi! vous proposez de lui dire : Ce système de gouvernement que la force des choses a produit, cette démocratie qui est toi-même, ton sang et ta vie, cette réalité qui te presse et t'enveloppe, ces faits qui se sont consommés, cette révolution qui s'est accomplie, cette terre qui te supporte, ce soleil qui t'éclaire, supposons que rien de cela n'existe. Voilà le premier degré pour un bon philosophe.

Fais un pas de plus. Déjà tu as ramené autour de toi l'épaisse nuit des premiers jours. Il est vrai que, pour rentrer dans ce vide absolu, tu es obligé de fermer les yeux à la lumière, ton esprit à l'évidence. Mais

enfin c'est une nécessité de la métaphysique. Revenu, par ce travail monstrueux, aux ténèbres premières, désarmé, aveuglé, dépouillé de toi-même, de tes conquêtes, de ton instinct, sans souvenirs, sans présent, sans guide, sans conscience, te voilà réduit à la condition de l'homme avant la naissance de l'ordre civil. Toutes les voies te sont également ouvertes, parce que tu n'es entré dans aucune. Repousse de plus en plus le témoignage de tes sens; fais autour de toi table rase. Cesse même de penser si tu le peux : c'est le comble de l'art.

La Révolution a parlé pendant soixante années : tu ne dois pas entendre sa voix. La lumière a brillé dans les faits : tu ne dois pas la voir; tes pères t'ont montré le sentier : tu ne dois pas le suivre; mille embûches sont sous tes pas : tu n'en seras averti par personne.

Encore une fois, te voilà tel que nous t'avons voulu, dépaysé, désorienté, égaré, perdu dans l'univers civil. Maintenant tu es libre! Va, marche, avance, recule, cherche ton chemin. C'est une expérience qu'il nous plaît de faire sur toi.

Cette idée a sa source dans une autre qui l'engendre, et qu'il devrait suffire d'énoncer pour en montrer l'absurdité, quoique, par entraînement de parti, elle soit chaque jour exposée sans être repoussée par personne. J'y trouve un exemple frappant de ces pensées monstrueuses qui, à la faveur du tumulte des intelligences, se glissent, rampent d'abord sans que personne les

aperçoive, et finissent par se relever et dévorer l'époque qui s'y livre. Ce sophisme consiste à dire que la République a été acceptée par la France à titre d'essai; idée si risible, que je serais d'abord tenté de ne rien ajouter pour la combattre, si elle n'était le fond même d'une partie de nos débats. Elle porte visiblement au front son origine; j'y reconnais la théorie de ce libéralisme à la fois royal et boutiquier, qui, sur la fin de ses jours, se mit soudainement à penser pour le besoin de sa cause. Les légitimistes qui l'ont acceptée ne l'eussent jamais trouvée.

Évidemment nos hommes d'État sont partis, selon leur coutume, d'une observation profonde, tirée de la nature des choses.

L'œil fixé sur l'abîme béant des révolutions, ils se sont fait le raisonnement suivant, puisé dans une expérience personnelle : Lorsque nous voulons un habit de cour, ou de ville, ou une livrée pour présenter une requête, que faisons-nous? Nous nous rendons chez un fripier; là se rencontrent divers costumes étalés; nous les essayons l'un après l'autre; celui-ci est trop étroit, celui-là trop large : nous les rejetons. Enfin il se rencontre une livrée qui sied à notre génie; l'ayant marchandée, nous l'achetons au rabais, et l'emportons roulée sous notre bras.

Il en est de même si nous voulons un soulier; nous en chaussons d'abord plusieurs dans l'arrière-boutique; ayant rencontré celui qui se trouve fait de temps immémorial pour notre pied, nous nous levons et

disons : C'est bien, mon ami ; portez ces souliers chez moi : voici votre argent. De même encore si nous voulons une perruque, ou une fausse dent, ou un faux œil, n'est-il pas vrai qu'après les avoir expérimentés nous disons : Cette dent est faite pour moi ; ce faux œil évidemment m'appartient ; car tous ces objets se rencontrent dans les boutiques où nous allons les choisir pour nous en orner à notre fantaisie.

De ces simples considérations, il résulte clairement que la Providence a voulu manifester par là qu'il existe aussi des boutiques de gouvernements à l'essai, tout faits, tout drapés, tout fripés à l'avance, sans que le gouverné ait besoin de s'en mêler. Un peuple qui passe désœuvré dans la rue, et qui se trouve par hasard sans gouvernement ou sans religion, et sans moyen de s'en fabriquer, s'arrête incontinent ; puis, considérant toutes les formes politiques, religieuses, sociales, qui sont exposées aux yeux, il prie d'abord qu'on en enlève la poussière ; cela fait, il dit au patron :

— Chaussez-moi d'une royauté. Combien vaut-elle?

— Tant, dit l'autre.

— C'est trop cher ; n'en fabriquez-vous plus de nouvelle?

— Rarement.

— Et cette aristocratie?

— Ah ! c'est pour rien ! Quelle occasion ! Profitez-en.

— Non, pas présentement.

— N'auriez-vous pas, par hasard, une bonne démocratie de rencontre?

— En voici de toutes sortes : de légitimistes, de bonapartistes, d'orléanistes.

— N'en auriez-vous pas de simplement démocratiques?

— Essayez ceci, monsieur, sans vous gêner, et dites-m'en votre opinion.

Sur cela, le peuple en bâillant, ses membres étendus, essaye, endosse, chausse en une heure toutes les formes de la boutique.

— Voilà mon affaire! dit-il enfin. Le cœur joyeux, il emporte, sous son bras, tout roulé dans son bissac, tout brodé de mensonges, tout cousu de fraudes, tout fabriqué de duperies, son système de gouvernement. Arrivé à la maison, il se trouve que le système est usé. Ce n'est bientôt qu'un haillon. « Quelle mauvaise boutique de charlatan! » dit le peuple à son fils. « J'ai repoussé le pire, j'ai choisi le meilleur, et pourtant me voilà pieds nus, sans argent, sans idées, sans feu et sans système! »

Jusqu'ici, on avait pensé que l'homme était pour quelque chose dans les choses humaines; qu'un système politique naissait à son origine d'une certaine foi que les hommes avaient dans certains principes, que cette foi était nécessaire pour engendrer une institution quelconque, qu'en un mot la première affaire pour fonder un gouvernement était d'y croire. Tout cela est changé. Nos grands hommes viennent de découvrir que la société n'est pour rien dans son système social, une nation pour rien dans sa nationalité, la foi pour rien

dans une religion, les idées d'un peuple pour rien dans son gouvernement populaire.

Selon eux un système de gouvernement, République ou monarchie, peu importe! est une machine inventée, montée on ne sait par qui, en dépit de Dieu et des hommes. Loin d'être faite du sang de nos semblables, de leurs idées, de leurs passions, de leur souffle, de leurs croyances, l'ordre civil et politique n'a aucun rapport avec eux; ils n'ont besoin ni de l'aimer, ni de le haïr, encore bien moins de s'y fier. Pour fonder un système social ou politique, la société n'a qu'à se croiser les bras, indifférente comme à une expérience de physique.

Le système social, toujours poussé par on ne sait qui, passe, défile devant le peuple observateur, et fonctionne comme il peut; cela ne regarde en rien l'esprit humain. La machine fait de son mieux; elle roule, elle s'arrête, crie, légifère, quelquefois se couronne, souvent se découronne, sans que jamais ni Dieu ni l'homme ne s'en soucient. Imperturbablement debout, au bord de la route, la société, toujours les bras croisés, se contente de dire : Voilà décidément une jolie expérience. Je me procurerais volontiers une de ces machines qui me dispensent d'exister. Mais comment peuvent-elles si agréablement se mouvoir? Auparavant, on avait supprimé Dieu, et, tant bien que mal, je l'avais compris. De nos jours, voici que l'homme aussi est supprimé. Comment donc peut aller la machine, sans mécanicien? Qui la pousse? qui la raccommode? qui la restaure?

Alors les plus avisés montrent du doigt un petit automate de deux pouces au plus de haut, ce qui le met à la portée de tout le monde. Voilà l'âme, disent-ils d'un air entendu.

Telle est la doctrine nouvelle sur l'origine et la formation des sociétés. C'est sur cette profonde conception et sur les épaules de ce petit homme qu'il s'agit, pour tous les hommes sérieux, de rétablir aujourd'hui les fondements ébranlés de la religion, de la propriété et de l'ordre.

Quel dommage que cette théorie ait attendu six mille ans pour paraître! Quelle énorme dépense de cœur, d'esprit, de génie, de vertu, de gloire, de sincérité, d'héroïsme, elle eût épargné au genre humain! au lieu de sa vie de labeur constante, quelle grasse vie oisive, si, se croisant les bras, il eût laissé faire l'automate!

D'abord, je le maintiens des Grecs, nos maîtres encore, à l'heure qu'il est, en toutes choses. Avec tant d'esprit, ils n'ont pas su se dire : Que la République fonctionne comme elle voudra à Marathon, à Salamine, à Platée, et dans l'aréopage; pour nous, assis et mangeant nos olives, nous assisterons volontiers à l'expérience; rien de plus, rien de moins. Si ces hommes eussent parlé ainsi, quelle agréable carrière eût été la leur! Jouant aux osselets, ne s'inquiétant du reste, ni Miltiade, ni Périclès, ni Sophocle, ni Socrate, ne se fussent ainsi travaillés pour l'honneur de la République, quand ils pouvaient si bien s'en remettre de tout, patrie, poésie, félicité publique, arts, sagesse, à

l'automate, qui eût fait volontiers à leur place l'expérience de la guerre médique et du Péloponèse, du système des chœurs dans la tragédie, du système de la démocratie dans l'aréopage, du bien et du mal dans la philosophie, du beau et du laid dans la statuaire, de la gloire et de l'opprobre dans la postérité.

Pour les Romains, ils avaient l'esprit à peine dégrossi. L'idée si simple, si lumineuse, ne leur vint même pas de prendre Rome à l'essai, de la laisser fonctionner toute seule, se réservant de la garder ou de la rejeter plus tard, suivant qu'elle se tirerait bien ou mal de l'épreuve. Avouons, toutefois, qu'il eût été beau de voir Rome naître sans les Romains, vivre sans eux, grandir sans eux, remplir le monde sans qu'ils y parussent, et, l'expérience accomplie au gré de l'observateur, César, s'accommoder à peu de frais d'une si bonne machine. Grand Dieu! que par ce moyen ces gens-là se seraient épargné de soucis!

Et, ce que je dis des Grecs et des Romains, je le dis, à plus forte raison, des chrétiens; car il sera éternellement à regretter qu'ils n'aient pas laissé le christianisme faire seul son expérimentation. Que leur en eût-il coûté de le regarder faire au fond des basiliques, impartialement, sans se mêler d'y croire, encore moins d'être martyrs. De deux choses l'une, ou l'expérience réussissait, ou elle échouait. Dans le premier cas, ils avaient d'emblée un culte tout fait, un dogme, une foi, les basiliques transformées en cathédrales par une opération purement automatique; en un mot, le sys-

tème du moyen âge, papauté, empire, temporel et spirituel, clergé, noblesse, tiers-état, le tout achevé sans débourser un denier ni une goutte de sang. Était-ce là un résultat? Au contraire, l'expérience ne réussissait-elle pas, l'automate payait les frais, et tout le monde était quitte.

Sans compter qu'il doit y avoir un avantage immense à prendre un dieu à l'essai; car il doit naturellement être infiniment plus accommodant, plus complaisant, que si, débutant par la foi, vous lui donnez à penser que vous n'en changerez jamais. Cette dernière considération est la plus grave de toutes en faveur de la théorie des institutions sociales prises à l'essai.

De cette théorie, il s'ensuit nécessairement que, pour avoir une bonne République, il faut en exclure avec soin tous les républicains; et, si la nôtre a une marche si triomphante, cela vient uniquement de ce que l'on s'est conformé avec soin à cette règle, repoussant, destituant de tout droit, extirpant de tout emploi et charge publique, emprisonnant au besoin tous ceux qui portent dans leur cœur cette forme de gouvernement.

Vous sentez d'avance la raison profonde qui oblige d'extirper, avant tous autres, les républicains dans une République. Si, par malheur, on eût laissé ces gens-là entrer dans les conseils du gouvernement de leur choix, si les démocrates eussent été pour quelque chose dans une démocratie, ils eussent montré une partialité révoltante en faveur du système qui est leur religion. Ils l'eussent servi avec amour, conseillé avec

sincérité, pratiqué avec foi, peut-être avec dévouement, et, dès lors, que devenait l'expérience, je vous le demande? Elle était faussée, il n'y avait plus d'impartialité. La machine n'était plus abandonnée à elle seule, à ses lumières propres. Impossible de juger son savoir-faire.

Règle générale : pour bien expérimenter une machine, gardez-vous de la mettre entre les mains de celui qui la connaît pour l'avoir faite. Confiez-la seulement à qui elle fait concurrence, et dont l'intérêt est de la briser. Voilà la maxime.

En vertu du même principe, je dis que, dans une République, il n'est pas de cri plus malsonnant, ni qui doive être plus durement réprimé que celui de : Vive la République! car il suppose un parti pris, un jugement téméraire rendu par avance.

Que diriez-vous d'un juré qui, au milieu d'un procès criminel, crierait soudainement : Vive l'accusé! On le chasserait, si on ne l'emprisonnait. Or, la République est l'éternelle accusée. Être proclamée dans un pays, pour elle, cela veut dire, être sur la sellette, menottes aux mains. Tant que dure le procès, c'est à dire tant que dure l'état républicain, il est vraiment odieux d'acclamer le prévenu. Attendez qu'il soit acquitté par la monarchie.

D'objections en objections j'arrive à l'arche sainte, qui les renferme toutes; la voici : Votre République étant un gouvernement de liberté, si elle veut répondre à son nom, doit consentir à se laisser attaquer, au

besoin conspuer par ses plus grands adversaires; ce qui revient à dire que je consens à être républicain, à condition d'être royaliste.

La bonne République, en effet, est celle qui nous donne le droit imprescriptible de nous proclamer officiellement monarchistes, absolutistes, impérialistes, tout, hors républicains; celle que peuvent attaquer, cerner tous les systèmes, sans qu'elle use jamais de représailles; celle qui laisse chaque jour tirer au sort un lambeau de sa tunique; celle qui, lorsqu'on la frappe sur une joue, tend aussitôt l'autre joue; celle qui autorise tous les prétendants à promener leur drapeau, tous les rejetons de dynasties à refleurir, tous les tronçons de serpents à se renouer pour l'étouffer. Voilà, disent-ils, l'essence de ce gouvernement, fort estimé parmi nous, admiré même, à condition, cependant, qu'il soit impossible.

Nous l'appelons libre, voulant dire, par là, qu'il doit nous laisser liberté plénière de le ruiner et extirper, sans qu'il songe à nous nuire en rien.

Autrement, vous l'avouerez, ce serait un despotisme montagnard. Monarchie, empire, absolutisme, ont le droit d'empêcher qu'on les tue; mais une démocratie qui aurait la singulière prétention de vivre et d'être quelque chose, qui croirait à son existence, et la ferait respecter, qui se fâcherait qu'on l'assassinât à bout portant, une République, enfin, qui mettrait obstacle à la royauté, conçoit-on rien de plus abominable? La pensée seule en fait horreur.

Sur cela, nous autres démocrates, bonnes gens qui, volontiers, nous faisons de la duperie une vertu cardinale, quand cette objection nous rencontre, nous nous frappons ordinairement le front et répétons à l'envi : « Leur raisonnement est serré, il le faut avouer. Puisque nous avons dit : République, nous devons évidemment admettre chez les autres la liberté de dire : Monarchie. Ne nous mettons pas surtout en contradiction avec nous-mêmes. Première règle. Notre principe de gouvernement est le plus beau de tous. Pourquoi? Parce qu'il reconnaît tous les droits, conséquemment celui de nous détruire. L'utilité nous commanderait de nier la conséquence; le devoir nous oblige de la reconnaître ; ne transigeons pas avec le devoir. Allons, Thémistocle, prends ton bâton, ou ton sceptre, ou ton knout! Frappe! D'un seul coup assomme la République, si tu le peux. Du moins, nous aurons sauvé le principe. » Ainsi parlons-nous trop souvent.

La question est précisément de savoir s'il est un principe au monde qui nous oblige au suicide. Pour moi, persuadé que si, dans une royauté, un homme peut dire officiellement, au nom du roi : « Je suis républicain, » cette royauté n'est qu'une ombre, je le crois également d'une République où le contraire est possible au nom du peuple.

S'il est de l'essence de ce dernier gouvernement que la monarchie puisse se poser en face de lui comme un élément régulier, constitutif de l'État, pourquoi se

fait-il que jamais pareille chose ne s'est encore rencontrée parmi tant de peuples qui ont sérieusement pratiqué le régime des Républiques?

Montrez-moi un seul de ces États où ait été, non pas réalisé, mais réclamé ce droit prétendu de les nier, de les ruiner en face.

Rome a tué les fils de Brutus. Je ne vois pas qu'elle se soit fait un devoir de conscience de donner à la royauté une place dans le sénat.

Est-ce Venise qui faisait la part si belle à ses ennemis? Elle ne leur ouvrit guère la porte que pour les faire passer par le pont des Soupirs.

Dans les Républiques catholiques du moyen âge, la moindre différence d'opinion se payait de l'exil.

Où vit-on que le roi de Perse ait eu son parti officiellement constitué, légalement exprimé dans l'aréopage, la maison d'Autriche dans les cantons suisses, le roi d'Espagne dans les États émancipés de l'Amérique du Sud, le roi de Savoie à Genève, le roi d'Angleterre dans le congrès des États-Unis?

Encore si nous laissions au moins, chez nous, pour être conséquents, liberté entière au Russe, à l'Anglais! si le roi de Prusse, si l'empereur de Moscou, pouvaient venir librement montrer leur drapeau à travers le territoire! Nous saurions où nous en sommes; car n'est-ce pas pure tyrannie de républicain d'empêcher qu'ils s'y fassent escorter de bonnes armées, à condition toutefois qu'elles resteraient pacifiques? En comparant ces gens-là avec les nôtres, nous pourrions nous éclairer.

Après avoir expérimenté la patrie française, nous pourrions en expérimenter une autre, et nous décider ainsi, après mûre discussion, sur la révision de la nationalité. N'est-ce pas violer méchamment notre droit de nous obliger, Français, de subir la France, sans discussion, sans égard pour la tradition et les amis de l'étranger?

Je nous prends en exemple, nous, enfants de la Bresse. Nourris dans l'état de siége, élevés, instruits par lui au régime russe, ayant là nos habitudes, nos traditions de famille, nos souvenirs, comprend-on que nous ne puissions, à notre gré, être Cosaques de droit, l'étant déjà de fait? Quand nous a-t-on consultés? Où est le procès-verbal de la discussion? Qu'on nous le montre. Nous fûmes Savoyards, nous voilà Français; il nous le faut rester, sans qu'il nous soit permis d'arborer dans nos pacages, au bord de nos étangs, le moindre lambeau de drapeau moscovite. Cela se conçoit-il?

Les six surprises.

Un principe de gouvernement qui laisse le sol ouvert au premier occupant, qui admet qu'on lui nie, officiellement en face, sa raison d'être, sa légitimité, qui se laisse souffleter par tous les régimes qu'il a dépossédés, est un gouvernement qui ne tient la place d'aucun droit. C'est une tente d'un jour qu'on plante un matin pour abriter du soleil ses adversaires de toutes les nuances, en attendant qu'ils soient d'accord.

Moins que cela, disent-ils, ce n'est pas même un fait : c'est une surprise !

Ah ! vraiment, c'est une surprise ! Eh bien ! comptons. Voyons si en effet nul avertissement ne vous avait été donné d'en haut, s'il n'était jamais arrivé à une monarchie de crouler sous vos yeux, si aucun fait, aucun événement, ne vous avait annoncé que ce système est rejeté par Dieu autant que par les hommes.

Examinons. Si je me trompe, relevez-moi. Il me semble que quelque chose est arrivé en 92. Une secousse, une alerte, je crois. Une vieille monarchie, jusque-là immuable, n'a-t-elle pas été expulsée, déracinée au 10 août par les ancêtres du peuple de Février? *Première surprise.*

Celle-là était permise du moins, quoique personne alors n'ait prononcé le mot. Revenu de ce premier étonnement, vous vous dites, la tête toutefois un peu ébranlée :

« Assurément ce n'est qu'une surprise, un rêve peut-être le caprice d'un peuple enfant. Allons! cette révolution n'est qu'une bulle de savon, soufflons dessus et recommençons le passé. »

Sur cela, vous vous mettez à créer tout de nouveau une monarchie que vous appelez empire; pour mieux la consolider, vous l'étançonnez des débris de la Table-Ronde. Vous la flanquez des barons de Charlemagne et d'Arthus. Vous la faites sacrer à Notre-Dame par l'archevêque Turpin, en escamotant toutefois la confession, chose jusque-là indispensable, et qui, négligée, devait porter malheur. Le peuple s'agenouille. Cette fois vous dites : D'où peut venir le danger? Certes, ce ne sont pas les rois qui détruiront ce roi; le peuple ne détruira pas le trône qu'il a fait. Dormons donc tranquilles; rien de plus solide que notre monarchie napoléonienne, fondée sur beaucoup de gloire, escortée de la police de Fouché.

Mais voyez l'inconséquence! sitôt que les peuples

veulent la royauté, les rois n'en veulent plus; ils se coalisent d'un bout de la terre à l'autre pour renverser le seul roi possible chez nous. Grâces à eux, le voilà à l'île d'Elbe. *Seconde surprise.*

La vieille monarchie reparaît un moment derrière les baïonnettes des alliés. C'était en 1814. Ce ne fut qu'une fantasmagorie. La nouvelle monarchie sort de son île, et renverse l'ancienne. *Troisième surprise.*

Ce coup de scène tenait du merveilleux. La monarchie impériale avait ressuscité; preuve évidente que la mort ne peut rien contre elle. C'était lui garantir au moins l'éternité; cette éternité dura juste cent jours. Un coup de vent porte César à Sainte-Hélène. *Quatrième surprise.* Beaucoup de nous en pleurèrent.

César n'était pas débarqué à Longwood, que Clovis reparaissait aux Tuileries. Le *Te Deum* en monta jusqu'aux nues; chacun se rassit par degrés; nous vîmes alors s'ouvrir devant nous un avenir indéfini de règnes légitimes. Les tombes de Saint-Denis allaient manquer pour tant de rois issus les uns des autres qui devaient se succéder de siècles en siècles. Ce fut là, si vous vous le rappelez, la seule inquiétude; mais elle était réelle.

Quinze ans, c'est bien long, quand la perpétuité est le principe. Enfin ces quinze siècles passèrent. Les générations succédèrent aux générations, les sociétés aux sociétés, les déluges aux déluges, les préfets aux préfets, les laquais aux laquais! Dans cet immense intervalle, les hommes perdirent la mémoire de beau-

coup de choses du passé; les langues s'altérèrent; personne ne pouvait plus se souvenir de ses serments, ni même les comprendre. Après ces longues époques, ensevelies les unes sur les autres, trois jours de 1830, on ne sait ni comment, ni pourquoi, effacent quinze siècles de loi d'amour. Le monde se dégoûte subitement de sa félicité; il interrompt avant qu'elle ait commencé la succession de ses rois; il envoie Clovis à Holy-Rood. *Cinquième surprise.*

Ce coup fut rude, il le faut avouer. Tant de précautions prises d'avance, une si bonne souche, choisie dans la plus vieille maison d'Europe, de si bons alliés, un drapeau blanc si pur de tout alliage avec les révolutions, un clergé dévoué, les jésuites restaurés, Ney, Labédoyère et leurs amis fusillés, et tout cela inutile! Un si sage édifice renversé en trois jours ! Il y avait de quoi douter de la divine Providence; car seule elle avait pu frapper un si grand coup. Plusieurs en restèrent étourdis, qui se firent incrédules; ceux-là bâclèrent au plus vite la monarchie voltairienne de Juillet.

Le lendemain tout était réparé; les fortes têtes s'étaient chargées, au lieu de l'archevêque Turpin, de patronner la royauté nouvelle; ce fut le règne des habiles. Ils avaient tout prévu. Pas la plus petite brèche n'était laissée à la Providence pour entamer cette œuvre. On bâtissait en pur granit. Fi des conseillers de Louis XVIII et de Charles X, bonnes gens des légendes, sincères peut-être, au demeurant, de peu d'esprit !

Nous allons enfin montrer à la France ce qu'est une monarchie enseignée, endoctrinée par nous, et les génies de nos amis. Et là dessus les voilà à l'œuvre, les profonds, les savants tacticiens, qui, mêlant tous les contraires, réparent, du haut de leur grandeur, les erreurs de la Providence. Ils obtinrent que leur éternité durât dix-huit ans : trois ans de plus que l'éternité légitime. C'est beaucoup. Mais, enfin, qu'arriva-t-il de cette royauté régicide, de cette légitimité illégitime, de cette révolution contre-révolutionnaire? Une matinée de février renvoie le monarque en *omnibus* et les théoriciens dans leurs caves. *Sixième surprise.*

Ce jeu avec la Providence est-il assez visible? Quand finira-t-il? Où cessera la surprise? où commencera l'habitude? Il y a trois ans à peine que votre dernière carte est jouée, et vous parlez déjà de recommencer!

De ce qui précède, il résulte que, lorsque les rois relèvent la royauté, les peuples la détruisent; quand les peuples la relèvent, ce sont les rois qui la renversent; tant il est vrai que le régime est condamné chez nous, puisqu'il est rendu impossible par les amis aussi bien que par les ennemis.

Qui en France a vu un monarque? Si cet homme existe, qu'il mette fin à nos débats; qu'il dise : « Je l'ai vu ce prodige que vous cherchez; ce n'est pas une chimère : j'ai vu en France un homme laisser paisiblement le trône à son héritier légitime. » Mais qu'il nous apprenne le nom de ce monarque qui, rassasié de jours, tranquille au milieu de son peuple, a posé, en

mourant, sa couronne sur le front de son successeur. Comment s'appelle-t-il? Est-ce Louis XVI sur l'échafaud? Est-ce Louis XVII dans l'échoppe du cordonnier? Est-ce Napoléon à Longwood? Est-ce Charles X à Prague? Est-ce Louis-Philippe à Claremont?

Vous nous dites que notre République est une utopie impossible, contraire aux mœurs de la nation. Mais, au nom du ciel, quelle utopie plus impossible, quelle chimère plus incroyable, qu'une royauté qui, en un demi siècle, ne peut montrer un roi?

Qu'est-ce qu'une loi de succession politique qui ne peut montrer un héritage effectivement recueilli? Je cherche pour votre monarchie un monarque. Je ne vois depuis un demi siècle en France que des hommes, errants, infatués d'un souvenir, qui paraissent, surnagent un moment, essayent en passant la couronne du garde-meuble, et sont à l'instant précipités, sans fils, sans héritier, dans l'exil et dans la mort.

Ah! vous parlez du gouvernement pris à l'essai! Doctrine absurde autant que ridicule, qui est l'anéantissement même de l'esprit monarchique; mais, sur ce terrain, quelle expérience plus terrible que celle qui a été faite six fois en un demi siècle, et toujours contre vous? Dans ce jeu contre la Providence, vous faites comme le joueur, qui, ayant tout perdu, argent, biens, joyaux, épée et baudrier, réduit à la nudité, s'acharne sur une dernière carte, et dit : Je veux jouer mon âme. Et, en effet, vous la jouez, votre âme, en mettant dans ce dernier enjeu des doctrines qui sont le renverse-

ment de tout ce que vous désirez et voulez, des théories d'emprunt, usées avant de paraître, qui cent fois ont été repoussées avec horreur par tous vos publicistes. Car si nous, que vous accusez de vouloir tout renverser, nous faisions appel à des idées aussi folles que celle du gouvernement à l'essai, on pourrait du moins le comprendre, en admettant le but que vous nous supposez. Mais que vous, qui prétendez défendre l'ordre civil, vous proposiez d'abord de l'asseoir sur le vide, cela prouve une chose : c'est que, poussés par la fatalité d'une cause irrévocablement perdue, vous ne faites plus de choix entre les principes dont vous vous servez pour le combat; c'est que, dans une sorte de désespoir, qui vous aveugle à votre insu, vous vous précipitez sur tout argument brisé, laissé sur le champ de bataille; c'est que vous vous servez d'armes qui éclatent contre vous.

Quoi! se peut-il? Vous invoquez l'expérience! Eh! qui donc vous a condamnés? Qui donc vous a ruinés? Il ne vous suffit pas d'avoir été détruits tant de fois en moins d'un demi siècle?

Dans chaque discours officiel, vous demandez par quel mystère ce pays, vous possédant, n'est pas au comble de ses vœux? Pourquoi la fièvre le trouble encore, pourquoi il se tourne et se retourne, sans pouvoir s'endormir au sein des félicités que vous lui avez faites. Ces mystères ne sont pas difficiles à découvrir par ce qui précède. Eh! qui donc le réveille sitôt qu'il s'apaise? Toujours remettre en question ce qui a

été résolu ! Toujours restaurer l'impossible ! Relever ce que la force des choses a brisé ! Nier le soleil à midi ? A chaque réponse des événements se boucher les oreilles et recommencer l'expérience de la foudre !

Est-ce calmer les hommes, que de dire à la Providence, qui a parlé si souvent par la bouche des révolutions : « Ce n'est pas assez ! Quand tu as parlé, nous étions précisément occupés à la Bourse, à la chasse, aux courses de Chantilly, ou peut-être au sermon de l'abbé de Ravignan ; nous n'avons pas entendu ton tonnerre ; je te le jure, nous ne savons absolument rien de ce qui s'est passé. On prétend que tu as brisé, de nos jours, six ou sept fois les trônes qui ont essayé de paraître dans notre pays. Mais ce n'est peut-être là qu'un faux bruit ; dans tous les cas, nous sommes tellement occupés aux menus détails des confréries, qu'il ne nous est resté, en vérité, pas un moment pour nous informer de ce que tu fais sur la scène du monde. »

« Ils vont, répétant partout que tu as renversé Louis XVI sur Napoléon, Napoléon sur Louis XVIII, Louis XVIII et Charles X sur Louis-Philippe, Louis-Philippe dans le vide et le néant. Cela est-il vrai ? Ces événements, nous le répétons, ont fait si peu de bruit dans le monde, ils ont si mal ébranlé la terre, qu'ils ne sont pas arrivés à notre connaissance. Ils sont donc comme non avenus, et c'est pure justice de les recommencer. Nous allons, si tu le permets, renouveler l'épreuve ; nous éleverons de nouveau, avec les débris de planches que voici, un petit trône à notre fantaisie;

et nous serons le plus attentifs que nous pourrons à ce qui suivra. »

« Il est possible que redoublant de fureur contre un si étrange entêtement, tu finisses par entrouvrir les entrailles du globe et ne laisses rien subsister de ce que tu as épargné. Mais, enfin, tout le monde sera content; nous aurons assisté à une jolie expérience. Si elle tourne contre nous, nos valises sont prêtes, notre refuge est assuré. Le surlendemain, le ciel apaisé, les démocrates consentants et souriants, nous demanderons que l'épreuve soit refaite au nom de la liberté et de la religion; et les siècles de siècles tourneront ainsi dans l'éternité, comme les chevaux aveugles autour de la meule d'un moulin. »

Le moyen qu'une nation ne dorme pas parfaitement en repos sur une si juste et si raisonnable proposition.

République ou Monarchie.

« UNE ASSEMBLÉE DE RÉVISION PEUT-ELLE DÉCIDER ENTRE LA RÉPUBLIQUE OU LA MONARCHIE? »

Voici ce qu'ils appellent poser franchement la question. Un peuple, se trouvant égaré entre la Seine, la Loire et le Rhône, las d'incertitudes, arrive à un carrefour où plusieurs directions opposées se présentent. Que faire? où s'engager? En avant? en arrière? Il ne sait absolument ce qu'il veut, d'où il vient, ce qu'il est, ni où il est. S'il consulte son nom, il pourrait se croire en République; mais il est aussi possible qu'il soit en monarchie. Comment sortir de ces apparences? Pour s'informer de ce qu'il est, il convoque une assemblée de révision, laquelle, après délibéré, lui fait savoir que, tout bien pesé, les divers partis entendus, elle a choisi pour lui, par assis et levé, les institutions japo-

naises. On aurait peut-être pu se décider pour la *formule* des rois mages, qui présente beaucoup d'avantages, mais, l'heure pressant, et quelques membres s'étant absentés pour souper, les institutions du Japon ont passé à la majorité de deux voix. Le peuple, ravi de ce résultat, sort de l'anarchie; il prend aussitôt le teint jaune cuivré, et se met à chanter japonais. Un gouvernement sérieux se trouve ainsi fondé; la société se rassied sur sa vraie base.

C'est ici que l'on voit à quel point ceux qui s'appellent conservateurs, troublés par la volonté de lutter contre la force des choses, sont envahis de l'esprit de destruction : au moment où ils parlent de restaurer l'ordre social, ils détruisent, bouleversent à plaisir toutes les notions qui l'ont fondé.

Il est des choses qu'une assemblée peut faire, il en est d'autres qui lui sont impossibles. Je dénie absolument à une assemblée quelconque, fût-elle de révision, le droit et le pouvoir de faire, de créer de rien un nouvel ordre politique ou social. Je lui dénie absolument la capacité de choisir entre une république ou une monarchie. De tels changements, de telles innovations dans les affaires humaines, si elles sont autre chose qu'un jeu, ont une autre base qu'une discussion de tribune. Elles éclatent dans le monde avec la puissance de la nécessité; elles s'enracinent avec l'autorité d'un événement.

Pour passer d'un ordre de choses à un autre, sachez qu'il faut un autre levier qu'une boule de plus ou de

moins dans l'urne! Quelle risible manière de concevoir les sociétés humaines! S'imaginer que le berceau de ces grands corps flotte à leurs origines sur le sable mouvant d'une discussion qui les promène et les bat en tous sens! Où vit-on jamais une forme nouvelle de gouvernement surgir ainsi d'un scrutin? Ah! que le germe de ce qu'on appelle les constitutions du peuple est enfoui bien autrement profond dans la nature des choses! Ces constitutions sont gravées dans les événements longtemps avant d'être proclamées par les scrutins.

Pour tirer une République des entrailles d'une monarchie, il faut non pas un vote, mais une révolution; de même, pour ramener une république à une monarchie, il faut une journée; appelez-la comme vous voudrez, 18 brumaire, ou entrée des alliés.

Est-ce la Convention qui a fait la République? C'est le 10 août, en rejetant la royauté et la rendant impossible; de même, de nos jours, la République était faite quand est venue la Constituante.

Ce qui a créé la forme du gouvernement de 1848, c'est un événement. C'est la puissance mystérieuse qui a éclaté au 24 février. La République est née, comme toutes les formes politiques, d'une explosion, d'un coup de tonnerre, d'un acte de la nécessité souveraine devant laquelle les hommes se sont abaissés au moins un moment.

L'Assemblée constituante, comme l'eût fait à sa place toute autre réunion d'hommes, a compris ainsi ses

limites; elle a reconnu que l'origine, la source des grands changements qui s'opèrent dans le principe de la constitution et dans le tempérament d'un peuple, ne sont pas affaire d'amendement ni de ballottage. Qu'a-t-elle fait? Tout ce qu'elle pouvait faire. Elle n'a pas choisi, elle n'a pas délibéré, elle n'a pas envoyé ses huissiers compter, supputer les voix, sauf à redresser le calcul le lendemain et remplacer au *Moniteur*, dans un erratum, République par monarchie. Non! ce fut là son seul instant de grandeur : elle a acclamé ce qui était dans les choses.

Certes, il eût été beau de voir un de nos collègues se lever et dire, comme dans *Cinna :* « Mes chers amis, « nous allons peser et ballotter l'état démocratique et « l'état monarchique. Chacun fera son choix; le mien « est pour Chilpéric. Voici mon suffrage. » On se fût contenté d'en rire. Mais rien de tel ne fut dit, et nul ne le pensa. Les royalistes, s'il y en avait, savaient que les vrais rois, comme tous les pouvoirs durables, se font par acclamation sur le pavois. Ils ne se glissent pas, roulés et anonymes, dans l'urne d'un huissier.

Est-il croyable que ce soit nous, républicains, qui soyons obligés de leur rappeler ce qu'ils nous ont enseigné depuis mille ans sur l'origine et la fondation des pouvoirs publics?

Vous demandez la révision, parce que, dites-vous, c'est la rétractation du 24 février; ici, vous approchez du vrai.

Oui, pour détruire la République, il vous faut détruire

sa base, qui est, non pas une boule, un hasard de suffrage, mais une journée de la Providence. Voulez-vous effacer la République? Effacez-en la cause, je veux dire ce jour maudit qui n'aurait pas dû naître, où le soleil s'est voilé, où la Providence a sommeillé, où la terre a échappé par hasard aux volontés d'en haut. Vous avez eu un instinct heureux, lorsque, vous acharnant contre cette date, vous l'avez couverte de malédictions et d'injures. Malheureusement, les injures passent, la date demeure, c'est elle qu'il faudrait retrancher du cercle de l'année; car, tant que ce jour subsiste, il entraîne avec lui son lendemain; tant que le fait demeure, il a ses conséquences; tant que l'arbre est debout, il porte son fruit, et ce fruit est la République.

Vous voulez couper l'arbre par le pied? d'accord; mais comment vous y prenez-vous?

Certains que l'injure, la calomnie, n'ont pas réussi, vous arrivez à trouver un autre remède. Vous pensez qu'une chambre de révision, dûment avertie et chapitrée, pourra faire ce qui vous est impossible : faire rentrer la terre dans sa vieille orbite.

Et moi je vous répète : Une assemblée peut changer ce qu'a fait une assemblée; mais, quelque nom que vous lui donniez, constituante, législative, révisionnaire, elle est incapable d'anéantir un fait, d'effacer une journée. Que lui servira de se mettre en colère contre les choses? « Cela leur est fort égal, disait déjà Marc-Aurèle. »

Une chambre constituante, si introuvable qu'elle

soit, n'est rien si elle n'est précédée d'un événement dont elle exprime les conséquences. La chambre de 1815, révisionnaire s'il en fut, dans *la totalité*, puisqu'elle nous a fait passer en un clin d'œil de l'empire à la royauté, était une fort belle chose. Mais elle avait été précédée d'une chose qui ne l'était pas moins : de l'invasion de douze cent mille alliés; cette assemblée n'eut d'autre peine que de résumer, dans ses lois, ce moment de félicité. La chambre des députés de 1830, voilà aussi une assemblée vraiment révisionnaire dans *la totalité*, puisque, du lundi au mardi, elle nous a donné la formule orléaniste au lieu de la formule légitimiste. N'oubliez pas, cependant, que ce changement n'a pas été seulement de sa part un caprice subit; les choses y avaient eu quelque part; la veille, un petit événement s'était passé, il est vrai, fort peu connu : la Révolution de juillet.

Ici nous revenons au point de départ. Comment effacer le principe du mal? Comment anéantir le 24 février? Ce qu'a fait une révolution ne se défait pas par un amendement. Voulez-vous donc que le 24 février disparaisse et que nous cessions de dater de cette heure, montrez-nous, non des discours, mais un acte. Choisissez à loisir dans tout le calendrier votre jour et votre heure. Qu'à un moment donné toute cette terre de France, faisant amende honorable, se pavoise du drapeau blanc; que la moindre chaumière ait son oriflamme! qu'une grande voix partie des entrailles du sol s'écrie, par la bouche de trente-quatre millions de

flagellants : « Mes frères ! j'ai péché ! je demande merci « à Suwarow ! miséricorde à Blücher ! pardon à Wel- « lington et à tous nos bons alliés d'avoir chassé par « trois fois ceux qu'ils m'avaient imposés. Cela est mal, « très mal, d'avoir si indignement méconnu le bien « qu'ils me voulaient faire. Enfin ! j'ai péché, je le « confesse ; voici mes mains, liez-les moi. »

Et il ne suffirait pas que ce sage discours fût tenu au fond du cœur par le peuple de France ; il faudrait, cette fois, des preuves efficaces, visibles à tous les yeux, d'un repentir sincère ; tels que, au dehors, de bons gages donnés à la sainte invasion : la Lorraine et l'Alsace, bien entendu, remises d'abord, sans conteste, à leurs vrais propriétaires ; au dedans, le lis honoré à chaque boutonnière, l'aigle et le coq proscrits ensemble dans le moindre village ; nombre de bourgeois qui, ôtant les palissades de leurs biens nationaux, iraient sur les grandes routes en quête du maître légitime pour lui rendre sa terre ; force ouvriers qui, d'emblée, referaient les jurandes ; force paysans qui rétabliraient gabelle, corvées et mainmortes ; tous les faubourgs de Paris qui, dès la première heure, rebâtiraient la Bastille ; et cela de bon gré, d'inspiration, sans attendre les nouvelles. Quand cette journée aura lui, nous reconnaîtrons à ce signe que le passé est redevenu le présent.

Rien de plus simple alors que la conduite à suivre. Dès le lendemain de ce grand jour, vous convoquez votre assemblée de révision ; elle arrive, elle constate, ou plutôt elle acclame les faits que je viens de rappor-

ter. Les verdets de 1815 ressuscitent, le poing fermé, et couvrent la place de la Concorde. La Providence se prononce; dix-sept acclamations répondent monarchie aux dix-sept acclamations républicaines de notre Constituante. Les faits parlent à la place des orateurs; personne ne discute, tout le monde consent; une formule fait place à une formule, la question de gouvernement est résolue, et nous voilà au port, dans le définitif.

Cela revient à dire que demander la révision légale pour avoir la monarchie blanche ou bleue, c'est s'amuser d'une absurdité ou provoquer, avant toute discussion préalable, une révolution de faits.

Pour arriver à votre dénouement, retenez bien ceci : Que vous aurez eu d'abord votre journée, où Dieu sait quel ruisseau de sang aura coulé. C'est là le point convenu entre nous et le premier anneau de notre raisonnement. Sinon, non. Pour que vos arguments cessent d'être risibles, il faut qu'ils soient tachés du sang d'une révolution nouvelle; jusque-là je serais dupe de prendre au sérieux des semblants d'idées cent fois mises en poussière par ceux qui s'en servent aujourd'hui. Le seul moyen, sur ce terrain, de n'être pas burlesque, c'est d'être criminel.

Car, de s'imaginer qu'*en pleine légalité*, sans qu'une porte ait été ouverte ou fermée, ni une vitre cassée, sans qu'un seul commissaire ait verbalisé, il surgisse une assemblée pour nous dire : « Vous êtes bleus ou « rouges, je vous fais blancs ou noirs; vous êtes Répu- « blique, je vous fais monarchie; » c'est assurément la

plus froide, la moins divertissante, la plus sotte extravagance qui puisse entrer dans la tête des hommes.

Peu de gens, il est vrai, nous proposeront rien de semblable. Puisque nous sommes républicains, nous voilà obligés d'être impartiaux entre la République et la royauté; à d'autres il appartient de faire pencher le plateau. Pour cela, nous convoquerons, à notre place, une autre assemblée, laquelle aura plein pouvoir de faire d'un rond un carré; et, déjà, notre conscience nous empêche de limiter son autorité sur ce point. Que serait-ce, bon Dieu, si nous la gênions en rien, d'avance, dans le choix de l'impossible?

Quoi! cette chambre ne sera enfermée dans aucune muraille! elle ne sera réglée par aucun événement! Dieu lui-même est soumis à des lois; pour elle c'est la loi des choses qui lui sera soumise. Elle pourra se placer comme elle voudra, *en dedans* ou *en dehors* des faits, c'est à dire en dedans ou en dehors du sens commun!

Oh! l'heureuse assemblée! Qui ne voudrait en être membre? Elle aura le don des miracles, et ne pliera sous aucune des verges de la nécessité! Les contes de fée n'auront rien vu de semblable. D'abord, elle fera de nous ce qu'elle voudra! Plaise à Dieu qu'il lui convienne décréter d'abord que nous serons tous gens d'esprit et d'honneur. Le reste suit sans peine. Certes, il lui coûtera peu d'ajouter, je pense, la raison, la modération, pour chacun de nous. Adopté. Dans cette voie, elle serait mal conseillée de ne pas réviser du

même coup notre constitution physique. Je suppose qu'elle nous donnera à tous six pieds de haut, pour le moins. Quand nous votâmes ce point, nous étions au complet. Je suis encore d'avis qu'elle nous fasse tous beaux de visage comme Alcibiade, en interdisant, toutefois, de grasseyer et loucher comme lui. Bien! Voilà le laid proscrit, sans difficulté, par assis et levé. Vraiment, elle manquerait à son mandat, et trahirait sa mission, si, après avoir révisé la couleur de nos yeux, elle ne décrétait aussi, pour nous, une verte jeunesse, et, au besoin, l'immortalité terrestre.

Allons! voilà qui est fait. Sages, beaux, presque immortels, je vois que nous sommes déjà à peu près demi-dieux, grâce à cette bonne assemblée? Que faut-il davantage? Du reste, je m'en rapporte à elle.

Il ne suffit pas d'être glorieux. Tout est bon d'une nation, hormis d'être ridicule. Quand on s'appelle soi-même le premier peuple du monde, il y a déjà quelque déplaisir à se réveiller dernier laquais de monseigneur Antonelli. Du moins la place est bonne, bien nourrie d'indulgences, bien payée de reliques, copieusement abreuvée d'avanies. Pour l'amour de Dieu, sachons-y demeurer. Ne descendons pas au dessous, s'il vous plaît.

Conditions de la monarchie.

Supposons que l'absurdité soit la raison même et qu'une assemblée de révision puisse choisir à son gré, indépendamment des faits, entre toutes sortes de systèmes contraires. Voyons, dans ce cas, les conditions de ces systèmes.

Si je voulais la monarchie, j'en voudrais certainement les conditions, car je croirais cette institution nécessaire; et sans me soucier beaucoup des obstacles, ni des inconvénients, je me préoccuperais, avant tout, de la rétablir et de la rendre durable.

La première chose que je ferais pour cela, serait d'examiner, entre les deux formes de royauté qui se présentent à moi, laquelle je pourrais armer et défendre le mieux contre la révolution. Je ne tarderais pas à voir que, de ces deux systèmes, un seul présente quelque possibilité de défense. La royauté constitution-

nelle portant en soi la révolution, c'est à dire l'ennemi, je la rejetterais du premier coup, et mon choix serait ainsi commandé pour la royauté légitime. Je m'y enfermerais comme en une citadelle.

Cela posé et mis hors de doute, je me demanderais sincèrement : Qu'est-ce que la monarchie légitime pour la France de mon temps? La main sur la conscience, je répondrais : La monarchie, c'est l'invasion.

Car il me serait évident que la nation toute seule n'a pas produit, en 1814 et 1815, le système de la restauration et du droit divin, mais que la force de l'étranger en a été la cause principale. Dès lors, je m'attacherais avec piété à la religion de la force. L'invasion se trouvant être mon point de départ, je retremperais, autant que je le pourrais, mon système dans son berceau sacré.

Je commencerais à comprendre ce que les événements mettent de plus en plus en lumière, à savoir que les ennemis avaient imposé chez nous les deux dynaties des Bourbons comme les stigmates de la conquête; ils s'en étaient fait un moyen de perpétuer chez nous leur victoire. A ce point de vue, les fautes de la Restauration m'apparaîtraient ; je les reconnaîtrais ingénument sans vouloir rien farder. Il demeurerait constant pour moi que la Restauration, tant de la branche aînée que de la branche cadette, devant tout à l'ennemi, devait tout lui rapporter, qu'ayant reçu la dépouille de la France, frappée, meurtrie, foulée, anéantie, elle devait bien se garder de ré-

chauffer le cadavre d'Hector. Elle avait reçu un pays expirant, elle devait l'achever, c'est à dire maintenir, augmenter l'occupation étrangère, non pas seulement dans quelques provinces, mais dans toutes, se refuser obstinément à la recomposition d'aucune armée nationale, anéantir le commerce déjà exténué, appauvrir la bourgeoisie et la saigner à blanc, au lieu de la réveiller par le pauvre prélèvement de deux milliards, qui chatouilla la blessure sans la rendre mortelle; par dessus tout, interdire absolument la discussion. C'était une conquête, il fallait le comprendre. A ce prix, on avait pour durer les chances que présente toujours un système suivi.

Au lieu de cela, voyant Louis XVIII et Charles X ouvrir eux-mêmes des tribunes à la liberté parlementaire, conserver le droit d'écrire et de penser, le garantir même par leurs Chartes, je ne me ferais aucune illusion sur les conséquences de telles fautes. Je reconnaîtrais, sans tergiverser, que, croyant dompter l'ennemi, ils l'on fait entrer dans la place. Ils ont réchauffé le serpent; quelle merveille qu'ils en aient été mordus?

La Chambre introuvable de 1815 eut un moment l'inspiration sérieuse de ce qu'exigeait une restauration monarchique. Elle fit paraître quelque étincelle du génie de réaction qu'avait montré Philippe II pour ressaisir les Flandres; elle sut verser à propos le plus pur sang de nos veines. En un mot, par sa terreur blanche, elle témoigna qu'elle avait le sentiment vrai

des conditions de la monarchie, et qu'elle voulait les remplir sincèrement. Que pouvait-on espérer davantage? Par malheur, il était dans sa nature de détruire d'une main ce qu'elle faisait de l'autre. Il aurait fallu que son édifice d'absolutisme s'élevât, comme ailleurs, dans le silence et dans l'ombre. Au contraire, ce n'étaient que discours, éclats de discussion; si bien que, pour tuer la liberté, elle établissait dans le pays, ne pouvant mieux, les habitudes d'un peuple libre. Quand ses échafauds tombèrent, la tribune resta; dès lors tout fut perdu.

On le vit bien, lorsque des écrivains, avides de paroles, persuadèrent le roi d'accepter simplement la discussion avec la révolution. Liberté de la presse, liberté de la tribune, liberté de suffrage, devaient être, selon M. de Chateaubriand et ses amis, les fondements d'une bonne monarchie. Bientôt, de la discussion, jailliraient les lumières royales. D'ailleurs, ils parlaient, ils écrivaient si bien, qu'ils allaient soudain convertir le globe. Qu'on mît seulement leur savoir à l'épreuve, chacun de nous se ferait leur disciple; il n'en fut rien. Tout ce qu'on emprunta à la Révolution ne servit qu'à la Révolution. C'était bâtir, comme Scipion, des temples aux tempêtes. Deux fois elles en sortirent, en 1830 et en 1848. Ni dans l'un ni dans l'autre cas, ces cruelles ne montrèrent aucune reconnaissance pour la main qui les avait nourries.

Instruit par cette expérience, je l'aurais toujours sous les yeux; et je saurais qu'il ne peut entrer, sans un

péril de mort, aucun élément, aucune parcelle de la Révolution dans ma royauté. Plus de tribune, plus d'Assemblée, plus de presse, ni rien qui s'en approche. Ceci est élémentaire. J'aurais besoin, d'abord, de retremper mon sceptre à son principe, dans une invasion. Je pourrais l'appeler intervention amie, alliance, telle que celle que nous exerçons si bien à Rome; le nom ne me fait rien, mais la chose m'est indispensable. Il me faut, à mon sacre, une armée de Cosaques; c'est la première condition. Je la considère comme tellement nécessaire, tellement inhérente au système, que, si vous ne m'accordez ce point, je suis forcé d'abdiquer, vous laissant en pleine anarchie, sans ajouter un mot.

Je ne ferais pas la faute de garder une armée nationale pour en être abandonné, comme cela s'est vu deux fois. Mais, ayant les yeux fixés sur ce que font les Autrichiens en Lombardie, les Russes en Pologne, qui me paraissent avoir trouvé le seul système sérieux, efficace de restaurer une autorité tombée sous l'opinion nationale, je les prendrais, autant que je pourrais, pour modèles; et je m'appliquerais comme eux à énerver, à extirper les forces matérielles aussi bien que morales, du pays où je voudrais enraciner ma restauration.

Une des choses qui me donneraient le plus à réfléchir serait d'empêcher qu'il ne se trouvât jamais un grand nombre d'hommes forts et capables de se soulever contre l'autorité de fait. Pour obvier à ce danger, je ne verrais rien de mieux que d'imiter les Autrichiens, qui

transportent les Italiens en Hongrie, et les Russes, qui transportent les Polonais en Crimée. Assurément, le czar et l'empereur ne refuseraient pas que l'on versât et disséminât dans leurs cadres le plus grand nombre possible de Français, à mesure qu'ils atteindraient la virilité. Ou ces hommes ne reverraient jamais leur pays, ou ils le reverraient brisés par la vieillesse, quand ils seraient devenus incapables de nuire.

L'état de siége, tel qu'il est exercé chez nous, dans l'Ain, depuis deux ans, serait aussi pour moi une institution à laquelle je n'aurais guère à reprendre, si ce n'est que je l'étendrais à tout le territoire de France. Peut-être y joindrais-je la bastonnade et le cavaletto, quoique, à vrai dire, la première de ces choses me répugne, d'après l'essai qui s'en fait parmi nous en des occasions solennelles.

J'aimerais aussi à rétablir d'un trait de plume les serfs et les barons, le château de Barbe-Bleue, surtout les vieilles mœurs, celles de Louis XV et du maréchal de Richelieu ; puis les courtisans, les flatteurs, les traitants. Peu de choses, dit-on, suffiraient pour cela.

Quant à la religion, j'ai déjà dit ailleurs qu'il me la faut telle que sous saint Louis, par conséquent, au préalable, révocation nouvelle de l'édit de Nantes, expulsion de tous judaïsants, libertins et protestants, J'ai besoin de percer d'un fer rouge toute langue aiguisée qui blasphèmera : du reste, à son avénement, mon roi renouvellera le serment officiel d'exterminer les hérétiques, eussent-ils voté l'expédition de Rome.

Je sais que nous marchons dans cette voie; mais combien lentement et timidement! Que gagnez-vous à vous convertir à demi? D'être tenus pour socialistes par les journaux religieux; ils vous le répètent chaque matin, et non sans quelque raison. Comment, en effet, vous tenir aucun compte d'un zèle aussi tiède? C'est peu de dénoncer, destituer, il faut croire, mes frères, précisément comme nos aïeux, c'est à dire relever en un jour tout ce que nous avons renversé en trois siècles, et renverser tout ce que nous avons élevé.

Voilà, comme dit Platon, ce que m'inspire *la Muse royale*. Si vous m'accordez ce que je réclame, ma monarchie est armée; Dieu fera le reste. Je crois fermement que mon utopie n'a de chances que si les institutions que je demande me sont concédées sans délai. Car il me les faut toutes, seulement pour essayer de vivre. Refusez-m'en une, et ce trône si savamment rétabli, est déjà renversé; une nouvelle révolution plus terrible que toutes les autres vous menace; et croyez que je parle sérieusement. Est-ce ma faute à moi si j'ai l'air de sourire en exposant les conditions réelles de la vie pour ce qui ne peut plus être? Fallait-il prendre la massue pour frapper des fantômes qui se savent fantômes? Ce n'est pas mon avis.

Quand j'ai fait ainsi mon plan de Restauration, non pour un jour, mais pour une vie de peuple, quand je l'ai appuyé sur l'expérience et la force des choses, sur le principe de l'institution, sur la science de M. de Bonald et de M. de Maistre, et quand je cherche autour

de moi par qui me faire assister dans un si grand dessein, je vois avec terreur que je suis seul ou à peu près; et je finis par découvrir que, s'il n'y a plus de rois en France, il y a encore moins de royalistes.

Ce qui est toujours fréquent dans les temps difficiles, je rencontre des hommes qui veulent une chose, et qui n'en veulent pas les conditions indispensables. Tel m'accorde une de mes institutions, tel m'en accorde une autre; mais d'accepter le système dans sa rigueur, qui seule fait sa force, c'est à quoi nul ne veut consentir. Ils me chicanent sur les plus simples, les plus nécessaires de mes exigences. Qui défend encore, si ce n'est moi, le droit divin? Ils veulent garder une ombre de liberté, de nationalité, sans savoir que cette ombre seule est la mort du système. Bientôt, vous le verrez, on me contestera, sans doute, le silence obligé, la ruine imposée, tout enfin, l'étranger même, peut-être. Et à la place, que mettent-ils? une chose révolutionnaire s'il en fut, une Constituante, qui doit faire sortir directement ou indirectement de je ne sais quelle combinaison de boules, où ma raison se perd, l'hérédité du pouvoir monarchique!

O libéraux endurcis, révolutionnaires envieillis, qui vous croyez royalistes, bâtirez-vous toujours sur les orages? Laisserez-vous toujours percer en vous le vieil homme sous le converti? Sachez donc que la perpétuité exclut le vote, et réciproquement le vote exclut la perpétuité. Si je vous accorde, quant à présent, une éternité d'un jour, qui peut m'empêcher de vous la

reprendre demain? Comment respecterai-je l'hérédité politique? Née d'un caprice, qui m'empêchera de la défaire par un autre? Créant des monstres incapables de vivre, vous mêlez le *bon plaisir* et le *contrat social;* vous confondez M. de Bonald avec Jean-Jacques. Ah! qu'il en coûte de renoncer au péché dans lequel on est né! Votre endurcissement dans la liberté vous lie malgré vous; il vous empêche de vous associer à mes projets. Dès lors, je suis contraint moi-même de renoncer à mon château en Espagne, auquel je commençais à m'attacher; et je passe, avec regret, à une autre utopie.

Le Bonapartisme.

Cherchant son utopie, un doctrinaire vous disait : « Il vous faut un Monk ou un Washington ; et, comme « je ne vois pas encore parmi vous le planteur améri- « cain, j'attends avec certitude le restaurateur de la « royauté anglaise. »

En cela, il se trompait.

La pente des républiques catholiques telles que la vôtre est de devenir d'abord une république princière, et, de république princière, une principauté absolue. Rassurez-vous donc pleinement ; vous ne courez aucun risque d'avoir un Washington, mais bien plutôt quelque dictateur, d'abord à temps, puis à vie, puis à toujours, peut-être, que sais-je, quelque docteur Francia, s'il en est d'une maison connue, et qui vous inspire confiance. Voilà votre pente, à quoi il faut remédier ; et cela est si vrai que la révision, incapable de produire la monar-

chie, comme je viens de le démontrer, n'a, au su de tout le monde, d'autre but que d'ouvrir la porte de l'article 45 au bonapartisme.

Qu'est-ce donc que le bonapartisme? l'empire; et qu'est-ce que l'empire? Avant de répondre, je dois un remercîment sincère à la Société du Dix-Décembre; elle nous a rendu, et à moi en particulier, le sens de l'histoire. Avant que cette glorieuse Société ne se fût montrée, nous étions sous le joug des souvenirs mélancoliques de Sainte-Hélène. Vous savez si les souvenirs rapportés de l'île nous avaient touché l'âme; de fait, nous avions changé l'histoire en légende. Qui de nous, à travers les branches du saule pleureur de Sainte-Hélène, ne s'était fait son empereur à sa guise? Nos chansons, nos livres, n'étaient pleins que de lui. Vous le connaissez par le *Mémorial :* un fermier d'Amérique qui maniait la charrue et lisait l'*Héloïse*, très sensible, on ne peut plus facile aux larmes, ennemi du fracas de la guerre et des armes, au point qu'il ne pouvait seulement souffrir que le petit Las Cases tirât, à Longwood, sur un passereau, ce qui nous est certifié par le père, ami du silence, partisan de la république des fourmis, qu'il régentait pourtant quelquefois dans son jardin; simple, uni, content de tout, s'il faisait mat un roi d'échec : avant tout, libéral, grand parlementaire, que vous dirai-je, enfin, abonné du *Courrier*. Voilà notre héros, et ce qui nous restait de l'histoire; d'ailleurs nous n'en voulions pas d'autre. Nous en pleurions encore au 10 décembre.

Quand vint la Société, elle fut naturellement indignée de notre ignorance. Charitablement, elle entreprit de nous en guérir. Ce fut bientôt fait; peu de leçons nous suffirent. Alors quelques-uns d'entre nous prétendirent que, sous l'homme sensible de Sainte-Hélène, il y avait eu autrefois, vers 1809, un maître assez dur, un soldat assez rude, qui avait un peu guerroyé, disait-on, d'ailleurs médiocrement ami des journaux, de la tribune, au point qu'il avait eu un sénat de muets. Ceux-là le dirent à d'autres, qui le répétèrent; on fit des recherches dans les bibliothèques; le fait se trouva vrai. On découvrit qu'il ne blâmait qu'une chose en César. Devinez laquelle? — D'avoir aimé Cléopâtre? — Non. — D'avoir coupé le pouce aux Gaulois? — Non. — De s'être laissé mettre au front la couronne par Antoine? — Point du tout. Vous n'y êtes pas; faut-il vous la dire? Il ne blâmait en lui que d'avoir hésité à passer le Rubicon. Quoi donc! Tarder un instant à fouler la loi jurée, se faire un scrupule de mentir à son serment; s'arrêter une heure devant la liberté! Misère! Cela lui faisait pitié, et lui paraissait impardonnable chez César. Un peu plus, il l'eût rayé du nombre des grands hommes.

Quand l'histoire fut retrouvée, beaucoup de gens en conclurent que rien n'était moins rassurant pour la légalité. Ils changèrent d'opinion sur le planteur de Sainte-Hélène, et pensèrent que, tout mort qu'il était, son ombre était encore pesante; plusieurs allèrent même jusqu'à craindre qu'elle ne nous enchaînât d'une

tyrannie posthume. Voilà, au vrai, où nous en sommes.

Cela dit, je reviens à ma question :

Qu'est-ce que l'empire?

Voici ma réponse :

Prenez, les unes après les autres, les têtes de tous les Français qui ont paru dans le monde depuis les Carlovingiens, toutefois, jusqu'à Napoléon, je dis les têtes royales aussi bien que les bourgeoises et les prolétaires : vous n'en trouverez pas une qui ait eu l'idée de faire de nous un empire. Cette idée n'est pas de nous; on l'a volée à l'Italie. Là-bas, au contraire, Romains ou voisins de Rome, se croyant tous au moins cousins d'un César, il n'est personne d'entre eux, qui, en son temps, n'ait voulu avoir son empereur; c'est de quoi ils ont toujours raffolé, depuis leur poète Dante jusqu'à Métastase, en passant par Pétrarque. Que voulez-vous? ce fut leur manie! Ils appelaient cela être Gibelins, avoir un empereur, non pas tel que celui de Rome, mais sagement accommodé à notre temps, un César féodal, escorté de ducs, comtes, barons, abbés. Dieu merci, ils ont eu leurs Césars, sans interruption depuis Barberousse jusqu'au présent César d'Autriche et à son tribun des soldats, Radetzky, qui les en font assez repentir. Bonne ou mauvaise, telle fut leur idée; jamais elle ne s'était montrée chez nous. Quand vint Napoléon, lui, Italien, issu de Florence, nous apporta naturellement l'idée gibeline, toute formée, préparée dans le sang de ses veines. Un César du moyen âge,

avec Turpin pour grand prêtre, avec un sénat de marquis, rien ne lui semblait plus simple à lui, ni à nous plus étrange! Que de peines il se donna pour y plier nos cerveaux. La nature, ingrate chez nous, résistait. Nous ne savions ce que c'est d'être Gibelins. Cent batailles et plus ne nous l'enseignèrent pas. La France ne ne pouvait devenir Italie; là était le mal.

Ainsi, les *idées napoléoniennes* sont les idées gibelines. Où Napoléon n'était pas, elles disparaissaient.

Vit-on jamais pareil travail pour dompter la nature! Jamais dans ce règne une heure de sommeil. Il fallait que l'empereur eût sans cesse la main occupée à refaire son empire. Cette main manquant un seul jour, on vit tout disparaître.

J'en conclus que l'empire ayant pour but de nous refaire en un clin d'œil, des pieds à la tête, c'est à dire de changer la France du XIXe siècle en Italie du moyen âge, de métamorphoser notre race, il faut pour essayer pareille utopie, chez le peuple beaucoup de complaisance, chez le prince beaucoup de génie, dans les institutions beaucoup de despotisme : trois conditions qui nous embarrassent peu, au moins la dernière.

Ces principes établis, nous pouvons, je crois, construire notre empire. Rien ne s'y oppose; travaillons-y donc avec la même impartialité que nous avons mise tout à l'heure à faire, armer et défendre notre royauté.

Pour lui donner sa vraie légitimité, je suis d'avis que nous le fassions Gibelin, comme il doit être. J'en serai moi-même l'empereur, si vous le voulez bien.

Ce qui me plaît d'abord dans notre utopie, c'est qu'elle n'a pas absolument besoin, comme la précédente, d'une invasion de l'étranger. Non. La servitude volontaire nous suffit, et c'est là un grand point. Je la suppose; l'hypothèse ne choque en rien l'expérience.

Je commence par me faire adresser de tout le globe deux cent soixante-cinq milliards de pétitions demandant mon avénement; quoique, à vrai dire, j'en aie déposé une moi-même de braves gens de Courmangoux, qui prétendent que leur signature leur a été extorquée par leur garde champêtre; sur cela, on les tourmente. N'importe, passons. Me voilà hors de la Constitution. Trente-six millions de Français ont particulièrement signé leur déchéance; du même trait de plume, légalisé, ils se sont effacés du rang des peuples libres, ou prétendants à l'être. Je marche sur cette poussière humaine. Bref, sans savoir comment, je me trouve empereur. Maintenant, que faisons-nous?

Ici, je vous l'avoue franchement, parvenu si vite à cette élévation, la tête me tourne; le vertige commence à me saisir. Conseillez-moi pour ce qui suit.

Et d'abord, il me faut absolument, avant tout, des barons de ma façon, des comtes, et douze pairs autour de ma Table-Ronde. Où les prendrai-je? Chez les boutiquiers? Je me brouille avec les légitimistes. Chez les légitimistes? Je me brouille avec les boutiquiers. Il faut donc me passer de comtes, de barons, de Table-Ronde. Fâcheux commencement, vous l'avouerez. Le

système manque déjà de base. Quel empereur se vit réduit à cette nécessité dès son avénement?

Je ne puis ne pas voir que cette France, découpée en 1815, est bien petite pour un empire français; mes regards la dépassent de tous côtés. D'ailleurs, je vous prie, de bonne foi, qu'est-ce qu'un empereur qui n'est pas maître au moins de l'empire romain? En ferai-je la conquête? Vraiment elle me tente. Partirai-je pour la guerre? Voulez-vous me suivre? Allons! je vois à vos physionomies qu'il me faut déjà renoncer à Marengo et Austerlitz.

Au moins, me laisserez-vous, tranquillement et sans débats, imiter les Césars de Rome? Ils ont renversé la vieille société, sans bâtir la nouvelle; ils ont aboli le patriciat, nivelé la noblesse, exterminé les riches sans enrichir les pauvres. Est-ce là ce que vous demandez de moi dans l'*ère des Césars?* Expliquez-vous clairement.

Une immense espérance m'a porté sur le faîte. Il faut faire quelque chose; voyons, qu'attendez-vous de moi? Préparer le légitimisme, conserver l'orléanisme, garantir le républicanisme. sauvegarder l'ultramontanisme, patronner le bourgeois, anoblir l'ouvrier, est-ce tout? Par où commencer? Je ne saurais, en vérité, toucher à un point, sans m'aliéner tous les autres, tant vos vœux sont contradictoires. Puisque je ne puis imiter ni César ni Napoléon, et que tout le reste a des inconvénients, le plus sage, je pense, sera d'imiter mes prédécesseurs, en prenant leur devise : Rien, rien, toujours rien.

Cependant le monde est impatient, il s'agite. Plus il a espéré, plus il se détache. Qui jamais aurait cru que ces hommes, si courbés, si prosternés hier à mon sacre, se seraient relevés avec tant d'insolence? Que cette nation est changeante! la voilà maintenant qui demande des gages! Mes fidèles sont devenus les plus exigeants; prêts à la révolte, ils vont répétant partout que je les ai trompés, sans voir que les contradictions qu'ils attendaient de moi rendent mon empire impossible.

Ne pouvant dormir, le cœur plein de soucis, les bras croisés sur la poitrine, je passe, sur le minuit, au Carrousel, la revue des morts de Waterloo, ainsi qu'on peut le voir dans la gravure de Raffet. Les chevaux, pâles comme celui de l'Apocalypse, galopent dans la brume; ils ont perdu le frein et la bride. Les cavaliers, les yeux fixes et flamboyants, passent sans saluer de l'épée, car leurs bras se sont roidis sous la terre; ils n'obéissent plus à aucun mot d'ordre d'ici-bas. — Eh bien! mes braves, qu'en pensez-vous? — Soudain, de leurs rangs, part, au défilé, une voix rauque, comme celle des ossements : — « Avons-nous mordu la pous-« sière pour le plaisir des rois? Sommes-nous donc « morts à Ligny pour les blancs? à Mont-Saint-Jean « pour Loyola? » Rien de plus. A ces mots, mon étoile se cache. Je rentre en mon palais. Toujours, partout, la voix terrible me suit jusqu'à mon chevet. J'y reconnais un avertissement d'en haut. Triste retour des choses humaines, qui m'en annonce un plus grand!

Comment cela finira-t-il? Sire, ce n'est pas une émeute, c'est une révolution. — La coalition qui m'a nommé s'est rompue en lambeaux : chacun de ses tronçons s'acharne contre moi. Je n'ai pires ennemis que ceux qui attendaient tout de moi, follement. Aujourd'hui, mais trop tard, je vois que mes bons conseillers étaient ceux qui voulaient me faire redevenir simple citoyen. Que ne les ai-je écoutés! de grands malheurs eussent été épargnés, à moi et au monde! Sans avoir eu mon Marengo, aurai-je donc mon Sainte-Hélène!

Sur cela, lecteurs, j'abdique ici l'empire, avant que *le Bellérophon* n'entre dans le port.

Conclusion

En sortant des utopies pour rentrer dans la République, je découvre dans cette forme de gouvernement un désavantage dont je ne m'étais pas aperçu et que je ne saurais dissimuler. C'est d'être possible, et surtout d'exister.

Quoi! descendre sitôt du ciel des chimères, lâcher déjà l'ombre pour la proie, l'imaginaire pour le réel, revenir simplement à ce que la nature des choses a mis sous notre main, quitter fumées, illusions; accepter le possible, l'améliorer même, fi donc! Nous prend-on pour des bourgeois? Comment! plus de révolutions, plus d'inconnu, plus de trônes détruits aussitôt que relevés, plus d'empereurs qui traversent la terre en trois pas, d'Ajaccio à Sainte-Hélène! plus de renversements, ni d'écroulements! Au lieu de cela le mouvement régulier de la volonté nationale exprimée sans

violence, tout uniment, sans bris de royaumes et d'empires; le droit, la légalité, la sincérité (j'allais presque ajouter la formule écrite sur nos monuments), quel ennui profond! quel désœuvrement! Comment passer la journée sans voir tomber au moins une monarchie?

Je l'ai avoué en commençant; ces inconvénients ne sont que trop réels. La République peut être, puisqu'elle est. Fâcheuse impression et presque irremédiable auprès du cœur de l'homme, si dégoûté de ce qu'il peut avoir, si amoureux de l'impossible!

Cependant, en creusant davantage, peut-être pourrions-nous rencontrer aussi chez nous, dans notre régime, quelque chimère, quelque mélange d'impossible qui rachèterait ce défaut de notre cause. Exemple : la loi du 31 mai. Vous nous liez bras et jambes, après quoi vous nous dites : « Je gage que tu ne cours pas si vite que moi. Si tu n'acceptes pas, la preuve est évidente que tu te défies de tes forces, et j'ai gagné mon pari. » Penser que nous tombions dans ce piége, et que le monde s'y trompe, voilà déjà vraiment une très bonne utopie.

Il s'en trouverait d'autres. Si la Révolution française s'arrêtait où nous sommes, croit-on qu'elle vaudrait ce qu'elle a coûté? Serait-ce là le juste payement de tant de sang versé? Certes, notre nation a prêté au dehors, depuis 1815, en toute occasion, son appui aux libertés du monde. En 1822, elle a étouffé, par la force la révolution en Espagne; en 1847, la révolution en Portugal; en 1848, la révolution en Italie. Ce sont là des ser-

vices. Mais enfin est-ce tout? Avons-nous accompli par là chacune des promesses de nos pères? L'imaginer est une utopie qui ne cède en rien à la précédente.

Que serait-ce, si je lisais dans l'avenir? Je vous verrais unis, la main dans la main, oubliant vos querelles, frères, non pas de bouche, mais de cœur, au giron de la France, qui ouvrirait ses grands bras pour embrasser le monde. Personne, alors, ne pourrait croire qu'il fut un temps où l'on disputait le suffrage à l'ouvrier, au paysan. Car, grâce à leurs mains, cette terre, qui est la nôtre, fleurirait de moissons sans pareilles, où chacun de nous pourrait glaner, et l'industrie y ferait ses miracles. Nul ne saurait plus ce que c'est que la faim et le gel; mais chacun viendrait en aide à son voisin. En promettant moins, nous tiendrions davantage, et les morts en souriraient dans leurs tombeaux. L'étranger dirait : « Voyez, comme ici la glèbe rit sous les gerbes! Comme les fleuves sont orgueilleux en baisant leurs rives, tout chargés des trésors des métiers. Il semble que cette terre se glorifie de porter un peuple d'hommes libres. C'est qu'ils ont combattu, ils ont lutté sans jamais perdre courage. Et maintenant, le cœur en paix, ils recueillent la joie qu'ils ont semée. Retournons chez nous les imiter. »

Sans aller plus loin, on voit, par ce discours, que l'utopie ne nous est point absolument impossible, et cela doit achever de convertir nos plus obstinés adversaires. Je pourrais même en dire davantage sur ce point; mais je le juge inutile aujourd'hui, et je me tais.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ

AU COLLÉGE DE FRANCE

LE 8 MARS 1848.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ

AU COLLÉGE DE FRANCE

LE 8 MARS 1848.

Au nom de la République, nous rentrons dans ces chaires. La royauté nous les avait fermées, le peuple nous y ramène. Grâces soient rendues à ce grand peuple de braves, ouvriers, gardes nationaux, citoyens de toutes les classes, jeunes gens de toutes les écoles, à vous tous compagnons d'armes qui, sur le champ de bataille du droit et de la justice, venez d'ouvrir au monde une ère magnanime. Chacun a fait son devoir à l'endroit que la Providence lui a marqué ; et le sentiment de ce devoir accompli scelle à jamais l'alliance que la royauté travaillait à détruire. Elle croyait avoir formé deux peuples ennemis ; mais ils se sont reconnus dans les barricades ; et j'ai vu de mes yeux la fraternité s'asseoir dans le palais des Tuileries au moment où chacun emportait un débris du trône. La voix de

Dieu a prononcé! La royauté, qui s'interposait pour tout brouiller, s'est écroulée sous la colère du ciel. Qu'aucune espérance ne lui reste! Plutôt qu'elle reparaisse jamais, il ne resterait pas de Paris pierre sur pierre! Partout, à ce moment, la France fait avec nous le serment de fidélité à la République.

Avant de continuer, je m'interromps pour associer à mes paroles, à cette fête, notre collègue, notre ami, le fils adoptif de la France, Mickiewicz; bien qu'absent, son grand cœur est ici, parmi nous, avec le génie de ses frères les Polonais et les Slaves.

Si jamais miracle a été consommé sur la terre, c'est ce que vous venez de voir de vos yeux et de faire de vos mains. Car l'iniquité avait atteint le dernier terme de l'audace et marchait le front levé; nous tous qui espérions, qui promettions en public un meilleur avenir prochain, une ère où la dignité morale serait comptée pour quelque chose, qu'étions-nous? Des rêveurs, des insensés! La force matérielle, avec toutes les mauvaises passions pour complices, se croyait invincible. En présence de ce triomphe aveugle, l'âme doutait d'elle-même! Le monde était près de dire encore une fois : Vertu, tu n'es qu'un nom. Rappelez-vous la veille même de l'explosion, cette nuit où la liberté du monde a été enfantée. En entamant la lutte, toutes les chances semblaient pour l'injustice superbe contre le droit désarmé!

Voyez et pesez cet enseignement! Tout semblait perdu devant le calcul et devant la sagesse humaine,

au moment où tout a été gagné, sauvé par l'inspiration, par l'instinct, par le génie divin des masses! Le peuple nu, poussé par la sagesse d'en haut, par la folie de la croix, a consommé le prodige. Nous étions dans le déshonneur, et nous nous retrouvons dans la gloire la plus pure qui fut jamais. Nous nous endormions dans la décadence, et nous nous relevons revêtus d'une force invincible; nous étions divisés, déchirés; nous voilà indissolublement unis, tous frères d'armes de la liberté et de l'égalité.

Oui, c'est ici le miracle de la vie morale, et lors même que je ne serais pas déshabitué de la parole, elle me manquerait pour le célébrer; l'action seule, non le discours, peut, dans ces jours de flamme, répondre à ce que les âmes demandent; mais enfin, puisqu'il faut achever, je m'efforcerai, et je dirai que la leçon divine qui vient de partir du cœur du peuple, s'explique assez d'elle-même. Une puissance matérielle, formidable, quatre-vingts mille hommes rassemblés, des forteresses que l'on disait imprenables et qui étaient faites pour terrifier Paris, une stratégie profondément combinée et à loisir, tout cela détruit en quelques heures; cette armée dissipée par une foule sans guides qui d'abord ne pouvait opposer que sa poitrine nue aux balles; ces murailles qui tombent devant le cri de la conscience, plus puissant que les trompettes de Jéricho; qu'est-ce que cela veut dire, sinon que la corruption a toujours les pieds d'argile, que l'âme accomplit les miracles, que le droit, la vérité, la liberté,

l'égalité, la fraternité, sont désormais les vrais rois de la terre, les seuls qu'aucune force physique ne détrônera jamais?

Il est passé, il est tombé le règne de la matière et de la force aveugle; il est venu le règne de l'âme, de la justice pour tous. Qu'avec le pouvoir qui vient de disparaître s'écroulent aussi les vices, les mensonges, les arrière-pensées, les paroles tortueuses sur lesquelles il s'appuyait. Plus de petites combinaisons cachées sous le nom de grande politique; que notre politique soit celle de Dieu, et comme toutes ses œuvres, qu'elle se consomme au grand jour. Amis, frères, pour une société nouvelle, devenons des hommes nouveaux. C'est ici le jour de l'alliance et de la réconciliation. Arrachons de nos cœurs toute pensée personnelle, tout calcul médiocre, comme le dernier anneau des chaînes que nous avons portées. Voyez! ces mots que nous n'osions plus redire, tant la rouille les couvrait, vertu, patrie, honneur, fraternité, amour, ils ont repris tout leur lustre comme au jour où ils ont été gravés pour la première fois dans le cœur de l'homme. Réveillons-nous de l'ancienne nuit! C'est une aurore inconnue qui se lève! c'est le premier matin d'un nouvel univers. Agrandissons nos esprits, élargissons nos cœurs pour embrasser ce peuple et ses destinées sublimes. Aidons de notre concorde ceux qui portent en ce moment avec tant de vigilance et de noblesse l'immense fardeau du pouvoir! Montrons au monde que les temps qu'il croyait relégués par delà les siècles sont arrivés, et que

nous la possédons pour toujours la République des enfants du même père, la vraie cité de Dieu !

Ce miracle, nous l'attendions avec une inébranlable foi. Car enfin, ce que je dis aujourd'hui, je l'ai dit le dernier jour où j'ai paru dans la chaire du collége de France; et il est bon, ce me semble, de répéter ces dernières paroles d'adieu, puisqu'elles semblent m'avoir été dictées d'avance pour la réunion d'aujourd'hui :

« Je ne veux pas seulement, » disais-je au moment où j'ai été séparé de vous, « je ne veux pas seulement « que la démocratie ait son pain quotidien; je veux « encore qu'elle règne, et voilà pourquoi je demande « d'elle des vertus souveraines. La clémence dans le « combat, la foi des volontaires de 1792, l'héroïsme « chevaleresque d'un Latour-d'Auvergne, l'inébran- « lable constance d'un Carnot (qui m'eût dit alors que « le fils de ce grand homme, celui qui porte si digne- « ment ce nom héroïque, s'assiérait aujourd'hui à nos « côtés pour inaugurer la réouverture de ces chaires), « le christianisme spartiate de Mme Roland, l'élan du « serment du Jeu de Paume, l'âme d'airain de la garde « dans les jours de détresse, voilà le diadème que Dieu « a préparé pour le sacre de la démocratie moderne. »

Ces paroles d'adieu, qui n'étaient qu'un pressentiment, se sont déjà réalisées à la lettre. Les vertus souveraines que je demandais, vous les avez vues éclater. La République a reçu son sacre. Nous la touchons; vous la portez en vous; chacun de ceux qui m'entendent est une pierre vivante de son indestructible bar-

ricade. Que tous les opprimés à cette nouvelle relèvent leur front de la poussière! La France ressuscitée apporte la vie au monde! Nulle haine, nul esprit de vengeance n'habitent dans son cœur. Seule chose qui pouvait répondre à la sublimité de la lutte, le calme de la conscience satisfaite après la bataille. Cette nation sent qu'elle vient de travailler pour toutes, et elle sait que son œuvre est bonne. Peuples qui nous regardez, d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse, d'Espagne, de Hongrie, de Moldavie, de Portugal, famille des Slaves, Russes (car enfin vous avez des cœurs d'hommes et nous savons qu'ils battent avec les nôtres), nous n'avons tous qu'une même cause. Regardez! nous avons combattu pour vous; notre joie sera de partager avec vous la victoire. Quelques princes, dans un intérêt de dynastie, parviendront-ils à brouiller la grande famille du genre humain? Cela ne se peut. La lumière s'est faite; au moment où je parle, l'esprit de fraternité, l'esprit qui a plané le 24 février sur les pavés sanglants de Paris vole et se répand sur toute la surface du globe. Une seule voix s'échappe à ce moment de la poitrine des hommes : malgré la différence des langues, des nationalités, des climats, ils disent tous la même chose! Entendez-les! Gloire et paix aux hommes de bonne volonté. La main de Dieu est visiblement étendue sur la France. Nous reconnaissons le signe de l'alliance promise. Plus de guerre des peuples contre les peuples; la longue nuit qui rendaient possibles les méprises lamentables s'est dissipée. Voici le jour. Si

quelques rois, aveuglés par la haine, s'obstinent à vouloir du sang sur un grand champ de bataille, qu'ils y restent seuls; il sera beau de voir comment ils feront la guerre à tout le genre humain.

Tel est le cri qui s'échappe à cette heure des entrailles de la terre; et puissent, du haut des cieux, nous envoyer leur force avec leur paix, tous les grands hommes du passé, qui, chacun dans leur pays et dans leur siècle, ont espéré, présagé, annoncé de loin une ère nouvelle; tous ceux qui sont tombés pour la victoire quand elle était douteuse; tous ceux qui, depuis 1789, ont laissé leurs os sur nos grands champs de bataille, tous nos amis, nos frères, nos parents morts sans avoir vu ce jour; tous nos ancêtres inconnus qui tressaillent d'allégresse dans les demeures divines où ils habitent.

N'oublions pas surtout, au milieu du triomphe, les nations qui souffrent, qui luttent, ces grands peuples blessés qui, étendus et sanglants, se cherchent encore une patrie. Aussi longtemps qu'un membre de la famille du genre humain est opprimé dans son indépendance, nous souffrons de sa plaie même au sein de la victoire. Comment notre pensée ne volerait-elle pas au devant de l'Italie et de la Sicile, qui viennent de jeter un si grand cri, que nous nous sommes réveillés en sursaut? Combien de fois, vous vous le rappelez, dans ces chaires, au milieu de vous, n'avons-nous pas évoqué la nationalité italienne! La voilà qui réunit ses tronçons. Voilà la grande couleuvre de Lombardie qui renoue ses

anneaux autour de ses oppresseurs, même avant d'avoir entendu le signal. Que sera-ce donc quand la grande nouvelle aura passé les Alpes, quand elle aura retenti, quand toutes les âmes italiennes auront entendu l'écho de la nouvelle croisade! Dieu le veut! Patrie de Dante, les jours sont arrivés; ce que les poètes, les prophètes t'annonçaient, l'indépendance, la souveraineté nationale, la vie réelle, au lieu d'une ombre éclatante, te seront données en un jour, en échange de l'enfer que tu as enduré pendant des siècles.

Et lorsque tout respire, que tout renaît, n'y aurait-il pas aussi, grand Dieu! une heure de miséricorde, de joie, de salut, pour le Christ des nations, pour le peuple livré en sacrifice, pour celui qui est une partie de nous-mêmes, un lambeau de notre cœur, pour la France du nord, pour la Pologne? Ce serait douter de notre victoire. Non! non! la Pologne n'est pas encore morte! Nous attestons au monde que nous l'avons rencontrée debout et vivante au milieu de nos barricades, et que nous avons mis le doigt dans les plaies de ces crucifiés! Qui sait jusqu'à quel point l'esprit de ses maitres ne sera pas ébranlé par ce prodige? Celui qui a brisé en quelques heures la puissance formidable qui écrasait Paris saura bien aussi faire tomber les armes des mains de ceux qui se croient invincibles pour accabler des frères. Pourquoi la famille des Slaves voudrait-elle exterminer le plus ancien des peuples slaves? Où est son intérêt, sa passion? Cette race d'hommes a plus d'instincts, plus d'entrailles, plus de lumières qu'on ne

croit en occident. Là aussi les frères se lasseront de tuer des frères. Cette guerre civile dans l'intérieur de la cité slave touche à son terme. Le tocsin de la nuit du 24 février résonne aux oreilles des Russes aussi haut qu'aux oreilles des Polonais; car le sang des nôtres qui a coulé pour tous les peuples, nous l'avons vu jaillir vers le ciel; et ce sang, montré à toute la race chrétienne, enseigne partout, à Pétersbourg, à Moscou, à Berlin, à Londres, à Milan, qu'elle est finie la guerre des frères, et qu'il ne se trouve plus de Caïn pour égorger Abel.

Quel est, entre toutes les révolutions humaines, l'esprit de la révolution qui vient de s'accomplir? Le voici, et il ne peut y avoir sur cela aucun doute pour quiconque a suivi les événements et le péril de près. C'est que le peuple a été plus intelligent que les savants, les lettrés, les hommes qui croyaient posséder le privilége des lumières. Il a vu ce que ceux-ci, avec leur science et leur expérience, ne voyaient pas; il a pressenti le salut où les gens éclairés voyaient la ruine; en un mot, il a été plus sage, plus perspicace que ses guides. Les masses ont entraîné et conduit leurs chefs. Tel est le génie de cette dernière révolution, accomplie par la foi, par les faibles, par les pauvres, par les petits, c'est à dire la plus conforme qui fût jamais à l'esprit du christianisme de l'Évangile.

Ne vous êtes-vous pas mêlés à ces multitudes d'hommes qui, dans la nuit, erraient à travers la ville? ils étaient sans armes; les ténèbres les enveloppaient.

Mais ils ne laissaient pas de marcher avec assurance, vers un but invisible, comme si la plus haute étoile des cieux les eût tous illuminés intérieurement. Les habiles doutaient, le peuple, en chantant, marchait dans sa foi. Que veut dire ce signe tout nouveau, si ce n'est que les supériorités vides se sont anéanties elles-mêmes? D'où je conclus, et l'avenir ne me démentira pas, que l'établissement de cette révolution exclut, dans son principe radical, tout germe d'aristocratie. Amis, citoyens, ne gardons rien de l'ancien orgueil des publicains, des pharisiens, des docteurs et des scribes. Le pur évangile a vaincu. La République que nous apportons au monde repose, avant tout, sur la divine égalité des cœurs.

Voilà pourquoi, s'il m'est permis d'exprimer encore un désir, ce sera pour hâter le vote définitif de la France. Interrogeons-la pendant qu'elle est encore sur le trépied. Un peuple a ses moments d'inspiration comme un individu. Dans ces heures, il est au dessus de lui-même; il met avec certitude le doigt sur celui qui convient le mieux au péril. C'est au milieu des flammes du Sinaï que les tables de la loi s'inscrivent sur la pierre. On parle de la nécessité d'éclairer, de préparer les masses, de faire leur éducation. Mais quel livre, quel journal, quel club, quel enseignement plus puissant que la voix de Dieu, roulant dans la bouche de tout un peuple, durant la nuit et la journée du 24 février? Tout ce qui porte un cœur d'homme en France, ouvrier, paysan, prête en ce moment l'oreille

à ce divin commandement de *marche!* qu'une voix souveraine vient d'imprimer à une nation et au monde.

Voilà la vérité, la simplicité, la grandeur faites pour des masses; chacun voit la lumière éclatante et discerne son chemin. Mais ces moments sublimes ne sont pas éternels. De grâce, ne laissons pas à ce flambeau le temps de s'amortir, ni aux petites passions, aux habiletés médiocres, aux instincts vulgaires, l'occasion de reparaître. Je le dis avec la confiance d'un instinct qui ne m'a pas trompé; si nous voulons faire quelque chose de grand, ayons foi dans la grandeur humaine et dans l'inspiration immédiate du génie français.

Jeunes gens des écoles, vous avez agi, dans cette révolution, plus que n'ont fait vos devanciers dans aucune de celles qui ont précédé. Vous avez été aussi calmes, aussi conciliants après la victoire que résolus pendant le péril; la patrie vous en remercie. Admirable présage pour l'avenir! Continuez ce que vous avez commencé. Vous êtes appelés plus que personne à guérir les plaies, à éteindre la discorde, à nous réunir tous dans la même étreinte. Songez que le peuple est éternellement jeune de cœur comme vous l'êtes aujourd'hui, et que votre alliance est le gage de toutes les autres. Rapprochez, unissez l'ouvrier, le paysan, le soldat, le commerçant, le savant. Allez! répandez la concorde, l'amour, l'égalité avec l'abondance d'un cœur qui déborde.

Cette ère de liberté doit être aussi une ère de gloire et d'invention pour le génie de l'homme. Ouvrez les

livres du passé; ils prendront tous à vos yeux une signification féconde et imprévue. La vérité dans les sciences, la beauté dans les arts jailliront toutes nouvelles de cette nouvelle explosion de la vie.

Si, par un égarement qui paraît impossible, l'esprit de concorde qui nous anime était méconnu par les princes, si les frontières de la terre sacrée étaient menacées, ou si nos amis étaient en péril de mort... avec quelle joie, avec quelle ivresse, avec quelle félicité nous tous, reprenant ces armes d'hier... Mais non! je m'arrête... j'ai bien plus besoin d'apaiser que d'éveiller votre enthousiasme guerrier. Les aigles transfigurées de Waterloo, en se relevant de la poussière, nous apportent, non plus des pensées de violence et de conquêtes, mais le signe de la liberté victorieuse qui plane avec majesté, en ce moment, sur toute l'étendue de la terre.

Après avoir combattu ensemble du cœur, de l'esprit, du bras, notre mission est de veiller sur la flamme pure que Dieu vient de ranimer. Restons près du foyer moral pour l'entretenir. Qu'il consume jusqu'à la dernière trace des convoitises passées. Eh! n'avons-nous pas tous reçu au centuple notre récompense à l'heure où il nous a été donné de porter sur le pavois des barricades ces trois sœurs : Liberté, Égalité, Fraternité, dans le palais de la monarchie?

Pour moi, la parole m'est rendue alors que je sens, avec une évidence souveraine, l'impuissance, le néant, l'impossibilité de la parole. Des actions, non des dis-

cours, voilà ce que je voudrais répéter sans cesse. Courons donc, chacun suivant notre vocation, au fait, à l'événement; obéissons au commandement d'en haut. J'avoue qu'il me serait impossible d'en dire aujourd'hui davantage. Tout ce que je puis faire est de recueillir mes forces pour jeter avec vous le cri de la France invincible : Vive la République!

Digitized by Google

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRE

SUR

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

COLLÉGE DE FRANCE.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Au moment d'ouvrir mon cours, je suis officiellement averti que vous avez refusé d'approuver le programme de mes leçons tel qu'il vient d'être accepté par l'assemblée des professeurs du collége de France. Ce programme était conçu dans ces termes : *Des littératures et des institutions comparées de l'Europe méridionale*. Vous m'avez fait prévenir que vous effacez de ce titre le mot *institutions*, et vous m'avez invité à consentir à ce retranchement. J'ai l'honneur de vous exposer les raisons qui ne me permettent pas d'accepter la radiation proposée.

Le titre que vous condamnez, monsieur le ministre, n'est pas une innovation de ma part; il a été approuvé sans objection, depuis plusieurs années, par

l'assemblée des professeurs, il l'a été aussi par votre prédécesseur et par vous. Lorsque, le 13 juillet dernier, vous avez interrogé le collége de France pour savoir si j'étais sorti des limites prescrites à mon enseignement, l'assemblée a répondu que je n'avais pas outrepassé mon droit, puisque j'étais resté dans les conditions de mon programme. En déchirant aujourd'hui ce même programme tant de fois approuvé, vous m'enlevez ce qui a été et ce qui devait rester ma juste et unique garantie.

Ce programme d'ailleurs ne renferme pas seulement un objet particulier que je pourrais changer contre un autre; il contient aussi le principe de mon enseignement. Quand vous effacez ce principe, vous effacez mon enseignement même et me le rendez impossible quoi que je fasse.

Vous m'interdisez, monsieur le ministre, de mettre en regard les *littératures* et les *institutions;* mais ce rapport est précisément le fond scientifique, philosophique de tous les sujets que je suis chargé de traiter: c'est la condition de ma chaire, sans quoi elle ne peut subsister. C'est à cause de cela que je l'occupe; supprimez ce caractère, elle n'existe plus. Je la détruis moi-même si j'accepte l'interdiction que vous prononcez, et je trahis non seulement la cause de mon enseignement en particulier, mais celle de tout enseignement littéraire, historique ou philosophique.

La conception d'un cours du collége de France ne s'improvise pas du jour au lendemain; il y faut du

temps et de la maturité. Lorsqu'à la veille de l'ouverture des cours, vous me contraignez de changer inopinément mon sujet, vous ajoutez une impossibilité physique à une impossibilité morale, et il ne me reste plus qu'à reconnaître la nécessité absolue où vous me réduisez de ne pas ouvrir mon cours.

Qu'arriverait-il, monsieur le ministre, si, malgré tout cela, je tentais de professer avec le programme mutilé que vous me laissez? Ou je m'y renfermerais sincèrement, et, renonçant alors aux attributs et à la dignité philosophique du haut enseignement, je démentirais toutes mes paroles; ou, dès le premier mot, je serais en flagrant délit de contradiction avec les conditions auxquelles je me serais soumis; ou encore j'essaierais de retrouver, par artifice, sous cette moitié de programme, mon sujet dans son entier. Aucune de ces voies n'est possible, et vous ne m'en laissez pas d'autres.

La seule chose que l'on ne m'ait pas contestée jusqu'à ce jour, monsieur le ministre, c'est la loyauté; elle m'a rendu tout aisé dans des circonstances qui ont pu paraître difficiles. Il n'est rien au monde que je ne préfère plutôt que d'accepter une situation dont la première loi serait de manquer de franchise envers vous, envers le public, envers moi-même.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Paris, le 2 décembre 1845.

Digitized by Google

RÉPONSE

A

UNE DÉPUTATION DES ÉCOLES

1845.

Messieurs,

Si l'on a pensé me ruiner moralement, votre présence m'aide à croire, que l'on n'y a pas réussi.

La démarche éclatante que vous faites en ce moment, jointe aux démonstrations de la presse, prouve de plus qu'il s'agit ici bien moins de ma personne, que d'une cause générale.

J'ai toujours trouvé en vous, messieurs, non pas seulement des esprits sympathiques, mais permettez-moi de le dire, de véritables amis. Les belles journées de ma vie, celles qui compteront pour moi, se sont passées au milieu de vous. On a pu croire que la crainte d'être arraché à des succès que vous me rendiez si faciles, m'entraînerait à une concession. La douleur

ALENEU BARC

d'être séparé de vous, je l'éprouve en cet instant; et pourtant il faut que j'y résiste. Si j'eusse fait un pas dans la voie qu'on m'ouvrait, d'un côté je me brisais contre une contradiction, et de l'autre, on poussait mon auditoire à une effervescence que l'on n'eût pas manqué de transformer en désordres. Ma résolution était donc arrêtée par la nécessité même qu'on m'imposait; je ne pouvais, sans me manquer, décider autrement. L'opinion en a jugé ainsi. Mieux cent fois ne vous revoir jamais, que vous revoir avec la moitié de mes principes.

Je ne pouvais consentir non plus à ce que l'on eût le droit de dire en Europe que le haut enseignement de France effaçait de ses programmes, sans protester, le mot *institutions*, et qu'une sommation aussi extraordinaire était acceptée, parmi nous, bouche close.

Sans parler de mon honneur, celui du collége de France m'imposait la conduite que j'ai tenue. Eh! remarquez encore que l'on m'ôtait jusqu'à la possibilité de la modération. Après le conflit elle eut paru faiblesse.

Je ne sais, si comme on l'a dit, quelqu'un a voulu tendre un piége, mais, en l'admettant, il me semble que ce n'est pas moi qui y suis tombé. J'ai de mon côté, dans cette affaire, le bon sens et la logique; on n'a jamais vu en France que l'on puisse blesser impunément l'un et l'autre. Joignons, à cela, messieurs, le calme et la modération d'une bonne cause. Car, ayant pour nous, sans qu'il soit possible d'en douter, la jus-

tice et la raison, tout l'espoir de mes adversaires est que je leur abandonne au moins l'apparence.

L'enseignement, messieurs, n'est pas tout entier dans les paroles; il faut aussi qu'il soit confirmé par les actions et par la vie. En vérité, je ne pense pas que rien de ce que j'eusse pu vous dire dans ma chaire, eût été plus instructif, que ce qui se passe depuis huit jours. J'avais deux genres d'adversaires, les uns religieux, les autres politiques. Je crois avoir prouvé aux premiers que, dans la religion, ils ne veulent pas du christianisme. Quant aux seconds, je les ai amenés à cet étrange aveu, qu'ils ne peuvent plus tolérer sur un programme le mot d'*institutions*.

Qu'importe au fond la cause d'une personne? Le germe est semé, le cri du réveil a été jeté. La génération nouvelle l'a entendu, elle ne s'endormira pas. Vous honorerez notre pays et ce sera la récompense de mes efforts, si, en effet, ils en ont mérité une. Promettons-nous donc encore une fois ici de persévérer, quoi qu'il advienne, dans l'alliance de la science et de la liberté. Quelles que soient les circonstances où nous soyons jetés, ne cédons jamais rien de la dignité de l'esprit, ni des droits de la vie morale. Ce doit être là le salut de chacun de nous en particulier, et de notre pays lui-même.

Maintenant, messieurs, si c'est là ma dernière parole, je vous demande de la suivre. Retirez-vous en silence et avec ordre, nos adversaires vous regardent.

Digitized by Google

A MESSIEURS LES ÉLECTEURS

DU

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS.

Juillet 1846.

MESSIEURS,

Plusieurs électeurs de votre arrondissement m'ont fait l'honneur de me désigner à vos suffrages. Sans me connaître, ils ont vu en moi un homme qui ayant professé publiquement, dans l'éducation nationale, les principes de nos deux révolutions, a été réduit au silence par le pouvoir issu de ces révolutions. Ils ont pensé qu'il était bon de montrer qu'il ne suffit pas d'être condamné par le pouvoir pour être renié par l'opinion. Quel que soit votre jugement à cet égard, une telle initiative prouve que l'on n'a pas réussi à faire prévaloir les seules considérations de personnes, et que les principes conservent parmi vous la force que l'on voudrait, ailleurs, placer dans les seuls intérêts.

Qui suis-je, messieurs? un homme nouveau, qui, toujours associé à la défense du progrès, ne l'a jamais cherché que par le travail régulier de l'intelligence, de l'éducation. Isolé au milieu des fractionnements des partis, libre du joug des individus, je suis lié par des engagements indissolubles envers les choses, envers les grandes questions qui intéressent l'indépendance, l'honneur du pays, les franchises publiques et privées, les réformes nécessaires et urgentes. Sur tout cela, je n'apporte pas des promesses, mais des actes, des écrits, un enseignement public. Si je voulais faire un pas en arrière, tout mon passé se lèverait contre moi. Indépendant des personnes, je suis enchaîné par ma vie entière à la cause que soutient aujourd'hui l'opposition.

Aussi ma profession de foi est-elle aisée. Elle peut se résumer en un mot.

Je crois que les institutions font l'éducation d'un peuple; que celles qui nous régissent, si elles étaient loyalement développées et réformées, pourraient garantir le progrès de tous; en les faussant, on travaille à fausser la conscience publique et à corrompre jusqu'à l'avenir.

Je crois que les trois journées de juillet, si belles, si désintéressées, suivies d'une confiance si magnanime dans le gouvernement qu'elles ont fondé, ne devaient pas enfanter de si longues années de réactions, ni tant de calculs personnels et cupides, ni une corruption si ouvertement avouée, ni tant de lois de violences, de traités complaisants pour l'étranger, injurieux au pays;

et je soutiens qu'il est temps que les honnêtes gens s'entendent pour rappeler au pouvoir son origine qu'il est tout près d'oublier.

Je crois que le ministère qui, dans le vote Pritchard, a soldé notre honte à l'Angleterre, doit du moins rendre cet immense service de réveiller les plus indifférents et d'ouvrir les yeux aux plus aveugles.

Pourquoi, messieurs, sommes-nous faibles au dehors? parce que l'esprit de 1830 est renié au dedans.

Pourquoi a-t-on pu dire que la France est descendue au rang de seconde puissance? parce que le chemin où l'on nous mène est, en effet, celui de tous les peuples qui vont à leur déclin; parce que nous ne représentons plus dans le monde le principe d'une liberté progressive; parce qu'un pouvoir sans foi met son habileté à rabaisser la France pour la dominer; parce que l'immobilité systématique est le contraire du génie national qu'elle stérilise, en amoncelant les difficultés et les périls dans un avenir prochain.

A ces maux, quels remèdes? Le premier de tous, et celui qui est le plus loin de nous, la vérité. Nos institutions faussées risquent d'être bientôt réduites à l'apparence; il faut les redresser. Notre drapeau n'a plus de couleurs, il faut le retremper. Les promesses de 1830 sont oubliées; il faut les rappeler par les moyens pacifiques d'une représentation large et sincère, si l'on veut éviter les voies menaçantes des révolutions inconnues. En rentrant avec sincérité dans l'esprit

libéral de 1830, nous rentrerons dans l'ordre réel que le pouvoir compromet et détruit, sous prétexte de l'établir.

Quel que soit, messieurs, le résultat qui se prépare, je ne pouvais manquer de répondre avec reconnaissance et dévouement à l'appel qui m'est fait au nom des principes que j'ai professés et publiés. Si, par une confiance insigne, vous m'appeliez à l'honneur de défendre ces principes à la tribune, je continuerais là, sous vos yeux, la tâche qui a été et qui sera, dans tous les cas, celle de ma vie entière.

A MESSIEURS LES ÉLECTEURS

DE L'ARRONDISSEMENT DE BOURG

QUI M'ONT HONORÉ DE LEURS VOTES.

MESSIEURS,

L'honneur imprévu que je viens de recevoir de vous engage pour toujours ma reconnaissance. Au moment même où je devais craindre avec raison d'être le plus oublié dans le pays qui m'est et me sera toujours le plus cher, vous vous souveniez de moi; à mon insu, vous écriviez mon nom sur vos bulletins.

Que vouliez-vous faire par là, messieurs, sinon ajouter votre appui moral à mes obscurs efforts, me tendre une main fraternelle dans la route où je suis engagé, témoigner qu'en luttant pour une cause immortelle, pour la droiture publique et privée, je fais ce que vous feriez tous à ma place?

Une chose est certaine. Lorsque dans ma profession de foi, j'ai réclamé, pour première réforme, l'esprit de sincérité, j'ai obéi, messieurs, à ces habitudes de

loyauté, à ces traditions morales que je tiens à honneur d'avoir puisées, au milieu de vous, dans ma terre natale. Cet appel que j'adressai aux *honnêtes gens*, vous l'avez entendu. Vous avez reconnu la voix d'un homme qui vous appartient et cette langue de l'honneur que vous lui avez apprise. Car, si d'autres pays ont sur le nôtre divers avantages, plus de richesse peut-être, plus d'industrie, une population plus nombreuse, il n'en est pas un seul, en France, où l'intégrité des vieilles mœurs soit mieux conservée, où l'ancienne loyauté soit mieux gardée, où la religion du vrai rencontre plus d'échos dans les partis les plus divers.

Quand la politique n'est plus, on l'avoue, de toutes parts, qu'une embûche tendue à la conscience, quand tous les ressorts sont en jeu pour corrompre, où le goût de la vérité survivra-t-il si ce n'est dans notre pays de droiture héréditaire? Les hommes peuvent avoir, parmi nous, des opinions différentes; mais le génie du mensonge ne les aveuglera jamais. Si l'on réussissait à étouffer ailleurs le cri de la conscience révoltée, sous la cupidité, le lucre, l'agiotage, c'est parmi vous, messieurs, dans le pays de Joubert et de Bichat, au milieu de nos mœurs agricoles qu'une voix sortirait de nos sillons pour protester et pour crier : Honneur! amour du pays! droiture! intégrité, travail, liberté!

Vous me confirmez, messieurs, dans la pensée qui a été celle de toute ma vie; c'est qu'aucun effort sincère n'est perdu, que la patrie a les yeux ouverts même sur

les plus petits de ses enfants, et qu'en s'obstinant dans l'amour du bien public, l'homme de bonne volonté est certain de rencontrer, dans l'opinion, au moment où il en a besoin, l'appui en même temps que la récompense.

Si quelque chose pouvait accroître mon affection filiale envers le pays auquel je suis enchaîné par tout ce qui unit, depuis des siècles, l'homme à la terre, les suffrages spontanés que je viens de recevoir créeraient, pour moi, de nouveaux liens. En recueillant ces témoignages avec une profonde gratitude, je contracte, encore une fois, l'obligation de marcher jusqu'au bout dans la voie du progrès où nous nous sommes rencontrés. Il ne suffit plus, messieurs, que je ne démérite pas auprès de vous. C'est désormais mon devoir de travailler à conquérir, à force de constance, ceux qui, sans être adversaires, se contentent d'être indifférents.

Paris, le 7 août 1846.

Digitized by Google

LETTRE

SUR

LE RÉVEIL DE LA CONSCIENCE PUBLIQUE.

MESSIEURS,

Vous m'avez fait l'honneur de vous souvenir de moi. Comme témoignage de ma reconnaissance, je vous dois l'expression sincère de ma pensée. S'il m'eût été possible de me trouver à Lyon au jour fixé pour votre réunion patriotique, j'aurais poussé ce cri : *Au réveil de la conscience publique! au réveil de la France!* car c'est pendant son sommeil qu'elle est retombée en servitude. Je n'admets point la distinction ordinaire par laquelle on se console de la ruine, en disant que le gouvernement est seul coupable, et que la nation n'est pour rien dans sa chute. Je crois, au contraire, qu'une nation qui n'est pas en tutelle est responsable de son gouvernement envers toutes les autres.

Si nous n'eussions pas été si complaisants depuis tant d'années, je doute qu'il eût été si aisé de déshonorer et de livrer le drapeau. On n'eût pas osé nous

rassasier d'opprobres autant que nos pères ont été rassasiés de gloire. On n'eût pas osé tourner la révolution contre la révolution, donner la main à tous nos ennemis, vendre et livrer tous nos amis, nous dégrader au dedans et au dehors, mettre chez nous trente-quatre millions d'hommes hors du *pays légal*, c'est à dire bannir la nation de la nation, et mettre le peuple *hors la loi*, élever des ruines de la Bastille vingt bastilles, faire de la terre de France le foyer de la contre-révolution, recommencer la sainte alliance en Portugal et donner aux Anglais cette nouvelle Irlande, envoyer, cachées dans le drapeau tricolore, les armes de juillet aux jésuites de Fribourg, et, pour tout couronner, élever dans Versailles une statue à la trahison dans la personne de Moreau, que la providence a tué au moment où il s'efforçait de tuer la France...

Non ! non ! ces choses ne se seraient pas accomplies aisément, si nous ne nous étions endormis, comme des hommes fatigués, après le travail des trois jours de juillet. Cela date de loin, et cela ne s'est pas consommé en un jour. L'audace, le cynisme ne se sont montrés que peu à peu et avec une habile progression. On a essayé ce que l'on pouvait entreprendre sur la conscience publique, et plus elle a été tolérante, plus on s'est enhardi à amasser contre nous la haine et le mépris du monde.

Que les illusions tombent, il en est temps. Il est des hommes de bonne volonté qui nous disent : « Descendons encore de quelques degrés dans le faux, dans le

mensonge, dans le vice, dans la honte. Ce dernier progrès dans le mal est nécessaire; nous nous réveillerons plus tard, en sursaut, quand nous aurons touché le vrai fond de l'abîme. » Et moi, je vous dis, avec la conviction de l'évidence : Vous l'avez touché le fond de l'abîme. Comment voulez-vous descendre plus bas? Cela est impossible. Il n'y a rien au delà que la mort et l'éternelle servitude dans l'éternel opprobre... Au réveil de la France!

Seineport, 19 novembre 1847.

Digitized by Google

XIE LÉGION.

CITOYENS,

Plusieurs d'entre vous m'ont engagé à accepter la candidature au grade de colonel. J'ai accepté, parce que j'ai vu dans ces fonctions l'occasion d'accomplir de grands devoirs peut-être périlleux. Le jour est venu où chacun doit se donner sans réserve à tous.

Ma vie passée me dispense de longs discours. Depuis que je me connais, je n'ai cessé de lutter pour la cause que vous venez de faire triompher. République une et indivisible, liberté d'association, liberté des cultes et de conscience, respect à la famille et aux propriétés, droit de vivre en travaillant, avénement de tous à la souveraineté, révolution consommée au profit des masses, tels sont les principes pour lesquels j'ai combattu. Ce sont ceux que protégent nos drapeaux.

La garde nationale est le corps où se fondent et disparaissent toutes les classes : ouvriers, commerçants, artistes, jeunes gens des écoles, nous avons fait alliance au milieu des barricades. Je suis entré avec vous dans le palais du dernier des rois de France, et je vous ai vu fraterniser sur les débris du trône. Que ce moment de concorde se perpétue pour nous après la victoire! En marchant du même pas dans la liberté et l'égalité, donnons au monde l'exemple d'une République de frères d'armes.

J'en ai dit assez dans nos six réunions pour vous éclairer sur ce qui me concerne; c'est à vous désormais de décider. Quel que soit votre choix, vous nommerez, j'en suis certain, un homme dont les principes républicains auront été éprouvés par le temps.

Si vous investissez un autre de votre confiance, j'obéirai avec joie; si, au contraire, vous m'appelez à l'honneur de vous commander, ma vie vous appartient. Je suis prêt à veiller avec vous aux libertés de tous et au salut de la République. Désignez-moi, comme vous le voudrez, ma place dans vos rangs; j'y trouverai toujours l'honneur à mes côtés.

Paris, 21 mars 1848.

AUX ÉLECTEURS

DU

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

COMPATRIOTES,

Enfant du département de l'Ain, je vous demande vos suffrages; car le moment est venu où chacun doit s'offrir à la patrie, et j'ai refusé toutes les chances qui m'ont été offertes d'être nommé par d'autres que par vous.

Ma profession de foi est dans ma vie passée. Si, pour représenter la République, il faut des hommes qui l'ont préparée, je crois pouvoir dire que je suis du nombre de ces hommes. Le gouvernement déchu en a jugé ainsi, puisqu'il m'a persécuté et qu'il m'a fermé la bouche. Depuis que je me connais, j'ai soutenu la cause des peuples; j'ai souffert pour elle. Vous vous en êtes souvenus aux dernières élections, quand vous m'avez spontanément honoré des votes de l'opposition dans l'arrondissement de Bourg.

J'ai combattu par la parole et par la plume, tant que

cette lutte a été la seule possible; quand le tocsin a sonné, j'ai pris les armes. J'étais de ceux qui ont franchi les premiers le seuil du palais du dernier roi de France; le lendemain, j'inaugurais la République dans la chaire de M. Guizot.

J'ai vu de mes yeux briser le trône; il n'y reste plus de place que pour asseoir la justice de Dieu.

La royauté travaillait à faire de nous deux peuples ennemis; hâtons-nous de rejeter cet héritage de discordes. La République seule est assez grande, assez magnanime pour nous réunir en une même famille de frères.

Révolution consommée par les masses au profit des masses, avénement de tous à la souveraineté, respect des propriétés et de la famille, droit pour tous de vivre en travaillant, amour sincère des peuples, ce sont là les gages de paix dans le nouvel ordre social. Ayons foi dans la révolution, si nous voulons, en la sauvant, sauver la génération qui l'a faite.

Que l'éducation nécessaire à chaque homme soit gratuite! Notre révolution ne doit pas seulement à tous le pain du corps; il faut aussi qu'elle assure le pain nécessaire à toute intelligence. J'ai accepté d'avance la tâche de contribuer à répandre l'esprit républicain dans l'enseignement national.

Respect des croyances et des cultes; ils sont la propriété inaliénable des âmes. La liberté de conscience est la pierre de fondation de la société moderne.

Cultivateurs, j'ai passé une partie de ma vie au milieu de vous; je connais vos souffrances et je les ai partagées. Puissé-je servir à alléger votre fardeau! Je sais de quelle sueur vous baignez les sillons qui nous font vivre.

Concitoyens de toutes classes, nul ne peut aujourd'hui songer à profiter de la révolution sans que tous n'en profitent. Ce que nous voulons, ce n'est pas seulement la réforme d'une province, mais la réforme de la France tout entière, qui doit servir de modèle à l'Europe et au monde. Regardons l'intérêt de la France; là est l'intérêt de notre foyer, de notre famille et du point le plus écarté de la République. De quoi s'agit-il? de constituer une société où se réalise enfin, au profit de tous, la justice sociale que, depuis dix-huit siècles, l'évangile a promise à la terre.

Ce moment est unique dans l'histoire; la France fait appel au désintéressement, aux sacrifices de tous. Le pays qui a enfanté Joubert a entendu cet appel, il y répondra en envoyant à l'assemblée de fidèles serviteurs de la République, depuis longtemps nourris dans les traditions du héros de Novi.

Le 3 avril 1848.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LE 6 SEPTEMBRE 1848

SUR LE PRÉAMBULE DE LA CONSTITUTION.

M. le président. — M. E. Quinet a la parole pour développer l'amendement qui lui est commun avec M. V. Hugo.

M. Quinet. — Peu d'instants suffiront pour marquer le but de l'amendement que M. Victor Hugo et moi proposons à l'Assemblée. Nous nous sommes rapprochés, autant que possible, de la rédaction de l'amendement qui a été adopté par la commission.

Le nôtre est conçu dans les termes suivants :

« La France s'est proposé de poursuivre plus librement le progrès de la civilisation et de l'humanité. »

Ce que nous voulons surtout, c'est d'insérer dans le préambule un mot qui nous semble indispensable ; car il résume mieux que tout autre l'esprit de la révolution de février et l'esprit de notre époque ; ce mot est *humanité*. Il n'en est pas qui marque mieux le caractère

général et civilisateur de la révolution de février; il servira à dater notre siècle et à lui donner son empreinte.

La révolution de 1789 à 1800 a dit : liberté, égalité, fraternité. Nous devons ici ajouter une parole à ces grandes paroles; il ne suffit pas de répéter la devise de nos pères, il faut montrer qu'elle est entrée assez profondément dans nos esprits pour que nous soyons capables de la résumer dans une expression qui nous soit propre.

Le génie de la France, c'est de s'intéresser aux peuples étrangers, aux civilisations étrangères, non pas comme à des abstractions, mais comme à des êtres réels, à des personnalités vivantes : et c'est là ce que le mot humanité exprime par excellence.

La révolution de février est la révolution de l'humanité. Dès le lendemain, toute la société européenne a tressailli du même esprit. Consacrons donc ce caractère dès le commencement de la constitution. Osons prononcer le mot qui sort de toutes les bouches; et que cette parole, humanité, soit écrite assez haut pour être visible de toute la terre.

DISCOURS

SUR L'EXPÉDITION ROMAINE

PRONONCÉ

A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE LE 30 NOVEMBRE 1848.

CITOYENS REPRÉSENTANTS,

Une conviction profonde me décide à monter en ce moment à la tribune.

Après les orateurs que vous venez d'entendre, je ne puis songer à faire appel aux passions de l'Assemblée; tout au contraire, je vais m'efforcer de poser la question en dehors des passions qui nous agitent; car ma véritable crainte, c'est que le gouvernement ait jeté la République au milieu de difficultés dont il n'a pas lui-même sondé toutes les profondeurs.

Autant que personne, je comprends, j'approuve la protection morale de la République donnée au chef de la catholicité, au pasteur spirituel. En quelque lieu qu'il réside, il est, il sera sans contestation le souverain de son empire spirituel.

Mais si l'on tend à confondre le prince et le pontife, si l'on arme le prince contre une révolution populaire, je dis que non seulement on comprime le mouvement de l'insurrection romaine, mais que l'on étouffe

le principe de la nationalité italienne toute entière; car je suis en ce point de l'opinion de l'honorable M. de Montalembert : « Le nœud de la question italienne est à Rome. »

Que se passe-t-il, en effet, dans les États romains? Est-ce un fait particulier à Rome? Non; c'est un fait qui intéresse toute la nationalité italienne.

Quand on parle de l'Italie, on pose mal la question. On parle toujours d'affranchir l'Italie. Il ne suffit pas d'affranchir l'Italie, il faut former, créer une Italie, c'est à dire une chose qui n'a jamais été...

Interruption : — Ah! Ah!

Quel est l'obstacle permanent à la Constitution, à la formation de la nationalité italienne? Vous le savez comme moi, cet obstacle permanent, c'est le pouvoir temporel des papes.

Aussi quel est le sens du mouvement politique des États romains? Ce sens, le voici :

Après de longs siècles d'expérience, l'Italie arrive enfin à la conscience de cette vérité aperçue par tous ses plus grands hommes, que l'obstacle à sa nationalité est la présence du pouvoir temporel des papes. En ce moment elle travaille à le limiter pour le détruire plus tard.

Oui, messieurs, la situation, et je le répète avec la conviction la plus profonde et la plus réfléchie, la situation pour l'Italie est telle, qu'il faut qu'elle choisisse entre ces deux choses :

Ou bien renoncer à sa nationalité,

Ou bien détruire pour jamais le pouvoir temporel du saint siége.

Voilà la question. Voilà pourquoi le mouvement est grand et sérieux, quoiqu'on en dise. Non, il ne tient pas une lutte particulière contre une politique particulière; il tient à la nature même des choses. L'Italie rencontre la difficulté qui s'oppose à ce qu'elle se constitue en corps de peuple, et elle attaque cette difficulté.

Quel est, au fond, la situation politique de Pie IX? Il arrive à Pie IX ce qui est arrivé à tous les papes illustres qui l'ont précédé. Partagé entre ses inclinations personnelles et le principe auquel il appartient; comme homme, il est Italien; comme pape, il est cosmopolite. Placé entre la patrie et le monde, quand il a fallu armer contre l'Autriche, il a répondu ce qu'il devait naturellement, nécessairement répondre : qu'il est cosmopolite, qu'il ne peut combattre une nation étrangère, ni entrer dans la ligue italienne. Là, a commencé la réaction contre la nationalité. Cette réaction a été suivie du renvoi d'un ministère populaire, puis de la formation d'un cabinet anti-national, enfin, de la révolution qui vient d'éclater; tous ces événements s'enchaînent.

Ainsi, messieurs, ce que vous avez sous vos yeux, ce que l'on appelle un mouvement désordonné, anarchique, impolitique, je le considère, moi, comme le premier pas de l'Italie vers la liberté moderne. La nationalité italienne se relève; elle commence à limiter

le pouvoir temporel des papes, en attendant qu'elle le détruise; or elle le détruira tôt ou tard, ou la nationalité italienne ne sera jamais qu'un vain mot.

Cela posé au point de vue purement politique, quelle est l'attitude que veut prendre le gouvernement de la République française? Qui veut-on protéger? Le peuple ou le prince? La nationalité ou l'obstacle éternel à la nationalité? La démocratie ou la théocratie? Dans le cas où un gourvernement républicain finirait par s'établir dans Rome sans le pape, en dehors du pape, la République française se croira-t-elle obligée d'étouffer la République romaine?

Et qu'on ne dise pas qu'on garde la neutralité. La neutralité dans ces grandes affaires est impossible; déjà le gouvernement en est sorti. Lorsque dans ses instructions à M. de Corcelle, M. le ministre des affaires étrangères taxe d'événements déplorables la révolution romaine, est-ce là de la neutralité? lorsqu'il envoie une armée forte, accompagner cette menace, est-ce là de la neutralité?

Il faut, messieurs, que nous sachions clairement ce que nous voulons faire. Or, je résume dans ce dernier mot tout ce que je viens de dire!

Comprimer par la menace la révolution romaine, c'est attenter, dans son principe, à la nationalité italienne, et frapper du même coup la révolution du 24 février. (*Mouvement.*)

LETTRE

SUR

L'EXPÉDITION ROMAINE

AVRIL 1849.

MONSIEUR,

Le *Moniteur* m'a inscrit au nombre des absents dans le vote sur l'expédition de *Civitta-Vecchia*. Je n'étais pas absent; je me suis abstenu, parce que j'ai vu dans le projet du gouvernement un renversement de la constitution, un attentat contre l'humanité; parce que cette expédition autrichienne, entreprise sous le masque de la République, est la restauration des traités de 1815 qu'elle empire; parce que cet appui donné aux armes de l'Autriche et de la Russie, vaut pour l'armée de Radetzki 50,000 hommes qui seront détachés contre la Hongrie : parce que le meurtre de la nationalité italienne est en même temps celui de la nationalité hongroise; parce que le meurtre de ces

deux nationalités est un coup porté à la nationalité de la France; parce qu'il est la violation de l'article 5 de la constitution; parce que la restauration de la théocratie dans Rome, à main armée, est la violation des articles 7 et 19, c'est à dire l'anéantissement du principe de la liberté des cultes et de conscience, sur laquelle repose notre société, et hors de laquelle rien ne subsiste que la violence et l'homicide.

Recevez, monsieur, etc.

LETTRE A MES CONCITOYENS.

Paris, 6 mai 1849.

Quelques-uns d'entre vous se sont adressés à moi pour me demander si je me présente aux élections du 13 mai. Je n'ai jamais éprouvé de doute à cet égard. Le moment où tant de projets se forment contre la République n'est pas celui que je choisirai pour quitter volontairement la lutte.

Je suis resté fidèle aux engagements que j'avais pris envers vous, parce que je les avais d'abord pris envers moi-même. Dans le mandat que vous m'avez confié, je me suis appliqué à deux choses : défendre la liberté par mes votes, dans l'Assemblée, défendre l'Assemblée, c'est à dire les droits du suffrage universel, avec la garde nationale de Paris.

Il y a deux manières d'envisager la République, et de là deux partis en présence qu'un abîme sépare. Les

uns acceptent le gouvernement républicain, comme une expérience qu'ils consentent à faire; les autres l'acceptent par principe comme le gouvernement définitif du droit.

Il est évident que subir la République à titre d'essai qui peut tourner à son affermissement ou à sa chute, c'est tout replonger dans l'incertitude et le doute; c'est dire que chacun des gouvernements tombés conserve ses chances entières, que la fortune de la France est jetée au sort, que la République ou la monarchie peut sortir d'un coup de dé, que tout ce que nous avons fondé repose sur le sable; c'est, en un mot, laisser éternellement ouvert le chemin des révolutions.

Je suis de ceux qui pensent, au contraire, que l'expérience est consommée, que trois monarchies écroulées l'une sur l'autre sont pour nous un enseignement irréfutable, que renouveler l'épreuve serait tenter la Providence, qu'enfin la République a pour elle, non pas la chance d'un coup de dé, mais la puissance indestructible de la justice.

On demande pourquoi notre société est malade, pourquoi les transactions s'arrêtent, pourquoi la vie industrielle s'épuise? Ce mal durera aussi longtemps que la société flottera, incertaine et sans foi, entre la monarchie et la République. Affirmons, proclamons de nouveau notre foi dans le principe démocratique, et cette société vivra. Mais, si après avoir rejeté la monarchie, nous ne savons pas embrasser la République sans arrière-pensée, nous ne pouvons que souf-

frir des maux de l'une et de l'autre; sortons de cette incertitude, c'est une demi-mort pour tous.

Habitants de nos campagnes, vous qui, par dessus tous, avez besoin de paix, vous ne trouverez la paix que dans le droit qui est la seule chose durable. Vous considérerez la République, comme assise pour toujours sur votre bon droit qui est plus solide que le granit; vous repousserez loin de vous toute idée de soumettre le principe du gouvernement de votre pays à de nouvelles expériences.

Voulez-vous rendre impossible le retour des révolutions? confondez le salut de la République avec le salut même de la patrie.

Au contraire, voulez-vous que le sol tremble de nouveau sous vos pieds, que la plus obscure de vos chaumières soit mêlée au bouleversement de la patrie? essayez de refaire ce que Dieu a défait par trois fois en peu d'années. Tentez, défiez la Providence; ramenez sous d'autres noms l'esprit des règnes de Charles X et de Louis-Philippe. Celui qui les a renversés hier renverserait encore leurs imitateurs.

La France a enfanté avec douleur la République. Mais la mère étouffe-t-elle son enfant à cause du travail qu'il lui a causé? Ses douleurs même lui sont une raison nouvelle de s'attacher au fruit de ses entrailles, parce qu'elle sait qu'un jour, ses douleurs se tourneront en joie. De même, vous n'étoufferez pas la République qui est vous-même parce que vous avez souffert pour elle; vous lui donnerez le temps de grandir.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ

DANS LA DISCUSSION SUR L'EXPÉDITION D'ITALIE.

Séance du mardi 7 août 1849.

CITOYENS REPRÉSENTANTS,

Après la longue discussion à laquelle vous venez d'assister, mon intention n'est pas de rentrer dans les incidents du débat; je crois que ces incidents sont dominés par un certain nombre de questions. Je me propose, très brièvement, si l'Assemblée veut bien me prêter un moment d'attention (*Parlez!*), d'examiner comment ces questions ont été posées, comment elles ont été résolues; car, quoi qu'en ait dit hier M. le ministre des affaires étrangères, je ne puis croire avec lui que les négociations soient seulement pendantes. Non, messieurs, cette affaire n'est pas seulement entamée, elle est véritablement consommée par la force des choses. Il s'agit ici d'une ancienne histoire qui se répète incessamment en Italie, depuis de longs siècles

sans presque aucun changement. Tous ces grands coups de main, qui s'opèrent périodiquement en Italie, sont connus et prévus à l'avance.

Toutes les fois que la papauté s'est sentie pressée au dedans par une difficulté intérieure, elle a appelé des armées étrangères. Celles-ci sont arrivées, ont investi l'Italie. En se retirant, elles ont laissé après elles ce que les uns appellent la paix, ce que les autres appellent la servitude et la mort. Le gouvernement de la République française n'a rien changé à cette ancienne histoire; il n'y a rien ajouté que son tribut de sang. (*Rumeurs.*)

Dans le discours de M. de Falloux vous avez remarqué avec moi ce passage où il s'est emparé du titre donné à Rome, de la *Ville éternelle*, pour faire je ne sais quel rapprochement politique. Veut-il dire par là que si Rome est la ville éternelle, le peuple romain doit être enchaîné à une éternité immobile? Mais, l'Italie, garrottée, torturée par les armées étrangères, ne se condamne pas à cette immobilité; elle lui répond par la voix de Galilée : « Et pourtant elle se meut! » c'est à dire elle vit, elle s'agite, elle aspire à l'action, à la vie des peuples modernes, et rien ne pourra l'empêcher de marcher dans cette voie.

Quelle est la première question posée en Italie? On l'a dit, c'est une question de nationalité. Là où l'honorable M. de Falloux n'a vu qu'une question de socialisme, quinze millions d'hommes ont posé une question d'indépendance et de patrie. Les Italiens n'étaient rien

en Italie, ils demandent à y être quelque chose. Voilà le sens de la révolution italienne. Cette nationalité est nécessaire à celle de la France; car, aussi longtemps que le peuple italien n'occupera pas politiquement son pays, la Péninsule appartiendra, par la force même des choses, à l'Autriche, et aujourd'hui vous le savez, l'Autriche, c'est la Russie...

Un membre. Comment cela?

LE CITOYEN QUINET.... L'avant-garde de la Russie.

Pourquoi, messieurs, toutes les luttes qui ont éclaté entre l'Autriche et la France, malgré nos succès, ont-elles abouti à fortifier, à enraciner la domination autrichienne? Par une raison très simple et très évidente, c'est qu'une oppression ancienne, immémoriale, qui se confond pour ainsi dire avec l'origine des États italiens, l'emportera toujours sur une oppression récente.

Voulez-vous donc que la péninsule italienne ne retombe pas entre les mains des ennemis de la France, n'empêchez pas le peuple Italien de naître. Or, la nationalité italienne a rencontré de nos jours une difficulté qui l'a empêchée de se constituer, de se former dans le passé. Cette difficulté, c'est le pouvoir temporel des papes. Constituer une patrie, un corps de peuple avec un élément étranger, avec un gouvernement nécessairement issu de l'étranger, voilà le problème posé à l'Italie; c'est un problème insoluble.

Dans le passé, aussi longtemps que la foi a été plus profonde en Italie que le sentiment politique, l'Italie a sacrifié sa nationalité à l'ambition de posséder dans la

péninsule le siége de la papauté. De nos jours, le contraire arrive. Sous l'influence des idées Européennes, la foi religieuse s'est trouvée plus faible que l'ardeur politique; la théocratie a dû nécessairement céder au sentiment de la nationalité et de la patrie. Lors même qu'aujourd'hui vous obtiendriez d'un pape libéral une concession d'ailleurs impossible, êtes-vous sûrs du lendemain? êtes-vous certains que le pape qui succédera à Pie IX, ne sera pas un pape autrichien, c'est à dire que le chef de l'Italie ne sera pas demain l'élu des oppresseurs de l'Italie?

Le Gouvernement français a fait souvent à la République romaine le reproche que son gouvernement était formé d'étrangers. Mais, messieurs, ce reproche s'adresse avant tout au gouvernement du pouvoir temporel; car vous savez qu'aujourd'hui ce gouvernement se compose nécessairement d'éléments étrangers. Le pouvoir temporel n'est pas tout entier dans le pape; le collége des cardinaux en est un élément nécessaire. Cette assemblée des cardinaux, qui renferme aussi dans son sein les pouvoirs de l'État, se compose en partie d'hommes étrangers, non pas seulement aux États romains, mais à l'Italie elle-même.

Je suppose, un instant que cette organisation soit imposée à la France; je suppose que, dans cette enceinte de la loi où j'ai l'honneur de parler, ces bancs, au lieu d'être occupés par des Français qui tous ont fait leurs preuves de nationalité, soient occupés, en grand nombre, par des étrangers de toutes nations, à

condition pourtant qu'ils fussent prêtres, pensez-vous que la patrie française pourrait résister à cette épreuve? Non, sans doute. Eh bien, si une nationalité aussi vigoureusement constituée que la nôtre périrait dans ce système, que devez-vous penser d'une nationalité aussi chancelante que celle de l'Italie?

Lorsque, par la puissance des armes, vous lui imposez le pouvoir temporel, c'est à dire un gouvernement nécessairement étranger, que faites-vous donc? Deux choses. (*Bruit.*)

LE CITOYEN QUINET. Je ne m'adresse pas aux passions de l'Assemblée; je m'adresse à son esprit de justice et d'équité.

A droite. On vous écoute. Parlez!

LE CITOYEN QUINET. 1° Vous rendez impossible la nationalité italienne. Machiavel appelait le pouvoir temporel du pape, le fer dans la plaie de l'Italie; par un mouvement héroïque, ce peuple avait rejeté ce fer de son sein; quand vous l'y replongez, vous empêchez la plaie de se fermer.

2° Vous faites ce que désire le plus l'Autriche, c'est à dire que vous établissez sa domination sur les ruines mêmes de la patrie italienne. Car enfin, vous ne resterez pas éternellement en Italie; vous ferez ce que la France a toujours fait en pareille circonstance, vous vous retirerez; et le jour venu où vous aurez quitté l'Italie, que restera-t-il debout? Le peuple italien n'ayant pu se constituer, il restera, à sa place, son ancien maître, l'empire autrichien, qui, en-

core une fois, n'est plus que l'avant-garde de la Russie.

Ainsi, en vous retirant, vous laisserez la Russie toute puissante à nos frontières; la Russie pèsera, du haut des Alpes, sur la France. Premier résultat de votre expédition.

J'arrive à la question de liberté. Ici je m'empare d'une citation qui vient d'être faite par M. le ministre de l'instruction publique, il s'est appuyé sur l'opinion de Napoléon ; je prétends m'appuyer aussi sur cette même opinion. L'honorable M. de Falloux vous a rappelé des paroles de Napoléon, qui datent du temps où il était le plus favorable à la papauté; seulement M. le ministre aurait dû ajouter que tout ce qu'il a lu concerne le pouvoir spirituel. Il y a cependant un mot sur lequel il a passé trop vite, qui se rapporte au pouvoir temporel, lequel est seul aujourd'hui l'objet de la discussion. Permettez-moi, messieurs, de relire le passage :

« Ce chef est étranger (dit Napoléon, cité par l'honorable M. Thiers), ce chef est étranger, et il faut en remercier le ciel! Quoi! dans le même pays, se figure-t-on une autorité pareille à côté du gouvernement de l'État? Réunie au gouvernement... (et c'est là ce que nous faisons à Rome), réunie au gouvernement, cette autorité deviendrait le despotisme des sultans. »

LE CITOYEN MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. Ce n'est pas cela. Vous vous trompez!

LE CITOYEN QUINET. C'est parfaitement cela!

C'est à dire que la confusion du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel est dans la pensée de Napoléon, et suivant son expression, le despotisme des sultans.

LE CITOYEN MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. C'est tout le contraire; je vous demande pardon...

A gauche. N'interrompez pas!

LE CITOYEN QUINET. Comment! ce n'est pas cela! « Réunie au gouvernement de l'État, cette autorité... » Quelle autorité? l'autorité spirituelle, car il n'a pas été question d'autre chose. « ... Deviendrait le despotisme des sultans. » Après cela, je demande comment il se fait que ce que Napoléon appelait le despotisme des sultans, soit aujourd'hui même imposé à l'Italie, au nom de la liberté, par qui? Par le gouvernement du neveu de Napoléon... (*La clôture! la clôture! — Aux voix! aux voix!*)

La constitution avait d'ailleurs marqué d'avance les conditions nécessaires d'un gouvernement régulier; elle a posé le principe fondamental dans l'art. 19, ainsi conçu : « La séparation des pouvoirs est la première condition d'un gouvernement libre. » Qu'est-ce, messieurs, que la révolution romaine, en droit, si ce n'est l'application littérale et formelle de cet article? La révolution romaine a rencontré la confusion des deux pouvoirs, elle les a séparés. Il n'est personne dans cette enceinte qui puisse dire que si la confusion des pouvoirs civils est une servitude, cette servitude ne soit cent fois plus pesante lorsqu'il s'agit de la confusion du pouvoir civil et du pouvoir religieux.

Si la même autorité tient dans ses mains la conscience, les droits civils et la vie politique, assurément le despotisme est au comble. C'est pour cela que Napoléon appelait cette confusion une tyrannie musulmane.

D'un autre côté, le pouvoir temporel, considéré isolément, contient cette même confusion de pouvoirs. Quand vous restaurez ce qui est le contraire de la constitution, je demande ce que devient l'art. 19; je le cherche et je ne le trouve plus.

Une voix à droite. Vous n'attaquez pas la question.

LE CITOYEN QUINET. Je crois, au contraire, toucher en ce moment une question qui n'a pas encore été traitée à la tribune et qui est le fond même du débat. L'honorable M. de Tocqueville nous disait hier que cette Assemblée n'est pas un concile. Il serait trop facile, messieurs, de se débarrasser ainsi par un jeu d'esprit du point le plus difficile de la question; et ce point le voici :

Nous imposons à l'Italie, aux États romains, quoi? le pouvoir temporel, c'est à dire la théocratie. Veuillez, je vous supplie, y songer un moment. La France impose une théocratie à un peuple étranger! Mais ne sait-on pas quelle est la condition propre, de ce gouvernement; qu'il ne s'établit pas sur la conquête, sur la force, sur la violence? Cette condition propre : c'est un certain degré de foi; je ne dis pas seulement une religion, mais un certain degré d'exaltation religieuse; là où ce degré de foi n'existe pas, ce gouvernement est

impossible par la force même des choses. Lors donc que vous imposez le pouvoir temporel, c'est à dire la théocratie, par la grâce des baïonnettes, vous vous abandonnez à une violence aveugle, ou vous devez supposer qu'à la suite de cette torture renaîtra en Italie la foi nécessaire pour supporter le gouvernement sacerdotal.

Que servira de relever la théocratie sur des baïonnettes, si ce gouvernement ne s'appuie sur la croyance religieuse? C'est donc la contrainte de la conscience par le fer, c'est le droit du moyen âge; mais pour exercer le droit du moyen âge, il faut en avoir le courage et la logique.

Oui, la première condition pour exercer cette contrainte, est d'employer l'épée au nom d'une croyance. Je comprends parfaitement que l'Espagne, Naples, puissances essentiellement orthodoxes, qui ont une religion d'État, osent contraindre un peuple étranger à se soumettre à une orthodoxie; c'est le principe de l'inquisition appliqué à une nationalité. Mais vous!... (*Marques d'impatience à droite.*)

Voix à gauche. Allez, vous êtes dans la question!

LE CITOYEN QUINET. Mais vous, est-ce au nom d'une religion d'État que vous allez porter avec vous la contrainte religieuse? Si nous voulons entrer dans cette voie, disons-le franchement; commençons par établir chez nous, dans le sang, l'unité, la rigueur de la foi. Lorsque Philippe II ramenait les dissidents étrangers au joug de l'autorité romaine, il avait commencé par ramener chez lui cette unité implacable.

On a parlé des garanties constitutionnelles d'un gouvernement régulier dans les États romains. L'honorable M. de Tocqueville vous a averti hier que, sur ce point, il est décidé à se taire. Par malheur, l'autorité pontificale a parlé à sa place; le saint-père a déclaré de la manière la plus formelle, en ouvrant la consulte d'État, « que tout gouvernement constitutionnel dans les États romains est une utopie; que, dans ses réformes, ne se trouve le germe d'aucune institution parlementaire. » Voilà ce que le pape a solennellement déclaré.

Quel est donc le dilemme dans lequel le ministère est enfermé? S'il veut introduire dans les États romains un gouvernement constitutionnel, il se trouve en contradiction ouverte avec la volonté du pontife; s'il établit le gouvernement absolu, il viole sa parole et la constitution.

Enfin, messieurs, une dernière question, l'intérêt du catholicisme. Après avoir immolé le droit d'une manière aussi flagrante, croit-on, du moins, servir les intérêts catholiques! Pour moi, je pense qu'on leur porte le plus grand coup. Le Gouvernement français place en deux camps opposés la nationalité et la papauté. Croit-on qu'il soit sans péril pour le catholicisme de montrer à l'Italie la papauté assistée des armées étrangères? N'avons-nous pas vu ce qu'il en coûte aux restaurations de traîner ce cortége après elles? L'exemple de la France et de tant d'autres peuples qui ont adopté et consacré le schisme n'est-il pas contagieux? (*Interruption.*)

Voix diverses. Assez! assez! — La clôture! — A demain! — Il faut renvoyer à demain!

LE CITOYEN QUINET. Après tant de désastres, l'Italie ne peut-elle pas arriver à cette conviction que, pour se soustraire aux invasions des armées catholiques perpétuellement renaissantes sur son sol, il n'est pour elle qu'un moyen, suprême, héroïque, qui est de se soustraire au catholicisme lui-même?

Tels sont les résultats de cette expédition.

Il y avait un intérêt de nationalité pour la France : nous livrons nos portes à la domination de l'influence autrichienne et russe.

Il y avait un intérêt pour l'Italie : nous la replongeons dans l'ancienne servitude.

Il y avait un intérêt pour le catholicisme : en poussant l'Italie au désespoir, nous la poussons au schisme.

Il y avait un intérêt d'humanité : nous étouffons un peuple qui ne demandait après tout que la liberté de naître.

Enfin, il y avait l'intérêt de la société : ce qui me frappe, est de voir que ceux qui croient la sauver lui portent, au contraire, les plus profondes atteintes. Car elle repose sur la liberté de croyance; tel est son fondement depuis 1789, et la liberté de croyance est renversée par votre expédition. Je persiste à penser que, si cette société est ébranlée, c'est un mauvais moyen pour la raffermir, de l'étayer sur le cadavre d'une nationalité amie. (*Approbation à gauche.*)

Digitized by Google

DE L'IMPOT SUR LE CAPITAL.

Qui ne voit que la société française ne peut rester immobile sur la pente où elle est? Il faut que de réaction en réaction elle retombe dans l'ancien régime, ou que la révolution fonde un nouveau système économique. A tous les projets d'amélioration, le vieux monde répond par ces mots immuables : Spoliation, barbarie, impossibilité, folie. Toujours et partout le même principe : la force au lieu de la discussion. L'interdit est jeté sur l'espérance. On menace les socialistes de livrer leurs arguments aux fourches. Se débarrassera-t-on des faits par la même logique?

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

23 NOVEMBRE 1851

SUR LA RESPONSABILITÉ DES DÉPOSITAIRES DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE.

M. E. Quinet : Que mes collègues me permettent de le dire : Je suis de ceux qui regrettent profondément le vote du 17 novembre sur la réquisition directe des troupes. Je pense qu'une force si grande, si démesurée, donnée dans les circonstances actuelles au pouvoir exécutif, altère, menace dans son principe, l'institution de la République. Aussi, je ne pouvais pas ne pas accueillir la proposition de loi sur la responsabilité. Seulement, dès l'abord, une contradiction me frappe. Cette loi manque de sanction ; elle menace, mais elle ne peut frapper. Telle qu'elle est, elle est excellente sur le papier, impossible dans la pratique.

Il s'agit, dans le premier article, de la mise en accusation des dépositaires du pouvoir, et en particulier du président de la République. J'admets le décret d'accusation; il est rendu : qui le fera exécuter? est-ce l'accusé qui se déposera lui-même? est-ce le coupable qui s'incarcérera? est-ce lui qui se frappera de ses mains? Cela ne s'est jamais vu et ne se verra jamais. Le vote du 17 de ce mois, si vous ne le corrigez, si vous ne l'expliquez catégoriquement, a pour conséquence pratique de rendre pleinement illusoire la responsabilité, puisque, selon l'interprétation que l'on donne à ce vote, vous devez demander les moyens d'agir, à qui? à celui contre lequel ils doivent être employés.

Ce que je crains le plus, messieurs, ce n'est pas la conspiration des souvenirs et des regrets. Non, mais quand je vois le pouvoir exécutif armé de la force que lui donne à tort ou à raison votre dernière résolution; lorsqu'à cela j'ajoute l'action de l'administration tout entière, et il faut bien le dire, un reste de fascination dû à la mémoire et au nom d'un despote immortel, eh bien, alors, je crains, je repousse la conspiration de tant d'éléments contraires à la République. Car, ici, c'est la conspiration flagrante des choses, non pas seulement celle des passions et des personnes. Si vous ne résistiez avec énergie à cette pente, vous iriez non pas dans une République frauduleuse, non pas même dans une monarchie, mais dans une dictature sans pudeur et sans repos. De quel nom faudrait-il appeler une Répu-

blique dans laquelle le chef du pouvoir exécutif continuerait d'être affranchi, en fait, de la responsabilité réelle? Ce serait une servitude entourée d'institutions républicaines; vous n'auriez ni un Washington, ni un Monk, mais un Rosas. Je vote pour le principe de la proposition de loi, en demandant qu'on y fasse entrer celui de la réquisition directe de la force armée par l'Assemblée nationale.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ

SUR LA TOMBE DE GEORGES MOUROUZI.

18 MARS 1856.

Au nom du Dieu de toute justice, et de toute espérance, je dépose ici, dans la terre d'exil, les restes de mon cher bien aimé beau-fils Georges Mourouzi, mort à l'âge de seize ans et demi et quatorze jours. Je suis appelé à prononcer sur lui les paroles suprêmes. Puissé-je en avoir la force jusqu'au bout!

Georges Mourouzi est né le 1er septembre 1839 à Jassy. Ses ancêtres ont régné sur les provinces Danubiennes et occupé le trône d'Étienne le Grand et de Michel le Brave; son aïeul paternel Alexandre XIV Mourouzi, régnait encore à la fin du siècle dernier, et au commencement de celui-ci, sur la Moldavie, en 1792, sur la Valachie, en 1804. Dans un temps où le bien était presque impossible, il a su se placer au rang des souverains réformateurs; il a laissé de son gouver-

nement un souvenir respecté dans l'histoire. Du côté maternel, l'enfant que nous pleurons avait pour grand-père Georges Asaky, l'homme qui, plus qu'aucun autre, a contribué avec gloire au réveil et préparé la renaissance de la nationalité Roumaine.

Pour enseigner à cet enfant chéri que l'homme n'est rien que ce qu'il se fait lui-même, et pour le dérober à de fastueuses séductions, la mère l'amena en bas âge, en France, comme au foyer de la justice et du bon droit. C'était le temps où nous élevions de nos mains cette cité de liberté, qui s'est si promptement écroulée sous la violence, pour se réparer et se relever plus belle, par la conscience et la raison. Oui, cette cité se relèvera; je le jure ici, par tout ce qu'il y a de plus saint sur la terre, par la fosse ouverte de cet enfant innocent, mort injustement en exil. Car notre ciel de France l'eût peut-être sauvé.

Cher Georges, cher enfant, tu l'as vu luire un moment ce flambeau de liberté, d'humanité. Tu en as rassasié tes premiers regards. Tu avais reçu comme une seconde naissance, dans ce berceau de toutes les espérances nouvelles. Combien ton intelligence rapide s'était vite élevée aux inspirations les plus pures de la France!

Il te manquait une seule chose : l'épreuve précoce de l'adversité. Ta mère t'avait amené, en Occident, pour t'enseigner la justice; elle voulait que tu devinsses le compagnon des proscrits. Le jour où je fus exilé pour avoir fait mon devoir, ce jour-là tu devins mon

beau-fils. Tu avais vu la France triomphante, orgueilleuse de ses libertés. Tu la vis errante, dépouillée-frappée dans la nuit, par derrière, traînée d'exil en exil, ses meilleurs citoyens ne sachant plus où dérober leur tête. Tu adoptas, pour la patrie de la justice, cette France de l'exil. Tu reconnus en elle ce que tu voulais voir fleurir, un jour, dans ton pays natal, la passion de l'équité, le dévouement à une sainte cause toujours vivante. Tu dis en toi-même : c'est ici qu'est la justice! c'est ici qu'est la religion du Dieu de vérité!

Dans cette situation nouvelle, apprenant dès l'enfance à souffrir pour la bonne vieille cause du genre humain, quel progrès ne faisait pas son esprit, sous la direction du maître vénéré qu'il adorait, et en qui, il avait trouvé ainsi que moi, un ami véritable. Tant d'efforts héroïques de sa mère touchaient à leur terme. Déjà notre enfant entrevoyait le moment où il pourrait à son tour, sur les pas de son illustre grand-père servir la Moldavie. Il l'avait quittée enfant; il allait la revoir au sortir de l'adolescence. Il comptait bien vivre et mourir pour elle; surtout lui apporter les principes, les idées, les convictions qu'il avait reçues de nous. C'était là sa pensée de chaque jour. Voilà l'espoir avec lequel nous l'avons soutenu dans les souffrances qui ont fini par nous l'arracher. Dites, amis, qui l'avez assisté pieusement, jour et nuit, avec nous, si dans cet enfant il n'y avait pas déjà un homme. Rendez-lui témoignage.

Nous lui montrions, hélas! au chevet de son lit cette Roumanie ressuscitée qui l'appelait. Il souriait à ce

nom. Il se sentait revivre. O miracle de la patrie absente, invisible! combien de jours n'avons-nous pas prolongé sa vie par cette seule pensée! Quand son pays renaissait, comment aurait-il cru que lui touchait à sa dernière heure? Tant de beaux projets formés pour cette patrie chérie seraient-ils donc inutiles? Il sentait pour son pays un si grand, si inépuisable amour qu'il n'a pu croire qu'il disparaîtrait de la terre sans avoir accompli quelque tâche généreuse.

Et que ne pouvait attendre la Moldavie d'un enfant ainsi préparé, au milieu de tant d'épreuves, avec une sollicitude si religieuse? Ce qui manque le plus à la Roumanie, régie par la force et le caprice, ce qui lui est le plus nécessaire, dans toutes les conditions, c'est la religion de la justice, de l'humanité, l'amour des faibles, des persécutés, et cet enfant avait été placé, par la prévoyance de sa mère, au milieu même des opprimés pour apprendre à maudire l'oppression. Il était, parmi vous, comme à la source même du droit, sans mélange, sans concession, sans capitulation. Il s'abreuvait, il se nourrissait, chaque jour, comme du lait des forts, de ce sentiment sacré du droit. Plus tard, il aurait rapporté dans son pays, votre exemple avec l'inspiration puisée à l'école des grandes adversités. C'était là notre assurance. Avec un cœur tout Français, nous avions fait de lui un patriote Roumain, prêt à tous les dévouements. Son intelligence précoce était allée au devant de nos désirs. Que la Roumanie s'associe donc à notre deuil! elle a perdu, en ce jour, j'ose

l'affirmer, une des fleurs de son printemps, dont elle devait s'orner bientôt.

C'est au milieu de ces promesses de régénération nationale, si sacrées et si saintes, dans la confiance d'un enfant, que nous l'avons vu disparaître à nos yeux mortels. Quoiqu'il eût vraiment deux patries dans le cœur, toutes deux lui ont manqué à la fois. Il ne devait revoir ni l'une ni l'autre. Je n'ai pu ni lui rendre la France du bon droit à laquelle il avait été voué, pour ainsi dire, comme à sa sainte patronne, ni lui montrer, comme j'espérais en avoir le temps et l'occasion, la Roumanie renaissante et sauvée. Je n'ai rien pu que lui assurer ici l'hospitalité de la mort.

Mais, que dis-je? Il n'y a point de mort pour les amis de la justice éternelle. Ils habitent, dès cette vie, dans les choses immuables. Les coups qui les frappent ne servent qu'à faire retentir plus haut la vérité, qui ne peut et ne doit pas finir. Un enfant qui meurt, le cœur tout rempli et débordant de vastes et divines pensées, dont il n'a pu réaliser aucune, dont ses parents, ses amis seuls ont eu la demi-confidence, c'est là un enseignement dont les maîtres aussi peuvent profiter. Une pensée qui s'élançait, avec tant d'impétuosité, vers le bien, vers la justice, ne sera pas arrêté prématurément par cette tombe que l'on vient de creuser. Cette pensée a déjà franchi la fosse, et elle croîtra, elle se développera au delà. C'était un germe sublime dont la floraison est dans les cieux. Que de choses j'ai apprises au chevet de ce mourant ! Quelle patience !

quel courage! quelle douceur dans une âme si ardente! quel sourire au milieu des plus grandes douleurs, comme si le ciel s'ouvrait! Oh! cher Georges, tu m'en as plus appris dans ces jours-là, en une heure, que je n'eusse pu faire, pour toi, pendant une longue vie. Cher enfant, tu m'as appris à mourir.

Ce que je croyais savoir, tu me l'as montré, tu me l'as fait voir de mes yeux! C'est qu'il n'y a qu'une science, une grandeur, une chose digne de la pensée humaine : l'immortalité! immortalité du droit, immortalité de la conscience, que rien ne peut ni ployer, ni lasser, ni exténuer, ni diminuer : immortalité de l'amour, de la douleur, de l'espérance. Tout ce qui n'est pas immortel est vain.

Cher enfant, en ce moment le Dieu de justice, qui aime les purs, les innocents, les justes, te recueille en son sein. Il te donne, à cette heure, cette patrie immuable, invincible, toujours glorieuse, jamais défaillante, que tu as tant appelée et que je n'ai pu te donner ici bas. Personne ne te l'enlèvera dans les ténèbres, cette patrie divine. Il n'y aura plus pour toi, ni proscription, ni exil dans l'exil, ni vie errante, ni jours mauvais à traverser, ni iniquités à subir. Pardonne-moi de t'avoir associé à mes épreuves. Toi-même tu aimais à souffrir pour me survivre tant d'années, je dépose ici ta chère dépouille; pardonne-moi de t'ensevelir dans une terre étrangère. Si ma patrie m'est rendue avec honneur, j'y rapporterai tes os. Envoie-nous des régions que tu habites aujourd'hui, ta paix, ta séré-

nité : car nous en avons tous besoin. Soutiens surtout de ton sourire céleste ton admirable mère qui te suit et qui prête, en ce moment, l'oreille au bruit qui se fait autour de cette fosse. Sois et reste, à jamais, entre nous notre témoin devant l'Éternel.

Et si ce n'est toi, qui donnera à tes vieux parents la force de supporter le coup qui va les frapper, au bout de l'Europe? Hélas! à cet instant à six cents lieues d'ici, ils se réjouissent, à Jassy, des progrès, de la sagesse croissante de leur petit-fils. Ils bâtissent mille projets pour son heureux avenir. Et quelle nouvelle va les atteindre, au milieu de ces joies! Soutiens-les d'en haut ces vénérables vieillards! Avertis-les en secret; communique-leur la force et la paix que tu respires. Car, tu habites maintenant parmi les esprits innocents enlevés à la terre, avant d'avoir reçu aucune souillure. Jeune homme, tu avais la pureté de l'ange. Ce que tu demanderas au ciel immaculé, le ciel te l'accordera.

Pour vous, chers amis, qui avez accompagné jusqu'ici notre enfant, gardez-lui dans vos cœurs, un souvenir pieux. Il le mérite. Quoiqu'il n'eût que seize ans, il avait déjà les pensées d'un homme mûr. Puis il était des vôtres; il vous respectait; il vous aimait.

Digitized by Google

PROTESTATION DU 30 AOUT 1859.

Veytaux, 30 août 1859.

Je ne suis ni un accusé, ni un condamné, je suis un proscrit. J'ai été arraché de mon pays par la force, pour être resté fidèle à la loi, au mandat que je tenais de mes concitoyens.

Ceux qui ont besoin d'être amnistiés, ce ne sont pas les défenseurs des lois ; ce sont ceux qui les renversent. On n'amnistie pas le droit et la justice.

Je ne reconnais à personne le droit de me proscrire, de me rappeler à son gré dans mon pays, sauf à me proscrire encore. Je ne puis me prêter à ce jeu où se perd et s'avilit la nature humaine.

En rentrant aujourd'hui, dans mon pays, je devrais renoncer à le servir, puisque j'y aurais les mains liées.

Les exilés, pour entrer dans leur pays, n'ont besoin du consentement de personne. Ils sont seuls juges du

moment où il leur couviendra de retrouver une patrie que nul n'a le droit de leur ôter.

La loi a été proscrite avec eux ; la loi doit être rétablie avec eux.

Est-ce leur rendre une patrie, que leur accorder, au lieu de la France qu'ils ont connue, une France sans droit, sans dignité possible, sans sécurité, dépouillée, par la violence et par la ruse, de tout ce qu'elles ont pu lui enlever ?

Si tant d'années souffertes par nous, d'exils, de transportations, de déportations, ou de mort, ne doivent pas être perdues pour la justice et pour l'humanité, je réclame, avant tout pour la France, au nom de tant de tortures injustement subies, les réparations suivantes :

Je demande que les garanties ordinaires chez les peuples modernes soient rétablies pour les Français ; que nul ne puisse plus être enlevé et séquestré par voie administrative, ni banni, ni transporté, soit en Afrique, soit à Cayenne, ni expulsé de son pays, sans jugement régulier et décision du jury ; que la publicité des débats ne soit plus interdite ; que les condamnations prononcées par les tribunaux ne puissent plus être changées et augmentées par l'arbitraire ; que la peine subie de deux années de détention ne puisse plus être à plaisir transformée en un bannissement perpétuel, qui souvent, comme on l'a vu, équivaut à la peine de mort ; que les biens confisqués soient rendus à leurs légitimes propriétaires ; et comme garantie qui ren-

ferme toutes les autres, que la liberté de la tribune et celle de la presse, soient restituées à la nation.

Quant au droit de proscription en lui-même, je demande qu'il soit considéré comme nul et non avenu, n'ayant jamais existé, n'ayant pu ni ne pouvant donner aucun titre légal ni pouvoir quelconque contre ceux auxquels il a été ou serait appliqué. Tel est, en effet, le seul moyen de fermer la porte à l'ère des proscriptions dans laquelle on a fait rentrer le monde. Car si l'on est quitte envers l'humanité, pour rappeler de l'exil après dix ou vingt ans ceux qui survivent, si l'on ne tient aucun compte des morts que ceux-ci laissent après eux, ni de ceux que la souffrance a minés et qui ne reviennent dans leur pays que pour y mourir; si la violence n'est plus prise au sérieux par les hommes, si elle n'entraîne contre celui qui s'y livre aucune conséquence, si elle ne réveille aucune idée de justice ni de réparation; si, au contraire, tout doit se changer en reconnaissance, qui voudra à l'avenir s'abstenir d'une violence heureuse?

C'est donc l'ère des proscriptions indéfinies qui est consacrée; et chacun faisant à son tour ce qui a été admis pour celui qui a précédé, tout changement, tout renouvellement de parti sera marqué par l'expulsion de tous les partis contraires.

Voilà la perversion absolue de la conscience humaine qu'il s'agit d'empêcher, et puisque l'Europe, même libre, se tait; puisqu'elle semble accepter le droit de proscription comme autorisé par le succès et entré

dans les mœurs, c'est au proscrit de revendiquer la justice, de faire parler la conscience, non à son profit, mais à celui des autres.

Je ne veux pas que les proscripteurs d'aujourd'hui soient les proscrits de demain.

Je ne veux pas que la France et le monde retombent irrévocablement dans cette ère où chaque parti, à son avènement, expulse, bannit, extirpe en masse les partis opposés.

Je ne veux pas que ce gouffre, déjà si profond, se creuse davantage, de manière à engloutir tout ce qui reste de justice parmi les hommes.

Voilà pourquoi, moi proscrit, je proteste pour aujourd'hui et pour demain et pour les temps à venir contre ce droit de proscrire qui est le contraire du droit et ne peut rien fonder.

La conscience d'un homme semble en ce moment bien peu de chose, mais peut-être le moment viendra où l'on trouvera bon de se rappeler que des exilés ont emporté et gardé le droit avec eux, et que toute justice n'est pas encore morte sur la terre.

DISCOURS

PRONONCÉ

SUR LA TOMBE DE M. EUGÈNE NEY[1].

Comment ouvrir sans saisissement la bouche sur cette tombe sans nom? Comment, après trente années, rompre le silence qui n'a cessé de peser ici sur cette poussière à jamais glorieuse? Assurément, je ne l'aurais pas osé, si une ancienne amitié ne me l'eût commandé. Rien n'annonce ici celui que cette terre renferme. Seul de tous les morts couchés dans cette enceinte, celui qui repose ici n'a autour de lui ni

(1) Le comte Eugène Ney, mort le 25 octobre 1845.

inscription ni signe qui rappelle aux vivants ce qu'il a été. Une piété profonde a voulu que ce coin de terre restât le plus net et le plus dépouillé de tous. On attendait, pour écrire ce grand nom, le jour de justice, de réparation, d'expiation, où la loi, effaçant un meurtre au milieu de l'allégresse publique, viendrait elle-même inscrire sur cette pierre le nom de Michel Ney.

Mais ce jour de fête n'est pas arrivé. La justice tarde encore; et, si nous visitons aujourd'hui cette triste dépouille, ce n'est pas pour lui apporter la consolation et le prix mérité. Un mort se joint au mort : Eugène Ney va retrouver son père. Voilà, depuis trente ans, la seule solennité accordée à ce grand deuil.

Le dernier embrassement du père et de son fils a été caché sous les verroux de la prison du Luxembourg. En ce moment ils se retrouvent l'un l'autre. Qu'Eugène Ney, puisqu'il nous devance, soit l'interprète des générations nouvelles. Si son père l'interroge, il lui dira que les haines se sont éteintes, que sa renommée a grandi, que l'histoire s'est éclairée, que les méprises se sont dissipées, que Waterloo brille à côté de la Moscowa, que Sainte-Hélène a réconcilié Napoléon avec le brave des braves, que l'opprobre est demeuré pour les juges, la gloire pour le condamné, et que toute la France a pour lui le cœur d'un vétéran.

Certes, le jugement a été emporté avec la dynastie qui l'a rendu et qui l'expie; des pleurs de sang l'ont mille et mille fois effacé, et cet illustre mort, suivant

ses propres paroles, a comparu là haut devant le juge des juges qui a cassé le procès en détrônant ses ennemis, et en lui donnant chaque jour davantage l'immortalité terrestre. Il n'a pas besoin de nous, mais nous qui vivons, nous avons besoin de la justice humaine. Il faut que la justice soit réhabilitée ; non pas le justicié, car il n'est pas bon que la loi soit ingrate et que l'homicide continue de triompher dans la lettre des jugements. Malheur à qui profite du sang versé et qui ne l'efface pas! Pourquoi faut-il qu'une voix aussi faible que la mienne dise ici de telles choses? Mais cette voix est celle qui sort de toutes les bouches, c'est celle d'un peuple entier, c'est celle de ceux qui m'entendent, c'est celle du mort que nous venons de déposer dans cette tombe, et la terre fraîchement remuée que vous foulez crie aussi avec moi et avec toute la terre de France : « Justice ! Justice du sang odieusement versé! Réparation du meurtre du maréchal Ney ! »

(*Le National — dimanche et lundi* 2 *et* 3 *novembre* 1845.)

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

La croisade autrichienne, française, napolitaine et espagnole contre la République romaine . . . . , 5
L'état de siége. 57
Révision, ... 93
Une république prise à l'essai. 95
Les six surprises. 112
République ou monarchie. — « Une assemblée de révision peut-elle décider entre la république ou la monarchie ? » 121
Conditions de la monarchie. 131
Le bonapartisme 140
Conclusion. 149
Discours prononcé au collége de France le 8 mars 1848 153.
Appendice 169
Lettre sur la liberté de l'enseignement supérieur. Collége de France, 2 décembre 1845. 171
Réponse à une députation des écoles, 1845. . . . 175
Aux électeurs du quatrième arrondissement de Paris, juillet 1846. 179

Aux électeurs de l'arrondissement de Bourg qui m'ont honoré de leurs votes, 1846. 183
Lettre sur le réveil de la conscience publique, 19 novembre 1847. 187
A la XIe légion de la garde nationale de Paris, 1848. 191
Aux électeurs de l'Ain, 1848 193
Discours à l'assemblée constituante sur le préambule de la constitution, 1848. 197
Discours sur l'expédition romaine prononcé à l'assemblée constituante, 30 novembre 1848 199
Lettre sur l'expédition romaine, avril 1849. 203
Lettre à mes concitoyens, 6 mai 1849. 205
Discours à l'assemblée législative sur l'expédition romaine, 7 août 1849. . . . . , ... 209
De l'impôt sur le capital. 221
Discours prononcé à l'assemblée nationale le 23 novembre 1851 sur la responsabilité des dépositaires de l'autorité publique. 223
Discours prononcé sur la tombe de George Mourouzi, 18 mars 1856. 227
Protestation du 30 août 1859. 235
Discours prononcé sur la tombe de M. Eugène Ney, 1845. 239

ATENEU BARCELONES

Biblioteca Ateneu Barcelonès
1005500366